SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

ONZIÈME ANNÉE — TOME VIII

FASCICULE XXXVI. — JANVIER-MARS 1888.

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1888

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

ONZIÈME ANNÉE. — TOME VIII

FASCICULE XXXVI. — JANVIER-MARS 1888.

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1888



LE SAHARA-NIGER

OU

TRANSSAHARIEN

CONFÉRENCE

Faite à Paris devant le Comité de l'Afrique du Nord, le 2 Décembre 1887,

PAR

M. BÉDIER, G.-D.

AVOCAT A ORAN,

Membre de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran



NOTE PRÉALABLE

Faite devant un grand nombre de savants et d'hommes compétents, cette conférence excita parmi eux un profond et sympathique intérêt. L'orateur . . . .
Le Président prit ensuite la parole et, au nom de l'auditoire, après avoir. . . . . , ajouta : « *C'est pour nous* « *une révélation. . . . La province d'Oran, par son* « *ardeur patriotique à connaître le désert, et par les* « *résultats obtenus, excite vraiment l'admiration et a bien* « *mérité de la patrie.* »

Cette conférence n'a pas duré moins de trois heures. L'auteur n'en donne ici qu'un résumé succinct, mais où toutes les parties essentielles ont été rapportées.

. . . .

Tout en paraissant en avoir trois, ce discours n'a au fond qu'un seul et unique objet. Les deux premiers (Touaregs et Sahara), ne sont là que pour aider à comprendre et fortifier ce qui est démontré dans le troisième (Transsaharien).

. . . .

L'auteur a pour but de montrer qu'en prolongeant jusqu'au milieu du Sahara le chemin de fer de la Franco-Algérienne, ce qui ne lui coûtera pas un sou, au contraire, ce qui lui rapportera, la France en retirera les avantages les plus considérables. Il en résultera en effet pour elle la construction même du Transsaharien, la suprématie de tout le grand désert, la francisation de l'Algérie et de la Tunisie,

l'annexion complète du Soudan, des richesses inouïes, et l'extension et l'unification de son territoire sur une étendue telle qu'il en deviendra inexpugnable à cause de ses proportions mêmes.

. . . .

Au reste, il ne faut pas confondre ce prolongement transméditerranéen et africain de la France avec l'expansion coloniale, cette politique coloniale qui trouve un certain nombre de détracteurs si acharnés parmi les Français. Non, non : il ne s'agit pas ici de colonies, mais de l'agrandissement du territoire même de la France, qui, au lieu d'avoir cinq cent mille kilomètres carrés, en aura dix ou douze millions ; qui, au lieu de compter quarante millions d'habitants qui ne peuvent guère augmenter, en comptera cent millions qui pourront tripler et quintupler même un jour.

La France n'est pas appelée ici à fournir de l'argent et des hommes ; au contraire, elle est appelée à en recevoir.

C'est donc l'œuvre la plus féconde qu'elle aura jamais accomplie pour son avenir, sa grandeur, sa richesse et sa puissance.

Paris, 7 février 1888.

N. R.

SOMMAIRE

Les Touaregs et le secret de leur force. — Le Sahara. — Le Transsaharien.

Tracé de l'oued Guir et avantages du Transsaharien. — Le général Faidherbe et M. de Lesseps.

APPENDICE

Fruits et légumes des tropiques. — Richesse du Soudan et caractère de ses habitants; — son climat; — préjugés des Européens sur les pays chauds. — Réponse à diverses questions; — objection politique et ridicule contre le tracé de l'oued Guir et fantastique projet Dupouchel; — le lac Tchad et M. de Brazza; — prophétie concernant la domination française en Afrique; — Napoléon Ier et Alexandre Ier de Russie. — Marchandises devant composer de suite le trafic du Transsaharien. — Le mot de la fin.

LES TOUAREGS

ET LE SECRET DE LEUR FORCE

Des communications *libres* avaient toujours existé par le Sahara entre les deux parties de l'Afrique qui se trouvent au nord et au sud de ce désert. Des inscriptions trouvées ça et là dans le Sahara même indiquent encore clairement les routes que suivaient les Romains dans ces voyages où ils se servaient de chariots attelés de buffles. Les Romains firent ainsi ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs et ce qu'on a peut-être fait longtemps après eux-mêmes.

Ces communications *libres* cessèrent à une époque qu'il serait difficile de bien préciser, mais cessèrent sans doute par degrés, par le fait des Touaregs, qui avaient compris, qu'en les supprimant, ils monopoliseraient à leur profit exclusif la traversée du Sahara. Cette conception devait avoir pour eux les conséquences les plus fécondes. L'application de cette grande idée eut, en effet, pour résultat de leur donner peu à peu l'entière suprématie politique et militaire, commerciale et économique de cette vaste contrée.

Dès lors, de par cette détermination secrète des Touaregs, à laquelle personne n'a jamais pensé, et qu'ils dissimulèrent toujours avec une constance admirable, les gens de la Berbérie eurent bien encore la faculté de s'avancer à quelques centaines de kilomètres dans le désert, mais il leur fut interdit sous peine de mort d'aller plus loin et de vouloir franchir de certaines limites.

La même mesure fut appliquée de l'autre côté du Sahara, c'est-à-dire du côté du Soudan, pour tous ceux qui n'étaient pas Touaregs.

Seules les caravanes de Touaregs purent continuer à faire communiquer le Soudan avec les États barbaresques, et encore en se soumettant à de certains règlements. La nation se divisa, en effet, en trois castes: les nobles ou nomades, les marchands ou caravaneurs, et les esclaves. Ces derniers, espèce de colons partiaires, furent attachés à la glèbe dans les endroits susceptibles de culture. Les seconds firent le commerce et conduisirent les caravanes du Soudan dans la Berbérie *et vice versâ*. Quant aux nobles, après avoir, pour rendre leur garde plus facile, réduit, par l'aveuglement de la plupart des sources et des puits, tous les passages du grand désert en un petit nombre seulement, très difficiles à connaître et à suivre, ils parcoururent le Sahara sur de rapides dromadaires, appelés méharis et faisant jusqu'à cent vingt kilomètres par jour, et veillèrent avec une vigilance extrême à ce qu'aucune autre caravane que celles de leurs marchands ne pût le franchir. Ces marchands eux-mêmes ne pouvaient composer leurs caravanes qu'avec un certain nombre des leurs, qui devaient toujours revenir avec elles sous la sanction d'une responsabilité collective pour tous ceux de chaque caravane, car il leur fut défendu sous peine de mort de vouloir changer de patrie. Enfin, à part les esclaves noirs, qu'ils pouvaient mener du Soudan en Berbérie, mais qu'ils n'avaient pas le droit de ramener, tout étranger était absolument et devait être absolument exclu de ces caravanes.

Les quelques individus qui réussirent, quelques rares fois, à s'y glisser sans être Touaregs, n'ont pu le faire qu'en se cachant tout le temps ou en remplaçant les membres morts de quelqu'une d'elles. C'est à prix d'or, de caresses et de flatteries qu'ils obtinrent cette faveur, qui exposait leurs complices aux plus terribles châtiments de la part de tous les Touaregs, mais surtout des nobles ou nomades. — Aussi, dans la crainte d'être pris, les caravaneurs exécutent-ils le plus souvent eux-mêmes les malheureux qui se compromettent dans leurs rangs. —

Personne des Touaregs d'ailleurs n'a jamais révélé à âme qui vive ce secret qui a fait et conservé leur puissance. Tous sont également intéressés à ne pas le dévoiler. Il est même devenu un dogme sacré et inviolable pour ces fanatiques qui finissent toujours par attacher le caractère religieux à tout ce qui est de quelque importance dans leur conduite.

Cependant, pour arriver à leur fin, les Touaregs ne reculèrent devant rien : attaques à main armée, ruse, perfidie, poison, trahison, tout, tant ils attachèrent et attachent d'importance à cette condition suprême de leur domination dans le Sahara. C'est pour ce motif et par ces moyens qu'ils firent périr la malheureuse caravane du colonel Flatters de glorieuse mémoire. Dans une première expédition le colonel ne devait pas franchir de certaines limites, on le laissa passer ; dans une seconde, il devait traverser le désert, il fut perdu. C'est pour le même motif que plusieurs explorateurs français très célèbres, Soleillet, Duveyrier, Say et autres, ont pu pénétrer jusqu'au milieu du Sahara, mais n'ont pas pu aller au delà. Ces maîtres du désert, qui, au dire de bien des voyageurs, sont des modèles de loyauté en toute autre circonstance, se croient tout permis quand il s'agit de défendre ce secret de leur État, de leur force, c'est-à-dire la traversée du Sahara par quiconque n'est pas Touareg. Que de caravanes ne détruisirent-ils pas, et par tous les moyens, avant que les diverses nations du Soudan et de la Berbérie eussent enfin renoncé définitivement à tenter encore ce grand voyage ?

Sur leurs conseils sans doute les Maures ou Berbères, qui occupent l'occident du Sahara sur l'Atlantique, ont usé de la même défiance et de la même proscription contre tous les étrangers.

C'est de cette impossibilité flagrante pour tout Barbaresque et tout étranger de pouvoir franchir le Sahara, que sont nées ces incroyables imaginations qui représentent ce désert comme un vaste océan de sables mouvants, entièrement privé d'eau, et où une mort infaillible attend toujours le voyageur, soit par l'enfouissement sous les sables qui se déchaînent à chaque instant en effroyables tempêtes qui les déplacent par montagnes entières comme les nuages dans le ciel, soit par une soif inévitable qu'il est impossible de satisfaire.

Il faut croire que les Touaregs, qui sont de très grands politiques, n'ont pas peu contribué eux-mêmes à l'invention et à la propagation de ces fables. Et comme toute caravane de Barbaresques, qui s'enfonçait dans le désert pour le *traverser*, ne revenait jamais, et pour cause, ces histoires s'accréditèrent facilement.

—Au reste, les Touaregs (1) n'égorgent jamais ceux qui viennent du nord qu'après leur avoir laissé franchir près de la moitié du désert, afin que le mystère le plus absolu puisse recouvrir leur mort et leur disparition. Ils tuent ainsi tous ceux qui font partie de ces caravanes, se gardant bien de les faire esclaves de peur sans doute de quelque révélation ultérieure possible, et ensuite ils répandent adroitement que tous ces voyageurs ont péri par la soif ou recouverts par les sables mouvants. —

Après chaque exécution ils ne manquèrent jamais de semer habilement les mêmes bruits. Car comme ils ne sont pas bien forts, leur nombre étant très limité, c'est à la ruse seule et à ce secret inviolable qu'ils durent d'acquérir et de conserver leur suprématie.

Certes ils ont réussi, et même sans doute au delà de leur attente, car voilà bien des siècles qu'ils dominent dans ce désert; cela fait le plus grand honneur à leur sagesse, à leur gravité et à leur esprit politique: mais il est incroyable que le reste des hommes n'ait pas compris, que puisque les caravanes de Touaregs pouvaient traverser le Sahara, c'est qu'il n'était absolument pas comme ceux-ci le dépeignaient. Il est vrai que c'étaient ces caravanes elles-mêmes qui répandaient toutes ces faussetés.

(1) D'autant plus qu'ils habitent surtout la seconde moitié du Sahara et la lisière du Soudan.

LE SAHARA

Le Sahara n'est donc pas ce que pensent encore la plupart des hommes, c'est-à-dire une mer, un océan de sables, où il n'y a d'eau nulle part, dont les dunes se soulevant plus terribles que les flots dans la tempête engloutissent tous ceux qui osent se hasarder à travers leurs mouvants dédales. Non, non : sa constitution physique est, au contraire, la même que celle de tout le reste de notre globe, avec cette différence toutefois que la siccité de l'atmosphère et l'aridité du sol empêchent la vue de l'eau et toute végétation arborescente ailleurs que dans les oasis qui tachètent son immense surface nue (1). Mais sous la terre l'eau s'y retrouve comme dans toute autre partie de notre monde, et peut-être même avec une plus grande abondance.

Il existe bien un sable particulier dans le Sahara ; mais il n'occupe qu'un dixième à peine de sa surface, et, au lieu d'être mouvant, est au contraire profondément immobile : ou du moins si par hasard quelques rares portions de ce sable viennent à bouger, elles décrivent toujours le même cercle, sans aucun danger pour le voyageur, et d'après des règles invariables. Ses dunes sont même le plus souvent recouvertes d'une végétation herbacée, et recèlent quelquefois une eau limpide excellente.

Le Sahara contient aussi des montagnes, des collines, des fleuves et des rivières. Mais le lit de ceux-ci est ordinairement à sec quant à la surface. Aucun d'eux ne traverse entièrement le Sahara, excepté l'oued Guir, qui part du sud de la province d'Oran et se rend pour ainsi dire en droite ligne jusqu'au coude du Niger vers Tombouctou (2), après avoir longé, au milieu de son

(1) Dans un méchant langage, mais expressif, on peut dire que le Sahara est « *tout nu* »

(2) Confirmé par le voyage du docteur Lentz et d'Ali-ben-Hamed (neveu de notre illustre vaincu l'émir Abd-el-Kader).

cours, le flanc ouest et abrupte de la chaîne des Hoggars, qui ouvre sur lui deux immenses vallées (1) qui sont les meilleurs chemins de pénétration de ces montagnes. C'est à cause de cette traversée rectiligne de l'oued Guir et de l'eau qu'il offre partout sous le sable de son lit, que M. Onésime Reclus, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, l'appelle avec beaucoup de raison « *le grand chemin du désert.* » Cependant cette haute chaîne des Hoggars, qui est la principale du Sahara, et qui, s'élevant subitement à l'est du méridien d'Oran, court au-dessous de nos trois autres provinces et de la Tripolitaine, voit tout le bassin de son versant nord se diriger avec l'Igharghar vers les chotts du Constantinois et de la Tunisie méridionale, tandis que tout le bassin de son versant sud se dirige avec l'oued Tafassasset, *Astapus* des anciens, vers le Soudan ; et à l'ouest de ce même méridien d'Oran, l'oued Drâa, après avoir coulé du nord au sud comme bien d'autres, tourne brusquement à l'ouest pour prendre le chemin de l'Atlantique au sud de l'empire du Maroc, et au nord d'une longue traînée de dunes et du Juft ou Djouf et du Tanez-Rouft, concavité, ventre du Sahara et la partie la plus aride et la plus désertique de cette immensité (2). Ce sont les quatre oueds principaux de ce vaste désert.

Une de ses grandes particularités est aussi qu'il y fait extrêmement chaud pendant le jour et très froid pendant la nuit. Chose curieuse, et qui renverse toutes nos idées, on y souffre beaucoup plus du froid que du chaud. Tout cela tient à sa nudité et au rayonnement qui s'y fait avec une intensité excessive. De là aussi ces rosées abondantes qui le caractérisent. Enfin son climat est un des plus sains que l'on connaisse.

Quant au fameux vent du désert, appelé, suivant les lieux, *siroco*, *simoun* ou *kamsin*, il est fort désagréable, dessèche rapidement les outres, soulève beaucoup de poussière qui obstrue l'atmosphère, force même les gens quelquefois à se coucher par terre, mais n'a aucun effet dangereux.

(1) Ce sont les oueds Akharaba et Teghazert.

(2) Ainsi, par l'oued Guir, qui suit le méridien d'Oran, le bassin du Niger arrive jusqu'aux hauts plateaux algériens, qu'il draine sur une vaste étendue. Aussi, c'est le seul passage saharien, par lequel, grâce à l'abondance des eaux, une nombreuse colonne puisse passer, pour aller de Berbérie en Soudan. C'est par ce lit de l'Oued Guir qu'a passé, à la fin du seizième siècle, cette armée marocaine qui a conquis le Shonray et s'est fixée sur les rives du Niger.

Si donc une barre quelconque existe dans le Sahara, capable d'empêcher les communications entre l'Afrique nord et l'Afrique centrale, ce n'est pas un obstacle matériel, une barre de sables comme on l'avait cru jusqu'ici ; mais une barre vivante, une barre d'hommes, celle que les Touaregs ont élevée pour fonder et maintenir leur puissance.

LE TRANSSAHARIEN

Pour faire ou achever le Transsaharien, naguère encore réputé impossible, la France n'a plus aujourd'hui qu'à vouloir réaliser une économie tous les ans.

Un chemin de fer à voie étroite, non subventionné par l'État, existait déjà, avant l'insurrection du Sud-Oranais, d'Arzew sur le littoral à Saïda et à Modzbah sur les hauts plateaux. Il a été depuis prolongé successivement, et avec la garantie de l'État, jusqu'au Kreider, Méchéria et Aïn-Sefra. On peut même aujourd'hui le considérer comme fait jusqu'à El-Outed ou Figuig qui se trouvent à peu près sur le même parallèle et à soixante kilomètres l'un de l'autre. Seulement, tandis que le premier nous appartient, le second jouit encore de son indépendance. Ce chemin de fer connu sous le nom de la Franco-Algérienne n'a pas moins de 454 kilomètres, et si l'on compte son parcours jusqu'à El Outed (ou Figuig), il en a 524, c'est-à-dire, qu'après avoir franchi le versant méridional de l'Atlas, il a déjà pénétré dans le grand Sahara lui-même à plusieurs dizaines de kilomètres. Aussi l'on peut dire que de même qu'Abd-El-Kader, en violant le traité de la Tafna, a forcé la France à conquérir l'Algérie, ainsi Bou-Amama, en faisant l'insurrection du Sud-Oranais, a forcé la France à construire le Transsaharien. En effet, le tracé en prolongement de 806 autres kilomètres de ce chemin de fer a déjà été fait depuis près d'un an, sur la demande même du gouvernement, par le savant ingénieur des mines de l'Algérie, M. Pouyanne. Ce tracé va ainsi jusqu'au fond du Touat, à Taourirt, au pied sud-ouest de la chaîne des Hoggars. De là à Arouane, Tombouctou et le Niger, il ne reste plus que huit à neuf cents kilomètres à peine.

Ce travail de M. Pouyanne témoigne d'une telle science des lieux et des choses du pays tout entier qu'il est difficile d'admettre qu'un homme livré à ses seules forces eût pu l'acquérir. Elle est l'œuvre de toute la province d'Oran, où la plupart des habitants européens, si l'on peut ainsi parler, ont été des géographes voués à l'étude du désert, et où un grand nombre d'Arabes eux-mêmes, surtout ceux qui caravanent par milliers avec le Gourara et le Touat, ainsi que les émissaires glissés dans leurs rangs, ont fourni les plus précieux renseignements et rapporté les documents les plus certains. Joignez-y la savante société de géographie d'Oran, qui a été fondée dans le but même de faire aboutir la construction du Transsaharien et qui compte tant d'hommes remarquables et dévoués parmi ses membres ; joignez-y encore les horizons nouveaux qu'avaient ouverts la guerre du Sud-Oranais elle-même, et vous aurez le secret de cette connaissance exacte qu'on possède aujourd'hui de cette vaste contrée (1).

M. Pouyanne (2), qui avait reçu mission officielle d'étudier la question, a donc travaillé avec un zèle et un dévoûment au-dessus de tout éloge, et a bien mérité de la patrie ; mais il a surtout condensé dans ses connaissances propres la science de tout le monde. De là cette précision qu'on rencontre dans tout ce travail vraiment considérable de M. Pouyanne (3).

Il s'est surtout attaché à la topographie des lieux et à leurs ressources en eau, ainsi qu'au nombre des habitants, à leurs divisions par villages et à leur richesse en forêts de palmiers et en troupeaux.

---

(1) Lorsque j'exposai devant le comité de l'Afrique du nord avec quelle passion patriotique toute la province d'Oran s'était livrée à la solution des problèmes qui touchaient à la géographie du désert, *et les résultats obtenus*, j'excitai l'admiration de tous les auditeurs pour notre si active et si laborieuse province, malheureusement encore trop méconnue dans la mère patrie.

(2) Un de ses plus vaillants collaborateurs a été M. Camille Sabatier, le député d'Oran.

(3) *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie, par M. Pouyanne, ingénieur en chef des mines de l'Algérie : ouvrage publié par M. le Ministre des Travaux publics.*

Lors de la mission Flatters, le gouvernement avait également doté la province d'Alger d'une mission, mais il avait oublié la province d'Oran. Devant cette suprême injustice, la Société de Géographie d'Oran souscrivit 40,000 francs pour faire faire des études à ses frais. Pris sans doute de remords, le gouvernement nous donna alors la mission Pouyanne, composée de trois membres seulement. Est-il besoin de dire que c'est la seule, qui, malgré le petit nombre de ses membres, mais grâce à la configuration des lieux et à ce labeur admirable qui dure depuis plus de huit ans, ait réussi, et au delà de toute attente ?

D'El Outed (ou de Figuig), à Taourirt le pays est absolument plat et le sol excellent pour la pose des rails. L'eau ne manque nulle part. Donc aucun abstacle matériel et aucuns travaux d'art ne sont à craindre. Sur ce parcours de 806 kilomètres on rencontre pour le moins neuf cent mille habitants, divisés entre six ou sept cents villages, et possédant assez de millions de dattiers pour récolter près de sept millions d'hectolitres de dattes par an. Ce sont des populations sédentaires, très pacifiques, et qui seraient fort aises qu'une voie ferrée leur permît de recevoir à bon compte les céréales, beurres et autres articles de notre commerce en échange de leurs propres produits qui se composent principalement de dattes, de bêtes et de peaux. Malgré leur fanatisme, elles ne seraient pas fâchées même que notre présence leur donnât une protection efficace contre les nomades. Disons aussi que de Taourirt à Arouane, Tombouctou et le Niger, tout, la configuration générale de la contrée, la direction des oueds, ce qu'on a pu apprendre des voyageurs et des gens de l'endroit, indique que le pays est aussi plat que du même point à El Outed (ou Figuig) (1).

Après avoir fourni ainsi tous les documents les plus minutieux et les plus religieusement étudiés, M. Pouyanne arrive, avec une certitude qu'est forcé de partager quiconque parcourt son savant travail, aux quatre conclusions qui suivent : 1°, le chemin de fer peut être prolongé on ne peut plus facilement d'El Outed (ou de Figuig), à Taourirt sur un parcours de 806 kilomètres ; 2°, cela peut être fait en très peu de temps ; 3°, toutes les dépenses, y compris les constructions militaires destinées à la protection de la voie, ne s'élèveront pas, en calculant très largement, à plus de 80 millions 600 mille francs (2) ; et 4°, la ligne sera assurée de suite d'un trafic d'au moins deux cent mille tonnes.

---

(1) Confirmé par le voyage du docteur Lentz et d'Ali-ben-Hamed (neveu d'Abd-el-Kader).

(2) M. Bails, ingénieur des mines de la province d'Oran, mathématicien hors ligne, un des hommes qui ont le plus intelligemment et le plus activement collaboré au tracé et à l'œuvre de M. Pouyanne, m'a fait remarquer, que l'évaluation de ce dernier s'appliquait à un chemin de fer à voie large, tandis que la Franco-Algérienne était au contraire à voie étroite, et que, par conséquent, on pouvait diminuer cette estimation d'un bon tiers, si ce n'est des deux cinquièmes. M. Fousset, l'éminent directeur de la Franco-Algérienne, qui connaît la chose par expérience, pour avoir fait lui-même les 102 kilomètres de Méchéria a Aïn-Sefra, m'a confirmé de tout point le dire de M. Bails :

80,600,000 fr. — 1/3 = 53,733,333 fr. 333 m.
80,600,000 fr. — 2/5 = 48,360,000 fr. 00

Ce tonnage, joint à ce qu'elle a déjà, lui permettra donc de faire amplement tous ses frais sur ses treize cent trente kilomètres. L'État n'aura plus à payer annuellement la garantie de Modzbah à Aïn-Sefra. Car ce chemin de fer aura alors tout le commerce qui lui échappe encore.

M. Pouyanne connaît si bien les lieux dont il parle, qu'il a pu faire le tracé du prolongement de la ligne sur ces 806 kilomètres, en indiquant les villages où elle passera, les sources ou les puits où elle s'approvisionnera, la distance existante entre chaque station et la suivante, les pentes infinitésimales et les diverses compositions géologiques du sol parcouru, l'importance et le nombre des habitants de chaque village, le nombre de leurs palmiers, le mouvement commercial, celui des caravanes. Aussi tous les hommes compétents (1) ont-ils déclaré, que lorsqu'on voudra mettre ce projet de chemin de fer à exécution, on n'aura presque rien à changer à ce tracé de M. Pouyanne.

Ainsi, on l'a bien entendu, en prolongeant jusqu'à Taourirt, au fond du Touat et au milieu du Sahara, le chemin de fer de la Franco-Algérienne, la France, au lieu de dépenser quelque chose, doit, au contraire, réaliser une économie tous les ans.

La garantie de deux millions cinq cent mille francs qu'elle aura à voter pour ce prolongement sera donc purement fictive. Cela établi, ce serait faire tort à nos représentants que de supposer un seul instant qu'ils hésiteront à les voter.

Considérons maintenant les autres conséquences qui découleront naturellement de ce prolongement.

1° Au point de vue politique et militaire

Le chemin de fer dans ces pays porte la sécurité avec lui-même. C'est pour empêcher à jamais toute insurrection dans le Sud-Oranais que la Franco-Algérienne a été prolongée jusqu'à El Outed (ou Figuig). Les Russes, par le même moyen, ont

(1) Entre autres, M. Bouty, le savant secrétaire de la Société de géographie d'Oran, M. le commandant Demaëght, aussi versé dans la connaissance du désert que savant archéologue, M. A. Gobert, un des hommes les plus remarquables et les plus instruits de la province, M. le commandant Krammer, un des premiers si ce n'est le premier promoteur du tracé de l'oued Guir, M. Elisée Reclus, l'honneur de la géographie, etc., etc.

obtenu les mêmes résultats dans l'Asie centrale. Ce fait n'a plus besoin d'être démontré : quand nous avons nos communications assurées sur nos derrières, toutes ces populations, nomades ou sédentaires, sont à notre merci, nous n'avons plus rien à craindre d'elles, et elles se gardent bien de manquer en quoi que ce soit à tous les sentiments de la plus grande déférence et de la soumission. Mais le chemin de fer prolongé jusqu'à Taourirt, c'est l'insurrection rendue impossible non seulement dans le Sud-Oranais, mais encore dans le Sud de nos trois autres provinces; c'est la paix, la conquête même de l'Algérie et de la Tunisie à jamais ratifiée.

La zone de protection de ces chemins de fer s'étend d'ailleurs, surtout en temps de paix, à quelques centaines de kilomètres d'eux-mêmes et de leur point terminus. Ce sera donc la majeure partie de tout le grand désert placée sans effort et naturellement sous notre protectorat.

Par cela même que ce chemin de fer passera au pied de la chaîne des Hoggars, devant les deux grandes vallées qui donnent immédiatement accès sur ses points les plus élevés et qui dominent tout le reste de ses massifs et de ses arcanes, cette grande forteresse du désert tombera aussitôt en notre pouvoir. Nous en tiendrons la clef ; nous n'aurons plus qu'à nous laisser aller pour ainsi dire sur les pentes est, nord et sud de la chaîne pour la dominer toute entière et sans la moindre difficulté, surtout étant donnés nos postes avancés des provinces d'Alger, de Constantine et de Tunis. C'est là un point stratégique admirable, et peut-être un riche pays houiller, pétrolifère et de colonisation que cette chaîne des Hoggars. C'est une proie que la France ne doit pas laisser échapper.

Les Touaregs pris en flanc, dépistés dans leur repaire (les Hoggars), n'ayant plus ni *secret* ni prestige, seront obligés de se soumettre ou de se retirer. La seule venue du chemin de fer décidera de leur sort.

2° Au point de vue commercial et économique

Nous l'avons déjà vu, tout le commerce du désert tombera entre nos mains. Nous y trouverons peut-être aussi des richesses

minérales considérables (1). Ce commerce se décuplera en quelques années : « c'est la loi économique qui a régi jusqu'ici les mouvements commerciaux partout où un railway de quelque importance a été établi. »

La civilisation, qui vivifie tout, donnera à tout une vie nouvelle dans le Sahara. Le débouché commercial, ouvert par le chemin de fer, favorisera cet essor. De nouvelles eaux seront mises à jour ; de nouvelles oasis se formeront ; les cultures s'étendront : le grand désert se peuplera et se boisera autant qu'il peut l'être. Cette transformation pourra même modifier sensiblement son économie générale au point de vue climatérique. Ce qui sera on ne peut plus favorable aux régions qui l'avoisinent, mais surtout à la Berbérie, et en Berbérie aux Hauts Plateaux algériens.

3° Au point de vue du Transsaharien

Tous les êtres agissent au delà d'eux-mêmes. Par le regard, le geste, la parole ou le commandement l'homme n'agit-il pas constamment au delà de lui-même ? Seulement cette action s'étend plus ou moins loin, dans un espace proportionnel, qu'on peut appeler le cercle ou le champ d'action ou d'influence de chaque être. Le soleil, qui rayonne à trente-huit millions de lieues de notre globe, l'échauffe pourtant et l'éclaire de ses rayons bienfaisants. Ainsi des points terminus que nous occupons à la lisière du Sahara notre influence se projette à quelques centaines de kilomètres plus loin. C'est pour cela que nos marchands du Sud-Oranais peuvent sans crainte aller caravaner tous les ans jusqu'au Gourara et au Touat. C'est le champ d'action qui résulte fatalement de notre présence même dans le Sud, et que les besoins du commerce, si nécessaire aux hommes, contribuent encore à étendre. Si donc nous sommes à Taourirt, ce champ d'action de notre influence qui part aujourd'hui d'El Outed, d'Aïn-Sefra, d'El Abiod, de Tiout, partira de Taourirt même ; et

(1) Le Sahara, entre Algérie et Soudan, d'après certains géologues, doit être un immense récipient de pétrole.
Le pétrole est appelé à succéder a la houille et à précéder l'électricité. Il sera avant longtemps le plus puissant agent de l'industrie humaine. D'après les mêmes géologues, les Hoggars sont carbonifères.

nos Arabes, nos marchands pourront, comme maintenant, aller à quatre, cinq, six, sept et huit cents kilomètres plus loin. C'est dire tout de suite qu'ils pourront aller régulièrement à Arouane, Tombouctou et le Niger. Mais comme nous sommes déjà au Niger, et que nous occuperons bientôt (la chose est certaine) Tombouctou et Arouane, voyez donc ce qui arrivera. Un autre champ d'action de notre influence se projettera du Niger, de Tombouctou et d'Arouane vers Taourirt. Ces deux champs d'action seront même d'autant plus puissants et étendus qu'ils seront opposés l'un à l'autre, que leurs points de départ seront face à face, qu'on pourra pour ainsi dire se regarder des deux côtés, et qu'en partant de l'un d'eux on saura où aller. N'est-ce pas démontrer par *a* plus *b* que, lorsque la France sera à Taourirt, elle aura rétabli définitivement le grand fait géographique détruit par les Touaregs, c'est-à-dire les communications par le Sahara entre l'Afrique du Nord et le Soudan? Non seulement les Arabes, les musulmans, mais encore les Européens eux-mêmes pourront alors circuler librement entre le Touat et le Niger. Des caravanes régulières, faisant courrier, s'empresseront de s'établir entre ces deux points pour transporter les voyageurs et les marchandises (1). Tout cela se fera d'autant plus facilement que notre seule arrivée à Taourirt aura détruit *la barre légendaire*, et enlevé aux Touaregs tout prestige et toute puissance.

Le Transsaharien sera donc fait, car aussitôt la Franco-Algérienne elle-même, ou à son défaut dix autres compagnies s'empresseront de demander à l'Etat de vouloir bien leur permettre de continuer la ligne jusqu'au Niger sans la moindre subvention ni garantie.

N'avais-je pas raison de dire que pour faire ou achever le Transsaharien, naguère encore réputé impossible, la France n'a plus aujourd'hui qu'à vouloir réaliser une économie tout les ans?

(1) Cet appoint de marchandises favorisera encore et aussitôt la ligne du Touat.

TRACÉ DE L'OUED GUIR ET AVANTAGES DU TRANSSAHARIEN

Le général FAIDHERBE et M. de LESSEPS

Pour compléter cette étude, je crois devoir toucher encore à deux points très importants. Je dirai d'abord pourquoi le tracé que je viens d'indiquer doit être rigoureusement préféré à tous ceux qui pourraient partir de nos trois autres provinces et même du Maroc ou de la Tripolitaine ; je dirai ensuite les principaux avantages que la France et l'Algérie, et même l'Europe, retireront du Transsaharien.

On sait déjà que le prolongement de la Franco-Algérienne rapportera à l'Etat, au lieu de lui coûter, et que le reste du pays, de Taourirt au Niger, est aussi déjà connu. Il serait difficile de tenir le même langage, s'il s'agissait de passer ailleurs.

En dehors même de ces avantages et du fait accompli d'une ligne de 1330 kilomètres, dont 806 déjà tracés et 524 déjà faits, le tracé de la province d'Oran, *qui est celui même de l'Oued Guir,* doit encore être préféré à tous les autres pour plusieurs raisons capitales, mais surtout, parce qu'il est le seul qui puisse réaliser ce but principal même qu'il faut se proposer en établissant un Transsaharien, qui est de faire un chemin de fer pouvant porter au meilleur marché possible. Sans cela, la distance à parcourir est si considérable, qu'il ne faudrait peut être pas y songer. Or des Hauts Plateaux algériens au Niger, par l'Oued Guir, le sol est absolument plat: le chemin de fer n'a et n'aura aucune pente. Des Hauts Plateaux à la mer il peut être ramené, au moyen de quelques rectifications, à une rampe maximum de trois ou de quatre millimètres: en tous cas, la distance est relativement insignifiante. Toutes ces rampes étant d'ailleurs inclinées vers la mer, les convois venant du Soudan n'auront même pas à en souffrir. Ce tracé réalise donc cette condition sans laquelle le

Transsaharien, au moins pour les marchandises, n'aurait aucune raison d'être. La traction sera nulle, et le fret coûtera aussi peu que par la voie d'eau.

Tous les tracés qu'on peut faire dans l'Est, iront, au contraire, se buter contre la ligne des aregs (1) et des Hoggars ou de ses contreforts. Ils coûteront donc fort cher, mettront longtemps à être faits, et auront de telles rampes qu'il sera impossible de les utiliser jamais pour le transport des marchandises du Soudan à la Méditerranée. Détail excessivement grave, leur parcours, quelquefois, sera même des plus pauvres en eau. Ils seront, en outre, plus longs : alors que celui d'Oran n'a que 2100 à 2200 kilomètres, ils auront pour le moins 2400 à 2500 kilomètres.

Celui qui partirait du Maroc, vaudrait encore moins. Ayant à franchir un Atlas beaucoup plus élevé, mais surtout les aregs et les dépressions centrales (le *Djouf*) du Sahara occidental, il serait semé de difficultés et de pentes. Il n'y faut pas songer.

Le tracé de la province d'Oran offre encore le grand avantage de conduire au cœur des Hoggars tout en les contournant, d'être pourvu d'eau partout, de passer à travers une série de lieux habités « se continuant en rue ininterrompue d'oasis et de palmiers, » et d'aboutir à l'un des plus beaux ports (2) de la Méditerranée, Mers-el-Kébir — Oran, *portus divini* des Romains, la ville la plus commerçante de toute l'Algérie, et qui, par sa croissance extraordinaire, rappelle le plus celles des Etats-Unis (3).

Ce tracé a encore seul l'avantage sans égal, une fois le désert franchi et à son arrivée même au Soudan, de toucher au Niger, la plus grande artère d'un des plus beaux réseaux de voies fluviales qui soit au monde et capable de drainer de suite toute les marchandises d'une immense contrée.

Enfin, par ce tracé, nous arrivons directement sur un grand fleuve où flotte le pavillon français et sur une terre déjà française.

---

(1) Les aregs sont des chaînes de dunes de sable.

(2) Par la ligne d'Oran, Bel-Abbès, Raz-el-Maâ, quelque peu prolongée, ou même par le P.-L.-M.

(3) Sans compter Arzew, que les Romains appelaient *Portus magnus*, tant c'est un beau et vaste port.

Notre armée, notre administration, notre police y seront déjà. Par les autres tracés, nous tombons dans l'inconnu.

On voit que l'Oued Guir est bien « *le grand chemin du désert* » et que le tracé de la province d'Oran est le seul qui puisse être adopté (1).

Si l'illustre général Faidherbe l'eût étudié, il ne serait pas hostile, comme il l'est, à toute idée de Transsaharien. Par une de ces contradictions, si communes dans ce monde, ce grand administrateur, ce capitaine hors ligne, cet excellent républicain, auquel nous devons le Sénégal et le Soudan lui-même, s'oppose ainsi de tout le poids de sa puissante autorité au développement même de son œuvre. L'expédition du colonel Flatters n'ayant pas réussi, il était nécessaire d'aller au Soudan par le Sénégal pour ne pas nous y laisser devancer par les autres. C'est ce qu'a conseillé le général Faidherbe. Il avait tellement raison que nous pouvons dire que c'est à lui que nous devons le Soudan. Mais cette prise de possession effectuée, c'est condamner le Soudan à être une œuvre aussi stérile que l'a toujours été le Sénégal que de s'opposer à la construction du transcontinental africain. Voilà plusieurs siècles que nous possédons le Sénégal et on sait le peu de progrès qu'à encore accomplis ce pays, pourtant si riche, dans le commerce, l'industrie, l'agriculture et la colonisation. On n'ira pas plus au Sénégal dans l'avenir. Il a d'ailleurs une telle réputation d'insalubrité que son nom seul éloigne les plus hardis. Mais supposez le Transsaharien fait et demain le Soudan est envahi par cinquante mille Algériens : Européens, Juifs, Arabes, M'zabites, Maltais, tous hommes à l'esprit aventureux, ne craignant pas le climat, rompus aux affaires, commerçants hors ligne, ne reculent devant rien quand il s'agit de gagner de l'argent ; sans compter les Marseillais, méridionaux et autres Français, qui ne tarderont pas, eux aussi, d'accourir à cette curée. Ce sera une véritable avalanche (2). Mais jamais ces gens-là ne penseront seulement à aller passer par le Sénégal. Il ne faut même pas leur en parler. L'Algérie elle-même et la Tunisie seront

---

(1) Nous avons déjà vu que c'est aussi la ligne stratégique par excellence. (Voir le *Transsaharien* par le commandant Demaëght).

(2) Quelle activité, quelle vie tout ce monde répandra dans cette richissime contrée, déjà desservie par un réseau fluvial admirable, qui pourra être quintuplé un jour ?

aussitôt envahies par d'innombrables Soudaniens qu'on y fera venir de suite comme journaliers, manœuvres, travailleurs de toute sorte. Ils peupleront notre belle colonie, feront contrepoids aux étrangers et aux Arabes, et serviront d'intermédiaires, de liaison entre ces derniers et nous. Toute insurrection algérienne deviendra impossible. Les Arabes qui iront commercer au Soudan seront même obligés de se recommander de la qualité de Français, car comme musulmans il seraient vite discrédités. Ils apprendront ainsi eux-mêmes à nous aimer. Car on sait que les nègres, qui forment pour le moins les quatre cinquièmes de la nombreuse population du Soudan, nous aiment autant qu'ils détestent les mahométans et les Anglais. Ils les regardent comme des traitants d'esclaves, *des marchands de bois d'ébène*, des hommes tristes, cruels, sanguinaires, rapaces, tandis qu'ils savent que nous sommes gais, tolérants, bons, justes et que nous avons tout fait pour empêcher l'abominable traite (1).

La France trouvera donc à son arrivée au Soudan des millions et des millions d'hommes qui béniront sa venue et qui deviendront en peu de temps de très bons citoyens et de vrais Français. Son territoire, par le Transsaharien, s'étendant ainsi de l'Algérie (2) au Sahara et dans les profondeurs de l'Afrique, deviendra inexpugnable. Il sera impossible à n'importe qui de pouvoir s'emparer de cette France transméditerranéenne, qui, par sa situation et son étendue, le nombre et l'intrépidité de ses enfants, sera au-dessus de toute atteinte et rejettera toujours ses assaillants à la mer. Ce sera même là un des plus beaux côtés de ce prolongement africain du territoire de la France. La mère-patrie n'aura jamais rien à faire pour le défendre; elle en recevra plutôt, dans un temps très rapproché, si le besoin s'en fait sentir, les plus puissants secours.

---

(1) Dans de nombreuses conversations avec les nègres soudaniens d'Algérie, que notre venue a émancipés, j'ai appris par moi-même quel est le culte que ces gens professent pour le nom français. Et quand je leur disais qu'aujourd'hui eux-mêmes étaient Français, ils levaient les mains au ciel en signe de remerciements, de joie et de reconnaissance. Ce sont de robustes travailleurs et d'excellentes gens qui ne demandent qu'à marcher et au plus vite dans les voies de la civilisation. De tous ces hommes des pays nouveaux ce sont les plus facilement sinon les seuls civilisables.

(2) L'Algérie, séparée de la France par quelques heures de mer, n'est pas plus une colonie que la Corse, la Sicile, la Sardaigne ou l'Irlande. C'est le prolongement du territoire même de la France. Au reste il en a été décidé ainsi depuis longtemps par le peuple et le gouvernement français. Depuis 1848.

Est-il raisonnable de penser que tout cela pourra se faire par le Sénégal? Ne serait-ce pas, au contraire, renoncer au plus beau côté, au point capital même de la chose, c'est-à-dire à l'extension, au prolongement du propre territoire français ? Ne serait-ce pas, en un mot, préférer l'expansion et la politique coloniales à l'agrandissement inouï du territoire même de la France? Et pour le reste, pour la transformation, la civilisation et la francisation rapide du Soudan tout entier, penser ainsi ne serait-ce pas pire que de comparer la voie du Cap à celle de Suez, la voilure à la vapeur et les diligences aux chemins de fer?

Au contraire, par le Transsaharien, la civilisation gagnant de l'Algérie au Sahara et au Soudan, se répandra jusqu'au Sénégal. C'est donc son œuvre même que le général Faidherbe refuse de féconder en s'opposant au Transsaharien qui seul peut la compléter et la développer.

Et quelles sont les objections du général? — Impossibilité du transcontinental; prix trop élevé du fret au cas de réussite.

Nous avons vu, au contraire, combien il est facile à faire par l'oued Guir; et quel bas prix coûtera le transport: de douze à seize francs par tonne (1), ce qui ne fera qu'une moyenne de dix-neuf à vingt-trois francs jusqu'à Marseille.

Mais les marchandises (2) coûteront toujours beaucoup plus cher à être transportées seulement du Niger à Saint-Louis du Sénégal.

Aussi nous espérons sincèrement que l'honorable général voudra bien revenir de son opposition au Transsaharien dans l'intérêt même du Sénégal et du Soudan, qui se confondent dans son cœur, comme ils doivent faire un seul et même tout avec le Sahara et l'Algérie.

Cependant quels trésors ne déverseront pas dans la mère-patrie ces Indes noires, pour le moins aussi riches que les Indes orien-

---

(1) « En admettant une réduction d'un tiers, largement suffisante pour tenir compte des wagons vides au retour et autres non valeurs, le prix de revient pour le transport d'une tonne ne dépassera pas 15 francs. » (P. 258, *Le Transsaharien* par Duponchel, ingénieur en chef de Ponts-et-Chaussées, chez Hachette, Paris, 1879). Et encore le tracé Duponchel avait pour le moins trois cents kilomètres de plus que celui de l'Oued Guir, et devait coûter quatre fois autant.

(2) Plus tard, quand l'activité moderne animera le Soudan, d'autres voies pourront leur être ouvertes, soit par la canalisation de la partie non navigable du Niger, de Bourroum à Boussa, soit par la jonction, au moyen d'écluses, de ce même fleuve au Sénégal. Mais la voie par excellence du Soudan sera toujours le Transsaharien.

tales, cent fois plus faciles à occuper et à conserver que ne l'a été le Canada, et dont d'ailleurs nous possédons déjà la plus grande partie et le cœur des habitants les plus nombreux ? Tous les produits si riches et si variés des tropiques ne seront plus qu'à quelques jours de Marseille par vitesse ordinaire ; à trois jours seulement par trains et bateaux rapides. Aussi Marseille deviendra-t-elle une New-York en très peu de temps. La France et l'Europe pourront enfin goûter les fruits et les légumes des tropiques, qu'il leur sera toujours impossible de se procurer par une autre voie (1). Ce sera même l'objet d'un bien grand commerce, car rien n'égale la beauté et la bonté de ces chefs-d'œuvre de la création. Les Français trouveront chez eux toutes les ressources, toutes les puissances, tous les climats, tous les produits, même le précieux coton, le café, l'indigo, le cacao, etc., qu'ils sont encore obligés d'aller demander à l'étranger ; ils trouveront en outre un débouché sans égal pour leur commerce et leur industrie. Le territoire du grand peuple français ne sera plus un petit territoire de cinq cent mille kilomètres carrés, exposé aux attaques perpétuelles de voisins jaloux et avides, menacé dans son existence même : il deviendra un territoire immense comme celui des États-Unis, de la Russie, du Brésil, et par conséquent inexpugnable à cause de ses proportions mêmes. Notre race et notre langue seront assurées de vivre toujours. Car on sait, que la civilisation se répandant partout, et l'humanité devenant pour ainsi dire uniforme, ce sont les grands territoires seuls qui feront à l'avenir les grands peuples. Ce sont les plus nombreux qui commanderont. C'est au fond la loi du nombre, le suffrage universel que nous aimons tant. Les petits territoires sont même menacés, pour la plupart, de disparaître avant longtemps. Qu'est-ce qui a fait la formidable puissance de la Russie et des États-Unis ? qui fera celle du Canada, du Brésil, de l'Australie ? qui a permis à la Chine de résister au choc des peuples européens ? si ce n'est l'étendue même de leurs territoires (2).

---

(1) Ils ne se conservent pas assez pour cela.

(2) Quand tout le monde civilisé se composait de la Grèce, l'Attique et la Laconie formaient de vastes territoires. Plus tard elles ne furent plus rien, parce que le monde civilisé s'était agrandi et occupait tout l'occident de l'Europe. Mais la France et l'Angleterre étaient alors de vastes territoires. Cependant la civilisation n'a pas cessé d'avancer,

Il n'est pas nécessaire de parler du commerce du sel (1), qui aura une si grande importance dans le Soudan, des bois de toute sorte, des richesses minières qu'une si vaste contrée doit nécessairement receler dans son sein, des marchandises précieuses, poudre d'or, dents d'éléphant, plumes d'autruche et autres.

Cependant le peuple français est avant tout un peuple généreux. Il aime surtout à travailler pour la gloire, la civilisation et l'humanité. Ce côté purement moral et trascendant ne manque même pas à l'entreprise dont nous parlons. C'est par elle-même une bien grande œuvre, comparable assurément à celle de Suez et de Panama. Le Transsaharien émancipera en outre des dizaines de millions de nègres qui seront très heureux de devenir Français et de participer à tous les bienfaits de la civilisation. La traite sera à jamais abolie, et la présence de la France au cœur de l'Afrique enlèvera à la barbarie et à l'esclavage le dernier et le plus vaste domaine réservé à leurs exploits.

Ainsi donc à tous les points de vue, politique et militaire, commercial et économique, territorial, national et humanitaire, le transcontinental africain est une œuvre qui s'impose à la France.

Tous ces avantages qui découleront du Transsaharien, indiquent clairement à nos représentants ce qu'ils ont à faire au plus tôt. Dieu dit : « Que la lumière soit », et la lumière fut ; la France n'a plus qu'à dire par leur vote : « Que le Transsaharien soit », et le Transsaharien sera.

BÉDIER G.-D.

---

et bientôt le monde civilisé va être la terre entière. Or la France et l'Angleterre sont à la terre entière à peu près ce que l'Attique et la Laconie sont elles-mêmes à l'occident de l'Europe

Les Français, si patriotes quant au présent, ne semblent pas bien prévoyants pour l'avenir. Quelque temps avant sa mort, j'eus occasion d'entretenir M. Gambetta de l'exiguïté de notre territoire et des craintes qu'elle doit nous inspirer, étant données les nations colossales qui se forment aux quatre coins de l'horizon. « C'est vrai, me répondit le grand patriote, mais cette question ne sera à l'ordre du jour que dans cinquante ans. » Dans cinquante ans il sera trop tard d'y penser ; et puisque le hasard a mis l'Afrique et ses populations à notre disposition, sachons en profiter, maintenant qu'il en est temps encore.

(1) En se réservant seulement le monopole de ce commerce, la France se créera d'inépuisables ressources.

Je me fais un devoir de dédier ce modeste travail à l'illustre M. Ferdinand de Lesseps, ce Français dont la foi et le génie ont été autrement productifs que le scepticisme coupable et l'indifférence ignorante de tant d'autres.

Cette dédicace a été acceptée par M. de Lesseps, par lettre du 7 Février 1888.

APPENDICE

Fruits et légumes des tropiques

Cependant nous devons dire quelque chose des fruits des tropiques que ce chemin de fer mettra à la portée des tables européennes. Personne n'en a jamais soufflé mot, et certes, ce ne sera pas là son moindre avantage. Des délices, inconnues jusqu'ici aux Européens, inonderont leurs palais. Tout un ordre de jouissances nouvelles va se révéler à nous. Car que sont nos pauvres fruits de l'Europe à côté de ces chefs-d'œuvre de la création ? Rien ne les égale pour la variété et la diversité, la beauté, les formes, le parfum, le goût et la saveur. C'est du nectar et de l'ambroisie. La vue en est réjouie, l'odorat parfumé, la convoitise alléchée. C'est un manger délicieux, qui fond dans la bouche et l'inonde d'odeurs et de délices. Un sentiment exquis de bien-être et de bonheur en suit l'absorption. Le *letchi*, ce roi des raisins, tout revêtu de pourpre et « autant au-dessus des autres raisins, pour parler á la Saint-Grégoire, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières » ; la *mangue*, ce fruit si beau, si magnifique, si ravissant, si délicieux qu'il ne trouve point de rival dans la nature ; l'*ate*, émeraude superbe, qui renferme un trésor de perles, plus blanches que la neige, plus douces que le miel ; l'*avocat*, au beurre suprême, à la crème des dieux ; le *maugoustan*, écrin de velours noir ou cramoisi, où se trouve enchâssé un collier de diamants : mille autres fruits aussi délicats, aussi savoureux, aussi odorants, charmeront l'enfance, consoleront la vieillesse et porteront dans tous les cœurs la délectation et le plaisir. Ils trôneront dans nos festins ; ils en feront l'ornement, le charme et la beauté.

A côté d'eux viendra se placer le légume par excellence, le *chou-palmiste*, que Brillat-Savarin n'a pas chanté parce qu'il ne

le connaissait pas ; mais qui eût occupé la première place dans les annales de ce gourmet transcendant, si le ciel trop cruel ne l'en eût pas privé.

Nous passons sur les services inappréciables que certains fruits, certaines feuilles, certaines herbes, certaines racines, *fraîchement cueillies*, rendront aux convalescents et aux malades.

Le Transsaharien nous donnera tous ces trésors de la nature, comme il excitera tous ceux qui ont quelque argent à se faire transporter par lui. Tous voudront contempler le Sahara, les merveilles des tropiques et de l'Afrique centrale. Quel est l'homme qui ne se payera pas ce voyage, s'il en a le loisir et les moyens ? Sur cent, on n'en trouvera pas deux. *(Extrait d'une première publication de l'auteur sur le Transsaharien, Oran, 1880.)*

Richesse du Soudan et caractère de ses habitants

... Il est dit, en effet, en termes textuels, dans le Koran :

— « Vous qui êtes pauvres, allez au Soudan, car au Soudan est la richesse. Comme la gale du chameau se guérit par le goudron, la misère se guérit par le Soudan. »

Depuis l'hégire, le conseil n'a rien perdu de son opportunité ni de sa valeur.

Le Soudan n'est-il pas demeuré la patrie par excellence de la poudre d'or et de l'ivoire, des aromates et des parfums ? Ne produit-il pas toujours, spontanément, le caoutchouc, le beurre végétal, l'huile de palme, la vanille, etc. ? N'est-il pas, plus que jamais, la terre promise des cultures industrielles les plus lucratives, depuis le riz et le sorgho jusqu'au café et à la canne à sucre, depuis l'indigo et le coton jusqu'aux arachides ? N'est-il pas peuplé par une macédoine de races dont le génie commercial n'est comparable qu'à celui des Chinois et auxquelles rien ne

serait plus facile que de donner le goût et l'habitude du travail producteur ? Il suffirait pour cela de leur créer, grâce à la contagion de l'exemple, de nouveaux besoins, en leur fournissant en même temps, grâce à l'introduction de notre industrie et de notre civilisation la faculté de les satisfaire, nos marchandises, nos instruments, nos procédés, nos sciences et nos arts, et surtout des moyens de communication et de transport rapides, sûrs et commodes...

Raoul Lucet *(XIX*e *Siècle)*.

Tout ce que dit M. Lucet est d'autant plus à croire qu'il le tient, entre autres personnes, de son intime ami le docteur Colin, un des hommes qui connaissent le mieux ces pays vierges, où il a vécu plusieurs années, et où il a même fini par épouser la fille d'un sultan.

La richesse du Soudan est, en effet, proverbiale. D'après tous les voyageurs qui l'ont parcouru, c'est le pays le plus riche du monde. Cette question n'est plus à débattre.

En voici d'ailleurs une preuve qui repose sur un axiome, et que, par conséquent, je puis appeler scientifique. On sait que, dans les régions intertropicales, les pluies sont périodiques, et que là où elles tombent la végétation est d'une richesse exubérante. Or qui peut nier qu'elles tombent au Soudan, où un si grand nombre de fleuves et de rivières immenses prennent leurs sources ? Ce sont, en allant de l'ouest à l'est, le Niger, le Sénégal, le Bafing, la Falémé, l'Utaba ou Backoy et ses cent affluents, le Bambara, la Sirba, le Babatanga, le Sakoto ou Kabeï, le Kadunga, le Bénoué, la Vaubée ou Oubi, le Kebbi, le Sabouel, le Chari ou Bahr-el-Adhar, les Bahrs et mille autres encore. Le Niger, qui draine la plus grande partie de cet immense bassin, est même l'un des quatre cours d'eau les plus puissants du monde, et le Benoué égale le Missouri.

(Note de l'auteur).

Climat du Soudan

Le climat du Soudan, quoique très chaud, est sain, très sain même en bien des endroits. Les Français en général, mais surtout les méridionaux et particulièrement les Algériens le supporteront admirablement bien. Au reste, par le Transsaharien, il leur sera toujours loisible, quand ils le voudront, d'aller se retremper dans l'air natal. Les monts de Kong et le vaste plateau de l'Hombori leur offriront, d'ailleurs, sur les lieux mêmes, de frais et délicieux séjours. Ils y trouveront des vallées de Tempé admirables, où, sous le ciel le plus doux et le plus clément, s'étalent toutes les richesses et toutes les beautés de la nature.

Le Soudan verra naître aussi en peu de temps des légions de mulâtres, hommes vigoureux et forts, actifs et intelligents, qui participent des qualités des deux races. Qui ne sait combien le blanc aime l'ébène vivante, et avec quel entrain les fécondes négresses répondent à cette préférence ?

(Note de l'auteur).

Préjugés des Européens sur les pays chauds

« L'homme n'estime que ce qui le touche de près : tout le reste, il le méprise. Son climat, ses mœurs sont pour lui des dieux dont le culte est sacré ; et il ne croit pas qu'on puisse trouver le bonheur avec d'autres usages et sous un autre ciel. C'est que l'habitude est une seconde nature, mais le plus souvent mauvaise et peu amie de la vérité. Voilà ce qui explique les préjugés des Européens sur les pays chauds. Ils n'y voient que des feux dévorants, qui dessèchent le corps, alourdissent l'esprit et désolent l'existence ; des fièvres, le choléra, la peste, la dyssenterie, la lèpre, enfin tout le cortège des maux les plus affreux. A voir la

sombre image qu'ils se font de ces contrées, on croirait, qu'en Europe, l'homme naît, vit et meurt sans maladie ni souffrance. L'hiver, qui est la mort de la nature, la nuit de l'année, qui fait périr un grand nombre d'hommes de froid et de misère, leur paraît, au contraire, une saison agréable, qui égaie, réjouit, permet de bien boire et de bien manger, de se réunir dans des salons, de se livrer au travail et aux plaisirs de la société. Ils n'ont pas vu que c'était une question purement relative, et qu'on ne pouvait pas en faire une règle générale. . . . .

. . . .

. . . . La civilisation se répand par toute la terre, de riants empires s'élèvent sous les tropiques, et bientôt d'éloquents défenseurs, poètes, philosophes, orateurs, paraîtront de toutes parts pour repousser ces erreurs. L'Européen lui-même, si accessible au progrès et à la vérité, s'en sera défait tout le premier.. . . . .

. . . .

La chaleur est indispensable à la vie. Sans elle il n'y a rien. Le soleil est l'âme de la nature. C'est lui qui l'anime et la féconde. Si nous voulons exprimer l'horreur que nous inspirent les tombeaux, nous disons le froid du sépulcre. Le mot froid devient ainsi l'image, l'expression ou l'épithète du néant. Si nous voulons exprimer les passions qui communiquent la vie, nous disons feu, flamme, ardeur. Nous voyons, que par son langage même, l'homme a compris toute la nécessité de la chaleur, et manifesté pour elle toute sa préférence. Il est vrai que son excès peut nous être nuisible. Mais quels que soient les systèmes scientifiques sur le passé, à l'époque où nous vivons, il n'y a point de partie de notre globe que la chaleur rende inhabitable. On ne peut pas dire de même du froid. Le Sahara et les déserts de l'Arabie pétrée possèdent des habitants qui ont toutes les facultés des autres hommes. Les terres arctiques et antarctiques sont inhabitables, et les esquimaux, quoique vivant déjà loin du pôle, sont des êtres inférieurs et hébétés. Au reste, il est cent fois plus facile de se faire au chaud, au sec et à la sérénité du ciel, que de s'habituer au froid, à l'humidité et à l'absence de lumière. L'acclimatation est donc bien plus aisée dans les pays chauds que dans les pays froids. Nous pourrions multiplier ces comparaisons à l'infini ;

nous nous contenterons d'en énumérer encore quelques-unes. Dans le nord, l'homme est obligé de se charger de vêtements, de se claquemurer, d'être esclave du feu ; dans les autres contrées, l'homme est libre de toutes ces entraves, et plus on est libre, plus on est heureux. L'homme des pays chauds supporte plus facilement la faim et la soif ; il est plus indépendant de la matière ; sa nourriture est plus douce et plus légère ; et, moyennant un régime spécial, impossible à garder sous les autres climats, il peut arriver à une grande perfection de corps et d'esprit. Les anciens Egyptiens, d'après Bossuet, se seraient élevés ainsi à la plus grande sagesse. Les Brahmines de l'Inde nous en donnent encore de nos jours un remarquable exemple. Enfin l'ombrage des arbres mesure, règle et tempère les rayons du soleil, tandis que la nature ne nous a pas garantis contre le froid. Aussi des animaux qui occupaient dans les temps préhistoriques les autres parties de la terre, ne peuvent plus vivre aujourd'hui que sous la zone torride. Le refroidissement du globe les a forcés de se réfugier vers l'équateur. L'homme y arrivera à son tour, et la science annonce que c'est par le défaut de chaleur que toute vie s'éteindra dans ce monde. On voit, par toutes ces raisons, que le parallèle entre le froid et le chaud ne se soutient pas.

Cependant on reproche à la chaleur d'énerver l'homme, de le rendre fainéant et paresseux. Ce reproche n'est pas fondé, la chaleur étant une chose toute relative. Là où l'Européen est fortement incommodé par la température, l'indigène se trouve tout dispos. Il ne faut pas juger d'un arbre par les fruits d'un autre arbre. Le travail est l'œuvre du besoin ou de l'ambition. Otez ces deux causes, et l'homme ne travaillera pas sous quelque climat que vous le placiez. Elles ne naissent qu'avec la civilisation et l'agglomération des hommes dans la même contrée. Partout où ces circonstances se rencontrent sous les tropiques, l'homme est laborieux; partout où elles manquent, il écoute la bonne nature.

. . . .

Quant aux maladies, admettons qu'elles existent : leurs effets ne sont pas si terribles, puisque l'Inde, l'Indo-Chine, le bas de la Chine et les îles de la Sonde sont à eux seuls aussi ou plus peuplés que le reste du monde. . . . .
. . . . Le tout est de savoir se

soigner. Je connais un régime, avec lequel, sous les tropiques, l'Européen même n'est jamais malade. Mais, en général, il faut se garder de la thérapeutique européenne. Elle est peu appropriée à ces latitudes . . . .

. . . .

Tout climat, tout pays est d'abord malsain. La malaria est compagne de la barbarie. C'est la civilisation qui épure et assainit chaque territoire . . . .

. . . .

Concluons donc, qu'au lieu de juger des pays chauds d'après leurs propres habitants, les Européens en ont jugé d'après eux-mêmes; que certaines faiblesses humaines et l'inexpérience où ils sont de mille choses les rendent partiaux et incompétents ; et que sous ces climats, dont les ressources sont incomparables, l'homme a peut-être des facultés plus brillantes et pourrait être plus heureux que dans les zones tempérées. Nous verrons, d'ailleurs, qu'en dépit de toutes leurs préventions, les Européens ne laissent pas que d'envahir successivement tous les pays chauds. . . . .

. . . .

Mais, en général, une fois établis dans ces pays, les uns et les autres ne les quittent plus. Et combien s'expatrieraient pour les imiter, s'ils pouvaient connaître toute la beauté, la splendeur et la magnificence des tropiques, toutes les ressources qu'ils offrent, toutes les facilités d'existence heureuse et de bien être réel qu'on y rencontre. . . . .

(*Eloge de la chaleur* par l'auteur, Nice, 1877, ouvrage dédié à S. M. l'empereur du Brésil.)

Extraits d'une réponse de l'auteur à M. Marbeau, directeur de la Revue Française d'Exploration (de Paris).

. . . .

M. Pouyanne a établi le trafic probable de la ligne (du Touat) sur des documents certains et des données mathématiques. Il s'est imposé même l'obligation de rester toujours bien au-dessous de la vérité. Cette ligne du Touat sera très productive, comme le Transsaharien de l'oued Guir sera un des chemins de fer les plus riches du monde. Voici d'ailleurs la propre conclusion de M. Pouyanne : « Je peux, d'après cela, pouvoir conclure en deux mots qu'il y a très grand intérêt pour la France à poursuivre la plus prompte réalisation possible de la ligne du Touat, et cela pour ses mérites propres, et indépendamment de la prolongation vers le Soudan. » . . . .

Je trouve encore page 48 : « Les partisans de la route du Séné-
« gal opposent pourtant aux Algériens que si c'est Tombouctou
« qu'on veut atteindre, cette ville est de 1000 kilomètres plus rap-
« prochée de la côte du Sénégal que du littoral de l'Algérie ; ce
« qui n'est pas une quantité négligeable. »

Pour que cette assertion fût vraie, il faudrait pouvoir aller en ligne droite du coude du Niger (ou de Tombouctou) à la côte sénégalaise. Mais quel est l'homme assez ignorant pour ne pas savoir que c'est impossible ? Pour aller de Tombouctou à la côte sénégalaise, il faut d'abord remonter le Niger jusqu'à Bamakou, 1200 kilomètres ; et puis aller de Bamakou à Saint-Louis du Sénégal, 1390 autres kilomètres : total 2590 kilomètres avec déchargement et rechargement pour le moins deux fois répétés entre les deux fleuves. Or, du coude du Niger (ou de Tombouctou) au littoral oranais, il n'y a que 2100 à 2200 kilomètres. Mais y en aurait-il 1000 en plus, que cette voie serait encore cent fois préférable à celle du Sénégal. . . . .

Objection politique et ridicule contre le tracé de l'oued Guir et fantastique projet Duponchel.

Vous dites au bas de la même page 48 : « Les vœux exprimés « par M. Bédier rencontrent des obstacles sérieux, qui apparais- « sent à la simple inspection d'une carte. Pour passer d'Aïn-Sefra « à Taourirt, il faut traverser de part en part l'oasis d'In-Salah, « c'est à-dire pénétrer le territoire marocain. La ligne des frontiè- « res du Maroc tourne, en effet, au sud de Figuig, en inclinant « constamment vers le sud-est, et sépare en grande partie la pro- « vince d'Oran du Sahara ». . . . .

C'est M. R. qui vous a donné ces renseignements. Ils prouvent on ne peut mieux qu'il parle de ce qu'il ne connaît pas. Non seulement la frontière marocaine ne tourne pas au sud-est de Figuig et ne sépare pas notre province du Sahara, mais encore Figuig même, malgré tout ce qu'on a pu faire pour le lui donner, n'appartient pas au Maroc. Le Maroc n'a plus rien par là, pas même de frontières, pas même l'ombre d'une influence quelconque, alors que celle de la France s'étend encore à des centaines de kilomètres plus loin. Du côté de la France, à partir d'El Outed (32 parallèle), du côté du Maroc, à partir de bien au-dessus de Figuig, c'est-à-dire d'Ich ou plutôt du Chott Tigri (33 parallèle), le désert s'appartient à lui-même.

En voulez-vous une preuve ? Les Figuiguiens viennent de chasser trois envoyés que leur avait dépêchés Sa Majesté chérifienne.

Ce qui s'est passé est assez risible pour être conté. Les Espagnols, voyant la France aller à Figuig, se mirent à crier, en s'appuyant, comme M. R., sur l'erreur du comte de La Rue, que Figuig appartenait au Maroc. L'empereur, aussi étonné qu'heureux d'apprendre cette bonne nouvelle, car il avait ignoré jusque là que Figuig fît partie de son empire, s'empressa aussitôt d'y envoyer une députation de trois membres. Je viens de vous dire la réception qui lui a été faite. Aussi Sa Majesté a-t-elle perdu toute confiance en la science géographique des Espagnols.

Vous n'êtes pas non plus sans savoir que le traité du 18 mars 1845 n'a fixé de frontières entre l'Algérie et le Maroc que jusqu'à Ich (32 1/2 parallèle), c'est-à-dire à un demi-degré de latitude au-dessus de Figuig. Si notre commissaire, le comte de La Rue, a ajouté que ce Ksour continuera à appartenir au Maroc, c'est qu'il se laissa tromper et ne savait pas que Figuig n'appartenait à personne (1).

Aujourd'hui que le chemin de fer arrive jusqu'à Aïn-Sefra, le moindre commis-voyageur oranais, qui va tous les deux ou trois mois placer ses marchandises à Aïn-Sefra et au delà dans nos postes du sud, en connaît plus sur cette question que tous les géographes passés et que la plupart des géographes présents.

Cependant, pour éviter l'ombre même de toute difficulté politique, M. Pouyanne a laissé Figuig de côté et a fait passer son itinéraire et son tracé par El Outed, qui nous appartient, et qui se trouve à 60 kilomètres à l'est de Figuig et à peu près sur le même parallèle.

Or, d'El Outed à Taourirt, nous passons, non pas par In-Salah, ce qui est une grave erreur, mais à travers le Gourara et le Touat, dont les populations nous appellent, et qui appartiennent au Maroc comme Londres et Berlin appartiennent au grand Turc (2).

Ces populations ne se sont même pas livrées à la mauvaise plaisanterie de ceux de Tombouctou. Voyant la marée montante des Français dans le Soudan, Tombouctou s'empressa d'envoyer une ambassade à Paris. Les ambassadeurs déclarèrent qu'ils voulaient faire un traité de commerce avec nous, mais qu'ils ne pouvaient pas nous donner le territoire de leur ville parce qu'il appartenait aux Touaregs. Or, l'année dernière, lorsque le lieutenant de vaisseau Caron arriva à Tombouctou, les mêmes Tombouctins déclarèrent qu'ils ne pouvaient rien faire ni conclure avec nous parce qu'eux-mêmes et leur territoire appartenaient au Maroc.

---

(1) Dans ses *Souvenirs d'un officier d'État-Major*, le commandant, depuis général de Martimprey, qui avait été chargé de la carte de délimitation, nous apprend qu'il fut induit en erreur par le caïd de Tlemcen, Si-Hamadi-Sakal, et par l'agha de la montagne de l'Ouest, Si-Ben-Abd-Allah. C'est ce même agha Si-Ben-Abd-Allah que le capitaine Doineau fit assassiner plus tard.

(2) In Salah, dont parle M.R., est dans le Tidi Kelt, à l'est du Touat. Aussi nous rions de bien bon cœur ici lorsque nous entendons dire qu'In-Salah appartient au Maroc ou quand nous voyons cela sur des cartes.

Que les étrangers, jaloux de la situation privilégiée de la France dans le nord de l'Afrique, affectent d'attacher quelque importance à ces sottises ou facéties, cela se comprend. Mais que des Français !....

C'est la rivalité de nos trois provinces pour le Transsaharien qui en est cause. Seulement que nos concitoyens de l'est se convainquent bien d'une chose : ils ne pourront obtenir les lignes qu'ils réclament que lorsque celle de l'oued Guir sera faite. Le désert prendra alors une telle importance qu'il sera peut-être possible de leur donner satisfaction. Mais jusque là ils n'obtiendront jamais rien. Si M. Duponchel, mieux éclairé, au lieu du tracé fantastique Laghouat-el-Goléa, eût adopté celui de l'oued Guir, le Transsaharien serait déjà fait. On voit par là combien le choix de la bonne voie est de toute importance.

C'est, en effet, ce trop fameux projet Duponchel, avec tunnels sous les dunes, parasables et refoulement de l'eau dans des tuyaux interminables, qui a jeté dans l'esprit gouailleur des Français je ne sais quoi de ridicule sur le Transsaharien. Il a fait croire à l'impossibilité et à l'inanité d'une œuvre aussi capitale pour la France (1).

C'est que pour aller de Laghouat comme de Biskra au Touat et à l'Oued Guir, il faut traverser de vastes dunes de sable et un désert de six cents kilomètres, dans lequel on trouve à peine quelques misérables puits, tout à fait insuffisants pour un chemin de fer, et vingt mille âmes au plus de populations. Or, à moins de franchir le faîte des Hoggars, ce qui ne serait pas pratique, le tracé Biskra-Ouargla lui-même est forcé de suivre cet itinéraire. On en voit toute l'impossibilité, sans compter qu'il est inutile de partir de si loin pour revenir à l'Oued Guir.

Un esprit judicieux et observateur, le savant commandant Demaeght, m'a fourni à ce sujet les renseignements les plus

(1) Nous ne devons pas moins toute notre reconnaissance à M Duponchel, qui a été l'un des premiers promoteurs du Transsaharien, et qui a publié à ce sujet une magistrale étude. Il ne s'est trompé que sur le tracé...... M. Duponchel ne vient-il pas de montrer encore combien est puissant son esprit? par cette conclusion d'un nouvel opuscule sur le Transsaharien : « Peut-être trouveront ils (nos gouvernants) alors, s'il n'est pas trop tard, que le Transsaharien, mieux que toute autre entreprise, répond à cet idéal et peut réaliser ce double vœu que nous devons tous former : de voir notre pays reprendre son prestige et sa puissance au dehors, sa prospérité matérielle et sa force morale au dedans. »

précieux. Il est resté neuf ans au bureau arabe du cercle de Biskra, dont il a même été commandant supérieur, et a publié sur l'Oued Rir et tout ce pays, qu'il a parcouru à différentes reprises, les notes les plus intéressantes. C'est, d'ailleurs, un des hommes les plus versés dans la connaissance du désert. Voici ce qu'il dit encore du tracé de Biskra-Ouargla : « De plus, il a le grave inconvénient de traverser les fonds marécageux de l'Oued Rir. Cette région de Chotts, qui n'a pas moins de 295 kilomètres depuis Kef-ed-Dohor jusqu'à Ouargla, est d'une insalubrité excessive. » (Demaeght, *Le Transsaharien*). Il ne faut pas oublier non plus que l'Oued-Rir est au niveau de la mer, et, qu'en conséquence, il est impossible, sans fortes pentes, de racheter l'altitude de plus de 1400 mètres qu'il y a entre ce point et les hauts plateaux de Constantine.

. . . .

Le lac Tchad et M. de Brazza

Je lis aussi dans le premier alinéa de la même page 48: « Si, d'autre part, Tombouctou est un objectif désirable, le lac Tchad est le vrai point stratégique du Soudan, et les Anglais pourraient bien nous y précéder si nous ne nous hâtons pas. Et il faut remarquer que la profonde échancrure que la Méditerranée fait dans la côte de la Tripolitaine donne une avance considérable sur les lignes de pénétration de la région occidentale. »

D'abord la Tripolitaine ne nous appartient pas et Tombouctou n'est pas plus notre objectif que tout autre point du coude du Niger. C'est le coude du Niger que nous voulons atteindre. Ensuite, un Transsaharien par la Tripolitaine, comme par nos trois autres provinces, passerait à travers tant d'accidents de terrain, de collines, de montagnes et d'oueds profonds, qu'il serait peu pratique. Il serait impropre au transport des mar-

chandises du Soudan. La distance à parcourir est si considérable qu'un chemin de fer transsaharien doit, en effet, être avant tout absolument plat. Sans cela le prix du fret serait inabordable. L'Oued Guir est le seul tracé qui réalise cette condition, parce qu'il est le seul qui ne soit pas barré par la chaîne des Hoggars ou de ses contreforts, et par le haut Atlas Marocain, les vastes dunes et le Djouf du Sahara occidental. Il est le seul aussi qui trouve, à son arrivée même en Soudan, une voie fluviale (le Niger) capable de lui fournir de suite et à bon compte toutes les marchandises d'une immense contrée. Enfin il est aussi possible d'aller au lac Tchad, dont l'importance stratégique est loin d'égaler celle du coude du Niger, par l'Oued Guir que par tout autre chemin de l'Est ou de la Tripolitaine. Au reste, il serait stupide, pour y aller, d'attendre que le Transsaharien soit fait. Pour toutes ces prises de possession, c'est encore et toujours par le Sénégal qu'il faut passer. Maintenant surtout que nous tenons le chemin de Saint-Louis à Tombouctou, nous avons à notre disposition la route la plus courte, la plus facile et la plus propice. Nous n'avons qu'à descendre le Niger de Tombouctou à la rivière Sakoto son affluent, et à remonter le Sakoto jusqu'à sa jonction avec la Vaubée, affluent du Tchad, qui y mène en droite ligne. *Seulement, pour cela, il faudrait que le gouvernement français voulût bien s'en occuper un peu*

Monsieur de Brazza pourrait également remonter par le Congo français jusqu'au Bar-el-Adhar, et de là, par le Chari, gagner le lac Tchad. C'est le plus éminent service qu'il puisse rendre à la France. Il doublerait ainsi sa gloire et mériterait à bon droit le titre de grand homme. Tous ses efforts devraient tendre à la jouction du Congo français au Tchad.

. . . .

Prophétie concernant la domination française en Afrique

Permettez-moi maintenant de vous rapporter une prophétie que tout Français doit ou devrait connaître.

Les nombreux habitants du Soudan, comme vous le savez, se divisent en deux espèces d'hommes : les nègres qui forment les quatre cinquièmes de la population, et les musulmans.

Les nègres détestent profondément les musulmans et les Anglais qu'ils appellent « hommes blonds » ; ils les détestent autant qu'ils nous aiment ; et ils confondent dans la même réprobation tous les « hommes blonds » qu'ils ne savent pas distinguer des Anglais. Ils aimeraient mieux cent fois la mort que de passer sous la domination « d'hommes blonds » quelconques. Cette haine provient de ce que les Anglais ont été les plus nombreux et les plus cruels de tous les traitants d'esclaves et qu'ils se sont souvent ligués avec les musulmans pour leur donner la chasse. Ces nègres nous aiment, au contraire, de tout leur cœur, parce que nous avons aboli l'esclavage, ainsi que le commerce des esclaves, en Algérie et au Sénégal. Ce qui nous a fait une bien grande réputation parmi eux, en dehors même de ce que vous allez lire plus loin. Notre gaité et notre indifférence religieuse leur plaisent aussi beaucoup, tandis que la gravité et la ferveur biblique ou coranique des Anglais et des Mahométans leur font horreur. Il y a vraiment antipathie de caractère et de nature entre ces hommes.

Les nègres désirent ardemment notre arrivée pour échapper à la persécution religieuse, aux tueries, à la traite et à l'esclavage.

De leur côté, ces Mahométans du Soudan ne détestent pas moins les Anglais. La guerre de Kartoum nous a donné une juste idée de cette haine vigoureuse. Aujourd'hui, à cause des Anglais, ils aiment mieux faire douze cents lieues pour porter leurs marchandises au Soudan français et au Sénégal plutôt que de les faire passer par le Nil ou par le bas Niger.

On ne sait guère à quoi peut tenir cette haine féroce des musulmans soudaniens contre les Anglais. Seulement, il règne parmi eux, comme parmi ceux du Sahara et de la Berbérie,

ainsi que parmi les nègres soudaniens, une prophétie, qui remonte à la plus haute antiquité, et qui annonce qu'un jour toutes ces contrées de l'Afrique septentrionale (Berbérie, Sahara et Soudan), devront être françaises. Elle annonce aussi, qu'après une autre période de temps, tout le reste même de l'Afrique devra devenir également français. Napoléon Ier, apparemment, a eu connaissance de cette prophétie pendant qu'il était en Égypte; car elle ne semble pas étrangère au partage qu'il voulut faire du vieux monde avec Alexandre Ier de Russie (1).

Cette prophétie dit encore « que lorsque les Français viendront, les nègres ne craindront plus de chaînes; que nègres, musulmans et Français feront un seul et même peuple devant le Seigneur qui enverra alors un nouveau prophète (2). »

« D'ores et déjà, » me disait un vieux marabout, très au courant des choses de l'Islam, et qui avait parcouru le Sahara et le Soudan, « toutes les populations du Nil au Niger, des monts de Kong au Sahara, attendent la France qu'elles savent devoir venir, comme la nuit attend le jour, l'aurore le soleil. Elles rejetteront elles-mêmes les Anglais et tous autres Européens; elles n'accepteront que les Français. C'est Dieu qui le veut ainsi. » « Sans cela, ajoutait-il, crois-tu que vous auriez pu rester en Algérie? Il y aurait déjà longtemps que nous vous en aurions chassés. Les Anglais ne resteront pas en Égypte. Car la force vient d'en haut. Et les hommes ne sont que des instruments. » Il m'avoua aussi que cette prophétie était soigneusement cachée par les musulmans parce qu'elle entraînait la destruction même de leur règne; « mais que de temps en temps elle échappait à des saints de la prière, pour que les peuples pussent se conformer à la voix des prophètes. Qu'au besoin la terre, les animaux, le vent, le cœur de chaque homme prendraient la parole pour la faire entendre. Que d'après lui et un grand nombre de saints *l'heure était venue*. »

---

(1) Rapprochons ce traité entre Napoléon et Alexandre de l'alliance fatale et durable qui existe aujourd'hui entre la France et la Russie. Comparons ensuite nos progrès et notre situation en Afrique à ceux des Russes en Asie, et demandons-nous, lisant cette prophétie, s'il n'y a pas là le sujet de profondes et bien curieuses méditations.

(2) Ce nouveau prophète, ai-je dit au saint marabout, dont je rapporte plus loin les propres paroles, c'est la philosophie ou la science qui permettra un jour à tous les hommes de croire de la même manière en Dieu et en la vérité. Et ce sont les Français qui vous l'apporteront.

Je suis un profane, incapable de comprendre ces prédictions, qui ont pourtant cours dans le cœur autant que dans l'esprit de plus de cent millions d'hommes.

Mais il n'est pas moins vrai, que si la France savait ou voulait en tirer parti, elle assurerait sa suprématie sur l'Afrique entière.

La reine Victoria n'a-t-elle pas proclamé dernièrement son protectorat sur toutes les embouchures du Niger, du Bénin au Biafra ?

Qu'est ce qui empêcherait la France de proclamer également le sien sur tout le Soudan, du Niger au Nil, et du Sahara aux monts de Kong et de Cameron et au Congo international ? Serons-nous toujours aussi simples et aussi naïfs que par le passé ? Notre désintéressement sera-t-il toujours aussi sottement proverbial et ridicule ? Faut-il que ce soient de pauvres barbares qui trouvent dans leurs croyances l'indication même de ce qui nous revient et l'énergie nécessaire pour le défendre ?

Si la France n'est pas devenue oublieuse de toute grandeur, elle se doit à elle-même cette proclamatión de ses droits sur cette vaste et riche contrée (1). Elle imitera ces Français de l'avenir, de demain, qui les ont déjà proclamés. Elle satisfera au vœu d'innombrables populations qui l'appellent, à ses intérêts de toute sorte, et elle ne faillira pas à ses grandes destinées devant l'histoire.

Marchandises devant composer de suite le trafic du Transsaharien

---

Du Soudan à la Méditerranée

1° Arachides, noix et huiles de palme, beurre végétal, céréales (maïs, millet, riz, sorgho), tubercules et racines (maniocs, patates, songes, ignames, arrow-root, etc.);

---

(1) Le tout, pour la France, est de proclamer qu'elle place sous son protectorat tout le Soudan tel qu'il est ci-dessus délimité. Pour l'occuper effectivement, elle pourra prendre ensuite tous le temps qu'elle voudra.

Il s'agit, comme on voit, d'un simple acte de volonté. Il n'est même pas besoin de courage pour le faire. Personne n'osera et ne pourra contredire en fait à notre décision. . . . Nos gouvernants oseront-ils ...... ? ...... Et nous avons été le grand peuple français ! le peuple vaillant par excellence !

2° Bois de toute sorte et autres produits forestiers, vanille, fruits et légumes (entre autres, le chou-palmiste), aromates, épices, bois de senteur, etc.;

3° Caoutchouc, cotons et autres texiles, indigo, gomme, cire, etc.;

4° Peaux, suifs, graisses, cornes et ossements, animaux, poissons, oiseaux, tortues, gibier mort ou vivant, salaisons, etc. (1);

Plus tard viendront les cafés, sucres de canne, cacaos, minerais, etc.;

Et vice versâ

Sel, tissus, comestibles, quincaillerie, meubles, mercerie, lingerie, bibelots, verreries et verroteries, fer, fontes, farines, vins, bières, liqueurs, vermouth, absinthe, etc. Plus tard viendront les marchandises de luxe et de toute sorte.

Le trafic sera donc énorme.

Le Mot de la fin

Je sais combien le mot impossible est français. Je n'ai pas moins écrit et publié à mes frais ce travail. On le voit, ce n'est ni par amour de la gloire, ni par intérêt que je l'ai fait. J'ai tenu simplement à remplir un devoir patriotique.

Car il serait vraiment malheureux que la France se laissât devancer par un autre, sans qu'on lui criât gare, dans cette grande œuvre transsaharienne, seule capable d'assurer définitivement sa grandeur et son avenir. Or nous sommes tombés dans un tel besoin de trouver tout impossible, et dans une telle inertie, qu'il n'y aurait eu là rien d'extraordinaire.

(1) Toutes marchandises qui seront drainées de suite par près de sept mille kilomètres de voies fluviales, situées en amont du coude du Niger, sur lui-même, ses affluents et des lacs. On n'aura donc qu'à suivre le courant, on n'aura pas à le remonter. (Voir l'ouvrage du général Borgnis-Desbordes).

Au reste nous n'avons plus grand temps à perdre, si nous ne voulons pas nous voir le chemin barré par nos pires ennemis eux-mêmes, qui cherchent à passer par le Maroc, ou plutôt par l'oued Draâ, où déjà ils sont peut-être, pour de là gagner le Touat et l'oued Guir. Quelle perspective pour notre amour-propre national !

Les Américains ont construit le *Transcontinental-pacific-railway ;* les Canadiens, le *Transdominion ;* les Russes ont fait le *Transcaspien* ou *Grand-central-asiatique ;* ils font le *Trans-Sibérien :* les Français vont-ils laisser tomber dans l'eau le *Transsaharien*, qui pourtant doit passer en pays de sècheresse ?

L'avenir le dira.

Et cependant tous ces chemins de fer, que je viens de nommer, ont été cent fois plus difficiles à faire que ne l'est le Transsaharien, et sont cent fois moins utiles à ceux qui les ont faits que le Transsaharien le serait aux Français.

D'après M. Elisée Reclus, le plus grand des géographes, d'après un de nos commandants les plus distingués de corps d'armée, que je ne nomme pas par discrétion, mais que m'a cité M. Reclus lui-même, et d'après tous ceux qui connaissent à fond la question, le Transsaharien, par l'oued Guir, est la voie ferrée la plus facile à établir qui se puisse imaginer. Ce commandant de corps d'armée, que nous ferons connaître un jour à cause de sa patriotique et glorieuse conduite, a fait faire secrètement des études jusqu'au Touat et même au delà.

Aujourd'hui construire le Transsaharien n'est donc plus seulement pour la France un devoir, c'est encore une double honte à éviter, car on dit partout que tout autre peuple à notre place l'aurait déjà fait.

Vraiment, si l'amour de la patrie n'était le plus puissant des sentiments ancrés au cœur de l'homme, on pourrait quelquefois regretter d'être Français.

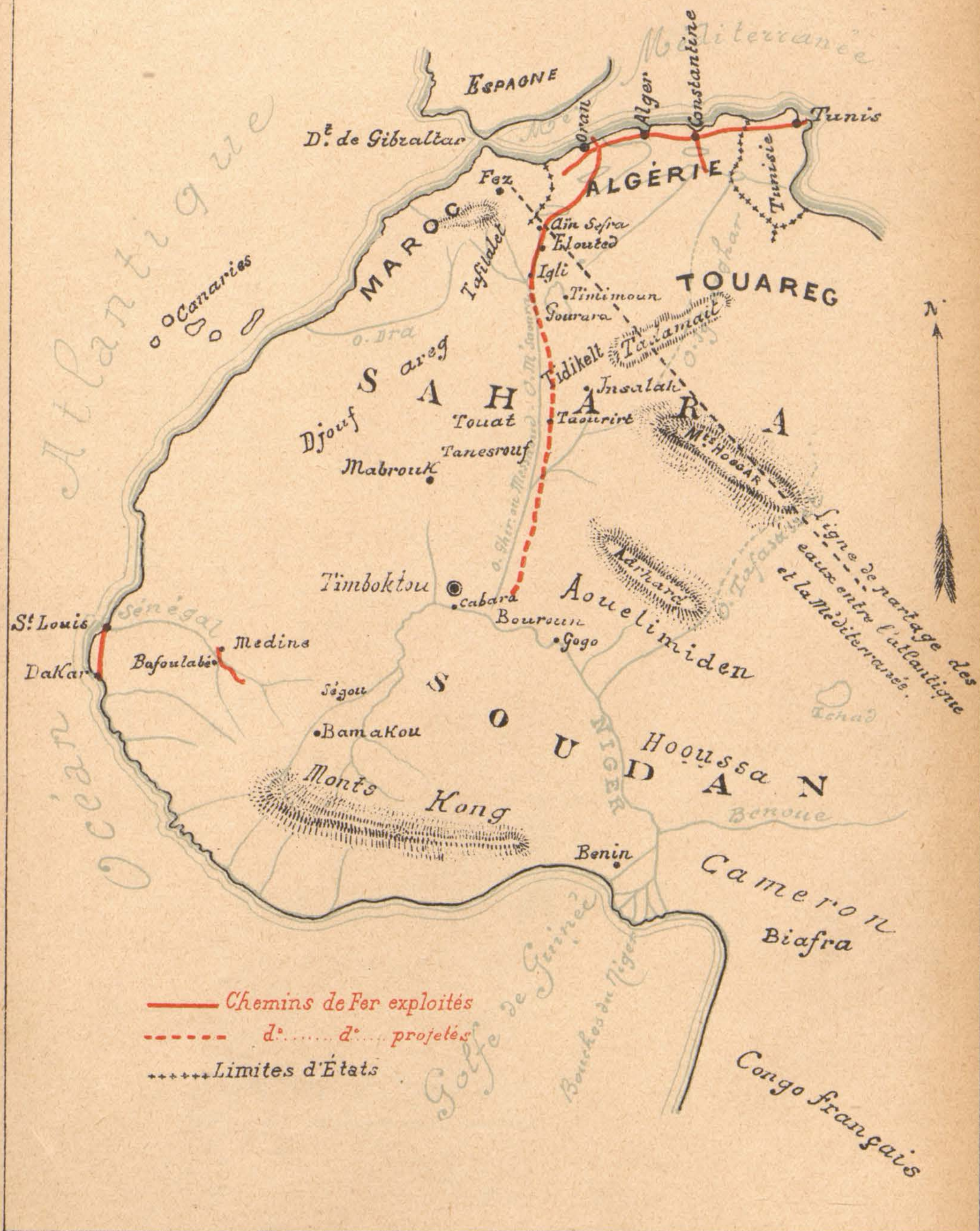
Et pourquoi tout cela ?

Parce que l'enthousiasme national s'est éteint chez nous. Nous n'avons plus de sève. Tout sèche, tout s'atrophie au cœur et en l'âme du Français. La cause ? — C'est que notre territoire est devenu trop petit. Nous y étouffons. Il n'est plus suffisant, dans ce grand monde moderne, pour soutenir la gloire de notre

passé, l'éclat de nos annales, la splendeur de notre nom, pour nous permettre, en un mot, de continuer toutes nos traditions, les plus glorieuses de la terre entière. Aussi le peuple français se meurt; il s'éteint. L'espace, l'air manqué à ses poumons trop puissants, à ces poumons qui avaient été capables de respirer le monde. Le sentiment de notre impuissance nous a pénétrés. Nous ne retrouvons plus notre génie, notre courage, nos destinées. Nous, pour qui le mot impossible n'existait pas, nous ne savons plus qu'avoir peur et trouver tout impossible.

Mais qu'on construise le Transsaharien, et le territoire de la patrie se décuple, et l'arbre de nos destins, ne manquant plus d'espace, va reverdir, et l'enthousiasme français, le plus puissant de tous les enthousiasmes, renaît plus hardi, plus fécond, plus entreprenant, plus créateur, plus merveilleux que jamais. Et nous aurons retrouvé notre voie sur ce globe sub-lunaire.

BÉDIER G.-D.



Croquis de l'Afrique Centrale
Espagne
Dt. de Gibraltar
Oran
Alger
Constantine
Tunis
Méditerranée
Algérie
Tunisie
Fez
Maroc
Tafilalet
Aïn Sefra
El outed
Igli
Timimoun
Gourara
Touareg
Canaries
Atlantique
Sahara
Tidikelt
Tadmait
Insalah
Touat
Taourirt
Djouf
Tanesrouf
Mabrouk
Mt. Hoggar
Ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée
Timboktou
Cabara
Aouelimiden
Adrhar
St. Louis
Sénégal
Dakar
Bafoulabé
Medine
Bouroum
Gogo
Ségou
Soudan
Bamakou
Tchad
Haoussa
Niger
Monts Kong
Benoue
Benin
Océan
Cameron
Biafra
Golfe de Guinée
Bouches du Niger
Congo français
Chemins de Fer exploités
d°...... d°.... projetés
Limites d'États

MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

(Suite)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III

NÉDROMA ET LE PAYS DES TRARA

XI. — TRIBU DES BÉNI-KHALLED

Cette tribu fait partie de la commune mixte de Nédroma.

Ses limites sont : au nord, la mer, depuis l'embouchure de l'oued Assefter à l'endroit connu sous le nom de *Mersa Arobat,* couronné à l'ouest par le marabout de Sidi Noun (Noé), jusqu'à la *Mersa Ouardania* que l'amiral Mouchez appelle, la baie de *Loubar Damah.*

A l'ouest, l'oued Assefter, nommé aussi oued Djebel Bab-el-Khadra, sépare les Béni-Khalled des Béni-Menir.

A l'est, les Béni-Khalled sont limités par les Oulhassa Gharaba. Sur la mer la limite est déterminée par le cours de l'oued Ouardania qui débouche dans une baie où on voit les ruines d'un ancien fort romain. Cette baie dite de *Loubar Damah* (nom kabyle), était connue des Romains qui lui avaient donné le nom de *Portus Cecili,* et que l'Itinéraire d'Antonin place (très exactement du reste), à 14 milles à l'ouest de Siga, ou Rachgoun.

La baie se termine du côté est par un petit promontoire arrondi, mamelonné, de 90 mètres de hauteur, entouré de trois grands rochers visibles d'Honaï, qui lui ont fait donner par les pêcheurs

le nom de : Cap des 3 îles. Vers la tête du ravin de Ouardania, la limite se dirige au sud-est sur le ras Dorbann (401^{m}), puis au sud sur le ras El Ahouad au pied duquel se trouve le village de Nedjadjera dépendant des Béni-Khalled.

Le douar-commune des Béni-Ouarssous limite les Béni-Khalled au sud. La ligne qui les sépare passe par le ras *El Ahouad*, contourne au nord le pied du djebel *Sofian*, coupe le sommet du *Medjra* (605^{m}), se dirige sur le ras *Mennara* (765^{m}), sur le *Sidi Ahmed* (675^{m}) et vient aboutir à la tête du ravin de l'oued Assefter, là où ce cours d'eau porte le nom de Oued Djebel Bab-el-Khadra.

L'orthographe du tableau de dénombrement de 1876, conservé dans les correspondances officielles, a donné à la tribu, par erreur, le nom de *Béni-Khellad* ; nous pensons qu'il convient de lui restituer son nom réel de *Béni-Khalled*. Cette tribu n'a pas été soumise à l'application du sénatus-consulte ; rattachée à l'ancien cercle de Nemours, elle a contribué, le 1er octobre 1880, à constituer la commune mixte de Nédroma.

Sa superficie est de 7254 hectares et sa population de 3101 habitants.

ORIGINE. — HISTOIRE

Les Béni-Khalled sont les descendants d'une des branches de l'ancienne tribu des *Koumïa* laquelle a donné le jour au sultan Almohade Abd-el-Moumen ben Ali.

Les Koumïa formaient trois branches desquelles sont dérivées toutes les familles de cette antique tribu : 1° Les Nédroma, 2° les Saghara (aujourd'hui Souahlia) et 3° les Béni-Illoul.

La fraction des Nédroma ne s'est jamais dissoute; elle a formé la ville et la tribu de ce nom. Les Saghara, ont formé les Béni-Ménir et les Souahlia. Les Béni-Illoul ont formé les Djeballa, les Béni-Mishel, les Béni-Ouarssous et les Béni-Khalled.

« La tribu des Koumïa habitait, — dit Ibn Khaldoun, — le pays maritime du Maghreb central, aux environs d'Archgoul et

de Tlemcen. Formidables par leur nombre et leur bravoure, ils devinrent une des plus puissantes d'entre les tribus Almohades. Ils eurent surtout l'avantage de former la tribu à laquelle appartenait *Abd-el-Moumen.* » En effet, ce khalife fondateur de la dynastie Almohade, était issu des Béni-Abed, famille distinguée de cette tribu. Il était fils de Ali ibn Maklouf-el-Moumen.

La famille dans laquelle il naquit jouissait d'une certaine considération dans le pays, et habitait Tadgera, château situé au pied de la montagne carrée des Trara qui porte encore le même nom, et dominait la baie et la ville d'Houaï à l'orient. (1)

Il n'entre pas dans le cadre de cette monographie de faire l'histoire d'Abd-el-Moumen ; disons seulement qu'ayant subjugué tout le Maghreb, il fit venir sa tribu à Maroc pour y tenir garnison.

Presque tous les Koumïa se fixèrent dans Maroc, afin de soutenir le trône du Khalife et prêter leur appui à la cause des Almohades en protégeant la personne de leur chef.

« Pendant toute la durée de la dynastie des Béni-Abd-el-Moumen, dit encore Ibn-Khaldoun, auquel nous empruntons ces renseignements, les Koumïa furent les principaux soutiens du trône et le corps le plus important de l'empire ; mais leurs forces ayant été employées sans ménagement, et leur cavalerie s'étant épuisée à faire des expéditions et des conquêtes lointaines, ils finirent par succomber et disparaître. »

Les Koumïa pour prix de leur vaillance et de leur fidélité, étaient exempts de taxes, corvées et impôts, comme autrefois nos tribus Maghzen les Douairs et les Zméla ; c'est ce qui fait dire encore à notre auteur Berbère : « Dans leur ancien territoire on trouve encore un débris de leur tribu et même un reste de la famille *Abed ;* mais, réduite maintenant au rang des tribus *soumises à l'impôt.* Cette population doit supporter les taxes et les corvées que les Zénata lui imposent ; elle se laisse arracher le *Kharadj* par la violence de ses oppresseurs, et elle subit maintenant la même honte, la même dégradation qui ont accablé leurs voisins les Oulhassa. » (2)

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères.*
(2) Ibn-Khaldoun. Ouv. cit., t. I, p. 255.

Voies de communication des Béni-Khalled

Les voies de communication des Béni-Khalled, sont accidentées et difficiles. Ce sont des sentiers de deux à trois mètres de large, au plus, impraticables aux voitures. Nous citerons le plus important qui s'embranche à la route stratégique des Trara au lieu dit : Bab-Mansour et descend brusquement les pentes qui conduisent au pied du djebel Tadjera, qu'il contourne par les côtés ouest et nord. De là il se déroule, par une série de lacets interminables et avec des pentes invraisemblables jusqu'à la plage d'Honaï.

Après avoir traversé les jardins et les vergers de cette vieille cité Berbère, il s'infléchit vers le nord-est, passe près de Ermel-el-Amra, longe l'oued Tralimet jusqu'à hauteur de Souk-el-Had et s'infléchit de nouveau vers le nord-est en prenant la direction de Rachgoun.

Dans la dernière partie de son parcours chez les Béni-Khalled, il longe un grand ravin, très encaissé, l'oued Ed-Deroua.

Le chemin de traverse partant de Nemours, passant par Sidna-Oucha, et aboutissant à la baie d'Honaï, est des plus accidentés ; il traverse monts et vallées et borde souvent des précipices.

A Ermel-el-Amra, village situé au nord-est d'Honaï, un autre chemin s'embranche et se dirige à l'est vers Nedjadjera, dans les mêmes conditions que le précédent.

Les autres voies de communications ne sont que des sentiers muletiers, à peine praticables aux cavaliers.

Le territoire primitivement désigné sous le nom de : Béni-Khellad, a été de nouveau divisé en deux tribus distinctes ayant chacune son caïd, par arrêté gouvernemental du 2 mars 1885.

La partie située à l'est, conserve son nom de Béni-Khalled et celle située à l'ouest prend désormais le nom de Béni-Abed ; ces deux fractions sont séparées du sud au nord par l'oued Honaï.

Les villages et lieux remarquables sont constitués par des hameaux formés de maisons kabyles construites en terre battue et menues pierres du genre de celles déjà décrites.

Voies de communication des Béni-Khalled

Les voies de communication des Béni-Khalled, sont accidentées et difficiles. Ce sont des sentiers de deux à trois mètres de large, au plus, impraticables aux voitures. Nous citerons le plus important qui s'embranche à la route stratégique des Trara au lieu dit : Bab-Mansour et descend brusquement les pentes qui conduisent au pied du djebel Tadjera, qu'il contourne par les côtés ouest et nord. De là il se déroule, par une série de lacets interminables et avec des pentes invraisemblables jusqu'à la plage d'Honaï.

Après avoir traversé les jardins et les vergers de cette vieille cité Berbère, il s'infléchit vers le nord-est, passe près de Ermel-el-Amra, longe l'oued Tralimet jusqu'à hauteur de Souk-el-Had et s'infléchit de nouveau vers le nord-est en prenant la direction de Rachgoun.

Dans la dernière partie de son parcours chez les Béni-Khalled, il longe un grand ravin, très encaissé, l'oued Ed-Deroua.

Le chemin de traverse partant de Nemours, passant par Sidna-Oucha, et aboutissant à la baie d'Honaï, est des plus accidentés ; il traverse monts et vallées et borde souvent des précipices.

A Ermel-el-Amra, village situé au nord-est d'Honaï, un autre chemin s'embranche et se dirige à l'est vers Nedjadjera, dans les mêmes conditions que le précédent.

Les autres voies de communications ne sont que des sentiers muletiers, à peine praticables aux cavaliers.

Le territoire primitivement désigné sous le nom de : Béni-Khellad, a été de nouveau divisé en deux tribus distinctes ayant chacune son caïd, par arrêté gouvernemental du 2 mars 1885.

La partie située à l'est, conserve son nom de Béni-Khalled et celle située à l'ouest prend désormais le nom de Béni-Abed ; ces deux fractions sont séparées du sud au nord par l'oued Honaï.

Les villages et lieux remarquables sont constitués par des hameaux formés de maisons kabyles construites en terre battue et menues pierres du genre de celles déjà décrites.

Les Béni-Abed sont divisés en trois fractions, ou ferkas :

Oulad Salah ; Oulad Abdallah et Zenaga.

Les principaux villages (Dèchera) des Béni-Abed sont :

Dèchera Oulad Salah ; El Hionel ; El Gaâda, dans les Oulad Salah.

El Menzel ; Oulad Meftah dans les Oulad Abdallah.

Dèchera-el-Gramat ; Dèchera Tadjera et Oulad Mansour, dans les Zenaga.

Les Béni-Khalled, proprements dits, sont divisés en huit fractions : Oulad Youssef ben Abderahman ; Oulad Youssef ben M'Ahmed ; Oulad Chaed (Aguilal) ; Oulad El Adassi el Hionel. El Kezazla ; Nedjadjera ; Oulad ben Kérima et Oulad Mellouk.

Les principales Dèchera des Béni-Khalled sont :

Oulad Ben Hassaïn, dans les Oulad Youssef ben M'Ahmed.

Dèchera Aguilal, dans les Oulad Chaed.

Oulad Azouz Moussa, dans El Adassi.

Oulad Boudjemâa, dans les Kezazla.

Nedjadjera, dans la fraction de ce nom, et Maâfa dans les Oulad Mellouk.

XII. — Douar-Commune des Béni-Mishel

C'est l'ancienne tribu du même nom, qui a été constituée en douar-commune par décret du 15 juin 1870 et rattachée primitivement à l'ancien cercle de Nemours.

Plus tard, le 1er octobre 1880, elle fut rattachée à la commune mixte de Nédroma.

Le territoire des Béni-Mishel dans sa partie est, est à cheval sur les deux rives de la Tafna. Il est borné au nord par les Béni-Ménir et les Béni-Ouarssous ; à l'est par le douar Tafna ; à l'ouest par Nédroma et au sud par les Zmara et les Djouidat du cercle de Marnia.

Sa population d'après le dernier recensement est de 3348 habitants, et sa superficie est de 20.713 hectares. Il existe dans ses diverses fractions 641 maisons abritant autant de ménages.

Le territoire des Béni-Mishel est actuellement divisé en sept fractions (ferkas), qui sont : Les Oulad bou Zbib ; les Oulad Ben Khalled ; les Oulad Sellam ; les Béni-Bou-Dir ; Zerada Ahl Dar ; les Oulad Fadel ; les Oulad Ber-Rached.

Le territoire occupé par les Béni-Mishel fait partie du bassin moyen de la Tafna et s'étend, jusqu'aux crêtes, sur la rive gauche de cette rivière, en la débordant un peu sur la rive droite du côté des Zénata et des Oulad Riah.

Le sol est très accidenté, surtout dans la région nord-est qui est sillonnée par une forte chaîne de montagnes dont le pic le plus remarquable est le djebel *Filahoucen* que nous connaissons déjà. De cette chaîne se détachent, en courant vers le sud, des contreforts séparés par de profonds ravins qui vont se jeter dans la Tafna.

C'est sur les revers de ces montagnes, dans le fond des ravins, près des sources, que l'on rencontre les villages habités par les indigènes. C'est là que se trouvent leurs terres de parcours, leurs *Azibs*, leurs splendides jardins complantés de figuiers, de vignes, d'oliviers et d'arbres fruitiers de toutes nos essences algériennes ; c'est là aussi que sont creusés dans le sous-sol les *silos* où ils déposent leurs grains.

Les crêtes des montagnes sont formées d'escarpements de rochers compactes, les flancs sont couverts d'épaisses broussailles de lentisque mélangées de chênes verts, de thuyas, de genévriers clair-semés, mais qui suffisent à la consolidation du sol et contribuent au maintien des eaux qui alimentent leurs sources.

La partie sud-est est moins accidentée ; elle est formée par les dernières pentes adoucies des contreforts qui se détachent du massif principal, et par les plaines qui bordent la Tafna. Elle renferme de vastes espaces propres à la culture des céréales et d'excellents paturages d'une grande ressource pour les troupeaux, surtout pendant l'été.

La tribu des Béni-Mishel est arrosée par la Tafna et ses affluents dont les principaux sont l'oued-el-Dik qui limite la tri-

bu au sud-ouest et l'oued djebel Filahoucen qui descend du pied méridional de la montagne de ce nom, entre les deux nadors, El Kébir, 808^{m} et El Seghir, 802^{m} et passe au village d'Aïn Ftah pour aller se jeter dans la Tafna au pied oriental du djebel El Djembïa, 401^{m}.

Dans le cours de ses ravins on trouve des sources d'eau vive précieuses pour les habitants qui les utilisent avec art pour les irrigations de leurs jardins.

Les Béni-Mishel comme tous les gens des Trara sont laborieux, économes, mais ils ont l'humeur querelleuse, vindicative ; cependant ils sont fidèlement soumis à l'autorité française et la confiance qu'ils ont en notre justice tend à faire disparaître de plus en plus les actes de vengeance auxquels ils se livraient si fréquemment dans les premières années de l'occupation.

Ils entretiennent des relations d'amitié et d'intérêt avec les gens de Nédroma et les autres fractions des Trara ; ils fréquentent les marchés de Nédroma, de Souk-el-Arba, de Remchi, d'Hennaya et des Oulhassa.

Leur industrie serait nulle s'ils ne confectionnaient pour leur usage des haïks de laine, des burnous, des tellis et des nattes en sparterie. Ils fabriquent aussi une poterie grossière qu'ils vendent à Nédroma et à Tlemcen.

Six à huit *derrers* répartis dans les villages, apprennent aux enfants à lire et à écrire en arabe, dans les mosquées, à une centaine d'enfants. Ces instituteurs primitifs et ignorants reçoivent des indigènes une rétribution trop modique pour qu'on puisse exiger d'eux l'instruction et le zèle qui conviendraient à leurs fonctions.

La propriété du sol est essentiellement *melk*. La terre y est très morcelée principalement là où les jardins sont arrosables, et aux environs des Décheras (villages). Les limites y sont bien marquées par des murs en pierres sèches, des talus des fossés ou des haies de cactus. Quant au terres de culture qui sont situées dans la plaine et que les indigènes ont acquises depuis peu, elles portent des noms particuliers et sont limitées par des moyens artificiels quand les obstacles naturels font défaut.

La mesure de superficie agraire est la sekka, avec ses subdivisions.

Les droits de chaque propriétaire sont établis par des titres authentiques que les Berbères, en général, se plaisent à tenir constamment en règle. Ils attachent un grand prix à la possession du sol et tous leurs efforts tendent à augmenter l'étendue de leurs terres de culture par des achats successifs.

Le terrain melk (propriété privée) est souvent indivis entre les membres d'une même famille, mais l'indivision n'est pas absolue; fréquemment à la demande d'un des ayants-droit, le Cadhi procède au partage.

Ce caractère particulier de la propriété chez la plupart des Kabyles ne constitue pas une difficulté insurmontable dans les opérations relatives aux mutations de la propriété, car la part de chaque co-propriétaire est nettement spécifiée dans les titres concernant l'immeuble vendu.

La superficie du douar-commune des Béni-Mishel se décompose comme suit :

Groupes melk	20.227^{h}59^{a}10^{c}
Propriétés domaniales	92 41 65
Terres de parcours, communales, cimetières, mosquées, koubas	28 59 00
Immeuble communal	0 06 00
Domaine public	364 34 16
Total.	20.713^{h}00^{a}00^{c}

En sorte que les biens melk, ou particuliers s'élevant à 20.227^{h} 59^{a}10^{c} si on repartit cette surface entre les 3.348 habitants, dont se compose la tribu, on trouvera une moyenne de 6^{h}04^{a}17^{c} par individu en terres arables ou de parcours, détenues uniquement à titre melk.

NOTICE HISTORIQUE

Les Béni-Mishel appartiennent à la grande tribu Berbère des Béni-Fathen, branche d'où étaient issus les Koumïa et les Médiouna. Ils ont une origine commune avec leurs voisins, les gens de Nédroma et tous les autres Trara.

Depuis l'antiquité la plus reculée, ils sont établis sur le territoire qu'ils occupent aujourd'hui. Ils sont conséquemment autochthones.

Lors de l'invasion arabe, plusieurs tribus venues avec les envahisseurs chassèrent les Berbères dans les montagnes et s'établirent dans la plaine vers la Tafna. C'est à la suite de ces invasions que les *Métarïa* du commandement de Titteri (Médéa), que les Oulad Abbou, fraction des Béni-Snassen et autres, se mêlèrent aux aborigènes et constituèrent la fraction des *Souamria*, du nom d'un terrain appelé Samer.

De même les *Oulad Brahim*, fraction marocaine, des tentes des *Hachem*, des *Hamyan*, *Chàafa*, constituèrent la fraction des *Zeghadda*, qui emprunta son nom à une terre dite Zegdhalou. Enfin, des arabes venus de la chaîne de montagnes des Béni-Rached (Mascara) et des fractions des *Béni-Yacoub*, des *Béni-Amer* s'établirent sur les pentes sud et est du Filahoucen d'où ils prirent le nom de Foukanïn.

Le mélange entre les vaincus et les vainqueurs ne se fit qu'insensiblement et après bien des luttes, et, chose étrange, les Berbères du pays réussirent à imposer aux conquérants leurs mœurs et leurs usages.

Il serait bien difficile aujourd'hui de distinguer les deux éléments pourtant si différents d'origine.

A la fin du XI[e] siècle, les Béni-Mishel subissaient la domination du sultan Youcef ben Tachefin; vers le milieu du XII[e] siècle, celle d'Abd-el-Moumen (1); puis, partageant la fortune des gens de Nédroma, dont ils dépendaient, ils passèrent successivement sous l'empire des Kalifes de Fez et de Tlemcen. Ils se soumirent aux Turcs vers la fin du XVI[e] siècle. Durant cette dernière période, leur histoire, comme celle de toutes les autres tribus berbères éloignées des points d'occupation militaire, est marquée par une résistance acharnée au pouvoir et des luttes incessantes contre leurs voisins de race arabe.

Sous les Turcs, les Béni-Mishel payaient, à titre de *lezma*, un impôt annuel de 2000 fr. qu'une députation, se rendant à Sidi Bou Gharoh, allait verser entre les mains du Khalifa du bey d'Oran.

---

(1) Il existe encore dans ce pays des descendants de ce prince.

Après la chute des Turcs, pendant l'immixtion du gouvernement de Fez dans les affaires de la Province, ces peuplades reconquirent de fait leur indépendance et prêtèrent ensuite le secours de leurs armes à l'Emir Abd-el-Kader dans les combats qu'il soutint en 1835 et 1836 contre nos troupes, sous le maréchal Clausel, les généraux d'Arlanges et Bugeaud.

En 1843, au moment où le pays était soulevé par Abd-el-Kader, le général Bedeau à la tête d'une colonne française accourut au milieu des Béni-Mishel, et les obligea à lui livrer en otage les principaux notables.

Mais cette tribu, comme ses voisines, rebelle à toute domination, se souleva de nouveau et avec plus d'énergie lors de la grande insurrection de 1845.

Le général Cavaignac commandant la subdivision de Tlemcen, se transporta immédiatement au cœur du pays, ainsi que cela a été décrit précédemment (voir le récit de tous ces combats, § X, Béni-Ménir) et c'est pendant que tous les Trara tenaient ce général en échec dans les montagnes des Béni-Ouarssous, à Bab-Mesmar, que s'accomplissait à quelques lieues de là le sinistre drame de Sidi-Brahim, prélude de l'insurrection de 1845.

Il ne fallut rien moins, comme on la vu, que la rapide et énergique intervention du lieutenant général de Lamoricière, intérimaire de Bugeaud à Alger, qui accourut en toute hâte avec des renforts, pour écraser définitivement les Béni-Mishel et autres tribus conjurées, pour vaincre définitivement les Trara. Par sa politique ferme et habile, il sut inspirer confiance à ces rudes montagnards abusés par Abd-el-Kader et dont la soumission, depuis lors, n'a plus donné lieu à la moindre inquiétude.

Ils sont demeurés, en effet, depuis 1845 dans la plus parfaite tranquillité, uniquement adonnés à leurs cultures, à l'élevage de leurs troupeaux, complètement indifférents aux intrigues politiques et religieuses qui remuèrent l'ouest et le sud de la province en 1859, en 1864 et plus tard en 1881.

PRINCIPAUX CENTRES DE POPULATION ET LIEUX REMARQUABLES

Les principaux centres de population des Béni-Mishel sont les suivants :

Dans les Oulad Bou Zbib, le petit village de *Bou-Nouïs*, sur un mamelon à 405m d'altitude situé dans la partie nord des Béni-Mishel, entre les Koubas de Sidi Yacoub et de Sidi Messaoud.

Dans les Oulad Ben Khalled, le grand village de *Mekhalfah*.

Dans les Oulad Sellam situés vers le centre du territoire, à deux ou trois kilomètres à l'est d'Aïn-Kébira, un important village, *Oulad ben Tahta*.

Dans les *Béni Bou Dir*, le village de ce nom.

Dans les Zerrada Ahl Dar, la déchera d'*Aïn-Ftah*, au pied est du Nador Kébir, vers l'origine de l'Oued Filahoucen.

Dans les Oulad Fahdel, à un kilomètre au sud-ouest d'Aïn-Kébira, le village de *Ben Ramdan*.

Enfin, dans les Oulad Ber-Rached, le village de *Bel Gherba*, vers le sud-ouest près d'Aïn-Karmous.

AIN-KÉBIRA

Parmi les autres lieux remarquables, nous citerons : *Aïn-Kébira*, magnifique source d'eau vive sortant d'un rocher au pied nord-est du djebel Filahoucen et à 665 mètres d'altitude. Son débit moyen est évalué à 20 litres par seconde. Elle est utilisée, à l'aide de canaux, pour l'irrigation des jardins et des vergers situés sur ses bords.

Cette belle source est située sur la route stratégique de Tlemcen à Nemours qui couronne toutes les crêtes des montagnes et commande les deux versants des Trara. La route stratégique est une merveille d'art vicinal construite par l'armée en 1845-1847

pour se rendre définitivement maitresse de ces rebelles montagnes. Des corvées d'indigènes avait été jointes, parait-il, à nos soldats pour l'ouverture du chemin que le général de Lamoricière, lui-même, venait souvent visiter.

Constamment armé d'une longue canne retenue à son poignet droit par une lanière de cuir, les indigènes lui avaient donné le sobriquet de *Bou-Haraoua*, — l'homme à la trique — le chemin des Traras a également pris ce nom et n'est connu des habitants du pays que sous le nom de : *Trik Bou Haraoua*.

Les abords de la source d'Aïn-Kébira, où l'on voit de grandes quantités de ruines d'origine Berbère, ont été le théâtre des événements survenus sous le règne du sultan Almohade Abd-el-Moumen. Nous avons raconté précédemment la mort tragique de son fidèle serviteur, le derviche Si Ali Hammed El Bejaï, qui, par dévouement pour son maître, consentit à se laisser immoler à sa place.

C'est encore d'Aïn-Kébira que le maréchal Bugeaud, dans une de ses tournées d'inspection, datait une de ses circulaires restée légendaire, et qui témoignait de sa constante et inépuisable sollicitude pour le soldat :

« Au camp d'Aïn-Kébira le 20 janvier 1846.

« Le gouverneur général a remarqué que, contrairement au règlement et aux ordres donnés à diverses reprises, beaucoup d'officiers de compagnie ont des chevaux de selle, dans le rang.

« Cet abus doit cesser immédiatement. MM. les officiers d'infanterie ne doivent pas perdre de vue, que le plus sûr moyen d'obtenir de leur troupe la résignation et l'énergie dont elle a besoin pour supporter les marches pénibles, sous un soleil ardent, est de lui donner l'exemple, en étant à pied comme elle. » (Maréchal Bugeaud).

Nous citerons encore comme lieux remarquables : *Bab-Ahrik*, *Méchera-Gueddara* et *Damous*.

Bab-Ahrik

C'est le centre d'une exploitation minière de calamine situé sur un plateau proéminent des Oulad Sellam et borné : par le marabout de *Sidi Abderrahman*, le djorf (escarpement) *M'ta bin Sefouf*, le ras *El Héra*, et le *Bin-el-Djeraf*.

Ce gisement situé à 27 kilomètres au sud-est de Nemours et à 10 ou 12 à l'est de Nédroma a été exploré par la Société Pignatel et Jacquand de Lyon, sous la direction de l'Ingénieur de Trécesson, qui a fait exécuter en 1879-1880, sur le plateau de la mine, de grands travaux d'installation pour le personnel, donnant à ce point l'aspect d'un petit hameau européen.

Quant aux travaux d'exploitation, il en sera reparlé plus loin.

Mèchera-Gueddara

Le gué de la Tafna, au lieu dit Mèchera-Gueddara, est situé dans la partie est de la tribu des Béni-Mishel, touchant aux Zénata.

Ce gué se trouve à environ six kilomètres en amont de celui connu sous le nom de *Sidi Bou-Lenouar*.

C'est le passage du chemin qui a toujours existé entre Tlemcen et les Trara.

Le gué est de bonne tenue, même en temps de crue où la rivière se gonfle sur une hauteur d'eau de un mètre à un mètre et demi, occupant une largeur de 50 à 60 mètres.

Le caravansérail, ou bordj, de Mèchera Gueddara a été construit en 1847 par le génie militaire sur un monticule bordant la rive droite de la rivière qui l'entoure de trois côtés.

C'est un grand bâtiment carré, crénelé et bastionné contenant des écuries pour une trentaine de chevaux et les logements casematés pour une petite garnison.

Ce bordj était destiné à protéger le passage de la Tafna qui était à l'époque sur le chemin le plus fréquenté par nos troupes se rendant de Tlemcen à Nédroma ou Nemours, et vice-versa.

Aujourd'hui, n'ayant plus sa raison d'être, au point de vue militaire, le caravansérail a été vendu par le service des Domaines avec les terrains de bivouac et de culture qui lui étaient affectés. Un brave colon, du nom de Faure, en est le propriétaire; il cultive les terres et plante de la vigne. Nous lui devions cette mention en raison surtout de l'aimable hospitalité qu'il prodigue aux voyageurs de passage dans ce lieu isolé.

Damous

Sur la rive droite de la Tafna à deux kilomètres environ en amont du bordj de Méchera Gueddara, au milieu d'une boucle de la Tafna fermée en fer de cheval, s'élève un monticule d'une centaine de mètres de hauteur dont les berges très escarpées tombent à pic sur la rivière.

A son sommet, il existe des vestiges de l'occupation romaine qui avaient déjà été signalées aux archéologues algériens.

En 1886, M. le docteur Massonnaud, médecin major au 144e de ligne, se trouvant en transport dans ces parages, fit pratiquer quelques fouilles dans ces ruines, lesquelles amenèrent la découverte d'une médaille de bronze du module de nos pièces de cinq francs en argent. On découvrit en même temps une inscription dont les caractères bizarres mais bien conservés ont permis d'en déchiffrer le texte et la date. C'est une inscription funéraire de la fin du Ve siècle (483 de J. C.).

La petite stelle schisteuse qui porte cette épitaphe a été remise à M. le commandant Demaeght pour être conservée au Musée d'Oran. Elle a été publiée dans le bulletin de décembre 1886 de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, page 304.

Nous en rappellerons le texte pour mémoire :

D*(is)* Ma*(nibus)* S*(acrum)*. — Iulia secunda viksit *(pour vixit)* an*(n)*is 22. An*(no)* Pr*(ovinciœ)* 444 *(483 de J. C.)*.

En même temps on découvrait l'existence d'une poterne donnant accès dans le lit de la Tafna. Sur ce lieu devait s'élever vraisemblablement un *castellum* romain destiné à protéger le passage de la Tafna au gué de Mèchera-Gueddara, au-dessous duquel l'autorité française fit élever plus tard un bordj dans le même but.

Le passage de Mèchera-Gueddara est le point stratégique où tous les anciens chemins de l'intérieur coupent la Tafna pour aboutir au littoral.

Le *castellum* qui nous occupe était élevé dans un nœud de la Tafna, en un point où les berges sont très élevées ce qui procurait des défenses naturelles. Mais, au point de vue de la salubrité l'emplacement laissait à désirer car, les miasmes qui se dégagent pendant les chaleurs des eaux boueuses du fleuve devaient y engendrer des épidémies paludéennes de nature à en rendre le séjour des plus malsains.

On est autorisé à admettre, pour cette raison, que le castellum fut abandonné par sa garnison ; ce qui confirme les récits des indigènes. De plus, l'auteur de cette monographie ayant visité ces lieux en septembre 1887, découvrit sur la rive opposée de la Tafna, à environ douze cents mètres au Nord Est du premier point, un mamelon couronnant la rive gauche entre les boucles formées par la rivière, à Damous, et Mèchera-Gueddara. Son sommet applati forme une sorte de place d'armes de cent mètres de large sur deux cents de long, dont l'enceinte rectangulaire est marquée à fleur du sol par des murs à pierres sèches ; d'autres vestiges de constructions romaines dont la facture n'est pas douteuse existent sur les flancs du mamelon, à proximité du corps principal semblant en être les dépendances.

Tout porte à croire, en examinant les lieux, que, si le castellum de la rive droite a été le fort ou place d'armes de Damous, les constructions élevées sur le plateau de la rive gauche en étaient l'annexe et le centre de production agricole.

Les vastes proportions de ce poste romain, à cheval sur les deux rives d'un fleuve dont l'embouchure baignait l'antique Siga, permettent de concevoir la présence en ce lieu, aux premiers siècles de notre ère d'une agglomération d'habitants d'une certaine importance.

Si d'autre part on rapproche ce fait de la préexistence à Marnia d'un autre camp romain — *Numerum, Severianum, Alexandrianum, Syrorum* — on admettra facilement que Damous commandant le cours moyen de la Tafna et les routes du littoral, pouvait fort bien être le trait d'union entre *Numerum Severianum* (Marnia) et *Siga* (Rachgoun). Qui pourrait en douter après la découverte des bornes milliaires trouvées échelonnées le long de la Tafna et déjà publiées par le bulletin d'Archéologie d'Oran. L'une d'elles porte en effet :

A Numerum Syrorum (ad) Pomarium millia passuum XXVIIII *Sigam millia passuum* XXXVIII.

Conséquemment Damous était bien un poste romain intermédiaire entre Siga et Numerum Severianum. Reste maintenant à identifier Damous (qui est une dénomination kabyle), avec l'un des postes romains de la Maurétanie Césarienne. Là est la difficulté, et nous ne pouvons procéder que par conjectures. Cependant une présomption s'est arrêtée profondément dans notre esprit et nous essaierons de la faire partager.

Etant donné l'importance des ruines et vestiges circonvoisins qui révèlent un grand poste ; étant donné sa position sur une des grandes voies romaines connues dans la Maurétanie Césarienne, il nous est permis de supposer, jusqu'à preuve contraire, que là était la *Calama* ou *Kalama* de l'ouest, restée jusqu'ici introuvable et cherchée infructueusement par tous nos archéologues.

Sur quoi devons nous baser notre présomption ? Sur les faits suivants : Les uns ont vu la Calama, dans le quartier Kalâa au sud de la ville de Tlemcen. Or, nous sommes certains que *Pomaria* était établi non au sud de la ville actuelle, mais bien au nord-est, ou quartier d'Agadir.

Puis, on a tenté d'identifier Tlemcen à Calama.

D'autres ont voulu placer Calama à Nédroma ; mais il est acquis aujourd'hui que Nédroma ne renferme aucune trace d'an-

tiquité romaine. Cette hypothèse, selon l'opinion du capitaine Tauxier, ne repose que sur une étymologie vicieuse du nom de Nédroma, que les Kabyles écrivent Nédromah, et qu'on traduisait par Nouvelle-Rome *(Ned Romea)*. Du reste Nédroma est placée dans les montagnes, hors des grandes voies romaines.

Le même M. Tauxier, dans son essai de restitution de la table de Peutenger (1), identifie Cala *(Calama)* à *El Bridg*. Or, El Bridg, où se trouvaient accumulées d'immenses amas de pierres de taille d'origine romaine, dénotant l'existence d'un grand poste, est situé à 6 ou 7 kilomètres au sud-est d'Aïn-Témouchent sur la vieille route qui venait déboucher au col de Tekbalet. Ce lieu ne peut donc pas s'assimiler à Calama et nous avons tout lieu de croire que c'était le *Rubrœ* de l'*Itinéraire* d'Antonin, lequel place Calama à 20 milles (30 kil.), au sud-ouest de ce même *Rubrœ*.

Si nous portons le compas à 30 kilomètres d'El Bridg, au sud-ouest nous tombons justement sur Damous.

Cela nous paraît concluant et, puisque la Calama infructueusement cherchée, n'est ni à El Bridg, ni à Tlemcen, ni à Marnia, ni à Siga, ni à Nédroma, quoi d'étonnant à ce qu'elle ait été à *Damous?* Nous laissons à d'autres plus savants et plus érudits le soin de trancher cette question, en attendant que de nouvelles fouilles puissent confirmer la vraisemblance de notre hypothèse.

Pour le moment Damous est une dénomination arabe, qui signifie : cachot, caveau, souterrain (2) ; ou encore : hutte où le chasseur se cache pour guetter sa proie (3).

D'après la légende, les indigènes nomment un certain Takious (ou Décius) qui commandait autrefois le territoire limitrophe de la Tafna, dans la vallée qui nous occupe. Il était immensément riche et possédait beaucoup d'or.

Une guerre étant survenue, il fit enlever ses trésors et ses bijoux du castellum de Damous et les fit transporter sur le Filahoucen dans une cachette souterraine connue sous le nom de *Taounsaït* et située au nord-est de Nédroma dans les Béni-

(1) T. II du *Bulletin des Antiquités africaines*. (V. *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, 1884).

(2) D'après Beaussier.

(3) D'après Kazimirski.

Abed. Il y a quelques années, un marocain des Béni-Snassen qui faisait profession de chercheur de trésors, vint à Nédroma et prétendit trouver ces richesses à l'aide de renseignements qu'il tenait d'un marabout de son pays doué d'ubiquité, et dont la façon de procéder avait une certaine analogie avec celle de la sybile de Cumes. Il intéressa à son entreprise un israélite de cette ville et ils se rendirent tous deux à *Taounsaït* pour pratiquer des fouilles qui n'aboutirent à aucun résultat, les silos fouillés ayant été trouvés vides. (1)

J. CANAL.

(A suivre)

---

(1) D'après un renseignement donné par M. Boitel, déjà cité.

CORRESPONDANCE

M. Bouty, secrétaire général de la Société de Géographie, a reçu de M. Trotabas la lettre suivante, que nous publions dans le bulletin :

Paris 16 mai 1888.

Mon cher collègue,

La Société de Géographie Commerciale tenait hier l'une de ses séances ordinaires ; je n'ai pas manqué d'y assister parce qu'elle avait pour moi un intérêt particulier ; M. Sabatier, député d'Oran était inscrit pour une conférence sur l'Algérie. Je m'empresse de vous dire en quelques mots, ce qu'a été cette agréable et utile soirée, persuadé que vous l'apprendrez avec plaisir.

Devant une salle comble que l'orateur n'a pas tardé à gagner tout entière à la cause qu'il défendait, l'orateur a fait un exposé clair, saisissant et précis de notre belle colonie algérienne sous ses multiples aspects.

Il a montré au public d'élite, qu'il a tenu pendant plus d'une heure sous le charme de sa parole, ce qu'était l'Algérie avant la conquête, ce qu'elle est devenue depuis, grâce aux sacrifices de la mère patrie et à l'infatiguable labeur de nos colons ; il s'est attaché surtout à montrer ce qu'elle pourra devenir un jour par le développement de ses richesses naturelles sous l'impulsion de nos institutions libérales, et par l'ascendant que notre esprit de justice, notre heureux caractère national et l'enseignement répandu à profusion par nos écoles, nous ont légitimement acquis sur les populations indigènes.

Après une complète description géographique de notre immense territoire colonial, de ses richesses agricoles, pastorales et minières, des différences de sol, de climat, etc., etc., il a mis en lumière le caractère si nettement tranché des deux éléments principaux de la population indigène : la race kabyle, qu'il con-

naît si bien et dont il a montré les qualités essentielles, et la race arabe, beaucoup plus réfractaire à notre civilisation, mais dont l'assimilation viendra certainement un jour.

Il a vivement intéressé son auditoire par l'énumération de la production du sol en céréales, l'extension considérable qu'a prise en peu de temps la culture de la vigne ; il a fait le dénombrement des têtes de bétail qu'on y élève, des ressources métallurgiques qu'offre le sous-sol, du croissant développement commercial résultant de la création et de l'extension progressive des voies ferrées.

Rendant justice aux efforts qui ont déjà été faits, aux résultats acquis, considérables quoiqu'on en dise, par rapport au temps relativement court écoulé depuis la conquête ; s'abstenant de toute allusion politique qui aurait pu trouver des échos divers dans l'assemblée, le député d'Oran a convaincu ses auditeurs que toutes ces richesses pourraient facilement être décuplées au grand bénéfice de la France.

Dans un langage élevé, et avec une éloquence entraînante, l'auteur a résumé ses espérances patriotiques en affirmant que dans un avenir peu éloigné, l'Algérie pourra fournir à la métropole tout ce que nous sommes obligés de tirer aujourd'hui des nations voisines, et qu'elle sera, en un mot, la véritable Australie Française.

Cette brillante conférence chaleureusement terminée par le cri de vive la France, vive l'Algérie, a été l'un des plaidoyers les plus éloquents que j'ai jamais entendu en faveur de la belle colonie que nous aimons à tant de titres ; et elle a pris fin sous une triple salve d'applaudissements.

Je suis heureux de vous transmettre le résumé, si imparfait qu'il soit, de cette intéressante soirée ; et nos collègues de la Société de Géographie, apprendront certainement avec plaisir, qu'une fois de plus, l'éloge de l'Algérie a provoqué les bravos sympathiques de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre.

Agréer, etc.

TROTABAS.

STATISTIQUE COMMERCIALE

Nous donnons, ci-après, le résumé comparatif du mouvement commercial qui s'est effectué par les divers ports de la Province, importation et exportation résumées, pendant les années 1886 et 1887.

Ce travail présente un intérêt réel pour le département d'Oran et les pays étrangers, dont les navires abordent nos côtes. Il fournira des renseignements précieux aux armateurs sur les principales denrées et marchandises qui alimentent ce mouvement.

On ne saurait trop répéter d'ailleurs, que le port d'Oran spécialement, présente toutes les garanties, toutes les ressources désirables à tous les points de vue : sécurité, maisons de banque et de consignation, tribunal et chambre de commerce, magasins d'approvisionnements de toute nature, ateliers de constructions et de réparations, missions consulaires, etc.

Oran est un centre vers lequel convergent toutes les directions de la province, depuis Orléansville et Tiaret jusqu'à Aïn-Sefra et jusqu'à Sebdou ; il a devant lui un horizon très développé. Après l'établissement du chemin de fer Transsaharien, Oran sera le principal port de la Méditerranée après Marseille et Gênes. Aucun autre port de la colonie ne se trouve dans semblables conditions géographiques, économiques et commerciales.

Les éléments qui vont être reproduits sont dus à l'obligeance du service des Douanes, et de notre dévoué et infatigable collègue, M. Coudray, directeur du port d'Oran.

Ici doit prendre place une observation préalable. Le tableau des exportations est forcément inférieur à la réalité. En effet, la

statistique du service des douanes ne peut qu'enregistrer les déclarations des expéditeurs. Or, ceux-ci fournissent les renseignements exigés par la statistique avant les opérations d'embarquement ; ils tiennent essentiellement à donner des chiffres plutôt au-dessous de la réalité, afin d'éviter l'obligation de modifier leurs premières déclarations.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de vérifier l'exactitude de cette assertion. Nous connaissons certaines matières qui devraient être majorées de 30 %: ainsi les minerais de fer, les céréales, l'alfa......

Incontestablement, le port d'Oran conserve le premier rang sur tous les autres ports de l'Algérie; il figure bien avant celui d'Alger pour le tonnage réel, malgré l'énorme avantage qu'a cette dernière ville de recevoir et d'expédier, tous les jours, un courrier pour France ; malgré les résultats d'une statistique très complaisante, qui voudrait conserver à la capitale de l'Algérie, la suprématie en toutes choses.

Cette priorité étant établie, il en découle cette conséquence que le port d'Oran devrait être le plus favorisé au point de vue des subventions budgétaires. D'autant plus, que les dépenses de construction du port d'Oran n'atteignent pas la moitié des sommes considérables enfouies dans la rade trop ouverte d'Alger.

Le port d'Arzew a conservé le second rang. Béni-Saf s'est vu distancer par Nemours; cette circonstance est due à ce fait, que Beni-Saf n'expédie guère que du minerai de fer. On sait que Bilbao fait une rude concurrence aux minerais d'Afrique.

Mostaganem vient en dernier lieu; ne serait-il pas équitable de doter Nemours d'un crédit budgétaire, pour couvrir sa rade très dangereuse, au moins égal a celui voté pour le port de Mostaganem ? Ce dernier port figure dans le mouvement pour un chiffre de 188 navires seulement, avec 113,866 tonnes de marchandises; tandis que Nemours, malgré les difficultés d'abordage qu'il présente, compte 562 navires, jaugeant 177,648 tonneaux.

Les états comparatifs qui vont suivre ne montrent rien de bien particulier, pour l'année 1887. Les légères fluctuations que l'on peut remarquer sur certains articles, n'influent pas sur l'ensemble d'une manière sensible. Il y a eu en moins 572 navires; mais le

tonnage présente une augmentation de 82,281 tonnes et 3,087 hommes d'équipage. C'est la diminution du cabotage, entre la France et l'Espagne principalement, qui a produit les déficit remarqués ; l'augmentation de tonnage provient de la jauge supérieure des navires.

Le Secrétaire Général,

J. BOUTY.

MOUVEMENT COMMERCIAL

ÉTAT comparatif des principales marchandises importées et exportées dans les ports de la province d'Oran, pendant les années 1886 et 1887. Selon les documents dus à la bienveillance du service des Douanes.

IMPORTATIONS

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS 1886	QUANTITÉS 1887
Viandes salées	Kilog.	307.573	332.016
Fromages	»	494.286	557.531
Graisses et saindoux	»	306.511	407.478
Poissons de mer salés ou fumés	»	761.875	996.548
Farines de toutes sortes	Quintal	15.424	9.654
Riz en grains	Kilog.	1.229.565	1.277.577
Pommes de terre	»	3.107.347	3.050.300
Légumes secs et leurs farines	»	1.428.022	1.353.126
Fruits frais	»	»	»
Fruits secs ou tapés	»	1.512.042	1.072.967
Fruits oléogineux	»	307.323	407.722
Fruits confits	»	38.292	46.811
Sucre brut ou terré	»	124.125	143.777
Sucre raffiné	»	5.536 651	5.188.441
Café	»	1.544.377	1.311.785
Poivre et Piments	»	85.916	76.868
Tabacs en feuilles	»	1.082.628	582.905
Huiles d'olives	»	1.786.196	1 939.865
Huiles de graines grasses	»	1.424.992	1.496.300
Bois bruts ou équarris	Tonne	5.200	15.550
Bois sciés	»	23.890	9.814
Safran	Kilog.	1.043	1.474

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS 1886	1887
Houblon	»	6.073	6.294
Houille	Quintal	388.031	350.290
Matériaux de toutes sortes	Valeur	796.304	623.014
Fonte, fers et aciers	Kilog.	14.923.331	8.409.819
Savons autre que ceux de la parf^rie^	»	2.886.941	2.784.014
Acide stéarique ouvrée	Kilog.	437.509	492.006
Tabacs fabriqués	»	121.373	54.826
Vins de toutes sortes	Hectolit.	40 831	27.156
Eau-de-vie et esprits	»	923.500	800 394
Poterie de terre grossière	Kilog.	533.347	723.790
Fayence, porcelaine et grès commun.	»	430.824	506.539
Verres et cristaux	Valeur	497.935	623.415
Tissus de coton	»	5.788.409	5.340.630
Tissus de chanvre et lin	»	543.829	361.588
Tissus de laine	»	2.341.673	1.805.108
Tissus de soie	»	572 970	742.385
Papiers et cartons	Kilog.	1.379.691	807.623
Peaux préparées et ouvrées	Valeur	3 018.721	5.753.918
Cordage et filets	Kilog.	238.026	245.097
Machines et mecaniques	Valeur	3 678.471	2.969.524
Ouvrages en mé'aux	»	»	»
Ouvrages en bois de toutes sortes	»	658.898	2.120 520
Meubles	»	602.068	1.051 350
Effets à usage	»	7.265.635	7.350.420
Autres marchandises	»	17.134.526	18.126.740

EXPORTATIONS

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS 1886	QUANTITÉS 1887
Bêtes de somme	Tête	602	544
Bêtes bovines	»	1.143	621
Bêtes à laines	»	198.713	152.707
Bêtes porcs	»	»	13.788
Laines en masse	Kilog.	710.685	1.991.557
Soies de toutes sortes	»	267	104
Cire non ouvrée	»	17.020	22.986
Graisses, suifs et saindoux	»	186.368	18.710
Poissons secs, salés ou fumés	»	600.115	608.121
Corail brut	»	354	305
Os, sabots et cornes de bétail	»	371.221	429.316
Céréales froment	Quintal	355.025	474.353
Céréales orge	»	487.355	356.330
Céréales avoine	»	265.404	346.461
Céréales farines de toutes sortes	»	13 032	4.465
Pain et biscuits de mer	Kilog.	1.825	1.137
Légumes secs et frais, et leurs farines	»	1.279.659	1.238 763
Fruits frais	»	507.566	286.324
Fruits secs ou tapés	»	75.864	482.064
Tabac en feuilles ou en côtes	»	155.052	10.912
Huile d'olives	»	17.881	5 205
Liége brut	»	41.067	40.350
Joncs, roseaux, alfa	»	75.279.254	80 802.517
Lin en graines	»	»	108.764
Coton en laine	»	26.630	2.633

EXPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS 1886	1887
Feuilles de palmier	Kilog.	»	180
Crin végétal	»	15.692.044	10.421.828
Écorces à tan	»	7.931.178	6.670.897
Légumes verts	»	17.330	18.935
Fourrages	»	4.555.789	3.183.230
Drilles	Valeur	189.782	723.993
Mabres	Kilog.	519.089	»
MINERAIS de fer	Quintal	3.589.323	3.395.241
MINERAIS de plomb	»	1.026	2.689
Plomb, métal brut	»	30.000	48
Tabac, fabriqué	Kilog.	130.006	28.862
Vin de toutes sortes	Hectolit.	168 676	270 111
Ouvrages en bois	Valeur	65.057	140.710
Objets de collection hors de comm^{ce}	»	11.658	5.210
Autres marchandises	»	8.362.975	16.428.540

Le Secrétaire général
de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran,

BOUTY.

Mouvement de la navigation dans le port d'Oran pendant l'année 1887

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français et Français-Algériens	740	504.965	22.231	27 787	194	9.347	1.027	»	934	514.312	23 258	27.787
Anglais	186	141 267	3 540	72	37	8 207	576	»	223	149.474	4 116	72
Suédois	»	»	»	»	1	259	9	»	1	259	9	»
Espagnols	180	47 914	3 425	10.769	296	13 291	1.377	»	476	61 205	4 802	10 769
Italiens	3	720	42	»	38	16.346	355	»	41	17.066	397	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Autrichiens	»	»	»	»	4	1.696	43	»	4	1.696	43	»
Allemands	10	7 603	196	»	»	»	»	»	10	7 603	196	»
Belges	8	5 604	185	»	»	»	»	»	8	5.604	185	»
Norvégiens	16	5 520	232	»	11	4 536	110	»	27	10.056	342	»
Danois	»	»	»	»	1	301	8	»	1	301	8	»
Néerlandais	1	924	23	»	1	415	9	»	2	1 339	32	»
Portugais	»	»	»	»	14	887	110	»	14	887	110	»
Grecs	2	1.286	37	»	7	1.658	51	»	9	2 944	88	»
Marocains	»	»	»	»	2	24	16	»	2	24	16	2 »
TOTAUX en 1887	1.146	715 803	29.911	38 630	606	56 967	3.691	»	1.752	772.770	33.602	38 630
TOTAUX en 1886	1.025	666.724	26 850	38.824	1 119	72.946	8 014	»	2.144	739 670	34.764	38 824
Différence en plus	121	49 079	3.061	»	»	»	»	»	»	33.100	»	»
Différence en moins	»	»	»	194	513	15.979	4.323	»	396	»	1 162	194

Mouvement de la navigation dans le port de Mers-el-Kebir pendant l'année 1887

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Equipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipages	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipages	Passagers
Français	14	5.186	5 393	1	74	4 556	429	1	88	9.742	5 822	1
Anglais	4	3 520	79	5	16	3 224	125	5	20	6.744	204	5
Espagnols	3	1 955	280	»	36	918	238	»	39	2.873	518	»
Italiens	»	»	»	14	7	2 760	73	14	7	2.760	73	14
Américains	1	1 900	201	»	»	»	»	»	1	1.900	201	»
Allemands	1	1.042	22	»	»	»	»	»	1	1.042	22	»
Belges	3	2.064	56	»	»	»	»	»	3	2 064	56	»
TOTAUX en 1887	26	15 667	6 031	20	133	11.458	865	20	159	27 125	6 896	20
TOTAUX en 1886	42	36.116	7.767	66	86	7 210	574	14	128	43.326	8 341	80
Différence en plus	»	»	»	»	47	4.248	291	6	37	»	»	»
Différence en moins	16	20 441	10 736	46	»	»	»	»	»	16.201	1 445	60

Mouvement de la navigation dans le port d'Arzew pendant l'année 1887

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français........	425	335.732	14 149	208	55	8 453	390	»	480	344.185	14.536	208
Français-Algériens	20	1 212	49	2	184	8 390	946	24	204	9.602	995	26
Anglais	70	50.060	1.272	3	»	»	»	»	70	50 060	1.272	3
Suédois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	4	2.758	»	»	105	3 509	725	13	109	6.267	807	13
Italiens	»	»	82	»	21	4.432	187	4	21	4.432	187	4
Autrichiens........	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»
Allemands........	4	1.908	62	»	»	1.110	26	»	2	1 110	26	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	4	1 908	62	»
Norvégiens	8	2.608	110	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Danois	»	»	»	»	»	»	»	»	8	2.608	110	»
Néerlandais........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs	»	»	»	»	2	490	16	»	2	490	16	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX 1887. .	531	394 278	15 724	213	.369	26.384	2 290	41	900	420.662	18 014	254
TOTAUX 1886. .	477	333 400	15 332	178	515	32.444	3.198	38	992	365.844	18 530	226
Différence en plus.	54	60 878	392	35	»	»	»	»	»	54.818	»	38
Différence en moins	»	»	»	»	146	6.060	908	3	92	»	516	»

Mouvement de la navigation dans le port de Mostaganem pendant l'année 1887

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français	137	109.284	5 128	264	1	135	6	»	138	109 419	5.134	264
Français-Algériens	8	877	92	13	35	1.476	185	»	43	2 353	277	13
Anglais	2	895	30	»	»	»	»	»	2	895	30	»
Suédois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»	1	32	6	»	1	32	6	»
Italiens	»	»	»	»	2	354	16	»	2	354	16	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemands	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Norvégiens	»	»	»	»	2	813	21	»	2	813	21	»
Danois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux en 1887.	147	111.056	5 250	277	41	2 810	234	»	188	113 866	5.484	277
Totaux en 1886	152	106.306	5.599	324	64	4.447	404	3	216	110 753	6.003	327
Différence en plus	»	4.750	»	»	»	»	»	»	»	3 113	»	»
Différence en moins	5	»	349	47	23	1.637	170	3	28	»	519	50

Mouvement de la navigation dans le port de Nemours pendant l'année 1887

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français............	192	146.412	8 486	1.741	»	»	»	»	192	146.412	8.486	1.741
Français-Algériens.....	214	23.332	2.478	604	90	2.534	424	28	304	25 866	2.902	632
Anglais..............	2	760	30	»	22	2.002	120	16	24	2.762	150	16
Espagnols...........	»	»	»	»	18	570	110	»	18	570	110	»
Autrichiens..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemands...........	2	1.242	32	»	»	»	»	»	2	1.242	32	»
Portugais	»	»	»	»	14	700	148	1	14	700	148	1
Marocains............	»	»	»	»	8	96	64	18	8	96	64	18
Totaux 1887.....	410	171.746	11.026	2.345	152	5.902	866	63	562	177.648	11 892	2.408
Totaux en 1886..	336	110 458	8 154	1.971	307	10 931	1 961	145	643	121 089	10 115	2 116
Différence { en plus..	74	61 288	2.872	374	»	»	»	»	»	56.559	1.777	292
Différence { en moins .	»	»	»	»	152	4 729	1 095	82	81	»	»	»

Mouvement de la navigation dans le port de Beni-Saf pendant l'année 1887

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français	43	34.684	1.224	47	»	»	»	»	43	34 684	1.224	47
Français-Algérien	32	3 667	391	51	24	582	113	»	56	4.249	504	51
Anglais	82	93 023	1.794	8	1	43	5	1	83	93 066	1.799	9
Suédois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»	4	163	29	»	4	163	29	»
Italiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	»	»	»	»	14	11.101	268	»
Allemands	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Belges	14	11 101	268	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Norvégiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Danois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX en 1887	171	142 475	3 677	106	29	788	147	1	200	143 243	3.824	107
TOTAUX en 1886	273	232.748	6.845	346	64	2.060	365	2	337	235 408	7 213	348
Différence en plus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Différence en moins	102	90 273	3.168	240	35	1880	218	1	137	92.145	3.389	241

RÉCAPITULATION par Pavillon pour tous les Ports de la Province en 1886

PAVILLONS	NAVIRES	TONNAGES	ÉQUIPAGES	PASSAGERS
Français	1.875	1 158.754	58.463	30.048
Français-Algériens	607	42.070	4.678	722
Anglais	422	303.001	7.571	105
Espagnols....................	647	71.110	6.272	10.782
Suédois-Norwégiens	39	13.736	482	»
Belges	21	28.769	509	»
Italiens.....................	71	24.612	673	18
Américains...................	1	1.900	201	»
Allemands	15	10.553	280	3
Portugais....................	28	1.587	258	»
Autrichiens..................	6	2.806	69	»
Hollandais	2	1.339	32	»
Grecs	11	3.434	104	»
Danois	1	301	8	»
Marocains....................	10	120	70	18

RÉCAPITULATION par Ports

PORTS		NOMBRE de Navires	TONNAGES	ÉQUIPAGES	PASSAGERS
Oran et Mers-el-Kebir		1.911	799.895	40.498	38.650
Arzew		900	420.662	18.014	254
Nemours		562	177.648	11.892	2.408
Beni-Saf		200	143.243	3.824	107
Mostaganem		188	113.866	5.484	277
Totaux en 1887......		3.761	(1) 1.655.314	79.712	41.696
Totaux en 1886......		4.333	1.573.033	76.625	41.841
Différence	en plus.....	»	82.281	3.087	»
	en moins ...	572	»	»	145

(1) Selon les observations présentées plus haut, le chiffre du tonnage devrait être notablement augmenté.

NOUVELLES DÉCOUVERTES ÉPIGRAPHIQUES

à Hadjar-Roum près de Lamoricière

Nous avons reçu, les 10 et 18 avril, de notre excellent correspondant, M. Wahlen, 14 estampages d'inscriptions découvertes, depuis notre dernière publication, dans les ruines de l'Antique Altava. Le plus important de ces documents est une dédicace à Elagabale Elle nous avait déjà été signalée par M. Blondel, juge de paix de Lamoricière, qui avait bien voulu nous en adresser une copie. La voici :

N° 1100 IMP · CAES · MAV
RELIO *Antoni*
no PIO FELICI ·
AVG · P · MAX · TRIB
POTESTATIS P · P ·
COS III · PROCONS . (220 à 221 de J. C.)
DIVI PII . SEVERI
NEPOTI DIVI MA
GNI *Antonini*
PII *filio* ORDO
PIV ET POPVLARES
ALT · DEVOTI NVMI
NI EIVS

Lettres liées : CO à la 6e ligne. Les points séparatifs sont remplacés par des cœurs.

Les mots *Antonino* à la 2e et à la 9e ligne ont été martelés, ainsi que *filio* à la 10e.

PIV à la 11[e] ligne doit être une faute du lapicide, qui a répété à peu près le premier mot de la 10[e] ligne.

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio Antonino pio felici Aug(usto) p(ontifici Max(imo) trib(unitiae) protestatis p(atri) p(atriae), cos(uli) III, *procons(uli), divi pii Severi nepoti. divi magni Antonini pii filio. Ordo piu(s) et populares Alt(avenses) devoti numini ejus.*

A l'Empereur Caesar Marcus Aurelius Antoninus Pius Felix Augustus, grand Pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, père de la Patrie, consul pour la 3[e] fois, fils du bienheureux Antoninus Pius, le Grand, le Corps municipal et les habitants d'Altava, dévoués à sa divinité.

Nous ne donnons cette traduction et les notes qui vont suivre que pour répondre au désir d'un certain nombre de membres de notre Société, qui demandent que les publications épigraphiques soient mises à la portée de tous les lecteurs.

Trois empereurs ont porté le nom d'*Antoninus pius :* Antonin, Caracalla et Elagabale. En ce qui concerne Antonin, le surnom de *Pieux* que lui décerna le Sénat est, à fort peu d'exceptions près, placé après celui d'*Auguste :* ANTONINVS AVGVSTVS PIVS, tandis que pour Caracalla et Elagabale ce surnom figure immédiatement après celui d'*Antoninus :* ANTONINVS PIVS AVGVSTVS.

La difficulté d'attribution n'existe donc réellement qu'entre ces deux derniers et elle est parfois très grande. Mais dans l'inscription qui nous occupe, les indications généalogiques DIVI SEVERI NEPOTI et DIVI MAGNI *Antonini* PII *filio*, qui accompagnent les noms de l'Empereur, établissent clairement que la dédicace s'adresse à Elagabale, qui se disait fils de Caracalla et petit-fils par conséquent de Septime Sévère. En réalité, il descendait de *Sextus Varius Marcellus,* ancien gouverneur de la Numidie et Commandant de la Légion III Auguste, sous Septime Sévère, et de Soemias, fille de Maesa, qui était sœur de Julie Domne, mère de Caracalla. Il n'était donc que le cousin de cet empereur. Mais on prétendait qu'il était né du commerce de Caracalla avec Soemias, et c'était Maesa, l'aïeule même d'Elagabale, qui avait accrédité ce bruit, afin de mieux disposer en faveur de son petit-fils l'armée et le peuple, à qui le nom d'Antonin était toujours cher.

Elagabale avait à peine 14 ans lorsqu'il fut proclamé empereur en 971 (de J.-C. 218) par les légions de Syrie. Il ne régna que 3 ans, 9 mois et 4 jours et n'était âgé que de 18 ans lorsque les prétoriens et les soldats le mirent à mort.

On sait qu'il introduisit dans l'Empire le culte du Dieu Elagabal ou du Soleil et que c'est de là que lui vient son surnom.

Il fut décoré 5 fois de la puissance tribunitienne et revêtit 4 fois le Consulat. C'est sous son 3e Consulat (220-221 de J.-C.) que le Corps municipal et les habitants d'Altava lui élevèrent le monument dont il s'agit.

La pierre qui porte l'inscription est un parallélipipède de 1^{m}25 de hauteur, 0^{m}50 de largeur et 0^{m}50 d'épaisseur.

Le tableau épigraphique, en creux, mesure 0^{m}98 de hauteur sur 0^{m}40 de largeur.

La pierre était debout et paraissait ne pas avoir été déplacée. Elle était entourée d'autres pierres les unes debout, les autres renversées.

Les autres inscriptions dont M. Wahlen a bien voulu nous adresser les estampages sont toutes tombales et appartiennent aux 4e et 5e siècles. Les voici :

N° 1101. — Sur une stèle en grès mesurant 0^{m}60 de hauteur, 0^{m}45 de largeur et 0^{m}06 d'épaisseur.

D · M · ANEREN
IA IANVARIA
VICSIT ANIS
XCV DISCESIT
˥III IDVS NOVE
MBRES PRO
CCCLXXX˥III (novembre 428 de J.-C.)

Lettres liées : AN à la 1re ligne ; AN à la 3e.

A la 5e ligne, la date ˥II est une faute du lapicide ; c'est IIII ou plutôt ˥II que sans doute il faut lire.

N° 1102. — Sur une pierre de grès taillée en pointe et dont les dimensions sont : hauteur $0^{m}70$, base $0^{m}35$, épaisseur $0^{m}10$.

D M S
I V N I O
S E C V N
D O M A R I
T O D V L C I
S S I M O V I
XIT AN LANPCCC
LXIIII (403 de J.-C.)

Lettres liées : AN à la 7e ligne.

N° 1103. — Sur une stèle en calcaire, $0^{m}70$ de haut, $0^{m}30$ de large, $0^{m}16$ d'épaisseur.

MEMORIA SVL
PICIA FAVSTI
NA VIX · AN XX7
DIS III ID AVG
MARITVS CARIS
SIME PROCCCXIII (352 de J.-C.)

Lettres liées : VL à la 1re ligne ; AN à la 3e ; AV à la 4e ; MA à la 5e.

N° 1104. — Sur une stèle de grès de $0^{m}80$ de hauteur, $0^{m}40$ de largeur et $0^{m}12$ d'épaisseur.

D I M
IVLIA SILVA
NA VICX ANN
IS XXIII DISCE
SI NONAS MAR
SAS PR CCCXII E (7 Mars, 351 de J.-C.)

Lettres liées : MA à la 5e ligne ; PR à le 6e.

N° 1105. — Sur une stèle de grès de 0^{m}50 de haut, 0^{m}30 de largeur et 0^{m}08 d'épaisseur.

MEMO AVRELIA
TIFZALIS ? VICXIT
ANNIS VIII DIS
IDVS NOVE AP CCCC
XI (13 Novembre, 450 de J.-C.)

Lettres liées : MO et LI à la 1re ligne ; NO et AP à la 4e.

N° 1106. — Sur une pierre de grès de 0^{m}60 de haut, 0^{m}50 de long et 0^{m}15 d'épaisseur.

D . M . S .
VLPIVS GERMA
NVS VICSIT ANNIS
XLV DISCESSIT VII KAL
MARTIAS PATER FILIO
MEMORIA FECIT AN PRO
CCCLXXXV (424 de J.-C.)

Lettres liées : MA à la 2e ligne ; AN à la 3e ; MA à la 5e, AN à la 6e.

N^{e} 1107. — Sur une pierre de grès de 0^{m}60 de haut, 0^{m}60 de largeur et 0^{m}10 d'épaisseur.

D M S
TITIVS SALVIA
NVS VIXSIT AN
NIS XXV DIS
CESSIT IIII IDVS
IANVARIAS AP CCC (10 Janvier 401 de J.-C.)
LXII FRATES DVL
CISSIMO FECERVNT

Lettres liées : NT à la 8e ligne.

N° 1108. — Fragment de pierre calcaire de 0m50 de hauteur, 0m50 de largeur et 0m15 d'épaisseur.

D · M · S · STATVLE
FILIE · AMANTISSIME · VIX · AN
*c*AR*i*SSIME · P*ate*R · D · S MERITE
MEMORIA · TITIAE · SATVRNINE ·
AMANTISSIMAE VIX · AN . //
IV*n* STATVL · F · FELIX //

Lettres liées VL à la 1re ligne; AM, ME, AN à la 2e; ME 2 fois à la 4e; MA à la 5e (AMANTISSIMAE).

D. M. S. Statule[*nie*] *filie amantissime vix(it) an(nis* [*c*]*arissime pater d(e) s(uo) merite* [*fec*].

Memoria Titiae Saturnine Amantissimae vix(it) an(nis)... Jun(ius) Statul(enius) f(ilius) Felix... [*fecit*].

Ou peut-être: *Jun(ius) Statul(eni) f(ilius) Felix..*

N° 1109. — Sur une stèle de grès de 0m50 de haut, 0m40 de large et 0m08 d'épaisseur.

D I M
*i*VNIA INOCEN
sa VICXIT ANIS
//// DISCESSIT
PRIDIE IDVS///
V ///////////
R//////// LXV

N° 1110. — Fragment de grès de 0m50 de haut; 0m40 de largeur et 0m10 d'épaisseur.

*m*EMORIA LETO
*r*IVS DONATVS
*v*IXIT ANIS III DISC
II IDVS N OCTOBRES
P CCCL٦III

Lettres liées: NA à la 2e ligne; AN à la 3e. L'N de la 4e ligne est une faute du lapicide. Nous croyons qu'il a voulu écrire d'abord N(ovembres); puis il a vu qu'il s'était trompé, mais alors il a négligé de gratter l'N.

N° 1111. — Sur une stèle de grès de 0m70 de haut, 0m50 de largeur et 0m08 d'épaisseur.

MEMORIA FLO
RENSIA FABIA
VICXIT ANIS LXXXV
DISCESSIT IDV
IVLIAS ANO///
LXXXIIII

N° 1112. — Sur une stèle de grès de 0m50 de haut, sur 0m40 de largeur et 0m05 dépaisseur.

☧

MEMO VLPIA MICA
RACRV/// VIXIT AN
NIS ///////// DIE ID
IVNIAS ANO PRO
C//// ET XXXVI

Lettres liées : ME à la 1re ligne ; AN à la 2e.

N° 1113. — Sur une stèle de grès de 1m de haut, 0m55 de largeur et 0m06 d'épaisseur.

MEMORIA ////
MITTA// A VI
XIT ANNIS LXI
DISCESSIT PRI
NONAS IVLIAS
AP CCCC ET ˥I 6 juillet 446 de J.-C.

N° 1114. *d* M //////
VS NAVAR*cus in*
NOCVS VC · AN IIII DC
IIII KAL M AP CCCLXV
PAT FIL DVL F C 29 mars 404 de J.-C.

Lettres liées : VA à la 2e ligne ; AN à la 3e ; VI à la 5e.

POMARIA (Tlemcen)

N° 1115. — Sur une pierre tombale de grès, en forme de caisson, hauteur 0m48, largeur 0m27, épaisseur 0m75, trouvée dans le jardin de M. le Capitaine Graulle.

Δ M S
I V L I A C
AN / / / L A
V I X A N I /
P L M I N
L X X X C V I F I
L I F E C E R V
Δ· M . M ETERN
L M A P *d* X

Lettres liées : LI à la 2e ligne ; AN à la 3e ; TE à la 8e.

D. M. S. Julia C.... vix(it) an(n)i[s] pl(us) min(us) 80, cui fili feceru(nt) d(o)m(u)m etern(a)l(e)m a(nno) P(rovinciae) 510 (549 de J.-C.)

N° 1116. — Sur une pierre tombale en forme de caisson de 0m52 de largeur, 0m50 de hauteur et 0m40 d'épaisseur, découverte dans le jardin de Mohammed-el-Baroudi.

D M S
V A L E R I V S
Z A B V L L V S V I
X · ANN · PL · M XL
C V I F I L I O S
F E C D M E T E R
A P C C C C X ꓶ I I I

Lettres liées : AN à la 4e ligne.

D. M. S. Valerius Zabullus vix(it) ann(is) pl(us) m(inus) 40, cui filios (pour filii) fec(erunt) d(o)m(um) eter(nalem) a(nno) p(rovinciae) 419 (de J.-C. 458).

Les deux inscriptions qui précèdent ont été relevées par M. Canal, qui a bien voulu m'en adresser une copie.

NUMERUS SYRORUM (Lalla-Marnia)

N° 1117. — Sur une stèle de grès de 0m70 de haut et 0m55 de largeur trouvée sur la rive gauche de l'oued Ouardefou, à 1 kilomètre en aval de Lalla-Marnia et conservée au bureau arabe.

D M S
IVLIVS RVFINVS
FRATER KARISSIM
VS QVI VIXIT ANN
IS XLV IVLI FLORIVS
ET CONANTIVS FRAT
AVRELIA IVLIA VXOR DO
MV ROMVLA FECERVNT
(un cheval) AN P CCCCXXI

D. M. S. Julius Rufinus frater Karissimus qui vixit annis 45. Juli(us) Florius et Con(st)antius? frat(res), Aurelia Julia uxor domu(m) romula(m) fecerunt an(no) p(rovinciae) 421.

N° 1118. — Sur une pierre triangulaire de 0m53 de hauteur, 0m43 de largeur à sa partie supérieure et 0m10 à sa partie inférieure trouvée par M. le Capitaine Souin sur l'emplacement du marché.

D M S
IVLIA EANVA
RIA CRVDELIS VI
XIT ANNIS PLVS
MINVS X⅂ DIS
CESSIT XI KLEND
A SEPTEM
BRES

SAFAR (Aïn-Temouchent)

N° 1119. — Sur un fragment d'autel trouvé en creusant les fondations d'une maison à gauche de l'avenue qui conduit à la gare. Aujourd'hui chez M. le Curé.

//////////////////
/// COH · EXP · EXVI
// ARAM LIBENS
/// AVIT CORDVB

L. Demaeght.

OMISSIONS

Dans la liste des Membres de la Société publiée dans le dernier bulletin, ont été omis :

MM. Gangloff, capitaine au 2e Zouaves;
Bastide, ingénieur civil à Nemours.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

ONZIÈME ANNÉE. — TOME VIII.

FASCICULES XXXVII & XXXVIII. — AVRIL-SEPTEMBRE 1888

SOMMAIRE

ORAN

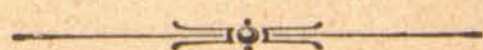
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1888

FAS, SON UNIVERSITÉ

ET

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MUSULMAN



Le Maroc a été dans ces dernières années l'objet de nombreuses études, et sa bibliographie a pris des proportions considérables. La situation de ce pays explique-t-elle ce redoublement d'attention ? L'empire des Chérifs est-il arrivé à une période critique de son histoire dont l'état aigu justifie les diagnostics de cette pléthore d'auteurs ? Je ne le crois pas, et ceux qui, connaissant les choses arabes, ont pu comparer ces livres récents avec l'*Historiale description de l'Afrique* de Jean Léon l'Africain[1], ou *L'Afrique* de Marmol[2], penseront comme moi que le Maroc est aujourd'hui ce qu'il était il y a trois siècles, et que rien ne peut faire prévoir qu'il changera dans un avenir rapproché.

(1) *Historiale description de l'Afrique*, tierce partie du monde, écrite de notre temps par Jean Léon l'Africain. Premièrement en langue arabesque, puis en toscane et à présent mise en françois. Anvers 1556, 1 vol. in-18°. Cette traduction de Jean Temporal a été réimprimée en 1830, à Paris, en 4 vol. in-8°.

(2) *L'Afrique* de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt 3 vol in-4°, Paris 1607.



Ah ! ce qu'il y a de changé pour ce pauvre pays, ce sont les dispositions des étrangers à son égard. La « question marocaine » est née de leurs convoitises, et chacun y voit ce que les intérêts de sa nation lui dictent d'y découvrir. Toutefois, l'on conviendra que ce reproche ne saurait être adressé à l'écrivain qui ne tend qu'à s'instruire de ce que le Maroc a de bon, de pratique, en un mot d'utilisable pour nos régnicoles algériens, de même race, de mêmes mœurs, aux besoins identiques, peuple en tutelle dont nous devons assurer la prospérité matérielle et morale par tous les moyens en notre pouvoir. De tous ces moyens, le plus efficace est sans contredit l'instruction. Aussi, me suis-je attaché uniquement à l'examen de l'organisation de l'enseignement public au Maroc, ou plutôt de l'enseignement supérieur, car j'estime que sa réforme en Algérie prime les autres ; et parmi ces publications, je me suis contenté de lire celles qui contenaient des détails sur Fas, et dont les auteurs ont été naturellement amenés à parler de son importante Université.

M. le capitaine Jules Erckmann qui fut de 1877 à 1883 le chef de la mission militaire française attachée à la cour chérifienne, et se consacra à la réorganisation de l'artillerie, entra très avant dans la confiance de Mouley Hassan qui s'est passionné pour cette arme. Il a donc pu, protégé par l'amitié du sultan et le prestige de son titre d'instructeur de l'armée, avoir sa liberté entière et recueillir pour son livre *Le Maroc moderne* (1)

(1) *Le Maroc moderne* par M. Jules Erckmann, capitaine d'artillerie, ancien chef de la mission française au Maroc, in-8°, Paris 1885 (Challamel, éditeur).

des notes précieuses qui en font un ouvrage absolument personnel, sans aucune réminiscence des travaux antérieurs. Et par les extraits des lettres que m'a écrites cet officier, et que je me ferai un devoir de signaler quand j'y aurai recours, on appréciera combien les intérêts de notre pays étaient défendus avec intelligence et patriotisme, et ce que notre influence gagnait à être servie par un homme de cette valeur. Si je n'étais tenu à cet égard à une grande discrétion, les nécessités de notre politique au Maroc seraient mieux comprises et mieux jugées qu'elles ne le sont aujourd'hui par notre presse et dans certaines revues spéciales. Sans doute, il ne pouvait qu'effleurer la question qui m'occupe ici ; mais, cet ouvrage m'a été d'un grand secours, car de ses descriptions dépouillées de toute fantaisie, de son style clair et sobre, il se dégage l'impression la plus vraie sur la situation actuelle du pays, qui est la scène où se meuvent mes tholba et leurs professeurs.

M. Ludovic de Campou l'a-t-il précédé ou suivi ? Je l'ignore ; en tous cas, *Un empire qui croule*(1) ne paraît conçu dans un esprit de dénigrement systématique ; bien qu'il renferme à côté de tableaux aux tons forcés et fantaisistes des indications utiles aux commerçants.

Une ambassade au Maroc(2) serait un guide plus sûr, car M. Gabriel Charmes a su très habilement

(1) *Un empire qui croule. Le Maroc contemporain.* 1 vol. in-8°. Paris, Librairie Plon.

(2) *Une Ambassade au Maroc*, par Gabriel Charmes, 1 vol. in-8°, Paris 1887, chez Calmann Lévy.

résumer des études spéciales et autorisées : le *Roudh el qarthas* de la traduction de Beaumier pour l'histoire de la ville de Fas (1), les correspondances de M. Tissot (2) pour son itinéraire, et s'aider des renseignements qui lui ont été fournis par notre consul général, M. Féraud, et qui figurent, en grande partie, dans son rapport sur la mission Vernouillet en 1876. Cette relation brillamment écrite est très attrayante. L'on est surpris de voir un observateur saisir avec une telle intuition le caractère d'un peuple et d'une contrée qu'il n'a fait que traverser. Ses voyages en Orient, et son séjour au Caire, à Damas, à Jérusalem et à Kairouan n'avaient-ils pas singulièrement préparé M. Gabriel Charmes à cette étude ?

On lira dans ce volume une description de Fas très complète et très pittoresque. L'auteur a vu les rues pleines d'étudiants : « Les étudiants, dit-il, arrivent en « foule de tous les points de l'Afrique, pour s'y former « aux études théologiques...... La ville en est rem- « plie. » (3) Ce spectacle avait également frappé M. Jules Erckmann qui le signale en passant : « Les écoles sont « nombreuses et fréquentées par des savants marocains « et même algériens...... La mosquée de Karaouïn « renferme une bibliothèque fameuse et une école dont « les professeurs sont connus par leur science et leur

---

(1) *Roudh el Kartas.* « Le parterre des feuillets » *Histoire des souverains du Maghreb et Annales de la ville de Fès,* traduit de l'arabe par Beaumier. 1 vol. in-8°. Paris 1860.

(2) *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane.* Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et belles lettres de l'Institut de France. Paris 1878.

(3) *Une Ambassade au Maroc,* pages 301 et 302.

« indépendance. (1) » Comment, en présence de ces deux affirmations si précises, admettre ce qu'écrit très spirituellement il est vrai, M. de Campou, dans son chapitre de « l'Instruction au Maroc. » « L'instruction au Maroc « est surtout obligatoire, car c'est à coups de bâton que « l'on fait pénétrer dans les jeunes cervelles arabes la « science infuse, je veux dire le Coran. Le Coran est « un abrégé des connaissances humaines à l'usage des « Marocains, (?) qui se contentent de cette lecture dans « leur bas âge et arrivent, à force de prodiges, à l'ap- « prendre par cœur en entier. A côté de cette instruc- « tion enfantine, qui a pour effet, à coup sûr, de « développer la mémoire, mais non l'intelligence, existe- « t-il au Maghreb des écoles spéciales où l'on apprenne « les sciences, l'histoire, la philosophie, la théologie? « Absolument aucune ; et je me souviens de mon « étonnement quand, à mon arrivée à Fez, on me dit « qu'il y avait dans tout le Maroc, deux savants seule- « ment. Et quels savants ! » (2)

Léon Godard (3), d'après Didier (4), dans le chapitre qu'il consacre aux arts et aux sciences nous fait le tableau des premières leçons des jeunes indigènes dans le *messid*, puis il ajoute (5): « Au sortir du *messid*, l'étudiant « peut entrer à l'école supérieure ou *medersa*, établie « dans les Zaouïa et près des mosquées principales. « Parmi ces écoles on distingue celle de Fez, la plus

(1) *Le Maroc moderne, page 27.*
(2) *Un empire qui croule, pages 9 et 10.*
(3) *Description et histoire du Maroc*, 2 vol. in-8°. Paris 1860.
(4) Ch. Didier. *Promenade au Maroc*, 1 vol. in-8°. Paris 1844.
(5) *Opus laud*, vol. 1, page 236 et 237.

« complètement organisée en forme d'université. C'est « la maison de science *Dar el Alem* par excellence. « Là, on suit les leçons de professeurs rétribués, et qui « enseignent la grammaire, la théologie, la logique, la « rhétorique, la poésie, l'arithmétique, la géométrie, « l'astronomie et la médecine. Suivant le degré de science « qu'on y acquiert, on devient *thaleb, fekih, âlem*, « comme qui dirait savant, juriste, docteur ![1].

Ali bey el Abbassi (D. Badia y Leblich) qui, grâce à son déguisement et à sa pratique de la langue arabe, put au commencement de ce siècle parcourir le Maroc en tous sens, et visiter la ville de Fas, nous donne sur son Université un renseignement que je n'ai garde d'omettre, car il confirme ce que j'avancerai plus loin sur les dires de savants indigènes : « Tel est l'état des sciences à « Fez, ville qu'on peut regarder, s'il est permis de se « servir de cette comparaison, comme l'Athènes de « l'Afrique, par le grand nombre de docteurs et de soi- « disant savants, enfin par les écoles qui sont ordinaire- « ment fréquentées par deux mille élèves à la fois[2]. »

L'auteur de la *Description de l'Afrique*, El Hassan ben Mohammed El Ouezaz El R'ernathi, plus connu

---

(1) La distinction n'est pas aussi tranchée, et il ne faudrait pas assimiler ces appellations à nos grades universitaires, car, si les professeurs qui sont à même de se rendre compte du degré d'instruction de leurs élèves, leur donnent la qualification qui répond à leur savoir, il n'en est pas de même du vulgaire qui les confond souvent.

(2) *Voyages d'Abi Bey el Abbassi en Afrique et en Asie* pendant les années 1803 à 1807, 3 vol. in-12, Paris 1884. vol. 1, page 137.

Conf. *L'Univers. Empire du Maroc*, par Ferd. Hœfer, pages 269 et 270.

sous le nom de Léon l'Africain (1), à la fin d'une très longue et très prolixe description de Fas, de ses quartiers, rues, mosquées, n'a en revanche que deux lignes à écrire sur ses écoles : « Les collèges, dit-il, ne sont « fréquentés sinon de quelques étranges écoliers, qui « sont entretenus à l'aumône de la cité et du territoire « d'icelle ; et s'il y en avait d'aventure aucuns de la cité, « ils ne sauraient être plus haut de deux ou trois (2). »

Il y a là certainement exagération ou parti pris, ne serait-ce que celui de décrier ses anciens coreligionnaires, ce dont il ne se fait nullement faute, chaque fois que l'occasion s'en présente. Et puisque son savoir fit l'admiration de son illustre parrain Léon X, n'était-il pas la contradiction vivante de ses propres paroles, car, arrivé très jeune à Fas, ce fut à son Université qu'il se forma ?

Marmol, qui habituellement copie Léon l'Africain assez maladroitement, semble par contre ici l'avoir amendé dans une certaine mesure : « Il y a, dit-il, « dans l'enceinte de cette mosquée Karaouïn, un collège « où l'on enseigne leur théologie avec les autres arts et « sciences et le plus docte de tout le pays est le Prin- « cipal..... Il y a encore d'autres collèges dans Fez, « où l'on enseigne la Grammaire, la Rhétorique, la « Théologie, la Philosophie, l'Orthographe, les Mathé- « matiques et les autres sciences. On y enseignait « autrefois la Négromancie ; mais on ne l'ose plus faire

---

(1) Pour la biographie de Léon l'Africain, voyez un article de Berbrugger, *Revue Africaine* tome II, page 353.

(2) Page 149 du 1er vol.

« publiquement depuis plusieurs années. Le principal « collège se nomme Madaraça, qui est une des plus belles « pièces de toute l'Afrique, à cause de ses grandes cours « et galeries et de plusieurs appartements bien lam- « brissés dont le plancher est de marqueterie, aussi « bien que la chaire où l'on fait les leçons qui est « marquetée d'ébène et d'ivoire. Il y avait autrefois des « boursiers dans ce collège, et dans les autres, qui « étaient entretenus comme en Europe ; mais les rois « ont pris à cette heure les revenus qui sont fort grands, « et n'ont laissé que ce qu'il fallait pour les professeurs, « et les écoliers n'ont rien que la chambre et les leçons. « Il y a plus de deux cents écoles dans la ville, pour « apprendre à lire, quoique l'orthographe et la gram- « maire arabe se lisent ordinairement dans les Univer- « sités. (1) »

Cleynarts visita Fas une quinzaine d'années après Léon l'Africain, malheureusement ses lettres ne sont pas aussi détaillées qu'on pourrait l'espérer, et si celles que M. Nève, professeur à l'Université de Louvain a traduites et publiées sous le titre de : *Relation d'un voyageur chrétien sur la ville de Fez et ses écoles dans la première moitié du XVII*e *Siècle* (2) sont les seules où

(1) *Opus laud*, page 160, vol. 2.

(2) Une brochure in-8° de 20 pages. Gand 1845. « Nicolas Cleynarts, nommé aussi Clénard (Clenardus) naquit en 1495 à Diest, étudia et enseigna à l'Université de Louvain, jusqu'en 1532, et, après avoir passé environ neuf ans en Espagne, mourut à Grenade en 1542, au retour d'un voyage à Fez. » Nève, *Op. laud.*

Les lettres de Cleynarts ont été éditées à Louvain en 1560 sous le titre : *Nicolaï Clenardi de rebus Machometicis Epistolœ*, in-12. Puis en 1666 à Anvers par Ch. Plantin : *Epistolarum libri duo*, in-12.

il soit question de l'enseignement public dans cette ville, elles n'apportent aucune donnée nouvelle après Léon et Marmol.

En résumé, allusions plus que succintes chez les uns et contradictions chez les autres, tel est le bilan de mes recherches bibliographiques sur l'Université de Fas. Est-il donc si difficile de se renseigner sur un fait qui doit se passer presque au grand jour ? Est-il admissible que des voyageurs diffèrent à ce point entre eux ? Ne peuvent-ils donc pas, à défaut de chiffres, nous donner tout au moins des indications moins vagues ? Non ! et cela ne m'étonne pas. Je comprends l'exclamation de Gabriel Charmes. « J'ai aperçu Fès et Dieu « me garde de dire que je l'ai étudiée et comprise ! Les « villes sont comme les hommes : on se trompe pres- « que toujours, lorsqu'on les juge sur l'apparence. (1) » Mais il s'illusionnait, quand il croyait que les portes ne se fermaient devant lui, et que les visages ne se détournaient de sa route que parce que des gardiens lui faisaient une escorte d'honneur. Seul, il eût encore moins vu, si toutefois il n'eût pas été victime de mésaventures désagréables comme celles que Cleynarts raconte à son correspondant de Louvain. Sans doute il préjugeait du caractère des gens de Fas d'après les Orientaux et l'accueil qu'il avait reçu au Caire et en Syrie. Le Maghreb el Aqça est peuplé d'une race bien différente. Berbères montagnards et soudaniens en forment le fond, et les quelques Maures débarqués

(1) *Une ambassade au Maroc*, page 274.

d'Espagne, après la perte de l'Andalousie, n'ont pas eu assez d'influence pour en adoucir le brutal fanatisme. Plus on va à l'Ouest, plus le musulman est silencieux et se replie sur lui-même. Dans la province d'Oran, quels prodiges de patience et d'adresse ne faut-il pas pour en amener un à se livrer un peu! A Fas ils doivent être intraitables. (1)

De même que l'on doit renoncer à pénétrer dans l'intimité d'un Arabe maghrebin, et lire dans son cœur profondément dissimulé, ainsi l'on ne saurait trop se garder de porter un jugement quelconque sur l'état de ce pays, seulement d'après ce qu'on en peut saisir rapidement et au passage. Le Maroc, avec ses campagnes mal cultivées, ses tribus toujours en armes et sur le qui-vive, un sultan en lutte avec ses sujets, du jour où il s'est proclamé le successeur du Chérif Edriss, un gouvernement sans budget, sans action, presque sans fonctionnaires, peut paraître de prime abord comme la manifestation de l'anarchie arrivée à son dernier période, anarchie à laquelle nul peuple européen ne résisterait, et l'on est tenté d'augurer de là, avec l'auteur d'*Un Empire qui croule* l'effondrement prochain de sa dynastie et la ruine de ces contrées. Mais, étudiez l'histoire de l'Afrique septentrionale, depuis que les Arabes s'y sont jetés « comme une nuée de sauterelles » (2) surtout

(1) « Le nombre des étudiants de Fez est très difficile à déterminer ; dans ce pays tout se fait en silence, et on a le plus grand mal à se renseigner sur les choses les plus usuelles. » (Erckmann).

(2) *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, par Ibn Khaldoun, traduite et publiée par M. de Slane, 4 vol. in-8°. Alger 1852-1856, 1er vol. page 34.

Conf. Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale, par Ernest Mercier, in-8°. Paris 1875.

depuis l'invasion hillalienne ; compulsez Ibn Khaldoun historien du XIVe siècle de notre ère, et notez les considérations qu'il émet *passim*(1) sur ses coreligionnaires, vous croirez lire une page écrite d'hier. Après Ibn Khaldoun parcourez le Qarthâs, (2) et enfin pour la période la plus rapprochée et quasi contemporaine, Ez-Zeïani, (3) dans l'excellente traduction de M. Houdas, vous demeurerez convaincus que cette apparente désorganisation est l'état normal du Maroc : *El r'orb blad mhamoula*,

* الغرب بلاد مهمولة *

Je ne pense pas soutenir un paradoxe en disant que notre époque est une des moins troublées de leur histoire, et que ce répit est essentiellement favorable à leur accroissement, presque à leur prospérité. En définitive, l'on ne peut y voir décadence, au vrai sens du mot. On admettra bien que chaque race a son génie propre, tous les peuples n'ont pas les mêmes aspirations, ni le même objectif. Améliorer les conditions de notre existence est pour nous une préoccupation capitale qui nous pousse incessamment à de nouvelles découvertes. Les musulmans, au contraire, ont la conviction que plus on fouillera ce monde, plus il en sortira de peines et de douleurs. Toutes leurs pensées sont pour la vie d'au-delà. Une innovation les menace

---

(1) Dans l'ouvrage ci-dessus, et ses *Prolégomènes*, de la traduction de M. Slane, en 3 vol. in-4°. Paris 1863-1868. Notamment vol. I, pages 370 et suivantes.

(2) *Opus laud.*

(3) *Le Maroc de 1631 à 1812*. Extrait de l'ouvrage *Ettordjeman el mo'arib an douel elmachriq ou'l maghrib* de Aboulqâsem ben Ahmed Ezziâni, publié et traduit par O. Houdas. Paris, Ernest Leroux 1886, in-8°.

toujours dans leur tranquillité d'esprit et leur espoir de l'avenir. Ils ont la foi, ils redoutent de la perdre. Le souvenir des victoires qu'ils lui doivent dans les premiers siècles d'enthousiasme n'est pas effacé. Pour revoir la poussière de ces grandes journées, il faut qu'elle soit encore assez forte pour les animer tous, le jour venu, le jour où la voix du Mahdi retentira aux confins du Maghreb.

Grâce à son isolement Fas a pu conserver cet idéal dans son sein, et si depuis la Méthode nos écoles ne résonnent plus des grands noms d'Avicenne, d'Avenpace et d'Averroès, il ne faut point en déduire que cet effacement se soit produit dans les centres musulmans. Là, son influence n'a pas subi d'amoindrissement sensible, Fas est toujours le *Dar el a'lm*, « la maison de sapience » l'asile des sciences musulmanes, la mosquée de Qaraouïn, la première école du monde : on y entre ignorant comme un *Qoubbân*(1), on en sort un des pôles du savoir humain.

Elle serait longue la liste de tous les grands écrivains

---

(1) Mot de l'argot des tholba indigènes, qui répond assez exactement à notre expression de « cancre. » Je n'ai pu en déterminer l'étymologie ; les tholbas qui l'emploient m'ont dit qu'on avait pris trois lettres au hasard. Cela n'est guère probable, et ce substantif doit avoir une origine plus rationnelle. Peut-être dérive-t-il de la racine *qabana* qui signifie « peser » ou mieux « soupeser » conf. Dozy *Supplément aux Dictionnaires arabes*, 2e vol. page 306. Un *Qoubbân* serait donc un étudiant qui tiendrait un livre entre ses mains, non point pour l'étudier, mais de la manière de soupeser une galette de pain ou une assiette de dattes.

L'épithète *mousstamessik*, dixième forme de *massaka* « saisir » s'applique à celui qui a des notions assez étendues en droit, en grammaire et dans d'autres branches de science. Quant au *a'lem* nous avons vu qu'il n'avait plus rien à apprendre.

qui se sont formés aux cours de cette école, et de ceux qui ont occupé et occupent encore avec éclat une chaire à Qaraouïn. Il suffira de citer parmi nos contemporains ou ceux qui les ont immédiatement précédés, les noms suivants :

Sidi Et-Taoudi ben Souda qui a commenté la *Touahfa* de Benou A'cem, la *Lamia* de Zouqâq et écrit une glose sur le commentaire de Zerqâni, et des scholies sur Boukhari.

Sidi Ahmed ben Moubârek qui a rédigé l'*Ibriz*, sous l'inspiration de son illustre maître Sidi Abd el A'ziz Ed-Debbâr.

Si Mohamed Bennâni, auteur d'une glose sur Zerqâni, d'un commentaire sur le *Soullem*, sur la *Khilaça* et la *Khotba* de Benou Mâlik.

Le Cheikh Et-Theyeb ben Kîrän, auteur d'une glose sur le *Tecrih*, d'un commentaire sur la *Khotba* de Khelil, d'une poésie sur les figures du style et des scholies sur Boukhari.

Le Cheikh Sidi Ali Qeççâra, auteur d'une glose sur le *Maoudhih* commentaire de l'*Alfiya*, et d'une autre sur le commentaire du *Soullem* de Bennâni.

Le Cheikh Hamdoun ben el Hadj, auteur d'un recueil de poésies et d'ouvrages sur la grammaire et l'histoire.

Sidi El Hadj El Mahdi ben Souda, auteur d'une glose sur la logique, d'une autre sur le commentaire du *Tel-khis* de Qezouini par Es-Sa'd.

Le Cheikh Abd Er-Rahman El Fassi, auteur d'une glose sur Boukhari, d'une poésie didactique sur la jurisprudence de Fas et d'un ouvrage de critique des traditions.

Le Cheikh El Mhadi El Fassi, auteur d'un commentaire sur le *Delaïl el kheïrat.*

Le Cheikh Sidi Ali Ed-Dessouli, auteur d'un commentaire de droit sur la *Touahfa* et le *Chamil*, d'une glose sur le commentaire d'Et Taoudi de la *Zouqaqia* et d'un recueil de questions controversées en jurisprudence.

Le Cheikh Sidi El Hadj Mohammed Guennoun, auteur d'un résumé du commentaire d'Er-Rhaouni, d'une glose sur Ez-Zerqâni, sur le Cheikh Benou Yassin commentateur des *Tarikat* et d'un ouvrage sur les mérites des habitants de La Mecque.

Le Cheikh Hamed ben El Hadj, auteur d'une glose sur Et-Taoudi commentateur de la *Touahfa*, d'un commentaire sur la *Khezradjia*, traité de prosodie, etc., etc.

Enfin, pour abréger cette liste, je citerai sans indication bibliographique :

Le fekih Sidi El Hadj Mohammed El Maqarri Et-Tilmsani, surnommé Ez-Zamarchari, le Cheikh El Ouazani, le Cheikh Benou Abd Er-Rahman El Filali, le fekih Mouley Abd El Mâlik El Filali, Mouley Mohammed El Filali, ancien qadhi de Fas, le fekih El Hadj El Miknassi, le fekih Sidi Mohammed Et Tazi, Sidi Mohammed ben El Hadj, le fekih Sidi El Hadj A'mer ben Souda, Sidi El Hadj El Mahdi ben Souda, Sidi Benou Nâcer ben Sidi Edriss El Begrâoui, et son frère le fekih Sidi Abd Alla, Sidi Et Theyeb, neveu du Cheikh Et-Theyeb ben Kirän précité, Sidi El Hadj Salah El Djebâli, Sidi Hadjou ben Lazreg Et-Tlimsâni, Sidi El Hadj Ed Daoudi, Sidi El Hadj Mohammed El Mernissi, Sidi Edriss ben Es Snoussi, etc.

Plusieurs, leur surnom l'indique, sont originaires de Tlemcen. J'ajouterai que les meilleurs professeurs de notre colonie y ont fait leurs études, et l'on est obligé

de convenir que les tholba qui rapportent leur *idjaza*(1) de Qaraouïn font preuve d'une instruction bien supérieure à celle de tous les étudiants qui sortent de nos zaouïas indigènes et de nos trois mederças départementales, où l'enseignement des sciences musulmanes a été réduit à sa plus simple expression.

Si ce n'était là que prétention d'indigènes naturellement disposés à blâmer tout ce qui est l'œuvre des chrétiens, nous n'en aurions cure. Malheureusement, il n'en est pas ainsi ; et ce fait a été constaté de la façon la moins discutable. En 1884 ou 1885 à une session des examens auxquels étaient autrefois assujettis les fonctionnaires de la justice musulmane qui aspiraient à un grade supérieur, et les candidats au premier emploi d'adel, il se présenta à Oran, quelques tholba qui étonnèrent la Commission par l'étendue de leurs connaissances en lettres arabes, et qui distancèrent de beaucoup leurs camarades. J'appris depuis qu'ils venaient de Fas, et qu'ils étaient d'anciens élèves de Qaraouïn.

Ce fut auprès d'eux que je commençai à réunir les notes que je résume ici ; car, en présence de ce résultat inattendu, il me parut utile d'en démêler les causes et de connaître l'état actuel de l'enseignement musulman à Fas, pour en déduire, le cas échéant, telles conclusions profitables à la direction de nos mederças algériennes. Je les interrogeai donc minutieusement sur les méthodes d'enseignement, la division des cours, les ouvrages expliqués, le nombre d'années de stage, la situation et le recrutement des professeurs, les tholba, leurs coutumes, en un mot tout ce qui de près ou de loin a trait à l'organisation de l'Université de Qaraouïn.

---

(1) Diplôme de licence, voir plus loin.

Pour compléter ces renseignements, et les contrôler par d'autres témoignages, je m'adressai d'abord à tous les cheikhs algériens que j'appris être restés à Fas, et finalement à deux de nos fonctionnaires dont le savoir et l'expérience m'inspiraient une entière confiance : Si Edriss ben Tsabet, professeur à la Mederça de Tlemcen et Si Mohammed El Harchaoui, ancien professeur de droit et de grammaire à la grande Mosquée de la même ville. J'eus soin de les interroger séparément, et à l'insu l'un de l'autre ; et je puis dire que je n'ai relevé aucune contradiction sérieuse dans leurs réponses. Avec ces documents et les observations que j'ai recueillies dans mes rapports avec les tholba marocains, je me trouve aujourd'hui en mesure de donner ici une monographie assez complète de la grande Université marocaine.

Sid Edriss ben Tsabet n'est point allé à Fas en simple étudiant d'aventure, il y a séjourné durant toute sa jeunesse et son âge mûr, avec sa famille, au milieu des siens, en relation avec les Eulema et les professeurs de cette ville. Il ne l'a quittée que pour venir occuper au concours une chaire à la Mederça de Tlemcen. Je ne pouvais donc mieux m'adresser, aussi ses communications ont-elles pour moi la plus haute valeur, notamment en ce qui concerne la question si controversée de la bibliothèque de Qaraouïn. Sid Mohammed El Harchaoui est resté moins longtemps à Fas, cinq ou six années. Il a bien voulu réunir ses réponses dans un manuscrit qu'il a intitulé à la façon arabe :

* كتاب الاكياس فى جواب الاسيلة عن كيفية
التدريس بفاس *

Kitâb el akîâs fi djaouâb el assila a'n hîfiet et tedris bi Fas.



Fas, son Université
par C. Delphin.
FAS
& ses Environs
d'après les documents fournis par
Mr Jules Erckmann, Capitaine d'Artillerie,
Ancien Chef de la Mission Française
au Maroc.
Ancienne Batterie de Mulây Abderrahman
Ruines
Bordj
Msella
Cavernes
Bab-el-Guissa
Bab Mharoq
Route de Tanger, Rabat, Mékinez.
Bab Segma
Mechouar
Bab Nahora
DARAOUÏN
FAS BALI
(Médina)
Bab Sidi Bougida
Cimetière
Bab Fetouh
Route d'Oudjda
Sebou
MAKHZEN
FAS DJEDID
MELLAH
Roue Hyd.
Bab Jedid
Bab-el-Hadid
Ruines
Fas
Oued
Oued
Bab Bounafa
Aqueduc
Briqrie
Bordj
Ras-el-Mâ
dar Biber
N
O
E
S
Echelle
0
500
1000
2000
3000
4000
5000

Kitâb el akîâs fi djaouâb el assila a'n hîfiet et tedris bi Fas.

« Le livre des hommes intelligents, réponses aux « questions sur l'enseignement supérieur à Fas. »

Pour conserver à ce document son caractère d'authenticité, je le traduirai littéralement, et bien que le récit de la fondation de Fas et des légendes qui l'accompagnent, ne soit pas inédit, je ne le retrancherai point, car, d'une part, il est très résumé, et en second lieu les auteurs arabes de première source ne sont pas entre les mains de tout le monde.

LE LIVRE DES HOMMES INTELLIGENTS, RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A FAS

(Traduction)

« Louange à Dieu, autant qu'il en est digne. Que grâces lui soient rendues pour les bienfaits sans nombre dont il nous a comblés. J'atteste que c'est lui qui a envoyé ses prophètes aux hommes. Par eux nous avons appris ce qu'il nous ordonne et nous défend.

Ces pages renferment quelques renseignements sur l'enseignement supérieur à Fas. Elles comprennent une introduction, vingt-cinq chapitres, et une péroraison. Un de mes amis, à qui je ne saurais rien refuser, m'a demandé de composer cet ouvrage. Dieu sera mon aide et mon soutien dans cette tâche.

INTRODUCTION

FONDATION DE FAS — PAROLES DU PROPHÈTE A SON SUJET

« Fas s'écrit sans hamza; telle est la vraie orthographe. Plusieurs ont cependant prétendu que l'alif était primitivement surmonté du hamza, et que par suite de l'usage ce signe avait disparu. C'est l'opinion de l'auteur du Qâmous (1).

(1) Vol. II, page 177.

Fas est très peuplé (1). Des sources peu éloignées lui fournissent en abondance une eau excellente. La rivière qu'elles forment court à l'Ouest de la ville, puis la traverse en alimentant les fontaines placées dans les rues, les mosquées et les bains. Elle met aussi en mouvement de nombreux moulins. En plusieurs endroits, principalement dans les mosquées et les mederças, les canaux sont couverts.

Les annales de cette cité sont curieuses ; les historiens les ont rapportées en détail et cet ouvrage n'en comporte pas le récit. Je dirai cependant que Fas a été ainsi nommée parce que l'on raconte que l'on mit à jour une pioche en or (2) (en arabe فاس *fas*) lorsque Edriss el Asrer ben Edriss el Akber commença à creuser ses fondations. La ville qui s'élevait aurait donc pris le nom de cet objet.

D'après une autre version, les compagnons de Mouley Edriss fondirent pour ce prince une pioche en or avec laquelle, le premier, il entama le sol où allait s'élever sa capitale. Enfin on prétend que son nom a été prononcé par l'ange Gabriel, la nuit d'*El Issra*.

Pendant son ascension nocturne, le prophète aperçut un point brillant sur la terre. Il interrogea Gabriel qui lui dit : « Ce point brillant est un endroit de la terre, au « Maghreb, appelé *Saf*. On y élèvera une ville que l'on « nommera *Fas*. La science jaillira de la poitrine de « ses habitants comme l'eau sourdra de ses murs. »

---

(1) Conf. *Géographie d'Aboulfeda*. Texte arabe publié par M. Reinaud et de Sianc, in 4°, Paris 1840, pages 113 et 114.

(2) *Même ouvrage*, page 133.

Il y a une variante dans le texte de cette tradition. Des auteurs se servent du mot *r'arb* pour désigner l'Occident, d'autres emploient l'expression *Maghreb.*

La tradition elle-même est discutée, et telle ne serait pas l'origine du nom de Fas. Toujours est-il que cette cité est célèbre entre toutes par le nombre et le mérite de ses savants qui n'ont cessé de l'illustrer depuis le jour de sa fondation jusqu'à notre temps. Aussi le Prophète a-t-il pu dire : « Il y aura parmi mon peuple « un groupe d'hommes qui feront briller la vertu dans le « monde ; les méchants ne prévaudront pas contre eux, « jusqu'à ce que soient accomplis les arrêts du Très-Haut, « c'est-à-dire, jusqu'au jour de la Résurrection. »

Un savant et sagace exégète a commenté cette tradition en disant que le Prophète avait fait allusion aux docteurs de la ville de Fas. Il ne s'est point trompé, que Dieu l'ait pour agréable. Les gens de Fas peuvent être comparés aux membres de la famille d'El Fassi (1) ; car tous ceux qui ont précédé ou suivi ce grand docteur, sont la parure du monde et de la religion musulmane. Ils forment la constellation la plus brillante et la plus admirée des Pleïades, se léguant de père en fils leur gloire et leur sainteté. D'un sol aussi généreux il ne peut sortir que des fleurs merveilleuses, ce sont ces savants, ces grands saints.

Pour donner une idée de la réputation des savants de Fas, il suffira de rappeler ce fait qui est rapporté

---

(1) Sidi Abd Er-Rahman El Fassi, dont le nom est fréquemment cité dans l'aperçu bibliographique inséré plus loin (N. du T.).

par Et-Therthouchi (1) : « Un docteur de Fas étant mort à Alexandrie, on mit en vente ses ouvrages, or, les feuilles éparses et sans rapport entre elles atteignirent seules, le prix de six mille dinars. »

Edriss ben Edriss acheta le terrain où il voulait édifier sa capitale aux Zouar'a pour la somme de quatre cents dirhems et il commença les travaux l'an 192 (2). Dans la suite, elle comprit deux quartiers primitivement séparés par une muraille qui, plus tard, fut démolie, et les deux quartiers ne formèrent plus qu'une ville. C'est la partie appelée aujourd'hui *Fas bâli* « Fas-le-vieux ». Quant à *Fas djedid* « Fas-le-neuf », sa construction est bien postérieure (3), et l'histoire en

(1) Abou Bekr Mohammed Et-Therthouchi, né à Tortose (Espagne) en 451=1059, est mort à Alexandrie en 520=1126. L'anecdote qui est racontée ici est extraite de son ouvrage *Siradj el Moulouk*, « le Flambeau des Rois ». Conf. manuscrits de Vienne, par Flügel, 3 vol. in-4°. Vienne 1865-67. 1er vol., page 277, n° 1847. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen-âge*. 2 vol. in 8°, tome II, page 154. Quatremère, *journal asiatique*, février 1861.

(2) Jeudi 1er de *rabia el aouel*, an 192 de l'hégire correspondant au 4 janvier 808 de J.-C. telle est également la date que donne le *Qarthas*, page 44. (Beaumier toutefois a fait erreur en indiquant le 3 février au lieu du 4 janvier. Conf. *Vergleichungs Tabellen* de Wustenfeld, Leipzig 1844).

Renou (*Exploration scientifique de l'Algérie*, Paris 1846, tome VIII, page 270) fixe la fondation de Fas à l'année 793 de J.-C. correspondant à l'année 177 de l'hégire. Il ajoute : « Cette date est la plus généralement adoptée ». Je ne sais sur quelle autorité il s'appuie en cela, à moins qu'il n'ait suivi Marmol. (Conf. l'*Afrique*, tome I, page 209 et tome II, page 157), mais cette source est rien moins que sûre.

(3) Fas djedid a été fondé le 3 choual 674 = 21 Mars 1276, par Abou Youssef Yaqoub, fils d'Abd el Haqq le Merinide (*Qarthas*, page 459) et non en 1220 ou 1230, comme le dit Renou, page 271, *opus laud.*

est connue. Cet ouvrage ne comporte pas de semblables développements, et je ne veux pas répéter ici toute l'histoire des deux villes.

CHAPITRE I

Nombre des Etudiants

« Si l'on ne compte que les étudiants étrangers à la ville, c'est-à-dire ceux qui sont originaires de l'Est (Algérie, Tunisie, etc.) et ceux qui dépendent du Maroc même comme les Djebbâla, les Doukkâla et autres, on arrive au chiffre d'environ sept cents.

En se rendant à Fas, ils n'ont pas tous le même but. Tel ne veut y apprendre que les sciences rhétoriques, la dialectique, la logique et l'éloquence, d'autres se consacrent à la grammaire ou au droit, et même parfois ils se restreignent à un seul ouvrage, par exemple : l'*Alfiya* de Benou Mâlik ou la *Touahfa* de Benou Acem. Il en est de même des professeurs, ils se cantonnent dans leur partie, et il est rare qu'ils professent deux sciences simultanément.

CHAPITRE II

Nombre des Professeurs

« Les professeurs qui sont répartis en différents ordres, ainsi que je l'expliquerai plus loin, sont environ quarante, car tel est le nombre des cours journaliers. Ce chiffre n'est pas absolument fixe, car il peut y avoir à un moment donné un nombre inusité d'étudiants (on augmente alors les chaires) ; d'autre part, il se produit parfois des absences et des maladies.

CHAPITRE III

Logement des Étudiants. — Leur conduite

« Les tholba originaires de Fas logent chez leurs parents, ou dans certaines mederças qui leur sont réservées ; quant à ceux de l'extérieur qui ne connaissent personne dans la ville, ils adoptent la mederça qu'ils préfèrent, et ils y achètent la jouissance d'une chambre. Il y a la mederça *Ech-Cherrathïn* (des fabricants de galons) la mederça *El-Mecbâahïa* (des fabricants de lampes), celle de *Bab-el-Djissa* (nom d'une des portes de la ville), celle *d'Es-Seffarïn* (des marchands d'objets de cuivre), celle *d'El-Atthârïn* (des droguistes), ou enfin

dans l'une quelconque des neuf autres mederças. Toutes très agréables à habiter. Mais celles qui sont les plus recherchées par les tholba studieux, ce sont les quatre que j'ai nommées en premier lieu.

Les tholba, dans leur intérieur se font remarquer par leur continence, la crainte de Dieu et le zèle dans le travail. Quelques-uns, mais en très petit nombre, ne méritent pas ces éloges.

CHAPITRE IV

Emploi du temps — Comment les Etudiants se nourrissent. — Subvention du Gouvernement

« Je développerai plus loin l'emploi du temps en ce qui concerne les cours de Qaraouïn, quand j'énumérerai les matières qui sont expliquées soit le matin, soit dans la soirée.

Mais les tholba, en sus de leurs leçons ont des obligations religieuses à remplir. Le matin, ils font la première prière dans la mosquée de la mederça, ou même dans leur chambre. Ils sont libres aussi d'aller dans une mosquée quelconque de la ville, si tel est leur désir. Ce devoir accompli, ils se rendent à Qaraouïn, car à cette heure matinale les cours n'ont lieu que dans cette mosquée.

Ils assistent donc aux différents cours jusqu'à midi. Ils retournent alors à la mederça dans leur chambre

où ils font un repas suivi de leurs ablutions. A *ed-dhôr* (1 heure après midi) ils retournent à Qaraouïn et assistent aux cours jusqu'au moment d'*el açer* (de 3 à 4 h., suivant la saison). Ils reviennent alors chez eux, et prennent quelque repos. Et lorsque l'heure de la prière du *mar'reb* a sonné (coucher du soleil), chacun interrompant ses occupations s'acquitte de ce devoir. Puis ceux qui ont une charge rétribuée d'*hazzâb* « lecteur du Coran », vont à la mosquée à laquelle ils sont attachés. Ils regagnent ensuite leur logis, et préparent sur leurs livres les cours du lendemain. Le soir, des cours supplémentaires ont lieu dans d'autres mosquées. Beaucoup d'entre eux y assistent, et à 9 h. ou 9 h. et demie, ils sont libres. Ceux à qui un habitant de la ville fait une pension vont la chercher chez leur bienfaiteur, les autres s'arrangent comme ils peuvent. Ils achètent des vivres et les font cuire eux-mêmes à la mederça. Leur repas terminé, ils se couchent et ne peuvent sortir de leur chambre, c'est-à-dire de la mederça jusqu'au lendemain matin.

Pour le repas du soir, ils doivent y pourvoir eux-mêmes, comme on vient de le voir; mais, le matin, il leur est attribué un pain sur les revenus des biens habous de la mosquée et cela leur suffit. Le *Moqaddem* de la mederça qui a la charge du balayage, de l'éclairage des lampes et de l'appel aux différentes prières de la journée, distribue le pain à chaque étudiant. Et si le titulaire de la cellule est absent, il le jette dans l'intérieur de la pièce, du seuil de la porte. La distribution n'a pas lieu le mardi. (1)

(1) On verra plus loin que les cours sont suspendus ce jour-là. Ne travaillant pas, cette maigre pitance leur est retenue. (N. d. T.).

Le Moqaddem dépend lui-même du *Nâdhir* « surveillant général. » Il est élu par les titulaires des chambres, mais le qadhi de Fas doit homologuer leur choix.

En résumé, l'on voit que sauf un pain par jour, les tholba à Fas sont tenus de subvenir à leurs besoins sur leurs ressources personnelles. Heureusement, les habitants de Fas veillent sur eux.

Je reviens à l'accomplissement des devoirs religieux. Sur ce point, personne n'a le droit de surveiller les tholba ; ils ne relèvent que de leur conscience. Il n'y a que ceux qui reçoivent un traitement pour une fonction d'hazzâb qui soient tenus de faire acte de présence à la mosquée, et qui soient soumis au contrôle d'un nâdhir.

CHAPITRE V

Répartition des étudiants entre les différents cours

« De même que personne n'est spécialement chargé de s'occuper de la nourriture des tholba, eux seuls se répartissent, comme ils l'entendent entre les cours des professeurs. Ils peuvent également se concerter ensemble ; mais nul n'a le droit de s'immiscer dans leurs décisions personnelles.

CHAPITRE VI

Enseignement mutuel et préparation des cours à la mederça

« Il arrive fréquemment que les tholba, désireux de travailler en dehors de leurs cours réguliers, demandent à l'un de leurs camarades en qui ils ont remarqué une grande intelligence et une aptitude spéciale, de leur faire des leçons sur un ouvrage déterminé, en général sur un auteur qui n'est pas inscrit au programme de Qaraouïn.

Pendant mon séjour à Fas, j'étudiai de la sorte plusieurs ouvrages dont : l'*A'qida* de Senoussi, le *Mourched* de Benou Achir, Benou Sirïn, etc. Aucun règlement ne s'oppose à cela, à la condition toutefois que ce soit en dehors des heures des cours publics. Au surplus, dans toutes les mederças, les tholba, ai-je dit, préparent leurs leçons du lendemain.

CHAPITRE VII

Heures des cours. — Leur organisation

« La première séance commence après la prière du matin (de 2 heures et demie à 5 heures suivant la saison), et dure jusqu'au lever du soleil. A ce moment-là, il n'y a qu'une seule série de cours. On allume des bougies et des lampes, et l'on se serre autour du professeur.

Cette séance matinale est uniquement affectée à l'explication des commentateurs du Coran, El-Tsa'lbi, El-Khazin, Zamarchari, etc. Les étudiants n'apprennent point le texte du Coran qu'ils connaissent déjà, mais ils étudient les différentes interprétations sur lesquelles les commentateurs se sont arrêtés, interprétations que le professeur discute devant eux. Ils prêtent une extrême attention à tout ce qu'il dit, et gardent un profond silence. Ils ne lui adressent jamais la parole quand il parle et si, par hasard, l'un d'eux ne comprend pas, ou désire un éclaircissement quelconque, il attend que le professeur ait terminé et se soit levé. Alors il le suit et lui demande ce qu'il désire apprendre. Cette façon d'agir leur est dictée par le respect qu'ils ont pour leurs maîtres.

Au lever du soleil, les professeurs de la deuxième série arrivent au nombre de neuf à dix. Ils prennent place, les uns, ceux du premier ordre sur une chaise élevée, les autres à terre, sur des tapis. Tous font leur cours sur le droit, en expliquant le texte aux auditeurs, par exemple le *Moukhtacer* du Cheikh Khelil ; mais sans examiner les différentes interprétations dans les commentateurs. Quelques-uns étudient les principes fondamentaux du droit de Benou Soubki et d'autres. Il est très rare qu'à cette heure on professe autre chose que le droit ou les principes fondamentaux du droit.

Cette séance se termine à 8 heures, ou un peu après. Les professeurs se retirent.

Ils sont remplacés par un nombre égal de leurs collègues qui comme eux font leur cours sur le droit et la jurisprudence. Les tholba se groupent autour d'eux, sans être tenus d'aller vers l'un plutôt que vers l'autre.

Aussi voit-on tel auditoire comprendre cent et même cent cinquante tholba, et tel autre n'en avoir que la moitié et même une vingtaine. Les auditeurs écoutent la leçon dans le plus grand recueillement ; et cette séance prend fin à 10 heures.

La dernière série du matin commence à 10 heures ; mais les professeurs sont moins nombreux que précédemment, et leurs cours ne sont pas aussi importants. Ils se contentent d'étudier les « auteurs mineurs » *el oumhaât-ec-cer'âr*. Ils terminent un peu avant midi.

En définitive, le matin, les seules matières professées sont : l'exégèse coranique, le droit et les dogmes.

Dans l'après-midi, les professeurs n'enseignent guère que la grammaire ; quelques-uns, en petit nombre, lui substituent une autre science. La première séance commence à une heure et se termine à deux. Les cours sont au nombre de huit à dix ; dans deux ou trois seulement, on entend professer la rhétorique.

Une seconde série les remplace. Et dans cette dernière séance il est fait une large part aux sciences autres que le droit et la grammaire.

A *l'a'cer* tout le monde se lève, et les cours sont terminés ce jour-là à Qaraouïn. Les tholba, ainsi que je l'ai dit, regagnent leurs mederças pour se reposer et préparer leurs leçons. Au *mar'reb* (coucher du soleil), lorsque la prière est faite, ils se dispersent dans d'autres mosquées de la ville; par exemple à *mesjed El-Lebarïn*, ou *mesjed Ech-Cherrablyïn* ou *mesjed El-Kidân*, ou à la *Zaouïa de Sidi-Ahmed En-Nacer, etc.* Ils y étudient sous la direction de professeurs, des sciences qui ne sont pas enseignées à Qaraouïn, comme la pratique

des jugements, les belles lettres, les divans des poètes, la médecine, la géométrie, etc.

Telle était à l'époque de mon séjour à Fas la division des cours à Qaraouïn.

CHAPITRE VIII

Nomenclature des sciences et des ouvrages que les tholba étudient à Fas (1)

1

L'EXÉGÈSE CORANIQUE ET LA SCIENCE DE LA LECTURE DU CORAN

A'lm et-tefessir ou el qiraa. علم التفسير و القراءة

Le *Kecchâf* de Zamarchari, Le *Nouar et tenzil* de Beïdhaoui, Le *Heirz el imani de Chattibi*, Le *Djaouâhir el haïsän* de Tsa'albi ; et enfin, El-Khazin, El Djouaïni Iman el harameïn, Er-Razi, El Khatib, Ec Chebrini, Benou Ahyän, Seyouthi, Ben Aber, etc.

(1) Le manuscrit d'Harchaoui ne renferme pas une liste aussi longue, mais j'ai cru qu'il serait utile d'y ajouter les ouvrages qui sont le plus répandus soit à Fas, soit dans toute cette partie du Maghreb où l'influence de l'université marocaine se fait sentir. On aura ainsi une idée assez exacte de la bibliographie et des ressources littéraires de nos contrées. On pourra également comparer cette énumération à celle que M. Flügel a insérée dans le sixième volume de son édition d'Hadji Khalfa. (Leipzig 1835-58. VII vol.) et dont elle est un peu différente.

2

LES TRADITIONS

A'lm el hadits. علم الحديث

Le *Sahih* de Boukhari, son commentateur Benou Hadjer El A'sqalani. Le *Maoudhat el hadits* de Benou el Djouzi. Le *Chemaïl* de Tsermidi, et son commentateur El Manaoui. La *Hamzia* de Bousiri et son commentateur Benou Hadjer El Haïtsami. Le *Mouetha* de l'Imam Malîk. La *Chifa* du Qadhi A'yadh et ses commentateurs El Khafadji, Ali Qari, Benou Et-Tlemçani, et son glossateur Et-Tedjani. Le *Haçn el haçîn* d'El Djezâri. Le *Sounnân* du Cheikh Darakoutni. Le *Tissir* d'El Manaoui. *L'Ardjouza* d'El A'iraqi. *L'Arba'in* du Cheikh En-Naouaoui. Le *Mousned* de l'Imam Ec-Chafia'i enfin Benou Mardouïa, Abou Daoud, etc.

3

LES DOGMES ET LES PRINCIPES DU DROIT

A'lm el ouçoul. علم الاصول

Le *Djama el djaouamia* de Benou Ali Es-Soubki, son commentateur El Mahalli, ses glossateurs le Cheikh Zakaria El Ançari, El Bennani, Benou Abi Cherif, Benou Yaqoub, Benou Qacîm El Abbadi. Le *Kitab el bourhan* de Razali, le *Moukhtacer nihayat-el A'qoul* d'Er-Razi. Le *Menahadj* de Beïdhawi, et son commentateur Er-Ramli, etc.

4

LE DROIT

A'lm el feqh علم الفقه

Le *Moukhtacer* de Sidi Khelil, ses commentateurs Derdir, El Mouâq, Tataï, Abd El Bâqi, Ibrahim Louqani et Nacir Louqani, Kherchi, Cheberkhiti, Toukhikhi, El Atthab, Mesnaoui, Bahram, Cheikh Salem, Cheikh Ali El Adjouhari, Abd Er-Rahman El Adjouhari, Benou Rahhal, ses glossateurs Dessouqi, Eç-Çaidi El Miceri, Er-Rhaouni, Benou Abd Er-Rahman Et-Tlemsani, El Bennani El Fassi, Ahmed Ez-Zerqâni, Cheikh El Amir, Cheikh Mustapha Er-Roumassi, Taoudi ben Souda, Benou Razi, El Kosanthini, etc. La *Touhfa* de Benou Acem, ses commentateurs Et Taoudi, Dessouli, Ould Benou Alem, Meyara et son glossateur Benou Rahhal. Le commentaire de Louqâni sur la *Khotba* du *Moukhtacer*, la *Lamia* de Zouqaq, son commentateur Taoudi ben Souda, son glossateur Dessouli. Le *Moûrched* de Benou Achir. Le *Toudih* de Khelil. La *rissala* du Cheikh Mohammed ben Abi Zeïd ses commentateurs El Hatthbab, Youssef ben Aoumer, Tataï, Sidi Ahmed Zerrouq, Sidi Ali El Adjouhari, Benou Nadji, Cheikh Nefraoui, Abou-l-Hacen, Sidi Ahmed Zerrouq, Qelchâni, Djessous. Enfin, Abd Er-Rahman El Ou'rlissi et son commentateur Zerrouq.

5

LA GRAMMAIRE

A'lm en-nahou. علم النحو

L'*Alfiya* de Benou Malik, et ses commentateurs El Achmouni, El Makoudi, El Azhari, Mouradi, Benou A'qil, Ec-Chatibi, Sidi Khelil, Lakhmi ould en-Nadhim, Sidi Ahmed Zerrouq, les glossateurs Ez-Ziati, Cheikh Et-Thranbâthi, Bennani, Cheikh Ahmed ben El Hadj, El Melaoui. Cheikh Yassïn sur le *Tecrih* de Khaled El Azhari. Le *Tessahil* de Benou Malik également, et ses commentateurs El Ançari, El Mouradi, Abou Ahyan. Le *Moufassel* de Zamarchari. Le *Mour'na el-lebib* de Benou Hicham. Le *Lamiat el afaal* de Benou Malik. Le *Cheddour* de Benou Hicham. La *Kafia* de Benou Malik. Et la *Djarroumiga* d'Eç-Çanhadji et ses commentateurs Khaled El Azhari, El Kefraoui, Es-Soudani, El-Tsalebi, Ibrahim A'nani, Cheikh Djebril, Benou Qizan El Mesteranemi, Ali Ez-Zemmouri, etc.

6

LA RHÉTORIQUE QUI COMPREND L'INVENTION, L'EXPOSITION ET LES ORNEMENTS DU STYLE

A'lm el beïan ou el ma'ani ou el bedia. علم البيان والمعانى والبديع

Le *Moukhtacer* et le *Methouel* de Taftazani. Le *Djouher el meknoun* d'El Akhdari. L'*Arous* de Benou Soubki. Le *Miçbaq* d'El Djaïani, le *Miftah el a'ouloum* de Sekkaki.

Enfin Cheikh Ahmed El Malaoui, Cherif El Djordjani, Abd El Hakim, Khaïali, El Aïcam, El Merzouqi, Abou Saïd Mohammed El Hâdi, Et-Thaïbi, etc.

7

LA LOGIQUE

A'lm el menthiq. علم المنطق

Le *Soullem* du Cheikh Abd Er-Rahman El Akhdari, ses commetnateurs : El Bennani, Sidi Saïd Qeddoura El-Djezaïri. Le *Moukhtaçar* de l'Iman Es-Senoussi. Le *Qesthass el moustaqim* de Razâli, La *Chemsia* de Kâtibi, son commentateur Qoutheb Ed-Din Er-Razi. Le *Thadsib* de Taftazani et ses commentateurs : Ed-Daouani et El-Khebiçi. *L'Icharat* de Benou Sina. Enfin El Rouriani, El A'ttal, El Oualali, etc.

8

LA PROSODIE

A'lm el a'roudh. علم العروض

La *Khezradjia* du Cheikh Abd Alla ben Mohammed Khezradji, et ses commentateurs : Benou Merzoug, Ec-Cherif, R'ernathi, Ez-Zemmouri, Cheikh Zakaria, Sidi Bou-Ras, Ahmed ben El Hadj, Ec-Çanhadji, Le *Kafi* de Tounsi. La *Rissalat eç cibân* de Demenhouri. Le *Ouafi* de Benou Cherif. Le *Louqthat-el moubtadi* de Si Ali ben Abd Er-Rahman, etc.

9

L'ARITHMÉTIQUE

A'lm el hassâb. علم الحساب

Le *Telkhiss* de Benou El Benna. La *Mounia* de Benou R'azi. El Qelçadi. La *Qacida* de Sidi Abd el Qader El Fassi, Sidi Amer ben Ibrahim, etc.

10

L'ASTRONOMIE

Alm et-tendjim. علم التنجيم

Le *Mouqna'el Kebir* et le *Mouqna'es-ser'ir* de Soussi, et les deux commentaires qu'il en a faits. Le *Ner'mou es-siradj* d'El Akhdari. La *Mandhouma* d'El Miknassi. La *Rissala* d'El Mardini et son commentateur Et-Tadjouri. Benou Ahibâk. Le Cheikh Abd Alla ben Mohammed El-Tedjibi. Benou El Benna, El Atthâb, Benou Merzoug (1).

(1) Pour prendre la hauteur du soleil à Qaraouïn on se sert d'une astrolabe qui porte une alidade et sur le cadran de laquelle on a inscrit des lignes du Zodiaque, les noms des principales étoiles utiles à la détermination des heures, les phases de la lune et enfin un diagramme particulier pour trouver les éléments du triangle sphérique qu'il faut résoudre pour le calcul du temps.

Grâce à notre compatriote, M. le capitaine Erckmann, les tholba font aujourd'hui couramment ce calcul par les logarithmes. C'est un service qui nous fera plus apprécier dans ce pays que les vases de Sèvres et les boîtes à musique dont le Sultan paraît s'amuser beaucoup, mais en réalité, par raison de haute politique, pour gagner du temps et lasser la patience de tous les ambassadeurs ordinaires et extraordinaires.

11

LA MÉTAPHYSIQUE

A'lm el kalâm. علم الكلام

L'*Aqida* du Cheikh Senoussi, la *Koubra*, l'*Ouesta*, la *Sour'ra* et le *Ser'er es-Sour'ra*, et ses commentateurs : El Figuigui, Er-Roumassi, El Mellali, Benou Mezian El Meliani, Sidi Abd el Qâder Bekheddou. L'*A'mda* de Louqani et son commentateur El Youssi. Le *Mouhacil* de Sidi Ahmed ben Zekri Et Tlemsani. La *Djeziria* du Cheikh Ahmed ben Abd Alla El Djezaïri, etc.

12

LE ÇOUFISME

A'lm et-taçouof. علم التصوف

Le *Ihaya* de Razali, et son commentateur le Cheikh El Mourtadha. La *Rissala* d'El Qochaïri. L'*Abriz* du Cheikh Debbar. Le *Mabahits* de Benou El Benna. Le *Bour'iat es-salik* d'Es-Sahili. La *Rissala* de Zerouq et son commentateur Benou-Zekri. Le *Qout el quouloub* d'Abou Thaleb El Mekki. Le *A'ouarif el ma'arif* de Sharaouardi. Le *Chouâr* du Cheikh Mohammed ben Ahmed El Bedidi. Le *Tenouir* et le *Lethaïf el mennan* du Cheikh Benou Athalla. Enfin Kheroubi El Djezaïri, le Cheikh El Filali, Sidi El Youssi.

13

LA LEXICOGRAPHIE

A'lm el lour'a. علم اللغة

Les *Maquamat* et le *Dourrat-el r'ouas* de Hariri et son commentateur Ec-Cherichi. La *Touhfat-el meqçour ou el memdoud* de Benou Malik. La *Maqçoura* d'El Makoudi, celle de Hazim, la *Djemahra* de Benou Doreid, le *Qamous*, Benou Mourahl, etc.

14

LA CONNAISSANCE DE LA DÉRIVATION GRAMMATICALE DES MOTS

A'lm-et-teçrif. علم التصريف

« Selon les uns, c'est une branche de la syntaxe, suivant les autres, elle forme une catégorie distincte. »

On l'étudie dans Benou Malik son *Idjaz*, dans Benou el Hajib, Taftazani, etc.

A ces quatorze sciences qui sont tour à tour professées à Qaraouïn, il faut ajouter les sciences suivantes qui font l'objet de cours spéciaux dans d'autres mosquées, le soir, et pendant les vacances de Qaraouïn.

15

LA THÉOLOGIE

A'lm et-touahid. علم التوحيد

Le *Ouirqat* d'Imam el harameïm. La *Sour'ra* de Senoussi.

La glose d'El Youssi sur la *Koubra* de Senoussi. La *Mandhouma* d'Abou Abd Alla Ed-Doukali. Celle de Yahia El Qerthoubi. La *Djouhara* du Cheikh Ibrahim El Louqani. Le *Mourchid el mouaïn* du Cheikh Abd El Andalousi. Le *Mouhacil* d'Er-Razi. Les *Fetouhat* d'Abou El Arbi. Enfin, Cheikh Djessous El Fassi, Benou Zakri, Er-Razâli, Sidi Abd Er-Rahman El Akhdari, etc.

16

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE

A'lm et-tarikh ou el djer'rafia. علم التاريخ والجغرافية

Ces deux sciences ne sont pas enseignées oralement ; les tholba les étudient dans les auteurs suivants :

Messa'oudi, Benou El Athir, Es-Soyouti, Ec-Chatibi, Abou-l-Fada, Maqarri, Benou Khathib, El Adhari, Obéïd El Bekri, Edrissi, Benou El Ouardi, El Abderi, Benou Bathoutha, Benou Khaldoun, El Qaramani, Benou Assakir, Benou Abi Zera'a, Er-Roua'ïni, Mour'lithaï, Es-Saïd Er-Rebathi, Abd El Ouahid, Abou Ishaq Es-Sidjilmassi, Sidi Bou Ras, El Qissi, Er-Zeïani, Cheikh Hamdoun ben el hadj El Fassi, etc.

17

LA MÉDECINE

A'lm et-thob. علم الطب

Le *Qanoun* de Benou Sina. La *Tedskira* du Cheikh Daoud El Antâqi. La *Mandhouma* de Benou Sina, le commentaire de Benou Rechd. La *Tedskira* d'Es-Souidi. Le *Kamil* d'Er-Razi. La *Zebda* de Djorjani. Les *Moufridat* de Benou El Bithar. Le *Haïat el haiouân* d'Ed-Demiri. Le *Hadiet el meqboulat* de Merakchi. *L'Ardjouza* de Benou Thelmous, et son commentaire de Abou Ali. Enfin el Qlioubi, El Aïachi, etc.

18

LA PRATIQUE DU DROIT

A'lm el qadha ou el ahkâm. علم القضا و الاحكام

L'Amel el fassi du Cheikh Er Rebathi, sa glose d'El A'miri. *L'Amel el mouthleq* du Cheikh El Filali. La *Tebçira* de Benou Ferahoun. La *Lamia* de Zouqâq, et son commentaire du Cheikh Meyara *L'Outsaïq* de Fechtali et son commentaire d'El Ouancherissi. *L'Outsaïq* de Badjaï. Le *Mouqrib* d'Abou Zamaneïn. Enfin Benou Selmoun, El Lakhmi.

19

LES NOMBRES TALISMANIQUES ET LA DÉTERMINATION PAR LE CALCUL DES INFLUENCES DES ANGES, DES ESPRITS ET DES ASTRES, DU NOM DU VAINQUEUR ET DU VAINCU, DE L'OBJET DÉSIRÉ ET CELUI DE LA PERSONNE QUI LE RECHERCHE.

علم الجدول واستخراج اسدا الاملاك منه والروحانية والغالب و المغلوب و حال الطالب و المطلوب

A'lm el djedouel ou istikhrâdj asma el amlâk minhou ou er-rouhania ou el-r'âleb ou el mer'loub oua hall et-thâleb ou el methloub.

Le *Derdj el merqoum* de Razâli, son *Mekachefet el qouloub*. Le *Chems el ma'rif el koubra* de Bouni. Benou Sirïn. Cheikh Sidi Mohammed El Fassi.

« Mais il est extrêmement rare de trouver un homme qui possède bien les principes de cette science et puisse l'enseigner. »

20

LES BELLES LETTRES

A'lm el adeb. علم الادب

Les *Makamat* de Hariri, leur commentateur Ec-Cherichi. La *Touahfat el arib* d'Abou Medien *El Fassi.*

La *Meqcouca* de Hazim. Celle de Benou Doureïd. *La Lamiat el a'djem* de Thoghraï. La *Lamiat el Areb* de

Chanfara. La *Rihanat el kouttab* de Lissân Ed-Dïn Benou-l-Khathib. La *Khezana* de Benou hadja El Hamaoui. Les *Mouhadarat* d'El A'arib. Les sept moua'lakat.

La qacida du *Borda* de Zoheir. Les *Hamasa* d'At-Thaï. Enfin Moutanabbi, Abou Nouas, Abou-l-A'oula. El-Khafadji. Benou Zakour. El Outhouath, etc.

CHAPITRE IX

Méthode d'enseignement. — Égards des étudiants pour leurs professeurs

« Les étudiants se bornent à écouter et à prendre en note les explications et les développements de leur professeur. Jamais ils n'adressent la parole à celui-ci quand il parle. L'un d'eux lit le texte, le professeur reprend le passage et l'explique ; d'abord au point de vue des mots, de leur acception générale, et enfin de leur valeur technique. Il en fait ressortir l'à-propos ou en critique l'emploi. Puis il cite les commentateurs, les discute et passe aux glossateurs. Et si malgré ces explications, les auditeurs ont encore quelques éclaircissement à demander, celui qui est le plus rapproché du Cheikh s'adresse à lui et le prie de revenir sur cette question. En adressant la parole à leur professeur, ils ont soin d'obéir à la recommandation du poète :

« La question doit être posée respectueusement. »

Et le professeur en dissipant de son mieux leurs doutes, se conforme à la seconde partie de ce précepte, car le poète, ajoute :

« Et la réponse doit se faire judicieusement. »

Si l'étudiant qui désire un renseignement ne se trouve pas au premier rang, il attend que la leçon soit terminée. Il rejoint le professeur quand il s'éloigne, et lui expose son désir. Le professeur lui répond, ou le renvoie au lendemain pour peser sa réponse.

Cette remarquable méthode est spéciale aux euléma de Fas. Elle consiste à mettre en regard les sources, puis à les opposer les unes aux autres et à passer ensuite aux commentateurs et aux glossateurs, à les étudier de la même façon ; enfin à ne pas abandonner la discussion tant que le moindre doute peut subsister dans l'esprit des personnes présentes. En toute occasion, les professeurs s'efforcent de s'exprimer dans le langage le plus correct et le plus éloquent.

CHAPITRE X

Place des professeurs suivant leur classe

« Si le professeur appartient au premier ordre, il s'assied sur une chaise très haute, dans un endroit de la Mosquée que lui désigne, au commencement des cours, celui qui est chargé de ce service à Qaraouïn. Son lecteur, c'est-à-dire celui qui lit à haute voix le texte de l'auteur

ou le passage du commentaire et de la glose s'y rapportant, se trouve à ses côtés, lui faisant presque face. Tous les tholba se groupent en cercle à droite et à gauche, jamais derrière.

Quant aux professeurs des ordres inférieurs, ils n'ont pas de chaise, ils s'asseyent simplement à terre entourés de leurs auditeurs. Cet ordre a toujours été réglé de cette façon à Qaraouïn, et il ne saurait y être dérogé.

CHAPITRE XI

But désintéressé de ces études

« Les tholba ne sont guidés par aucun motif intéressé. Aucun avantage matériel ne les détermine à rechercher l'instruction, contrairement à ce qui a lieu en Algérie, où ils travaillent pour satisfaire aux exigences d'une commission d'examen, et obtenir un diplôme qui leur permettra d'exercer une fonction d'*adel* ou de *qadhi*.

En principe général, nous musulmans, nous n'étudions que pour acquérir des connaissances dans les diverses branches des sciences humaines. Il nous est également commandé par notre loi de nous instruire des préceptes de notre religion, nous devons connaître toutes les obligations qu'elle nous impose, le jeûne, les conditions de la purification, les ablutions avec de l'eau ou du sable, la prière, l'aumône, etc. Car tout homme pubère, et doué de discernement doit être à même de s'en

acquitter dans les formes voulues. Le reste est de moindre importance et contingent, puisque nous pouvons nous adonner à une science et négliger l'autre. En outre, tout le monde a l'ambition de s'entendre citer parmi les euléma.

Mais l'étudiant est coupable s'il ne recherche la science que pour en tirer profit car, je le répète, l'homme ne doit désirer l'instruction que pour sortir des ténèbres de l'erreur, entrer dans le sein lumineux de la vérité, et être admis dans le cénacle des savants.

Dieu a dit : « Seront-ils donc mis sur la même ligne ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » (Qoran, Sourate XXXIX, vers. 12). Et dans un autre endroit : « C'est ainsi que les plus savants d'entre les serviteurs de Dieu le craignent. » (Qoran, Sourate XXXV, vers 25.)

CHAPITRE XII

Examens

« Actuellement, je ne crois pas que les tholba soient appelés à subir des examens sur les matières enseignées à Qaraouïn. Cependant j'ai entendu raconter qu'autrefois le sultan Mouley Sliman (1) aimait à venir interro-

(1) Mouley Sliman régna de 1792 à 1822. Godard, il est vrai, (*opus laud*, 2e vol., page 573) ne le fait monter sur le trône qu'en 1795, après son frère Mouley Hicham. Mais celui-ci ne doit pas être regardé comme ayant exercé régulièrement le pouvoir, du

ger les tholba, et il récompensait dignement celui qui le satisfaisait dans ses réponses. L'un récitait devant lui le *Moukhtacer*, l'autre l'*Alfiya*, un troisième le Qoran et ses leçons; il leur faisait un présent en rapport avec le nombre des leçons du Qoran ou des chapitres de Sidi Khelil qu'ils savaient par cœur.

A l'époque où je me trouvais à Fas, il n'y avait pas d'examens; et d'après ce qui m'a été dit, il n'en a pas été établi depuis. Un étudiant est jugé d'après son intelligence, ses aptitudes, sa mémoire; et il n'est nul besoin de le récompenser pour cela. Quant à celui qui brigue une position on s'en rapporte au jugement de ceux qui le connaissent; on met en ligne de compte sa science et son honorabilité. Il faut qu'il ait donné des preuves de son savoir, et que sa conduite soit exemplaire.

CHAPITRE XIII

Diplômes délivrés aux tholba

D'après une coutume fort ancienne et qui a été suivie à toutes les époques par les docteurs musulmans, les professeurs seuls peuvent donner une *idjaza* إجازة

moment où l'ordre de succession n'est pas fixe au Maroc et que l'investiture est conférée au plus digne des aspirants au trône, pourvu qu'il appartienne à la famille régnante. (Conf. J. Erckmann, *Nouvelle Revue*. Numéro du 1er novembre 1887, page 179. *La maladie de l'Empereur du Maroc*. Or, Mouley Sliman fut seul reconnu par les eulema de Fas en mars 1792. (Voyez Er-Zeïani, *opus laud*, page 169).

« diplôme de licence » à leurs élèves qui ont suivi leurs cours pendant une ou plusieurs années. Tout autre ne peut le faire. A Fas, ni le Qadhi, ni les autorités de la ville n'ont qualité pour délivrer une idjaza aux étudiants de Qaraouïn.

Il est aisé à un professeur de constater chez un de ses auditeurs la maturité de jugement, le sens critique, la justesse d'esprit et d'autres qualités qui le rendent digne de l'idjaza. Il la formulera en termes généraux et élogieux, ou bien il lui donnera une forme plus modeste, suivant le mérite du bénéficiaire.

Voici en quels termes elle peut être conçue :

« Louange à Dieu. Que Dieu répande ses bénédictions
« sur Notre Seigneur Mohammed et lui accorde le salut.
« J'ai délivré à un tel, porteur de cette attestation écrite de
« ma main, la licence d'enseigner tout ce qu'il a appris
« à mon cours ou recueilli de ma bouche. Elle s'étend
« au *Recueil de traditions* de Boukhari, au *Moukhtacer*
« de Sidi Khelil, etc. »

Si c'est un grammairien, il mentionnera l'*Alfyia* de Benou Mâlik, la *Djaroumyia*, etc., ou tout autre ouvrage qu'il sera capable d'enseigner. Cette formule n'est jamais la même, elle varie avec celui qui confère la licence comme avec celui qui la reçoit. Quant au Qadhi de Fas, il est étranger à cela ; et il ne demande la production de ce diplôme que lorsqu'il a un fonctionnaire à nommer, adel ou qadhi dans les environs de Fas ou à l'intérieur du pays. Car il ne choisira jamais qu'une personne présentant des garanties et prouvant qu'elle est capable de remplir les charges de sa fonction, qu'elle saura rendre un jugement, dresser un acte de mariage, de vente, etc., liquider

une succession sans commettre d'erreurs et en se conformant à toutes les conditions légales de validité et d'authenticité. Or, ceux-là seuls qui ont fait des études sérieuses peuvent satisfaire à toutes ces exigences.

CHAPITRE XIV

Indépendance des Étudiants

Les tholba ne sont responsables de leur conduite qu'envers eux-mêmes. Ni cheikh, ni personne n'a le droit de contrôler leurs actes et n'est autorisé à se mêler de leurs affaires personnelles. Tant pis s'ils ne travaillent pas ! Il est superflu de leur en démontrer la nécessité, car tous sont raisonnables, pieux, intelligents, de bonne éducation et honnêtes. Quand, par hasard, l'un d'eux s'écarte de son devoir, si parmi ses camarades il a un frère ou un parent, celui-ci lui fait des remontrances, et le ramène dans la bonne voie. Et lorsqu'il a sous les yeux le spectacle de tous ses camarades dédaignant le plaisir (1), assidus aux cours, il les imite et à son tour s'applique

(1) Sont-ils vraiment aussi austères que l'auteur le prétend ? Cet ascétisme ne va guère avec un caractère de vingt ans. Libres comme ils le sont, je me laisserai difficilement persuader qu'ils s'abiment sans aucune trève dans leurs études abruptes. Pas plus que leurs camarades oranais ils ne doivent se refuser quelques excursions du genre de celles qui sont contées dans le « *Récit des aventures de deux étudiants arabes au Village Nègre d'Oran* »

à l'étude avec ardeur. S'en rencontre-t-il un, affligé de par la volonté de Dieu d'instincts pervers, un de ceux que ni médecin, ni médecine ne peuvent guérir, tous s'en détournent. On fait le vide autour de lui, il ne saurait trouver un seul ami.

Bref, les tholba à Fas ne sont sous le regard que de leurs professeurs et de Dieu.

CHAPITRE XV

Leur instruction antérieure

Les jeunes arabes originaires de Fas n'entrent à Qaraouïn que lorsqu'ils ont fréquenté pendant un certain nombre d'années les écoles de la ville. Ce n'est que lorsqu'ils savent le Coran par cœur et les premiers éléments de grammaire et de rhétorique, qu'ils vont prendre place aux cours supérieurs de l'Université. Quant aux tholba étrangers leur instruction est plus ou moins développée. Ainsi ceux qui viennent de nos contrées (Algérie) ne savent guère que Sidi Khelil. D'autres ont de plus quelques connaissances en grammaire, d'autres enfin ne savent pas grand chose. Mais Dieu leur accorde son appui ; il éclaire de ses lumières celui qu'il veut.

CHAPITRE XVI

Leurs rapports avec le gouvernement

« Le gouvernement n'exerce aucune autorité sur les tholba en ce qui concerne leur conduite privée et la discipline intérieure des mederças. Il n'est appelé à intervenir que si un crime a été commis. Dans ce cas, le gouverneur de Fas est informé du fait, il en saisit le Qadhi et lui défère le criminel. Le Qadhi rend son arrêt qui le condamne ou l'acquitte.

Il est alloué par le gouvernement une subvention aux étudiants qui logent dans les mederças : un pain par jour. Mais son action se borne là, et il n'a pas à s'enquérir s'ils suivent leurs cours ou non. J'ajouterai que le logement ne leur est pas donné gratuitement. Ils achètent la jouissance d'une chambre dans une des mederças de la ville, et ils y logent jusqu'à la fin de leur séjour. Ceux qui n'ont pas les moyens de payer, cherchent un camarade obligeant qui consent à les prendre avec lui. Bref, un thaleb couche où il peut, et comme il peut (1).

---

(1) Il est en effet à remarquer que le coucher préoccupe fort peu un étudiant arabe. Il ne s'inquiète de savoir où il passera la nuit qu'au moment où les honnêtes gens rentrent chez eux. Pas exigeant sur ce chapitre, un coin un peu abrité et une natte sont un confortable auquel il ne peut prétendre tous les soirs. (N. D. T.) (*Conf. Récit des Aventures, opus laud*, page 50).

CHAPITRE XVII

La fête du roi des tholba

« A l'entrée du printemps, après l'équinoxe, quand le ciel s'éclaircit et que l'on n'a plus à redouter les froids, ni les pluies des jours assombris, au moment où les champs verdissent et les arbres se couvrent de fleurs, les tholba décident qu'ils vont célébrer leur grande fète annuelle. Au jour convenu, ils se trouvent tous réunis à Qaraouïn et ils montent ensemble à *Fas djedid*. Arrivés près du palais du sultan, ils récitent en chœur quelques versets du Coran. Le sultan, son représentant ou l'un de ses ministres les entend et ordonne d'introduire une députation. Il leur demande ce qu'ils désirent ; les étudiants lui expliquent qu'ils ont l'intention de vendre aux enchères la royauté de leur corporation, et de camper en dehors de la ville. Le sultan acquiesce à leur désir et leur fait remettre une certaine somme d'argent. Ils retournent tous chez eux, et le lendemain ou quelques jours après, suivant ce qu'ils ont décidé, ils se réunissent à Qaraouïn pour la vente du titre de roi, pendant la durée de leur fète. Celui qui offre le plus haut prix est déclaré adjudicataire. Il paie, et on le proclame سلطان الطلبة *solthan et-tholba* « roi des étudiants. » Il nomme ses dignitaires, son porte-parasol, son premier ministre, son trésorier, etc. Puis il monte à cheval et traverse la ville suivi d'une escorte de gardes et de fonctionnaires qui copient la disposition de la cour du sultan quand il paraît en public.

Durant plusieurs jours il parcourt ainsi les rues, les fondoucks et les marchés de la ville, récoltant les offrandes des négociants. Cet argent joint à la somme qu'il a versée pour l'acquisition de son titre est réparti entre les étudiants qui achètent des vivres et tous les ustensiles nécessaires pour préparer leurs aliments et faire le thé. Ils apportent leurs provisions à leur camp assis sur l'Oued Fas, et ils n'oublient pas ce qui peut leur servir à passer gaiement cette semaine de liesse : instruments de musique, jeux, etc.

Le roi des étudiants désigne ensuite un certain nombre de tholba chargés de distribuer entre leurs camarades l'argent récolté et tous les présents qui ne cessent d'affluer au camp.

Cette fête dure une semaine entière, et il n'est pas de jour où ils ne reçoivent la visite des gens de Fas. Une fois ce sont les cordonniers, puis les marchands de cuivre, les marchands d'étoffe, les *derrarîn* (maîtres d'école), les crieurs publics, les membres du gouvernement. Personne ne voudrait leur manquer d'égards. Le septième jour, l'empereur du Maroc lui-même, à la tête de sa cour se rend au camp des étudiants. Leur roi monte aussitôt à cheval et va à sa rencontre. Après l'échange de quelques compliments, le sultan lui remet une bourse pleine d'or. Le roi des étudiants sollicite alors quelque faveur pour lui : le droit de ne plus payer d'impôt durant toute sa vie, ou une nomination à un emploi. Il est rare que le sultan ne le lui accorde pas. A la nuit tombante, le roi des étudiants rentre à Fas, mais il n'y séjourne pas longtemps, n'ayant plus rien à y obtenir, il retourne dans sa tribu.

CHAPITRE XVIII

Durée des études. — Age d'admission aux Cours

« Le stage des tholba à Fas est très variable, il est plus ou moins long suivant leur intelligence, leur facilité et leurs dispositions naturelles. Les uns ont terminé leurs études en quatre et cinq années, tandis que d'autres y consacrent beaucoup plus de temps.

Il n'y a pas d'âge fixé pour l'admission aux cours, pas plus qu'il n'y a de limite au delà de laquelle l'on n'est plus toléré à Qaraouïn. Cependant, en général, on n'y voit que des hommes faits, c'est-à-dire d'au moins dix-huit ans. On exige toujours d'eux qu'ils sachent entièrement le Coran par cœur.

CHAPITRE XIX

Choix par les étudiants des auteurs étudiés aux Cours

« Au début des cours, les étudiants font connaître à leur professeur le désir qu'ils ont d'étudier tel ou tel ouvrage. Celui-ci commence alors cet auteur à la première page au *bismilla*, « Au nom de Dieu » et il ne l'abandonne pas qu'il n'ait atteint la péroraison. Peu importe la longueur du livre et le temps qu'il faille y

consacrer. Jamais ils n'agissent différemment. Quand un étudiant à l'intention de n'étudier qu'un fragment d'un ouvrage, par exemple un chapitre de Sidi Khelil ou la *khothba* de Benou Malik, il est obligé de s'adresser à l'un de ses camarades capable de le lui apprendre. Ce dernier le lui enseigne en tête-à-tête, ou dans un petit cercle d'amis qui se donnent rendez-vous à la méderça ou dans une mosquée de la ville, mais jamais à Qaraouïn.

CHAPITRE XX

Durée des Cours. — Vacances

« A aucun moment de l'année les étudiants n'interrompent leurs études d'une façon complète. Cependant quelques jours avant le mois de *Ramadhan* (1), dans la seconde moitié de *Cha'ban*, les professeurs avertissent leurs auditeurs que les cours sont suspendus jusqu'au milieu de *Chouâl*. Ils les reprennent ensuite jusqu'au premier quartier de la lune de *Dsou el hadja*. On les suspend à nouveau jusqu'à celle de *Moharrem*. Enfin ils sont interrompus du commencement de *rebia el ouel*

(1) Voici le nom des mois de l'année musulmane : 1er *Moharrem*. 2e *Safer*. 3e *Rebiâ el ouel*. 4e *Rebiâ et-tsani*. 5e *Djoumadi el ouel*. 6e *Djoumadi et-tsani*. 7e *Redjeb*. 8e *Cha'bân*. 9e *Ramadhân*. 10e *Chouâl*. 11e *Dzou el qa'da*. 12e *Dzou el hadja*.

jusqu'au milieu de *rebia et-tsani*. Ces vacances se nomment *el a'ouachir*. Mais, ainsi que je l'ai dit, les étudiants ne mettent jamais de côté leurs livres. Ils profitent de ce répit de plusieurs mois pour lire des auteurs qui ne sont pas expliqués à Qaraouïn, et pour étudier des sciences qui n'y sont pas représentées par une chaire, comme la géométrie, la médecine, l'astronomie, la connaissance du lever et du coucher du soleil, la musique, etc.

CHAPITRE XXI

Considération dont jouissent les professeurs

« Les professeurs à Fas sont entourés de l'estime et du respect non seulement de leurs élèves, mais encore des fonctionnaires et en général des habitants de la ville ; tous ont pour eux la plus profonde vénération. Et quand un professeur sort de Fas pour aller en pélérinage ou pour n'importe quel motif, les fonctionnaires du pays qu'il traverse le reçoivent avec empressement. Ils lui font de magnifiques présents, et s'il intercède auprès d'eux en faveur d'un coupable, sa peine lui est remise, et il est rendu à la liberté.

Les professeurs reçoivent un traitement fixe qui leur est payé tous les mois. On leur donne à l'entrée de l'été des bœufs pour leur provision de viande salée et

de graisse; puis du blé de la plus belle qualité, de l'huile, du beurre salé, du savon, en un mot tout ce dont ils ont besoin pendant le cours de l'année entière. On met à leur disposition une maison d'habitation qu'ils sont libres de louer s'ils en possèdent déjà une. On leur fournit également des vêtements pour l'hiver et d'autres pour l'été. Outre leur chaire à Qaraouïn, ils ont souvent un second emploi qui leur est payé. Certains font même un cours dans d'autres mosquées.

Tout ceci vient en augmentation de ce qu'ils reçoivent à Qaraouïn, et le professeur dont la réputation de savoir, de sagesse et d'expérience est bien établie, voit ses revenus augmenter. Il peut satisfaire à tous ses besoins, et dépenser encore pour s'instruire. Dieu est le plus savant !

CHAPITRE XXII

Emulation entre les étudiants

« Sans nul doute les étudiants ont tous le désir d'être des mers de science, et d'acquérir une somme de connaissances plus considérable que leurs camarades; on ne peut qu'approuver une émulation aussi généreuse. Mais il faudrait les blâmer, si ce sentiment dégénérait en animosité; car, porter envie à celui qui

a reçu en partage une surabondance de dons naturels est une faute grave. Malheureusement les savants ne sont que trop enclins à se haïr entre eux.

CHAPITRE XXIII

Prestige des tholba dans leur tribu

« Il est une chose que l'on comprendra aisément, c'est que les savants ne sont recherchés que dans un pays où l'on est capable de les comprendre ; et d'autant plus estimés que la civilisation des habitants est plus développée. Un homme vénère-t-il un savant ? Soyez certain que ce n'est point un ignorant, et que ce savant aura découvert en lui des qualités qui répondent aux siennes.

Je veux vous citer un proverbe dont vous pèserez bien tous les termes : « Celui que le savant doit redouter, c'est l'homme sans instruction. »

Malgré tout, il faut reconnaître que l'homme instruit est respecté. On lui témoigne une certaine déférence ; on recueille ses paroles, et l'on suit ses conseils. Ainsi un thaleb qui peut fournir la preuve de son savoir par l'*idjaza* de ses professeurs sera admis à ouvrir un cours, sans autre justification, ni formalités. En outre,

on le consultera quand des difficultés surgiront entre les membres de la tribu, et il mettra fin aux différends. D'autre part, sollicite-t-il un emploi? Son diplôme sera sa meilleure recommandation, il conservera toujours ce titre précieux qui lui ouvre toutes les portes. Cela n'empêchera pas que s'il se montre indigne de la confiance de ses compatriotes on ne le chasse ou le révoque.

CHAPITRE XXIV

Obligation du domicile à Fas imposée aux professeurs

« Les professeurs de Qaraouïn ne sont point tous originaires de Fas, au contraire beaucoup sont étrangers. Il y en a de toutes les contrées du Maroc; quelques-uns même viennent de très loin. Une seule condition leur est imposée à laquelle ils ne peuvent se soustraire sous aucun prétexte, c'est de résider à Fas et de s'y établir autant que possible avec leur famille. Il n'y a pas de formalités à remplir pour être nommé. Au décès, ou à la démission d'un professeur titulaire, on le remplace par celui que la voix publique désigne comme le plus digne et le plus apte à occuper la chaire vacante.

CHAPITRE XXV

Causes de la supériorité des tholba de Fas

« Personne ne conteste que les tholba de Fas n'aient une supériorité incontestable sur les autres étudiants. Ils ont une sûreté de jugement et une érudition qui ne laissent pas que de vous surprendre. C'est le fait seul du mérite de leurs illustres maîtres. Ceux-ci sont l'élite des savants de l'Occident, car ils ne se bornent point à l'étude d'une seule science comme dans l'Est, ils les ont toutes approfondies. Voyez au contraire ceux qui dans notre pays (Algérie), se font appeler « savants ». Que savent-ils ? Sidi Khelil, et voilà tout. Posez-leur des questions, ils resteront muets. Tel passe pour une lumière qui est incapable de lire correctement un texte. Que dis-je ! d'un sujet il fera un régime, où il faudra lire *i*, il lira *ou*, etc. A l'entendre, la syntaxe est accessoire ; l'on peut fort bien s'en passer. Comment voulez-vous que les étudiants sachent quelque chose avec de semblables professeurs ? Ah ! comme ils méritent bien cette apostrophe de l'auteur du *Qesthass el Moustaqim :* (1) »

« Le premier venu a le front de vouloir enseigner.
« Il lui plaît, l'imbécile, de s'entendre appeler : « Mon-
« sieur le professeur, Monsieur le jurisconsulte. » O vous
« qui conservez encore le culte de la science, écoutez
« ce vers souvent cité :

(1) Voyez ci-dessus au chapitre de la logique.

« Le pauvre animal est-il donc si maigre et en si « piteux état que tous les va-nu-pieds veulent l'ache- « ter? » (1)

Sid Mohammed El Harchaoui termine par un chapitre sur l'enseignement musulman à Tlemcen avant notre occupation. La péroraison, *el Khatima* est l'historique de cette ville. Je ne puis découvrir la transition qui nous amène de Fas à Tlemcen et justifie une semblable digression ; aussi ne traduis-je pas la dernière page de mon manuscrit.

A cette exception près, on ne peut méconnaître que ce document renferme un ensemble de détails précieux, exposés avec plus de netteté et de méthode que l'on ne s'attendait à en trouver chez un écrivain arabe. Certaines considérations dénotent même chez leur auteur un esprit élevé, une grande expérience et un fonds d'instruction solide.

Les renseignements qui m'ont été remis par le professeur Edriss ben Tsabet, à part quelques divergences secondaires, corroborent entièrement le document dont

---

(1) Chez les Arabes, les chameaux en mauvais état, maigres, à la viande malsaine ne sont achetés que par des gens pauvres. Au dire du poète la science a subi aujourd'hui une telle dépréciation, c'est une marchandise si avilie, qu'elle est à la portée de toutes les bourses, autrement dit de toutes les intelligences même les plus stupides.

on vient de lire la traduction. Ils sont contenus dans des lettres écrites à des dates différentes, lettres que je provoquai quand le développement de mon travail me suggérait des doutes, ou nécessitait des éclaircissements. Je n'en extrais que les passages qui ne font pas double emploi avec la rédaction de Si Mohammed el Harchaoui, et j'analyserai en même temps les notes que j'ai compulsées soit dans les auteurs européens déjà cités, soit en majeure partie dans des textes arabes inédits et auprès de cheikhs et tholba marocains; n'omettant rien des détails dont aucun n'est pour nous sans intérêt, relativement à la ville de Fas, la mosquée de Qaraouïn, sa bibliothèque, le commerce des livres et la vie littéraire dans cette ville, la situation des professeurs, les tholba, leur *curriculum vitæ*, leur fête, etc...

On a lu à la première page de la traduction l'étymologie imaginée par les Indigènes pour le nom de *Fas* en arabe ڢـا س. Dois-je ajouter qu'elle n'a pas la moindre vraisemblance, bien que l'auteur du Qarthas ait cru la consigner dans son livre (1). Nul moins que les Arabes n'est embarrassé pour expliquer l'origine du nom d'une cité, et certaines de leurs découvertes dans ce genre sont réellement amusantes. Pour mémoire je rappelerai les autres étymologies de Fas.

Ce mot signifierait encore « argent ». Comment? Je l'ignore, à moins qu'il ne soit une corruption de ڢضة *fodhsa*, ou encore la prononciation adoucie de ڢص *foss*, qui désigne une pierre précieuse que l'on monte en chaton.

---

(1) *Opus laud*, page 53.

Troisième version. La rivière qui traverse le territoire où furent jetées les assises de la ville s'appelait déjà *Fas*.

Quatrième. Elle a été bâtie sur les ruines d'une ville berbère, ou même d'un bourg romain qui portait le nom de *Saf* d'où par interversion de lettres Fas (1).

Cinquième. Des musulmans originaires de la Perse, en arabe *Fers* trouvèrent la mort dans un éboulement. A la longue *Fers* devint Fas.

Enfin, sixième et dernière supposition, la moins sérieuse de toutes. « On commençait déjà à construire, lorsque le secrétaire d'Edriss demanda quel serait le nom de la nouvelle ville. — Celui du premier homme qui se présentera à nous répondit l'Imam. Un individu passa et répondit à la question qui lui en fut faite : « Je me nomme Farès. » Mais comme il blésait, il prononça Fas. Edriss dit : « Que la ville soit appelée Fas. (2) »

Toutes ces légendes qui rappellent celles qui se rattachent à la fondation de Rome, ne reposent évidemment que sur l'imagination. Il est plus probable que *Fas* ou *Saf* est le nom de la localité bien antérieurement à la venue du Chérif Edriss. Ce serait peut-être une dénomination ethnographique s'appliquant à un accident du sol. On serait plus heureux, je crois, en interrogeant les racines du dialecte berbère en usage dans ces contrées, c'est-à-dire le *Chelha* du Rif.

---

(1) « Près du fort dessiné sur le plan, il y a des ruines nombreuses, l'une notamment ayant la forme d'un arc de triomphe. Autrefois un sultan habitait cet endroit d'où il pouvait plonger dans la ville et voir les femmes au grand scandale des habitants. Dans une de ces ruines il y a un sabre dessiné dans le mur. » E.

(2) *Qarthas, loco citato.*

Aujourd'hui encore Fas est divisé en deux parties distinctes, l'une sur la rive gauche du fleuve est l'ancien Fas, *Fas el bali* ou *Medina ;* et l'autre, sur la rive droite, est *Fas el djedid*, Fas le-neuf.

Fas el bali comprend trois faubourgs nommés :

El Andaless.
El Lamthyïn.
El A'doua.

qui sont eux-mêmes subdivisés en six quartiers chacun.

Dans le premier on a : El Qalqilyïn, El A'ïoun, Ras el djinân, El Qetthânïn, oued Archacha, Ec-Cherrablyïn.

Dans le deuxième ; Seba'louyat, Rahbet-Qiss, El Blîda, Es-Sâr'a, Qenthra Bou-Rouss et Guerniz.

Dans le troisième : Sidi El A'ouâd, El Mokhfyia, Sidi Abd Er-Rahman El Melili, Djamà Sibbouss, El Kiddân et Ec-Ceffah.

La partie haute de la ville s'appelle encore Et-Thala' et le bas El Adoua.

Fas djedid est formé de la Qaçba et du Mellah des Juifs.

La rivière qui court entre les deux villes et dont les eaux, excellentes d'après le Qarthas, mais en réalité détestables (1), déterminèrent l'Imam Edriss à choisir cet emplacement pour sa capitale, prend sa source à l'Ouest de la ville au lieu dit, *Ras el ma.* Dans sa partie supérieure elle se nomme Oued el djouher « la rivière aux

---

(1) « *Le Roudh el Qarthas* exagère beaucoup les qualités des eaux de Fez. Il y en a rarement d'aussi mauvaises. L'Oued Fez est une ignoble rivière peuplée de tortues, dans laquelle on lave les loques les plus infâmes. Jamais je ne me suis bien porté à Fez. On doit boire, pour éviter les accidents, de l'eau venant de l'aqueduc de Dar el biher ou bien du Sebou. » E.

Conf. Gabriel Charmes, *opus laud*, page 263.

perles, » en traversant la ville elle prend le nom de Oued Fas. Enfin, en aval des murs, quand elle sort de Fas souillée et boueuse, entraînant les ordures (1), on la nomme Bou Kherareb, appellation que je n'ai trouvée dans aucun auteur, mais qui n'est point douteuse, car je la tiens de tous ceux que j'ai questionnés à ce sujet. De là, les eaux sont recueillies dans des canaux et réparties entre les magnifiques vergers qui entourent Fas d'une verte couronne et où l'on récolte des pommes et des abricots renommés. Enfin elle termine son cours en se jetant à l'Est dans le Sebou.

La population de Fas, assez dense, puisqu'elle est évaluée à quatre-vingt mille habitants, ne semble pas donner raison au dicton qui a cours dans nos contrées : « *Fas bla nass* ڢاس بلا ناس « Fas, ville sans hommes. » Comme je m'étonnai de cette anomalie, il m'a été répondu : « Cette remarque ne s'applique pas au nombre des habitants, mais à leur caractère. Ils sont avares, entêtés et jaloux. » Le mot tel qu'il est répété aujourd'hui remonte à Benou El Khathib qui dans sa qacida sur Fas a écrit ces vers :

❋ افاسى الحب ڢيك وانت فاس ❋
❋ وفلبى من تذكارك غير ناس ❋

Ouqâssi el houbba fika ou enta qassi
Oua qalbi min tidkarika r'eir nassi.

« Je souffre d'un violent amour pour toi, tu ne cesses
« de raviver ma douleur.
« Et mon cœur ne saurait bannir ton souvenir. »

(1) « Les travaux des égoûts de Fez ont été faits par un renégat français nommé Desaulties (et non de Sorty) natif d'Aubigny (Pas de Calais), qui était allé au Maroc pour satisfaire sa passion

* بلاد لم تكن وطنا لحر *
* ولا طويت على رجل مواس *

Bilâdoun lem takoun ouathenän lihourrïn
Oua la thaouiet a'la radjoulin mouassi.

« O ville qui ne fut jamais la patrie d'un cœur noble et généreux,

« Et qui jamais n'abrita un homme compatissant. »

* فاما ارضها فاجل ارض *
* واما ناسها فافل ناس *

Fa amma ardhouha fa adjelou ardhi
Oua amma nassouha fa aqel nassi.

« Son sol, il n'en est pas de plus glorieux.

« Mais ses habitants sont les derniers des hommes.(1) »

---

pour les femmes. Le sultan Sidi Mohammed l'avait reçu, et pour savoir de suite s'il était savant, et si par conséquent on devait le faire manger avec les domestiques ou avec les tholba, lui avait demandé quelle était la circonférence de la terre. Chose étrange, Desaulties n'avait jamais bien su l'arabe, dans ses papiers on trouva des brouillons de discours arabes écrits en caractères français et qu'il préparait à loisir pour pouvoir les débiter ensuite. » E.

(1) Ce reproche pèse aux habitants de Fas car voici une anecdote qu'ils opposent à l'épigramme de Benou El Khathib : « Voulant connaître le caractère des habitants de ses deux capitales, un sultan fit arrêter un jour, sans motif, les dix principaux notables de Maroc. Les habitants se tinrent coi. Quelque temps après, il fit la même chose à Fez. Les habitants fermèrent les quartiers, se révoltèrent et sommèrent le sultan de relâcher les prisonniers ; ce qu'il fit en leur donnant des présents et en déclarant que les Fezzins étaient des hommes, *ouma nass*. Ce sont en effet de fortes têtes. Excités par les tholba très indépendants, et ne se gênant nullement pour critiquer les actes du sultan, ils lui résistent souvent. Un jour il avait voulu faire filer une partie du trésor dans le Tafilet, en le cachant dans des pots à beurre, mais les habitants s'en aperçurent et firent rentrer l'argent. Néanmoins depuis cette époque, le trésor est à Maroc, ville tranquille. » E.

Léon l'Africain leur prête les vices les plus étranges(1), mais je crois cet auteur sujet à caution.

Les mosquées, chapelles et zaouïas sont trop nombreuses pour les citer toutes. Léon l'Africain prétend que l'on en comptait sept cents lors de son séjour à Fas. Ce chiffre est peut-être exagéré, cependant si l'on se souvient qu'à notre entrée à Alger en 1830 cette ville, avec une population bien inférieure à celle de Fas et surtout d'un fanatisme religieux moins outré, en renfermait encore cent soixante seize(2), on peut en déduire que Fas compte encore de trois cent cinquante à quatre cents mosquées. Mais la Khotba du vendredi n'est pas faite dans toutes indistinctement. Seize seulement ont rang de grande mosquée. Voici une phrase mnémotechnique qui m'a été dictée par un thaleb ingénieux, pour en retenir le nom. Chaque consonne représente la première lettre du nom de l'une de ces seize mosquées. On ne tient pas compte des lettres faibles ا و ي *a*, *ou*, *i*.

* قالوا قدور عندك قبيح شمشام *

QaLou QeDouR A'NDeK QeBiH CHeMCHaM.

« Ils dirent, Qaddour, tu as chez toi un vaurien, sans cesse à flairer. »

Phrase ridicule comme toutes celles du même genre, mais dont le sens absurde est le mérite essentiel, puisqu'il contribue à en rappeler le souvenir.

---

(1) *Opus laud*, page 152, *verso*.

(2) Albert Devoulx. *Les édifices religieux de l'ancien Alger*. Alger 1870, in-8, page 3.

Voici donc leurs noms :

Mosquée	*d'el Qissa,*	جامع القيسة
id.	*d'el-Louza,*	جامع اللوزة
id.	*de Qaraouin,*	جامع القروين
id.	*d'ed Diouàn,*	جامع الديوان
id.	*d'er-Recif,*	جامع الرصيف
id.	*d'abou A'nan,*	جامع ابى عنان
id.	*d'el-aNdaless,*	جامع الاندلس
id.	*de Mouley Driss,*	جامع مولى ادريس
id.	*el Kebir,*	جامع الكبير
id.	*Qaçbet-en-nouar,*	جامع قصبة النوار
id.	*Bou djelloud,*	جامع بو جلود
id.	*el Hamra,*	جامع الحمرة
id.	*ec-Chaouni,*	جامع الشاونى
id.	*el iMania,*	جامع اليمانية
id.	*ec-CHerrablyin,*	جامع الشربليين
id.	*el-Mederça,*	جامع المدرسة

La mosquée de Mouley Edriss (que l'on prononce souvent Driss comme ci-dessus), est la plus sainte car le corps du chérif y repose (1). Celle de Bou Djelloud est le rendez-vous des hommes de lettres. Ils forment là un petit cénacle, et chacun à son tour prononce la prière du vendredi et la khotba. Mais Qaraouïn est le *dar el a'lm* دار العلم, le siège de l'Université.

---

(1) « Les portes, passages et corridors qui font communiquer Mouley Driss avec le reste de la ville sont barrés par une sorte de pièce de bois à hauteur d'homme ; lorsqu'on a franchi la barrière on ne peut plus être poursuivi. On raconte qu'un consul espagnol ayant franchi cette barre fut foudroyé par le saint qui est enterré dans cet édifice. Si l'histoire est vraie, je crois plutôt qu'on lui aura fait boire quelque poison dans une tasse d'*athèï* (thé arabe). » E.

Qaraouïn dont l'emplacement est indiqué dans le plan annexé à cet ouvrage est situé dans le quartier d'el A'doua à Fas-bali (1). Sa construction fut entreprise le 1er ramadhan de l'année hégirienne 245 correspondant au 30 novembre 859 de J.-C. (2), sous la direction d'une femme, Fathma Oumm el Benîn, fille de Mohammed el Feheri, émigré de Kairouan (Tunisie). De là son nom. A la mort de son père, elle y consacra toute sa fortune.

Ses proportions étaient alors plus restreintes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Elle fut d'abord agrandie par le goûverneur de Fas, Saïd ben Othman Ez-Zenati qui, en 345 de l'hégire (956-957 de J.-C.), termina la construction du nouveau minaret sur le sommet duquel il plaça une pomme en métal doré, incrustée de perles et de pierreries et surmontée elle même de l'épée d'Edriss ben Edriss, le fondateur de la ville. Dans la suite, le hadjeb El Mamoun ben Ali Amer remplaça l'ancien minaret par un dôme sur lequel il fit clouer des signes et talismans : « Un de ces talismans, écrit l'auteur du Qarthas, avait pour vertu de préserver les mosquées de tous les nids de rats ; ces animaux ne pouvaient pénétrer dans le saint lieu sans être aussitôt découverts et détruits. Un autre, sous la forme d'un oiseau tenant en son bec un scorpion dont on n'apercevait que les palpes, garantissait la mosquée des scorpions, et s'il arrivait qu'un de ces insectes y pénétrât transporté sur le haïk de quelque fidèle, il ne tombait point et sortait

---

(1) « Cette mosquée ne se voit pas de loin, comme celle de Maroc, parce qu'elle est dans un fond et que la ville est très accidentée. L'intérieur est très beau. » E.

(2) Qarthas, pages 66 et suiv.

en même temps que celui auquel il était accroché. » Un autre éloignait les serpents.

On mit encore la main à cet édifice sous la domination des Almoravides. Le Qadhi Mohammed ben Daoud avec les revenus de la mosquée acheta un terrain contigu qui permit d'élargir l'enceinte. Il construisit le mihrab avec une coupole chargée d'ornements et de peintures.

A l'époque où vivait l'auteur du Qarthas, au commencement du XIVe siècle de notre ère, Qaraouïn avait 270 colonnes formant 16 nefs de 21 arcs chacune, et 22.700 musulmans pouvaient y prendre place.

Enfin Léon l'Africain, dans lequel je trouve la dernière description de Qaraouïn(1), écrivait deux siècles plus tard : « Entre tous les autres temples il y en a un principal et majeur lequel est appelé le temple de Carauven (Qaraouïn), qui tient de circuit environ un mille et demi, ayant trente et une portes fort grandes et fort hautes. Le couvert contient en sa longueur cent cinquante brasses toscanes et n'en tient guères moins de quatre-vingts en largeur. La tour d'où on crie est fort haute, le couvert en la longueur est soutenu par trente huit arcs et la largeur en a vingt, étant le temple, c'est à savoir du Ponant, du Levant et de Tramontane environné de certains portiques dont un chacun a de largeur trente coudées et quarante en longueur, et sous iceux il y a des magasins, là où se gardent l'huile, lampes, nattes et autres choses nécessaires en iceluy, dans lequel on tient toutes les nuits neuf cents lampes ardentes ; car chaque arc a la sienne et même-

---

(1) *Opus laud*, page 146 verso et 147.

ment le rang de ceux qui traversent le milieu du cœur du temple, qui en a cent cinquante, avec grands chandeliers de bronze, où pouvaient demeurer le nombre de mille cinq cents lampes et ont été faits des cloches que les rois de Fez prirent dans quelques temples des Chrétiens. Dans ce temple, auprès des murailles, y a des chaises de toute qualité, là où les maîtres et docteurs montent pour instruire le peuple en leur loi spirituelle et temporelle. »

Ces chaises qui ont la forme d'un marchepied bas et très large avec un dossier sont réservées aux professeurs du premier degré, c'est-à-dire ceux nommés en raison de leur ancienneté et de leur savoir à la classe la plus élevée ; car ils sont divisés en quatre classes, et les titulaires des trois autres ordres s'assoient à terre, sur des tapis, entourés de leurs disciples. Ils ne jouissent pas non plus des mêmes avantages et leur traitement est différent.

Les professeurs de première classe touchent par an soixante *moudds* de blé dur qui représentent cent cinquante kherroubas, et une provision de *semën* « beurre fondu » et de *khelia* « viande de mouton salée que l'on fait revenir dans de l'huile bouillante et que l'on conserve dans de la graisse, » suffisante pour leurs besoins et ceux de leur famille durant toute l'année. Il leur est donné en plus un vêtement complet : burnous de drap fin, caftan en drap également, gandoura en soie de couleur, chachia, turban, ceinture en soie brochée or, et une paire de pantoufles jaunes. Ceux de deuxième classe reçoivent quarante moudds de blé, cent livres de semën, autant de khelia et un habillement complet, mais de moins belle qualité que celui de leurs collègues

de première classe. Aux titulaires de troisième classe on remet trente moudds de blés, cinquante livres de semën et cent livres de khelia, un habillement complet qui diffère encore de celui des titulaires de deuxième classe. Enfin, il n'est attribué que le blé, environ dix moudds, aux professeurs de quatrième classe.

Ceci est le traitement fixe qui leur est payé pour leur service à Qaraouïn; mais ils reçoivent encore, sur les fonds habous, des indemnités pour les emplois supplémentaires auxquels ils sont parfois nommés, comme ceux de khathib, de qadhi ou d'imam. Beaucoup font un cours dans l'une des mosquées de la ville, en dehors du temps qui est pris par leurs leçons à Qaraouin.

Ils reçoivent parfois des présents des tholba ; mais telle n'est point cependant la coutume pour les professeurs de Qaraouin, dont le traitement suffit pour les faire vivre. Par contre, les professeurs libres n'ont comme ressources que ce qu'ils reçoivent de la générosité de leurs élèves. La rétribution mensuelle étant très minime, les tholba leur viennent en aide de la façon suivante. A la fête d'*El Achoura* autrement dite « des bougies » chaque enfant apporte des bougies pour illuminer pendant la nuit. Toutes ne sont pas consommées, et le lendemain ce qu'il en reste est vendu aux enchères par le *derrar*; les parents et amis des élèves s'empressent de les acheter bien au-dessus de leur valeur.

Actuellement, la nomination des professeurs à une chaire de Qaraouïn est une des prérogatives du Qadhi de Fas. Il est seul juge des mérites d'un candidat et de son aptitude à l'enseignement. Il s'éclaire sur la

valeur de celui-ci, auprès de ses maîtres s'il a étudié à Fas, ou bien il consulte ses idjaza et les ouvrages dont il peut être l'auteur s'il est inconnu dans la ville.

La voix publique, et surtout la recommandation des titulaires de Qaraouïn sont d'un grand poids dans sa décision. Autrefois, jusqu'au règne de Mouley Abd Er Rahman (1822), il en était autrement. Les postulants devaient subir un examen public devant maîtres et élèves assemblés à Qaraouïn. Chaque professeur posait au candidat diverses questions dans tous les ordres de science. Le trouvaient-ils d'un jugement sûr et d'une érudition jamais en défaut? Ils le déclaraient admissible, et le Qadhi le nommait de quatrième classe. En était-il différemment? C'est-à-dire, les résultats de l'examen n'étaient pas favorables au thaleb : le Qadhi lui intimait l'ordre de quitter immédiatement Qaraouin ; et le malheureux ne pouvait y revenir avant d'avoir pris sa revanche de cet échec. Il suivait le cours des autres Mosquées et travaillait seul. Puis quand plusieurs années après sa fâcheuse aventure, le souvenir en était effacé, et lorsqu'ayant acquis de nouvelles connaissances il se sentait de force à affronter de nouveau la terrible épreuve, Dieu faisait qu'il y réussit. Car un travail opiniâtre vient à bout de tout; et ainsi que le dit Boukari dans son *Sahih* : « La science ne s'acquiert que par l'étude. » Un poète exprime ainsi la même idée :

اطلب ولا تضجر من مطلب
فآفة الطالب ان يضجر

Athloub oua la tadhdjar min mathlabi
Fa affatou et thalibi an iadhdjara.

« Poursuis ton but sans jamais y renoncer.
« L'étudiant est perdu s'il se décourage. »

اما ترى الحبل بتكراره
في الصخرة الصما قد اثر

Ama tara el ahbla bi tikrarihi.
Fi eç-çakhret eç-çemma qed atsara.

« Vois la corde du puits, par son frottement.
« Ne trace-t-elle pas un profond sillon dans la pierre la plus dure ?

Ces euléma ne sont, paraît-il, rien moins qu'unis entre eux ; et s'il faut en croire Sidi Khelil, qui, dans son précis de droit malekite (1) a posé ce principe étonnant : ولا عالم على مثله *oua la â'lima a'la mitslihi* « un savant n'est pas admis à témoigner contre un autre savant », un docteur musulman est toujours affligé d'un caractère envieux, et doublé d'une méchante âme, bien à l'encontre de chez nous où l'affabilité et l'indulgence accompagnent toujours le savoir. Cette jalousie haineuse, ils en font preuve surtout à l'égard des étrangers, et quand, par exemple, un Algérien arrive à Fas et cherche à s'y établir, il n'est pas d'avanies, ni de contrariétés de toutes sortes qu'ils ne lui suscitent.

A ce propos, je rapporterai, car elle est typique, une aventure arrivée au Cheikh Bou Ras. Elle n'est point forgée à plaisir, car la victime elle-même y a fait allusion dans son autobiographie (2).

(1) Page 194 de l'édition de la Société Asiatique Paris, 1883.

(2) L'autobiographie du Cheikh Mohammed Abou Ras ben Nacer, ou en d'autres termes sa *rihala* « voyages » a pour titre :

* فتح الاله ومنته في التحدث بفضل ربي ونعمته *

Fetahou elilahi oua minnatouhou fi et-tahdouts bi fedhli rebbi oua nia'matihi.

« L'assistance de la Divinité et sa bonté à mon égard, où je

Ayant formé le dessein de visiter Fas, d'y avoir des entrevues avec les savants et de leur bouche obtenir la consécration de son grand talent, Bou Ras quitta Mascara emportant avec lui un manuscrit de droit qu'il comptait offrir au sultan. Informés de son arrivée, les eulêma en conçurent un vif dépit et résolurent d'entraver ses projets et de l'empêcher à tout prix de prendre pied parmi eux. Voici le stratagème qu'ils imaginèrent pour atteindre leur but. Ils louèrent dans la maison où était descendu Bou Ras la pièce contiguë à celle du savant algérien, et dans un angle obscur ils pratiquèrent une mince ouverture par où les deux pièces communi-

---

raconte les bienfaits et les grâces dont j'ai été comblé. » (*Conf. Revue Africaine*. Janvier-février 1887, p. 76, note par L. GUIN.) »

Bou Ras l'a divisée en cinq chapitres. Dans le premier, il fait le récit de ses années d'enfance ; dans le deuxième, celui de ses études et des maîtres dont il a suivi les leçons. Il décrit, dans le troisième, ses voyages en Orient et à Fas. Dans le quatrième, il énumère les questions qui lui ont été adressées sur des points obscurs de droit et d'histoire, et les réponses qu'il y a faites. Le cinquième comprend la liste de ses ouvrages, au nombre de soixante-neuf, sur le Coran, le droit, la tradition, la pratique des jugements, la grammaire, la théologie, la lexicographie, l'histoire et la poésie. C'est dans ce chapitre que j'ai relevé l'indication de l'ouvrage qui fut la cause de sa mystification à Fas. Il porte un titre un peu différent, et je pense que Bou Ras l'aura refondu plus tard. Il est nommé :

* درة عقد الحواشي * علي جيد شرحي الزرقاني والخراشي *

Dourret a'qdi el ahouâchi ∴ *a'la djidi cherahi Ez-Zerqâni oua El Kharachi.*

« La perle du colier des gloses, qui pare les commentaires de « Zerqani et de Khârachi. »

Pourquoi ce dernier commentateur est-il appelé *El Kharachi* par Bou Ras ? tandis que son nom est *El Kherchi*. Sans doute

quaient entre elles. Le jour convenu pour la mise à exécution du complot, ceux d'entre eux qui excellaient à écrire très rapidement s'y réunirent, et dans le plus profond silence, le roseau à la main, le cahier sur le genou, ils attendirent que leur complice fut arrivé chez Bou Ras. Ce dernier charmé de cette avance, et tout aux attentions envers son hôte, ne s'aperçut pas que le traitre faisait passer le précieux manuscrit dans la pièce à côté. En moins d'une demi-heure, l'ouvrage entier fut copié, chacun s'étant emparé d'un cahier différent. Le livre repassa par le trou, fut remis en place, et Bou Ras était joué. Il n'en fut pas quitte pour cela. Avant de le rendre, un des complices eut la diabolique idée de surcharger quelques lettres du titre, et de lui donner ainsi un sens injurieux, je dirai même, inconvenant. Le manuscrit était intitulé :

※ يافوته الحواشى ※ فى ما ذهل عنه الخراشى ※

Yaqoutet el Ahouachi fi ma dshala a'nhou El Kharachi.

Le rubis des choses, sur les questions omises par El Kharachi.

---

pour le *sedja* « rime » de *ahouachi*. Mais pour un jeu de mots on ne saurait, même en arabe, défigurer un nom propre. En le faisant, Bou Ras n'allait-il pas de lui-même au-devant des railleries de ses confrères marocains : Ceux-ci avaient la partie par trop belle. Pour nous, il nous importe peu que Bou Ras ait été un médiocre jurisconsulte, ce qui nous intéresse dans ses œuvres, ce sont ses poésies et encore plus ses annales, qui ont une valeur inappréciable pour une période dont il est presque le seul historien.

Né aux Beni Menïaren, entre Saïda et l'Oued Tar'ia, le 8 safar 1165, correspondant au 27 décembre 1751, Bou Ras est mort à Mascara en Cha'ban 1238 (avril 1823). « Savant comme Bou Ras » disent déjà les Arabes, sa réputation ne peut que grandir quand ses ouvrages seront mieux connus.

Le misérable en fit :

* روثة المواشى * في تلطيخ الخراشى *

Raoutset el maouàchi fi telthikh El Kharachi.

« Les excréments des troupeaux qui souillent El Kharachi.

Rentrés chez eux, nos compères réunirent les cahiers, et l'un d'eux lisant à haute voix, ils l'eurent bientôt appris par cœur en entier. Quand le lendemain Bou Ras vint les voir, ils amenèrent la conversation sur le fameux manuscrit, et manifestèrent le désir d'en avoir la primeur. Bou Ras ne se fit pas prier ; mais à peine a-t-il cité les premières lignes que des exclamations éclatent de tous côtés. Tout cela est connu ! a été redit cent fois ! Il n'est pas à Fas un étudiant de première année qui ne le sache par cœur. Et tous alors de réciter, sans en omettre une voyelle, la suite du texte, à la face de notre malheureux compatriote, abasourdi comme bien l'on pense. Il ne sait plus s'il dort ou s'il est éveillé. Désespéré, il jette un regard sur son livre, et ce qu'il lit à la première page lui donne le mot de l'énigme. Sans prononcer une parole il se lève, retourne chez lui ; et le soir même, il quittait la ville.

Un autre savant algérien, Si Mohammed ben Abd Alla El Medjaoui de Tlemcen, fut plus tenace, et il se moqua longtemps de tous les procédés perfides que l'on mit en œuvre pour le décider à partir. Pour en venir à bout les euléma de Fas n'eurent d'autres ressources que d'envoyer leur démission et de cesser tout service. El Medjaoui se retira à Tanger où il fut nommé Qadhi. Il n'est mort qu'en 1870.

A l'égard de leurs élèves, les professeurs sont loin de faire montre des mêmes sentiments d'animosité et d'aigreur; il est même surprenant de voir la part imposante d'initiative qu'ils leur réservent dans leur enseignement. Ce sont les tholba qui désignent les ouvrages qu'ils veulent étudier, et jamais un professeur n'a d'objection à formuler contre leur choix. Telle est la pratique constante non seulement de l'Université de Fas, mais encore de toutes les écoles musulmanes au Maghreb. Cette condescendance des euléma va si loin qu'elle leur crée fréquemment des embarras; ainsi quand ils voyagent, ils sont sans cesse exposés à se voir retenus dans un endroit, parce que les tholba de la localité les sollicitent de leur enseigner un chapitre ou deux d'un ouvrage, bien heureux quand ils n'exigent pas l'ouvrage entier.

Il m'a été raconté qu'à Oudjda, les tholba sont aux aguets des allants et venants, et si parmi eux ils découvrent un cheikh, professeur algérien, qui se rend à Fas ou qui en vient, il l'assaillent et le mettent à contribution de quelques leçons. Le Coran donne l'explication de cette coutume bizarre. Mohammed fait une loi à tous ceux qui sont dépositaires de la science de la manifester et d'en faire participer les musulmans qui leur demandent de dissiper les ténèbres de leur ignorance. Voyez le verset 34 de la deuxième sourate, il est dit : « Qui est plus coupable que celui qui cache le témoignage dont Dieu l'a fait le dépositaire ? »

On ne saurait avoir une idée plus exacte des méthodes scolastiques et de la façon dont se faisaient les cours publics dans nos Universités du moyen-âge qu'en assistant aux leçons d'un *Moudarriss* arabe. Le professeur est assis au milieu de ses élèves, à terre comme eux,

ou sur un siège du genre de ceux dont j'ai parlé plus haut. Il débute par une prière qui se compose des invocations *et-ta'ouïdsa* « je me refugie auprès de Dieu pour chercher un abri contre Satan le lapidable. » *El bismilla* « au nom de Dieu clément, miséricordieux. » *Et-teçlia* « que Dieu répande ses bénédictions sur Mohammed ; » puis il donne la parole au « lecteur » القاري *el Qâri*, qui est un étudiant assis à côté de lui, un peu en face. Celui-ci élève la voix et « lit très rapidement » يسرد *issred* « le texte » التصنيف *et-teçnif* à expliquer. Le professeur « reprend le texte et le paraphrase » يسبك المتن و يقرره *issbek el metna ou iqerrerhou*, cite les locutions et les explique les unes après les autres. Il en fait l'analyse grammaticale et logique. Il examine ensuite l'acception particulière des mots. Sont-ils topiques ou non ? Rendent-ils fidèlement la pensée de l'auteur ? Quelles sont les sources sur lesquelles il s'est appuyé ? Existe-t-il une variante de ce texte ? Pourquoi s'arrêter de préférence à cette version plutôt qu'à telle autre ? etc. Et il poursuit ses développements jusqu'à ce que la matière soit épuisée.

Il doit très bien connaître les divans des anciens poètes pour pouvoir les citer avec fidélité, et fixer à l'aide d'un vers le sens douteux d'un mot. Il ne saurait non plus ignorer l'histoire où il puise les preuves les plus concluantes des faits qu'il expose et qui, en lui permettant de faire appel à l'autorité de docteurs infaillibles, donne à sa parole une assurance qui lui ferait défaut sans cette érudition :

* لا معروف له بالتاريخ لا يوثق بعلمه *

La ma'rifata lahou bet-tarikh, la ioutsaqou bi a'ilmihi.

« Il ne connaît pas l'histoire, disent les Arabes, sa science est pour nous sans valeur. »

Ces explications du texte terminées, l'étudiant passe aux « commentaires » الشروح *ec-cherouh*, aux « gloses » الحواشى *el ahouachi,* et enfin, aux « scholies » التعليقات *et-ta'liqat.* Le moudarris procède de nouveau comme il vient d'être raconté. Il analyse les auteurs en les opposant les uns aux autres approuvant leurs explications ou les critiquant, suivant le cas. Il a soin de parler très nettement, et assez lentement pour que les étudiants puissent prendre des notes.

Cette méthode est dite :

Qiraat el imla	قراة الاملاء
Qiraat es-samâa'	قراة السماع
Qiraat et-ta'lîm	قراة التعليم
Qiraat et-tafaqqouh	قراة التفقه
Qiraat et-telqîn	قراة التلقين

Car toutes ces expressions sont synonymes.

Pour compléter la nomenclature des expressions qui ont trait à l'enseignement scolastique arabe, j'ajouterai que par قراة الرواية *qiraat er-riouâya,* on entend « la critique du texte, » l'étude des variantes ; et que dans le قراة الدراية *qiraat ed-dirâya,* on ne sépare pas l'explication des mots de la discussion du texte. La *riouaya* est insuffisante et sans portée, la *dirâya* seule satisfait un esprit supérieur :

* همة العلماء الدراية و همة السفهاء الرواية *

Hematou el a'oulama ed-diraya oua hematou es-soufhaa er-riouaya.

« Le souci des hommes instruits est de lire un texte et de le comprendre, celui des sots est d'en contempler l'aspect. »

Les premiers s'attachent à la valeur de l'écrivain, les seconds à celle de l'édition.

Le قراة التمرين *qiraat et-temrin* sont les interrogations que le Moudarriss adresse à ses élèves pour s'assurer qu'ils ont compris ses explications, et qu'il n'est plus nécessaire d'insister davantage.

Enfin قرا على الشيخ فلان *qeraa a'la ec-cheikh foulan,* signifie, il a fait ses études sous la direction du cheikh un tel, روى عن *raoua a'n* a le même sens : « il tient ces doctrines de tel professeur » et قرا الفقه و النحو والتوحيد *qeraa el feqh ou en-nahou ou et-touahid* « il a étudié (m. à. m. il a lu) le droit, la grammaire et la théologie » comme on disait en scolastique « legit in philosophia, in grammatica, in theologia. »

Je ne sais si nos austères scolastiques Pierre d'Ailly, Gerson et Nicolas de Clemengis se départaient jamais de leur gravité doctorale, et consentaient à interrompre un instant leurs transcendantes considérations sur la logique d'Aristote, pour s'abandonner à quelques digressions moins abruptes et moins fastidieuses; mais c'est un procédé pédagogique dont les Moudarris Maghrebins savent tirer un grand parti. Ils ont compris que, pour ménager l'attention de leurs auditeurs, il fallait, dans une étude aussi ingrate, ouvrir des parenthèses et leur ménager des haltes réconfortantes. Donc, à un moment donné, le cheikh souriant interrompt la lecture, et fait fermer le livre. A ce signal que guettent les tholba, tous les Qelâms s'arrêtent et chacun est prêt à répondre de son mieux aux devinettes et charades que va lui adres-

ser le professeur. On n'ignore pas combien les Arabes sont amateurs de ces jeux d'esprit et leur langue renferme nombre de particularités lexicographiques prêtant à l'équivoque et au double sens. Je pourrais citer tel professeur qui s'est fait une grande réputation d'habileté plutôt par sa gaîté, son esprit, que par la profondeur de son savoir. Ainsi le Cheikh Bou Ras, qui avait ouvert un cours de droit à Mascara, était adoré de ses élèves et regardé comme un pédagogue émérite, car il n'était pas de jour où il n'inventât quelque nouvelle histoire plaisante.

Toutes ces citations le Moudariss les fait de mémoire, et l'on sait que c'est la faculté maîtresse chez les Arabes. Jamais il ne consulte un livre : il faut dire toutefois qu'il prépare longuement ses cours. Sa bibliothèque — il serait plus exact de dire son coffre, car tous les volumes sont entassés pêle-mêle dans une caisse fermée à clef, à l'abri peut-être des voleurs, mais non des vers ni de l'humidité — contient les ouvrages indispensables pour son enseignement; et il ne cesse de les lire et relire, jusqu'à ce qu'il les sache par cœur.

A Fas, les professeurs de Qaraouïn ont à leur disposition la riche bibliothèque de cette mosquée; elle est spécialement affectée à leur usage. Un nadhir ou conservateur nommé par le Qadhi en a la garde. En dehors des professeurs, il ne prête les volumes qu'aux personnes ayant une situation officielle, ou présentant toute garantie. A aucun titre il ne peut les donner, ni les céder à prix d'argent, car ces livres sont habous, c'est-à-dire inaliénables et consacrés au service de l'enseignement public.

Quel en est le nombre? Il est très difficile de le

préciser. Cependant je crois être en mesure d'apporter à ce sujet quelques éléments nouveaux, qui infirmeront cette allégation par trop dédaigneuse d'Ali Bey El Abbassi « Dans une autre salle est une collection de vieux (*sic*) livres qui ont subi le même sort, et qui se trouvent dans le même état que les instruments astronomiques (1) » A la page précédente cet auteur n'écrivait-il pas : « Les desservants ont trois mauvaises pendules dans la tour, pour régler les heures des prières. » Or, M. Erckmann me dit ceci : « On voit entre autres à Qaraouïn une chambre remplie d'une multitude de pendules pour le calcul des heures. »

Monsieur René Basset a publié, il y a cinq ans, dans le Bulletin de l'école supérieure des Lettres d'Alger (2) la liste des manuscrits de deux bibliothèques de Fas, qu'on lui a dit être celles des mosquées de Qaraouïn et de Ricif. Elle ne comprend que deux cent quarante numéros; mais mon savant collègue reconnait lui-même que ce document est tout au moins incomplet.

Seuls le qadhi de Fas et le nadhir ont l'entrée libre et la surveillance de la bibliothèque, seuls ils savent le nombre exact des volumes et leur nature. M. Edriss ben Tsabet qui a pu, grâce à ses relations et surtout à son intimité avec le qadhi, y pénétrer plusieurs fois et emprunter des ouvrages, m'a affirmé que Qaraouïn renfermait encore trente mille volumes. Parmi ceux-ci découvrira-t-on les livres perdus de Tite Live qu'Ali Bey prétend avoir cherchés, ainsi que d'autres manuscrits en langue étrangère ? Je ne saurais le dire, mais

(1) *Opus laud.*, page, 117.

(2) *Les manuscrits arabes de deux bibliothèques de Fas* Bulletin de correspondance africaine. Année 1883. Alger, Fontana.

comme bibliographie arabe elle est très étendue, puisqu'elle renferme, d'après mon correspondant, tous les ouvrages parus depuis la fondation de la ville.

Non seulement elle s'est enrichie des livres offerts par les auteurs aux souverains de Fas, mais elle doit comprendre une section importante d'écrivains andalous, car les Maures en quittant l'Espagne ont recueilli la plupart des manuscrits qui n'avaient pas été détruits par leurs vainqueurs ; or, Fas donna asile à une colonie nombreuse d'émigrés. Les conquérants africains qui, à plusieurs reprises, passèrent le détroit et guerroyèrent en Andalousie en revinrent souvent chargés de prises, et les manuscrits ont toujours été regardés comme un butin très précieux. C'est ainsi qu'en 584-1285 l'émir Abou Youssef fils d'Abd-El-Haqq le Mérinide ayant réduit à merci le roi de Séville, lui imposa la condition de lui remettre tous les manuscrits arabes que les Juifs et les Chrétiens pouvaient détenir. Il y en eut treize charges de mulets que ce prince fit transporter à Fas (1).

Cette bibliothèque aurait eu son comte Libri. Un de nos consuls, peut-être M. de Castillon, était parvenu à soustraire quatre mille manuscrits, et déjà ils étaient en Espagne, quand le gouvernement marocain en fut informé et exigea que les livres lui fussent rendus (2).

Godard (3) rapporte qu'en 1760 le sultan Sidi Mohammed fit distribuer aux Qadhis de l'empire un grand nombre d'ouvrages de cette bibliothèque, puis, que sauf quelques livres de droit, tout le reste fut dispersé sous

---

(1) *Qarthas*, page 525.

(2) Je ne puis attester l'exactitude de ce fait car, à vrai dire, je ne l'ai trouvé mentionné que dans une variété anonyme d'un journal local. (*Conf. Courrier d'Oran*, 15 janvier 1888).

(3) *Opus laud.*, page 242.

Mouley Sliman. Cet évènement est exagéré, et jamais la bibliothèque de Qaraouïn n'a été mise à sac de cette façon. Voici le fait qui aurait donné naissance à ce bruit. Sous le règne de Mouley Sliman (1792-1822) ou, son neveu Mouley Abd-Er-Rahman (1822-1859) étant sur le trône, on s'aperçut que des gouttières s'étaient déclarées dans la toiture, au-dessus des rayonnages, et que tout un lot d'ouvrages était envahi par la moisissure. On enleva ceux qui étaient piqués, et dont l'état donnait à craindre que s'ils restaient fermés ils ne fussent entièrement perdus.

On en référa au sultan pour savoir ce que l'on devait en faire. Celui-ci prescrivit de les distribuer aux savants capables de les utiliser. Mais il n'y eut pas plus d'un millier de volumes qui sortirent de la bibliothèque, et l'on voit quel fut le motif de cette mesure.

Quelques grandes familles de Fas illustrées par les docteurs qui ont tenu très haut le flambeau de la science dans la capitale de l'Occident, les Oulad ben Souda et les Oulad Sidi Abd-el-Qader El Fassi entre autres, dont les noms reviennent sans cesse dans les annales littéraires de cette ville, possèdent de magnifiques bibliothèques. Ainsi lorsque le père de l'ancien Qadhi de Fas Mouley Edriss ben Mouley Abd El Hâdi mourut, ses enfants pour se partager sa succession durent procéder à l'inventaire de sa bibliothèque. Les experts l'évaluèrent à sept cent mille mitsqâls, soit deux cent cinquante-neuf mille francs de notre monnaie ; les actes authentiques de la succession en font foi. Et encore, m'a-t-il été affirmé, si les héritiers avaient consenti à les vendre, à les faires crier aux enchères, les offres auraient de beaucoup dépassé ce chiffre.

On peut conclure de là que si Dieu veut que la France fasse sentir son influence au Maroc comme à Tunis et à Kairouan, Fas nous réserve de grandes surprises bibliographiques.

En Algérie, pays occupé par les infidèles, les Arabes dissimulent leurs livres et égarent de leur mieux nos recherches (1), à aucun prix ils ne consentent à s'en dessaisir ; tout au plus obtenons-nous de les consulter. A Fas, ils n'ont point les mêmes motifs de méfiance, les livres sont moins rares, et l'on peut en acheter, les Indigènes s'entend. Tous les vendredis à Qaraouïn, on vend à l'encan des ouvrages arabes provenant de succession, de vente forcée ou volontaire. Des *dellalin* « courtiers », spécialement préposés à cet office, attendent les clients dans une petite cour située derrière le mihrab, entre les deux portes dites « des funérailles » *babeï el djanâiz*. Aussitôt la prière du milieu de la journée terminée, en quittant la Mosquée, les amateurs se rendent à la vente, et s'assoient à terre, tout autour du petit espace au centre duquel se tiennent les dellalïn. Ces derniers élèvent un volume entre leurs mains, et demandent *bâb Alla* « la porte de Dieu », c'est-à-dire une mise. Une personne répond, le crieur répète l'offre, et fait circuler le volume entre les rangs des assistants en recueillant les enchères dans sa promenade. Le volume est adjugé au plus offrant, et la vente se poursuit de la sorte jusqu'à la prière d'*El Açeur*. Un délai de trois jours est stipulé, tant au profit de l'acquéreur que du vendeur, pour attaquer la vente si l'un d'eux a des mo-

(1) Conf. *Chronique d'Abou Zakaria*, traduite par Emile Masqueray, in-12, Alger 1879. Introduction, page 23.

tifs de résiliation à faire valoir : erreur sur la nature de l'ouvrage, lacune dans le texte, etc. « C'est, dit Clénards qui avait assisté à cet encan, une marchandise toujours chère, enlevée aussitôt par tout le monde à grand prix (1). » On se souvient qu'en France, à l'époque qui correspond précisément à cet état des lettres, sous Louis XI et après ce roi, les manuscrits atteignirent des prix fous.

On me fera peut-être cette remarque : « Pourquoi ne profitez-vous pas de cette occasion, et n'achetez-vous pas des manuscrits, sinon vous-même, du moins par l'intermédiaire d'Arabes dévoués ? » Pourquoi ? Parce que j'ai la certitude de ne jamais voir mon manuscrit. J'ai parfois supposé que les livres arabes avaient en quelque sorte le pressentiment qu'ils allaient tomber entre les mains d'un kâfeur. Or il n'est pas au monde de sort qu'ils ne préfèrent à cette terrible extrémité. Aussi, ne prend-il qu'avec regret la route de nos frontières ; et les expédients qu'il invente pour se dérober, et faire perdre sa trace tiennent du prodige. Tellement, que pour peu que vous soyez atteint d'une pointe de méfiance, vous vous imaginerez que votre messager a été de connivence. Votre trésor se laissera enfouir au plus profond d'un *tellis*, sous des monceaux de laine ou de marchandises plus viles peut-être ; puis, au terme du voyage disparaîtra au milieu du désordre du débarquement. Ou encore, à une étape, s'étant trouvé sur les genoux d'un fekih à la foi ardente et qui ne connait pas de compromis avec les Infidèles, il gagnera subrepticement un coin obscur de la tente, où il attendra patiemment que la

(1) *Relation d'un voyageur chrétien*, page 16.

caravane se soit éloignée, pour de là, aller se reposer sans crainte aucune dans le coffre de ce bon apôtre. Jamais, vous dis-je, vous ne tirerez l'affaire au clair, et n'aurez la satisfaction, bien platonique il est vrai, de savoir comment et par qui vous avez été dupé.

Ceci a trait surtout aux manuscrits, car les livres imprimés, ou plutôt autographiés au Maroc, nous parviennent en Algérie ; mais encore dans une certaine proportion. Ce sont généralement des livres de jurisprudence ; cependant, ces dernières années, on a édité des histoires et quelques divans de poésie. L'exécution typographique laisse beaucoup à désirer ; le report sur la pierre est mal fait, l'encre est pâteuse et ne sèche pas, le papier est grossier, de dernière qualité. Encre et papier de provenance anglaise, sans aucun doute. Cette presse fut installée à Fas, sur l'ordre de Mouley Sidi Mohammed ben Mouley Abd Er-Rahman, le père du sultan régnant. Au début, on autographia aux frais du trésor public les ouvrages de jurisprudence et les pièces administratives que réclamaient les fonctionnaires ; puis on la céda à des négociants qui aujourd'hui impriment à leurs risques et périls, dans un but commercial. Sans parler des bénéfices que pourrait réaliser cette imprimerie dirigée par des typographes capables, les services qu'elle rendrait pour l'instruction des populations marocaines seraient inappréciables ; elle serait le moyen le plus puissant de civilisation et de moralisation, dans un pays où les livres sont si recherchés.

Les étudiants dont les ressources sont très restreintes ne peuvent guère acheter de livres. Ils copient ceux dont ils ont besoin pour suivre leurs cours sur un

exemplaire qui leur est prêté le plus souvent par leur professeur, et dont ils se partagent et repassent successivement les cahiers, jusqu'à ce qu'ils possèdent l'ouvrage entier. Ce travail peut paraître à première vue aussi long que fastidieux, il n'en est rien : un in-octavo de 350 à 400 pages est recopié en moins de huit jours. En revanche, n'exigez ni la correction du texte, ni l'élégance de l'écriture. Dans le Maghreb, il n'est pas donné à tout le monde de voir, en sa vie, un manuscrit arabe très lisible et sans fautes. Quant aux notes de cours, ce que j'ai appelé plus haut *el imla* الاملا, au pluriel *el amali* الامالي, eux seuls peuvent se relire, et encore cela ne leur est-il pas toujours possible (1).

Il n'y a pas d'époque déterminée pour la venue des tholba à Fas ; néanmoins, à la fin de l'automne, ils y affluent en plus grand nombre, car tous sont cultivateurs et à ce moment les travaux des champs sont en partie terminés ; le *khemmas* et le *fellah* ont réglé leurs comptes, le grain est vendu ou dans le silo. Le jeune étudiant a donc quelques avances pour entreprendre son voyage, et pour les frais de son installation à Fas. On nomme ces tholba de l'extérieur المسافرين *El Messâferîn*, régulièrement الآفاقيون *El Afaqiouna*. Ils sont environ huit cents à fréquenter les cours de Qaraouïn ; et si on ajoute ceux qui moins avancés font leurs études dans d'autres mosquées, on arrive au chiffre d'un millier. Il est plus difficile d'évaluer celui des étudiants de la

(1) Conf. O. Houdas. *Essai sur l'écriture maghrebine*, page 89, des *Mélanges Orientaux* publiés par les professeurs de l'Ecole spéciale des Langues Orientales vivantes à l'occasion du Congrès de Vienne. In-8°. Paris, 1886.

ville même, que l'on nomme المزاقدية *El Mezaguedia*, car ils ne logent pas tous dans les mederças. Mais si l'on considère que dans les cours publics ils sont en nombre égal ou même un peu davantage que les *Messaferïn*, on en déduira qu'ils sont de mille à douze cents.

Ce chiffre serait plutôt inférieur à la réalité : dans cette ville où le goût des études est très vif, tous les jeunes gens sont instruits. Ceux qu'un métier retient chez eux pendant la journée, suivent les cours du soir, et consacrent leurs instants de loisir à les préparer. Et, lorsque les parents remarquent chez un de leurs enfants une aptitude particulière pour les lettres, ils n'hésitent pas à lui faire mettre de côté toute occupation absorbante, et lui laissent la liberté d'étudier à son aise.

Le stage des tholba à Fas est variable, rarement il est inférieur à cinq ans ; les étudiants de cinq à dix ans sont en majorité, et ceux qui ont quinze et même vingt ans de présence, ne sont point rares. Ibn Khaldoun prétend que la durée des études est en moyenne de seize années et que cinq ans est le chiffre minimum : « On « suppose, dit-il, qu'il faut au moins cinq années avant « que l'élève puisse acquérir la faculté scientifique qui « est l'objet de ses souhaits, ou reconnaître qu'il doit « renoncer à l'espoir d'y parvenir (1). »

Un poète indique à l'étudiant les conditions sur lesquelles il peut fonder bon espoir : « La science ne se livrera à vous, que si vous avez : 1° L'intelligence, 2° Le goût pour l'étude, 3° Assez peu de fortune pour ne pas y songer, 4° Un bon maître, 5° Si vous vous exilez, et

(1) *Prolégomènes*. Vol. II, page 444.

6° Si vous ne comptez pas votre temps. Ibn Khaldoun conseille également aux tholba de sortir de leur pays : « On ne saurait se dispenser, écrit-il, d'entreprendre « des voyages si l'on veut acquérir des connaissances « et s'y perfectionner ; pour bien s'instruire, il faut aller « voir les grands professeurs, et s'entretenir avec les « hommes les plus distingués dans chaque branche de « science (1). »

Quatorze mederças ou collèges qui ont été fondées à différentes époques par la munificence des rois de Fas, et par des particuliers dans une pieuse intention, sont ouvertes, en principe aux tholba *messaferïn*, mais dans la réalité l'on n'est pas aussi absolu, et les *mezaguedia* y sont également admis. Autrefois, aucune condition n'était imposée pour cela ; c'est-à-dire quand un étudiant quittait Fas, sa chambre était prise par le premier qui se présentait, et à son tour, celui-ci la conservait jusqu'à son départ. Cette coutume donna lieu à des abus ; car l'on comprend que ce n'est pas pour des jeunes gens agiles et vigoureux un droit bien déterminé que celui du premier occupant. A la porte de chaque chambre laissée libre, il y avait des disputes, voire même de vraies batailles. On y coupa court en décidant qu'à l'avenir tout étudiant achèterait sa chambre argent comptant, et qu'il la revendrait à son départ, comme il l'entendrait et à qui il voudrait.

Ces mederças portent le nom des quartiers où elles sont situées, ou celui des corps d'artisans qui ont par-

(1) *Prolégomènes*. Vol. III, page 294.

ticipé à leur fondation, et dont les largesses viennent en aide aux tholba qui y résident. Ce sont :

La mederça des fabricants des lampes,
Mederçat-El-Meçbahiya مدرسة المصباحية

La mederça des droguistes,
Mederçat-El-A'ttharïn مدرسة العطارين

La mederça des fabricants de galons,
Mederçat Ec-Cherrathïn مدرسة الشراطين

La mederça des chaudronniers,
Mederçat-Ec-Ceffarïn مدرسة الصفارين

La mederça Bab-el-Guissa (nom de l'une des portes de la ville),
Mederça Bab-El-Guissa مدرسة باب الڨيسة

La mederça des marchands de cire,
Mederçat-Ec-Chemma'aïn مدرسة الشماعين

La mederça des fabricants de babouches,
Mederçat-Ec-Cherablyïn مدرسة الشربليين

La mederça de l'Oued Fas,
Mederçat-El-Oued مدرسة الوادى

La mederça de Fas-le-neuf
Mederçat Fas Djedid مدرسة فاس جديد

La mederça d'Abou-A'nän,
Mederça Abi A'nän (1) مدرسة ابى عنان

La mederça du bassin,
Mederçat Ec-Çaharidj مدرسة الصهريج

---

(1) Il existait anciennement, à Alger, une mederça de ce nom. Elle fut englobée dans la construction de *Djama' Djedid* que nous appelons « Mosquée de la Pêcherie. » (Conf. *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, par A. Devoulx, page 140).

La mederça de Mouley Abd-Allah,
Mederça Mouley-Abd-Allah مدرسة مولى عبدالله

Deux portent le nom de :

Mederça des Andalous,
Mederçat-El-Andaless مدرسة الاندلس

Dans les cinq premières, l'on n'admet, sauf quelques rares exceptions, que les *messaferïn*. A Ec-Cherrathïn sont les tholba de l'Est, les Algériens, et ceux originaires de Taza, du Tafilet et du djebel Mouley Abd Es-Selam ben Mechich. Elle passe pour être la plus confortable, et les Algériens qui ont pris des habitudes de luxe, à notre contact je le suppose, pour rien au monde ne voudraient loger ailleurs. El A'tthârïn est un collège aristocratique, ses pensionnaires sont presque tous fils de fonctionnaires, notamment de Rebat et de Maroc. Les Djebbala, les Benou Hassen, les Chaouïa et les Doukkala logent à El Meçbahiya. Ec-Ceffârïn et Bab el Guissa ont également leur clientèle. Cette répartition des tholba entre les différentes mederças, d'après leur origine, correspond aux huit collèges de l'ancienne Université de Paris, où les étudiants se groupaient par pays et provinces : Nations de France, Nations d'Allemagne, de Picardie, de Normandie, etc.

Des revenus fixes et provenant de biens habous alimentent les cinq mederças où logent les messaferïn. On paie sur cet argent le traitement du *mouqaddem* qui a la charge de la surveillance et de l'entretien de l'immeuble, les nattes, les bougies, l'huile pour les lampes, etc. Le surplus sert à acheter des pains que l'on distribue aux tholba titulaires des chambres. Le nombre en

est toujours le même, quel que soit celui des tholba présents ; car il arrive fréquemment que, lorsque toutes les chambres sont louées, l'on autorise des étudiants à partager le couvert avec un de leurs camarades qui veut bien y consentir. Il est même assez rare qu'un étudiant soit seul. Cette distribution est faite par les soins du mouqaddem qui, s'il juge qu'un thaleb par sa conduite irrégulière a cessé de mériter cette faveur, peut lui retirer son pain, et en faire profiter un plus digne que lui. Aux trois grandes fêtes de l'Aïd Es-Ser'ir, de l'Aïd el Kébir et du Mouloud, le sultan envoie un présent en argent aux tholba qui se le partagent entre eux.

Dans les autres mederças occupées par les étudiants pauvres de Fas et les messaferïn qui n'ont pu trouver place dans les cinq collèges qui leur sont affectés, il n'est fait aucune distribution de pain ; elles doivent se suffire à elles-mêmes. Cependant, elles ne sont pas entièrement délaissées, car les gens de Fas veillent à leur entretien, et fournissent aux tholba le strict nécessaire. Les uns donnent du pain, les autres de la viande. Aux grandes fêtes, les corps de métier envoient du drap pour les habits, des chaussures, etc. Certains tholba ont même une pension complète chez un habitant qui pourvoit à tous leurs besoins. A Fas, il y a beaucoup de familles où cette tradition est très ancienne : on a toujours fait les frais de l'éducation d'un étudiant pauvre, et jamais on ne voudrait faillir à ce vœu. Quand le bénéficiaire quitte la mederça, il conduit son remplaçant chez ceux qui l'ont nourri, et il fait agréer son camarade. Rien n'est changé : celui-ci devient à partir de ce jour l'enfant de la maison. Jamais il n'entendra dire qu'il est à charge à ceux qui l'ont adopté ; bien au contraire, on

considérera ce devoir comme une grande grâce que Dieu a réservée à cette famille, comme une preuve qu'il l'a jugée assez noble, assez vertueuse, pour donner asile à l'un des siens. Aussi chacun a-t-il à cœur de lui montrer ses préférences, de lui témoigner de l'intérêt en le défrayant de toutes ses dépenses, et en le comblant de cadeaux à l'occasion des fêtes. On ne s'inquiète même pas de savoir quel est l'objet de ses études, s'il est grammairien, çoufite ou théologien ; on craindrait, en l'interrogeant, de mettre une condition quelconque à cette hospitalité qui est, sans contredit, la plus belle qualité de la race arabe. Puis, Dieu peut avoir disposé en faveur de l'une de ses créatures d'une faculté particulière pour telle science, l'étudiant doit suivre son penchant, et s'y adonner à l'exclusion de toute autre vers laquelle il ne se sent pas attiré. N'est-ce point un sentiment qui mérite notre estime, que cette affection et cette sympathie dont on entoure celui qui s'est consacré à la poursuite d'un but tout spéculatif : la science.

Tous les tholba messaferïn et mezaguedia, à quelque mederça qu'ils appartiennent, se réunissent dans les premiers jours du printemps pour célébrer leur grande fête annuelle dite : *Nouzhaat-et-Tholba* نزهة الطلبة On a lu plus haut des détails sur cette sorte de saturnales qui répond sans doute à ce besoin que ressent l'âme humaine de se plonger de temps à autre dans une orgie de gaîté et d'oubli, et de se divertir des antithèses les plus grotesques, en s'offrant pendant quelques jours le spectacle du monde renversé. A Fas, les étudiants s'amusent à habiller l'un d'eux en sultan, commandeur des croyants, et à le faire chevaucher dans les rues de la capitale du Maghreb entouré de ses

chambellans et de ses gardes, le noble parasol se balançant au-dessus de son front, et l'étrier tendu vers les baisers de la foule.

Dans cette étude sur les mœurs écolières de Fas, les rapprochements avec notre Moyen-âge se présentent à chaque page, et le *Nozhaat-et-Tholba* rappelle au souvenir la fameuse fête des fous ou de l'âne, que l'on ne put faire disparaître qu'au commencement du seizième siècle. Fête chère aux clercs des maîtrises des cathédrales qui, pendant ce qu'on appelait « la liberté de décembre », pouvaient donner carrière à leur débordante envie de se divertir. Ils n'avaient naturellement d'autre désir que de parodier dans la plus bouffonne mascarade les cérémonies religieuses auxquelles ils étaient assujettis. On les voyait le jour de la Fête des Innocents se rendre en grande pompe à l'église et procéder à l'élection d'un évêque. On le revêtait des ornements épiscopaux ; et coiffé de la mître, armé de la crosse, il était traîné dans toutes les rues de la ville, au milieu de ses camarades hurlant des hymnes burlesques, dont le refrain était un braîment d'âne et des cris d'animaux.

Pour se livrer à leur aise, à leurs ébats, les tholba ne restent pas en ville ; ils vont camper sur les bords de l'Oued Fas, dans un vaste espace laissé libre par la baisse des eaux. On a vu comment ils se procuraient l'argent nécessaire pour acheter victuailles et provisions de toutes sortes, et avec le surplus se constituer un petit pécule. Pendant une huitaine, la ville est mise par eux en coupe réglée. Le sultan des tholba escorté de ses gardes d'honneur, montés qui sur des chevaux, qui sur des ânes ou simplement à pied, se rend à Fas pour faire rentrer ce qu'il appelle ses impôts. Il se dirige

vers le quartier marchand la *Qissaria*, et tandis que ses camarades quêtent sans pudeur à chaque porte, il avise un négociant, et l'interpellant, le somme de lui montrer ses mesures et ses marchandises. Au premier coup d'œil, il déclare que les marchandises sont avariées et malsaines, et que les mesures sont fausses, archi-fausses. « Il est indigne, s'écrie-t-il, de voler son peuple sur la qualité et la quantité. » Incontinent, il ordonne au négociant de lui payer une amende. Tout le monde rit de la bonne plaisanterie, et la même scène comique se renouvelle un peu plus loin. Le soir venu, toute la bande joyeuse regagne le camp, et l'on peut croire que durant toute la nuit on entend un beau sabbat. La fête se termine par la visite du sultan, le vrai, qui apporte à son tour un présent magnifique aux tholba, et accorde à leur roi la faveur que celui-ci a toujours à lui demander.

Quelle est l'origine de cette fête ? D'après la tradition, elle fut instituée par Mouley Rechid, en récompense du concours que lui prétèrent les tholba lorsqu'il marcha contre son frère, Mouley Mohammed Ec-Cherif, pour perpétuer la mémoire d'un haut fait d'armes où ils s'illustrèrent au début de cette campagne. Voici comment l'événement est raconté par le cheikh El Hadj El Arbi El Mecherfi dans son commentaire sur la *Chemaqmaqia* (1) : « Quand Mouley Rechid frère du sultan « Mouley Ismaël ben Ali quitta les déserts du Sahara

(1) La *Chemaqmaqia* est une Qacida qu'un marocain, Benou El Ouennân, surnommé *Ec-Chemaqmaq*, composa en l'honneur de Mouley Sidi Mohammed, le père du sultan actuel. Ce prince émerveillé de son talent le compara un jour à un ancien poète ابو الشمقمق مروان بن محمد *Abou Ec-Chemaqmaq Merouân ben*

« et prit la route de Taza (130 kilom. E. de Fas) (1), « il fut accueilli par un personnage puissant qui lui « témoigna la plus grande déférence, en raison de sa « qualité de descendant du Prophète et le combla de « marques de respect. Or, un jour, Mouley Rechid « rencontra un homme entouré de nombreux cavaliers, « de gardes et d'esclaves, qui chassait sur les terres « avoisinant la demeure de son hôte. Il interrogea ce « dernier qui lui apprit que cet homme que l'on eût dit

---

Mohammed; le surnom lui fut conservé. Je serais tenté de supposer que c'est la seule similitude de son : « Benou Ouennan, Merouân » qui a suscité ce rapprochement dans l'esprit du sultan, car ce poète est presque inconnu. Toutes les recherches que j'ai faites pour établir son identité n'ont abouti qu'à le trouver cité dans le Qâmous (vol. III, page 289). Mon ami, M. René Basset, que j'ai consulté à ce sujet, m'a répondu l'avoir vu mentionné, sans autre indication, dans le خزانة الادب *Khezânat-el-Adeb* d'Abd-el-Qâder El Khafadji. (Édit. de Boulaq, 4 vol. in-4, 1299 de l'hégire, tome III, page 53-54).

Le كتاب الحيوان *Kitab El-Ahiouân* d'El-Djâhidz (ms. 1433 de la bibliothèque de Vienne), contient quelques vers de cet auteur sur l'intelligence de l'éléphant. Enfin dans Hommel, *Die Namen der Saügthiere bie der Sudsemitischen Völkern*, etc., Leipzig 1879, in-8, page 327, Abou Chemaqmaq est rangé parmi les poètes postérieurs à l'Islamisme.

L'auteur de la *Chemaqmaqia* est vivant, et il m'a été raconté qu'ayant encouru la colère d'un ministre de Mouley Hassen, il a dû chercher un refuge dans la mosquée de Mouley Edriss, asile inviolable de tous ceux qui ont quelque pécadille sur la conscience. Il avait écrit, parait-il, une qacida satirique où ce haut personnage était fort malmené. L'épigramme represente chez les Arabes la presse d'opposition gouvernementale. C'est entre leurs mains une arme redoutable, car mieux que tout autre, ils saisissent les ridicules d'une personne, et excellent à les peindre en traits mordants. Les vers volent de bouche en bouche, et sont bientôt sus de tout le monde.

(1) Conf. La carte de M. le vicomte Charles de Foucauld, *Itinéraires au Maroc*. Bulletin de la Société de Géographie (1er trimestre 1887).

« un roi était juif, et se nommait Ben Mechâl. Il s'était « construit une forteresse qui lui servait de refuge, et « où il entassait ses trésors. Le Chérif forma le dessein « de le combattre, et son hôte lui recruta cinq cents « partisans dont la plupart étaient des tholba. Mouley « Rechid attaqua Ben Mechâl, enleva d'assaut la forte- « resse, et fit main basse sur ses trésors. Voulant re- « connaître les services que les tholba lui avaient ren- « dus en cette circonstance, Mouley Rechid décida « qu'une fête en perpétuerait le souvenir. Cette fête se « célèbre encore de nos jours sous le gouvernement des « Chérifs Alides (1). »

Abou-l-Qâsem ben Ahmed Ez-Zeïani fait le récit de cette expédition, mais il omet de parler de la part qu'y prirent les tholba. « Il (Mouley Rechid) attaqua, dit-il, « la maison d'Ibn-Mechâal (à Dâr Cheikh Chaoui sur « un des affluents de la rive droite de la Molouïa), « chez les Beni Yznâsen et, ayant fait mettre à mort ce « personnage, il s'empara de ses troupeaux et de tous « ses biens. » Cet auteur fixe la date de 1075 = 1664-65 à cet évènement (2).

Cette fête est indépendante des vacances réglementaires qui ont lieu pendant la suspension des cours publics de Qaraouïn, et dont il est parlé dans la traduction du manuscrit d'Harchaoui. Les tholba, on l'a vu, ne restent pas complètement oisifs durant tout ce laps de temps. Ils emploient ce répit à étudier les matières

(1) Je dois la communication de ce texte arabe à M. Ali ben Abd-Er-Rahman, le savant et très affable mufti de la grande mosquée d'Oran.

(2) *Maroc de 1631 à 1812*, par O. Houdas, page 15.

qui ne sont jamais inscrites dans le programme de leurs cours. Leurs vacances proprement dites ne sont ni longues, ni nombreuses : elles correspondent aux quatre fêtes de l'année musulmane. A l'*Aïd Es-Ser'ir* qui clôt le ramadhan, ils prennent quinze jours de repos, à l'*Aïd el Kebir* le 12 de Dsou el Hadja, quinze jours également, à *El Achoura* 10 de Moharrem, trois jours, et enfin à la *fête du Prophète* le 10 de Rebia el Ouel, vingt-cinq jours ; en tout, moins de deux mois par an. A cela il faut ajouter le mardi de chaque semaine.

Cette coutume de vaquer le mardi et aux quatre fêtes précitées date, à ce que prétendent les tholba, du Kalifat d'Omar le deuxième successeur de Mohammed. Aussi ne prononcent-ils son nom qu'avec attendrissement, et il serait possible, que la grande popularité de ce saint dans tous les pays musulmans remontât à ces premières années d'école, où l'étudiant se prend à aimer et bénir celui de qui il tient ces quelques jours de repos. Voici la légende :

« Au retour d'une expédition, le kalife Omar procédait au partage du butin entre ses soldats et les habitants de la ville. Enfermés chez eux, et absorbés par l'étude, les tholba n'apprirent cette bonne fortune que lorsqu'il était trop tard. Ils coururent bien au camp, mais tout avait été distribué. Touché de leur désespoir, Omar leur dit : « Consolez-vous, je veux vous donner mieux que ces richesses d'un jour ; à l'avenir je vous autorise à vous reposer à telle et telle époque, pendant tant de jours. » Les étudiants se retirèrent ravis.

Quand un étudiant estime que son instruction est suffisante, ou que sans être un érudit, un *A'lem*, il a obte-

nu les résultats auxquels il pouvait prétendre, avant de retourner dans sa tribu, il va prendre congé de ses professeurs et leur demande une *idjaza* اجازة ou diplôme de licence. Ceux-ci sont seuls juges des droits de leur élève à cette faveur ; mais ils refusent rarement de lui délivrer ce titre, qu'ils peuvent toujours formuler comme ils l'entendent, et d'après le degré d'instruction du *moudjaz* المجاز « titulaire de l'idjaza ». Si celui-ci est réellement capable, ils rédigent l'idjaza en style pompeux et hyperbolique. Dans le cas contraire, ils sont plus sobres, et la restreignent aux seules matières que le titulaire possède suffisamment pour pouvoir les professer à son tour.

Il m'a été confié un de ces titres écrit par Si Abd Er-Rahman El Fassi, celui dont les ouvrages sont maintes fois cités dans l'aperçu bibliographique qui précède. Il confère l'idjaza à un certain nombre de disciples de son père qui devinrent après la mort de celui-ci ses propres élèves. Dans vingt-six pages de texte très serré, il passe en revue chaque ordre de sciences : jurisprudence, dogmes, grammaire, çoufisme, etc., et il indique tous les ouvrages que les *moudjazïns* « licenciés », ont étudiés dans chacune de ces branches. De son père comme premier échelon, il remonte de professeur en professeur, jusqu'à l'auteur de l'ouvrage, de façon à bien établir qu'en aucun point la chaîne de la transmission n'a été interrompue, et que les docteurs qui en forment les anneaux offrent une garantie suffisante de fidélité et de certitude. Ce n'est pas tout. De cet auteur il repart à nouveau, et remonte jusqu'à celui qui le premier a formulé les principes fondamentaux de cette science, et le premier en a fait l'objet d'un enseignement. Est-il question

par exemple, dans la section de grammaire, de l'*Alfiya*? Il atteste qu'il en tenait la vraie tradition de son père, qui l'avait reçue d'un tel, celui-ci d'un tel, et ainsi de suite jusqu'à Benou Malik auteur du livre et qui était lui-même le disciple d'un tel, celui-ci d'un tel, etc... Au sommet se trouve Abou-l-Assoued, qui est l'inventeur du *nahou* ou de la science grammaticale. C'est, en somme, la base sur laquelle repose tout l'édifice scolastique : la transmission orale des doctrines et leur enseignement par la voie herméneutique. Ce document est trop long pour prendre place dans cet ouvrage, mais il sera intéressant pour mes lecteurs arabisants de connaître la formule la plus généralement adoptée pour les idjaza de Fas. Elle m'a été communiquée par un thaleb qui a terminé depuis peu ses études à Qaraouïn. En voici le texte et la traduction :

الحمد لله وحده

الحمد لله الذى جعل مقام العالم اعلا مقام و فضل العلمآء
باقامة الدلائل (1) ومعرفة الاحكام احمده على جزيل الانعام
و اشكره على مزيد الاكرام واشهد ان لا اله الا الله وحده
لا شريك له الملك العلام و اشهد ان سيدنا ونبينا ومولانا
محمدا عبده و رسوله افضل المخلوقين و امام كل امام
صلى الله عليه و على جميع الانبيا و المرسلين و الهم و اصحبهم
نجوم الدجا و مصابيح الظلام و بعد فلما ظهرت لنا

(1) J'ai été obligé de faire imprimer *ed-delaïl* synonyme de *ahoudjadj* que porte le texte original, à cause de l'impossibilité de composer ce mot avec la fonte dont on disposait.

نجابة الفقيه الفاضل الحبر البحر الكامل العلامة النحرير
ذى الاتقان و التحرير سيد فلان بكثرة ممارسته لفنون العلم
و هى النحو و الفقه و المنطق و البيان و الاصول و اللغة
و الحساب دراية لها باختباره فيها عن مسايل عديدة فى
مجالس التدريس كتابة و فهما و جوابه عن جميعها باجوبة
مفيدة وافق فيها عين الحق و الصواب و ربما اتى فى
بعضها بالعجب العجاب فلله دره من عالم جمع فاوعى و سعى
فى تحصيل العلوم فلا خيب الله له مسعى فبسبب ما ذكرنا
و ما عنه اخبرنا اذنا له فى التدريس فى كل فن من
الفنون المذكورة فالله يطيل بقاه لاحيا العلوم ويجمع به
اشتات الدقايق و الفهوم و ان يجعله قدوة لمن اقتدى و
مرشدا لمن اهتدى و ان يفتح له و لمن حضر مجلسه فى حل
المقفلات و توضيح المشكلات انه على ما يشا قدير و بالاجابة
جدير و بتاريخ الخ عبيد ربه و اسير ذنبه فلان بن فلان

« Louange à Dieu unique.

« Louange à Dieu qui a assigné à l'homme instruit « le rang le plus élevé, et qui a bien voulu confier aux « savants l'arme du raisonnement et la connaissance « des principes. Je le loue pour ses bienfaits sans « nombre, je le bénis pour ses faveurs répétées ; et « j'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui, qu'il n'a « pas d'associé. Il est tout puissant, il connait tout. « J'atteste que notre Seigneur, Prophète et maître,

« Mohammed, est son serviteur et son envoyé, qu'il est « la plus noble des créatures, le guide de tout Iman. « Que Dieu lui accorde sa bénédiction, ainsi qu'à tous « ses prophètes, et envoyés, à leur famille, leurs « compagnons, étoiles brillantes du firmament, foyers « lumineux qui éclairent les ténèbres.

« Ayant apprécié la supériorité innée du juriscon- « sulte, de l'éminent, du docte, de la mer de science, « du savant émérite, de l'intelligent, doué d'un esprit « subtil, et toujours en éveil, *sid X.* Considérant qu'il « traite avec aisance toutes les questions de grammaire, « de jurisprudence, de logique, de rhétorique, des « dogmes, de lexicographie et de calcul ; qu'il en « possède parfaitement et les formules et l'esprit, ainsi « que nous avons pu nous en assurer en maintes « circonstances, durant notre enseignement, soit qu'il « nous ait présenté ses notes personnelles, soit qu'il « ait discuté avec nous, nous faisant sans hésiter « les réponses justes, trouvant dans chaque cas la « solution la plus exacte, provoquant même par ses « remarques notre étonnement et notre admiration. « Quel savant distingué ! Lui qui a su enrichir son « esprit et y serrer de précieuses connaissances. Étant « témoin qu'il n'a cessé de lutter pour s'instruire « et que Dieu n'a point déçu ses efforts :

« En conséquence, nous l'autorisons à professer les « sciences que nous avons énumérées ci-dessus.

« Que Dieu lui accorde de longs jours pour la vivifi- « cation des sciences. Qu'il lui permette de réunir dans « son enseignement toutes les finesses du langage à la « clarté de l'exposition. Qu'il en fasse un modèle pour « ceux qui ont les yeux fixés sur lui, et un guide pour

« ceux qui marchent sur ses traces. Qu'il dénoue pour
« lui et tous ceux qui suivrons ses leçons, les énigmes
« les plus confuses. Qu'il éclaire toutes les questions
« obscures. Dieu peut tout ce qu'il veut. Il exaucera
« notre prière. »

Suivent la date et la signature.



Sans trop m'écarter de mon sujet j'ajouterai que dans les autres villes du Maroc, l'enseignement supérieur est représenté par des chaires, les unes attachées aux grandes mosquées et rétribuées par le gouvernement, et les autres libres, dont les titulaires sont entretenus par les tholba eux-mêmes. Ainsi, dans la ville la plus proche de notre frontière, à Oudjda, cet enseignement a une certaine importance, puisque les cours de la grande mosquée sont suivis par une quarantaine de tholba. Des deux professeurs titulaires, l'un est de première classe et occupe une chaire proprement dite, c'est-à-dire, qu'il s'assied sur une chaise élevée, comme celles dont j'ai fait la description et qui existe à Qaraouïn ; et son collègue, de seconde classe, est modestement accroupi sur une natte, entouré de ses élèves. Ils reçoivent l'un et l'autre leurs provisions pour l'année entière, عولة العام *a'oulat-el-a'am*. Mais n'ayant

pas comme leurs collègues de Fas des suppléments de traitement, provenant des emplois que ces derniers occupent dans l'administration de la justice et du culte, il leur est délégué, à titre d'indemnité, le revenu de quatre magasins situés sur le marché public, la Qissaria. A Oudjda, ainsi que dans la plupart des villes de l'ouest, le sultan est propriétaire d'un certain nombre de boutiques foraines, dont il perçoit directement les loyers, ou les délègue comme dans le cas présent à des fonctionnaires de son gouvernement. Ces deux euléma touchent de la sorte chacun vingt francs par mois.

Un autre cours public est ouvert à la mosquée de Sidi Oqba, mais le moudarris n'a pas de traitement de l'Etat, il est payé par ses élèves qui, à la fin de chaque ouvrage expliqué au cours, يزورو *izourou*, « déposent une offrande » entre les mains de leur maître, un franc ou deux chacun ; ce qui représente pour le pauvre magister le modique total de douze à quinze francs par mois.

A côté de la grande mosquée d'Oudjda, et séparée d'elle par une cour, se trouve la mederça qui comprend une dizaine de chambres appelées معمرات *ma'mmerat*. Cinq tholba et même davantage s'entassent dans chacune d'elles, et y vivent en commun. Ils reçoivent un pain par jour, et ce n'est pas souvent qu'ils peuvent y ajouter quelques douceurs. Heureusement, pour se remettre de ce maigre ordinaire, ils ont au moins une fois par an, une occasion qu'ils se gardent bien de laisser échapper.

Au printemps, quand dans les tribus les tentes regorgent de provisions de toutes sortes, laine, graisse fondue, viande séchée, etc., alors que les journées se font plus douces, les Indigènes, peut-être pour apporter

quelque diversion à la monotonie des champs, et s'amuser au spectacle d'une douzaine de jeunes gens affamés qui dévorent à belles dents tout ce qui leur est présenté, et mis en belle humeur les font rire avec leurs gais propos et leurs plaisanteries saugrenues — mais, je ne veux pas médire — à seule fin de se faire instruire dans leurs devoirs religieux, les Indigènes, dis-je, écrivent au professeur de la grande mosquée et le prient de se transporter chez eux avec ses auditeurs. Grande joie parmi la gent écolière, et l'on répond avec empressement à cette invitation. Au jour dit, le moudarris arrive dans la tribu, suivi de ses élèves, et il fait, en grande pompe entouré de toute la tribu, sa leçon d'ouverture. Les tholba, de leur côté, jouent très sérieusement leur rôle.

Durant tout leur séjour, ils n'ont à se préoccuper ni de leur logement, ni de leur nourriture ; les habitants y pourvoient largement. On parcourt ainsi un ou plusieurs chapitres d'un ouvrage de droit, habituellement Sidi Khelil ou Benou Acem. Le Cheikh explique aux assistants les obligations de la prière, du jeûne, de la purification, etc., et tous les devoirs imposés à un musulman. Quand la fin du mois est proche, le Cheikh annonce que lui et ses élèves vont quitter leurs hôtes et il fixe le jour du départ. On fait alors dans chaque famille les apprêts de la fête qui doit couronner ces exercices ; et l'on se dit au revoir dans les effusions d'une bombance complète. Les plus aisés ne se contentent pas d'apporter leur quote-part de provisions, ils y joignent un cadeau en argent.

Cette coutume était encore usitée à Tlemcen durant les premières années de notre occupation. Je ne sais si

elle a été empruntée aux usages de l'Université de Fas ; mais, d'une façon générale, on peut dire que les traditions et les méthodes de Qaraouïn sont religieusement observées dans tous les centres d'enseignement supérieur au Maghreb, et que cette grande école est pour les musulmans de nos contrées le foyer de toute science, le phare vers lequel tous les regards sont tournés.

*
* *

En résumé, l'Université de Fas avec ses chaires nombreuses, ses professeurs recrutés parmi ce que le Maghreb a de plus illustre, et occupant le premier rang dans la considération des populations musulmanes, comme dans la hiérarchie du gouvernement (1), sa légion d'étudiants qui forment une corporation jalouse et fière de ses prérogatives et de son indépendance, se présente à nous comme une importante institution qui méritait, je crois, d'être étudiée avec détails. Beaucoup aussi penseront comme moi que c'est un spectacle curieusement original que celui de cette grande école où l'on commente encore Aristote, et où l'autorité du Livre est le but, comme le point de départ de toutes ces discussions verbales ; et qui bien que fermée à toute doctrine nouvelle et réparatrice, est aussi prospère à dix siècles de sa fondation.

(1) « Le titre de thaleb vaut mieux au Maroc que celui d'officier, comme en Chine celui de mandarin » E.

Cette étonnante vitalité, comment l'expliquer? Je l'attribuerai à deux causes principales : la première, à ce que l'on pourrait appeler son cosmopolisme, et la seconde à sa tradition historique.

Fas est le rendez-vous des tholba de nationalités les plus diverses, et qui n'ont entre eux que le lien de la même foi. Chaque race arrive avec ses aspirations, ses préjugés, son génie propre ; de là, un échange continuel d'idées, un contraste d'opinions et de sentiments singulièrement fécond et intéressant. Les peuples se complètent les uns par les autres ; et une Université qui est assez heureuse pour être le théâtre de ces débats et de ces controverses qui l'animent, possède le plus sûr moyen de se développer et de grandir. Une école qui ne se recrute que dans une seule région, où les mêmes influences littéraires se font sentir, est certainement moins bruyante, moins curieuse et partant moins séduisante pour des esprits avides de s'instruire. Elle s'étiole ; et Fas sans cette situation exceptionnelle n'aurait pas résisté aux coups du progrès, et à l'émiettement du temps.

Il semble également qu'à côté des ressources intellectuelles qu'une ville peut offrir, son passé scientifique, ses annales glorieuses entretiennent un courant incessant vers elle et sont un attrait puissant sur de jeunes imaginations. Or rien de tout cela ne manque à Fas : Mohammed a attaché au front de la capitale de l'occident une auréole brillante qui n'en disparaîtra qu'avec le dernier musulman du Maghreb.

Aussi n'est-il pas surprenant qu'en Algérie, surtout dans la province d'Oran dont les relations avec le Maroc

sont très suivies, et où l'enseignement des sciences musulmanes a été peu à peu réduit à cinq chaires, dont trois à la mederça de Tlemcen, une à la grande mosquée d'Oran et une à celle de Mostaganem, pour une population de sept cent mille indigènes, les tholba qui disposent de quelques ressources et qui veulent faire des études complètes gagnent la frontière marocaine et aillent suivre les cours de la grande mosquée à Oudjda ou de Qaraouïn à Fas.

Outre ce qu'il y a d'affligeant pour nous à voir des jeunes gens studieux, que nous aurions le plus grand intérêt à former par nos méthodes et à gagner à nos idées, obligés d'aller à l'étranger chercher une instruction qu'ils ne trouvent plus en Algérie, leur séjour prolongé à Fas est un danger réel pour notre établissement en Afrique.

On sait que lors de notre arrivée dans la province d'Oran, nombre de familles arabes se conformant à la lettre du Coran émigrèrent au Maroc pour fuir le contact des infidèles. Elles se réfugièrent en grande partie à Fas et y formèrent une colonie dite « des Algériens. » Nos tholba retrouvent donc là-bas parents et amis, et des plus fanatiques. N'ont-ils pas fait leurs preuves en abandonnant patrie et fortune plutôt que de fouler le même sol que les ennemis de leur foi ? Reçus à bras ouverts, choyés comme je le disais tout à l'heure, il ne peuvent moins faire que d'adopter les sentiments de ceux qui leur tiennent lieu de famille. Fas est également la capitale des associations religieuses, et le berceau du plus grand nombre. Il est peu de chefs d'ordre qui n'aient passé quelques années à Fas ; et toutes les confréries y sont représentées par des *Mouqaddems* et

des *Khouän*. Des avances sont faites au jeune thaleb ; on entoure cette recrue, il a bientôt pris « la rose. » Le voici affilié pour la vie ; et de ce jour nous comptons, sinon un ennemi de plus, tout au moins un mystique qui a des chefs en dehors de notre action.

Ayant terminé ses études, il revient au pays avec ses idjaza, précédé du bruit de ses succès littéraires. Il est alors dans le douar celui que l'on vient consulter dans les cas difficiles. Et le hasard l'amène-t-il en présence d'un de nos fonctionnaires, sorti de nos mederças dont on en a si habilement expurgé le programme, notre représentant n'a qu'à se tenir coi, à éviter de son mieux une escarmouche avec un adversaire aussi redoutable. Il a raison, sa défaite ne servirait qu'à égayer ses administrés, enchantés de le voir en si piteuse occurence ; or par dessus ce qadhi les éclats rejaillissent jusqu'à nous.

Je n'entends point prétendre par là que les méthodes indigènes soient meilleures que les nôtres, qu'ils ne pourraient pas, en moins de temps, arriver à ce résultat, mais encore fréquenter nos écoles et y apprendre notre langue ; non, mais pour cela il faudrait obtenir de leur part une réforme complète dans l'ordre de leurs études, et déraciner un préjugé devant lequel des musulmans eux-mêmes et de la plus haute intelligence ont dû avouer leur impuissance. En un mot, il faudrait que les Indigènes consentissent à ce que leurs enfants débutent par l'étude de la langue et des sciences qui s'y rattachent dont l'application est immédiate, puis qu'ils n'apprennent le Coran que lorsqu'ils seraient à même de le comprendre. Ainsi, au lieu de perdre leurs plus précieuses années à épeler des textes dont ils n'entendent pas un mot, ils n'y consacreraient pas six mois.

Ibn Khaldoun dans ses prolégomènes (1) essaie de démontrer à ses coreligionnaires combien cette voie serait plus rapide et plus pratique. Il cite à l'appui de sa thèse l'opinion du Qadhi Abou Bekr Ibn El Aribi. « Comme les poèmes étaient pour les anciens Arabes « des régistres dans lesquels ils inscrivaient tout ce qui « leur semblait important, il faudrait commencer par « l'étude de leur poésie et de leur langue; la corruption « graduelle du langage qui se parle l'exige impérieu- « sement. L'élève passerait ensuite au calcul, et s'y « appliquerait jusqu'à ce qu'il en eut compris les règles. « Ensuite, il se mettrait à lire le Coran, dont il trou- « verait l'étude très facile, grâce à ces travaux prélimi- « naires. »

Et il ajoute plus loin : « O la conduite irréfléchie de « nos compatriotes ! Ils obligent des enfants à com- « mencer leurs études par le livre de Dieu, et à lire ce « qu'ils ne comprennent pas ; ils dirigent leur attention « vers ce but, pendant qu'il s'en trouve un autre bien « plus important. » Ibn Khaldoun fait suivre ces citations de cette réflexion découragée. « J'avoue que le « système proposé par le Qadhi Abou Bekr est très- « bon, mais les usages s'opposent à son emploi ; et « les usages nous gouvernent despotiquement dans « les affaires de cette vie. »

L'expérience n'a que trop confirmé l'opinion du grand historien berbère, et nous avons constaté ce que cette réforme, qui de prime abord paraît peu de chose, ren-

(1) Vol. III, pages 289 et 290.

ferme de difficultés presque insurmontables (1). Rien ne peut décider les Indigènes à subordonner le Coran aux autres sciences, à plus forte raison à l'étude d'une langue étrangère. Ils considèreront toujours le français comme une matière d'enseignement supérieur qu'ils apprendront au même titre que la théologie et le droit. En revanche, il faut reconnaître qu'une fois leur préjugé satisfait, arrivés à l'adolescence, certains s'y adonnent avec opiniâtreté. Je dirai même plus, il ne me souvient pas d'avoir rencontré un thaleb qui ne m'ait entretenu de son désir de savoir converser avec nous. Mais que peuvent conseils et méthodes ! Le français n'est pas une langue qu'un étranger, surtout un sémite, puisse apprendre sur des livres. A Oran, pour ne citer que cet exemple, il y a quelques années, à l'école arabe-française du Village-Nègre, on professait le soir des cours de français à l'usage des Indigènes de cette ville, les tholba s'y rendaient presque tous et jamais, dans aucune école primaire arabe, on n'a obtenu de résultats aussi satisfaisants.

---

(1) Conf. *Les Questions Algériennes*, par M. le docteur Georges Séguy. Chapitre IV. *L'Instruction publique*, page 110, 1er vol. de l'Association française pour l'avancement des sciences, Congrès d'Oran. 1888.

Id. *Une mission en Kabylie*, par Belkassem ben Sedira, brochure in-16, Alger 1887 (Jourdan).

Id. *Bulletin universitaire de l'Académie d'Alger*. Mai 1887. *Observations d'un Arabe de Constantine sur l'instruction des Indigènes*, pages 45 et 46.

*
* *

Ce qui précède servira peut-être à démontrer que nous avons un intérêt capital à prendre des mesures pour enrayer la décadence de l'enseignement supérieur musulman, représenté en Algérie par les cours publics des grandes mosquées et les trois mederças de Tlemcen, d'Alger et de Constantine (1), mesures dont les plus urgentes seraient d'élever le niveau de ces cours en portant le stage des étudiants dans les mederças de trois à cinq ans au minimum (2), et à recruter les professeurs parmi les euléma les plus capables et les plus en vue, avec lesquels nous pourrons lutter contre la suprématie de Qaraouïn. Leur antagonisme avec leurs collègues marocains nous servira à souhait. De la sorte, nos tholba oublieront la route de Fas, nous en ferons nos alliés, et par eux nous agirons sur les tribus.

---

(1) Ces trois mederças n'ont été maintenues en 1888 que grâce à l'énergique intervention du recteur, M. Jeanmaire, soutenu par quelques membres du Conseil supérieur du gouvernement de l'Algérie.

(2) *Conf.*, Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, trad. de Slane., vol. II, page 444.

Un jour peut-être n'est pas éloigné, où obligés de concentrer ailleurs toutes nos forces, nous n'aurons plus ici pour faire face aux évènements qu'une poignée d'hommes. Que sera-ce si nous ne pouvons compter sur notre prestige et une influence depuis longtemps acquise ? Notre intérêt, plus que toute autre considération, nous fait un devoir de ne pas refuser aux Arabes un enseignement qu'ils réclament.

G. DELPHIN.

MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

(Suite)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III

NÉDROMA ET LE PAYS DES TRARA

XIII. — NÉDROMA

Origine. — *Histoire.* — L'origine de Nédroma se perd dans la nuit des temps ; c'est la ville la plus ancienne de l'Oranais. Les opinions les plus contradictoires se donnent libre carrière sur l'origine de Nédroma. Les uns, comme Léon l'Africain, géographe toscan du XII[e] siècle, devenu arabe rénégat, et de nos jours Louis Piesse auteur de l'excellent guide itinéraire qui porte son nom, y voient une ville arabe construite sur les ruines d'une cité romaine. Les autres, tels que Obeïd-El-Békri, Edrissi, Ibn-Khaldoun, le défunt Agha de Nédroma El-Hadj Hamza ben Rehhal et l'éminent géographe contemporain Elisée Reclus, n'y voient simplement qu'une cité berbère édifiée par les Africains. Je partage l'avis de ces derniers, attendu que toutes les fouilles et recherches tentées en vue de découvrir soit des constructions, soit des inscriptions romaines, n'ont abouti à aucun résultat.

Recherchant la vérité au milieu de toutes ces contradictions, nous passerons en revue les diverses opinions émises sur l'origine de Nédroma.

Description de Léon l'Africain. — « Cettte cité fut anciennement édifiée par les Romains, quand il subjuguèrent cette partie de l'Afrique, et la fondèrent en un lieu au large circuit de murailles, près de la montagne, devant une belle plaine distante de la mer d'environ douze milles. On lit dans les anciens historiographes que les Romains la bâtirent en ce lieu, de la même forme que l'on voit Rome et pour cette cause elle en a retenu le nom (Ned'roma), parce que *ned*, en langue africaine vaut autant comme semblable en notre vulgaire.

« Les murailles sont entières, mais les maisons furent ruinées et maintenant relevées d'une laide forme. Autour d'icelles il y a encore quelques édifices romains (?) et est la campagne fort abondante, etc., etc. »

El-Békri (1068 de J.-C.) cite Nédroma comme étant située au pied d'une grande montagne (Le Filahoucen). « Au nord et à l'occident de la ville, s'étendent des plaines fertiles et des champs cultivés. Elle est à dix milles de la mer ; c'est une ville considérable entourée de murailles et possédant une rivière bordée de jardins qui produisent toute espèce de fruits. »

D'après Louis Piesse (1), Nédroma serait la Kalama des Romains (?) Rien n'est moins certain, car, depuis que cette opinion a été émise, des fouilles ont été pratiquées à différentes époques, notamment par le capitaine Guénard, et elles n'ont amené aucun indice, aucune découverte, aucune inscription, pouvant faire naître dans l'esprit l'idée d'une construction d'origine romaine.

Mais, ce qui est admis d'après la tradition de l'histoire et confirmé par les récits des anciens habitants, c'est que la ville a été bâtie en 555 de l'hégire (1160 de J.-C.) par le sultan Abd-el-Moumen ben Ali de la dynastie des Almohades, sur les ruines d'une immense cité *berbère,* « dont l'origine et l'histoire se sont perdues, mais dont le nom : *Médinet-el-Bétha*, a été conservé. »

Si Hamza, nous raconte les faits qui motivèrent son édification, et Louis Piesse nous dit que ses « vieilles murailles flanquées de tours crénelées rappellent les fortifications de son ancienne capitale ; elles rappellent encore le moyen-âge et les croisades,

---

(1) Guide itinéraire de l'Algérie et de la Tunisie (Hachette, édr).

où nous avons échangé avec les enfants de Mahomet nos créneaux et nos merlons contre leurs arcs en trèfle et leurs légères colonnettes. »

Edrissi, géographe maure d'Alméria, écrit ces lignes en 744 de l'hégire (1344 de J. C.) « Nédroma, ville considérable bien peuplée, ceinte de murailles, pourvue de marchés et située sur une hauteur à mi-côte. Des champs ensemencés et arrosés par une rivière en dépendent. Sur la hauteur du côté de l'orient, on trouve des jardins, des vergers, des habitations et de l'eau en abondance. »

Ibn-Khaldoun, l'auteur de l'*Histoire des Berbères*, écrite dans la retraite mystique de la Médersa de Sidi-Bou-Médine à Tlemcen, nous donne les détails suivants :

« Les *Nédromiï* descendent de la tribu des Koumia, dont ils formaient une des trois branches.

En 694 de l'hégire (1293 de J. C.), le sultan mérinide Abou Yacoub Youssef envahit le territoire de Beni Zeiyan et marcha sur Tlemcen. Après s'être emparé d'Oudjda, la clef du pays des Angad, il se porta en avant et occupa Macifa village fortifié de la tribu des Djeballa (que l'ont voit encore, perché sur un cirque de rochers sur le versant nord de Bab-Thaza entre ce col et le pied du Toumaï). De là il s'avança jusqu'à Nédroma située à trois lieues plus à l'est. Pendant quarante jours, il tint cette ville assiégée et la foudroya de ses *medjanie* (catapultes) sans parvenir à la réduire par la force ; aussi, le 2 de choual (5 août 1296) force lui fut de lever le siège et de décamper pour éviter la famine qui décimait ses soldats.

Deux ans après, en 695 de l'hégire (1295 de J. C.), le même sultan entreprit une deuxième expédition contre Tlemcen et Oran, et commença par assiéger Nédroma qui devint sa base d'opérations.

Deux ans plus tard, en 697 de l'hégire (1297 de J, C.), nouvelle démonstration sur Tlemcen. Abou Yahia ben Yacoub, frère de Youssef, après avoir enlevé Oudjda au passage, put s'emparer de Nédroma par suite de la trahison du gouverneur de cette place, Zekaria ben Yekhelef-El-Matghari, seigneur de Tount. Après l'occupation d'Oudjda et de Nédroma, où il laissa des garnisons

qui les mirent au pillage, Abou Yahia, rallia le gros de son armée et marcha sur Tlemcen.

Nédroma épuisée par ces sièges successifs, se releva néanmoins de ses ruines, mais 38 ans plus tard, en 735 de l'hégire (1335 de J.-C.), elle reçut de nouveau le contre-coup des luttes entre Fez et Tlemcen, auxquelles elle servait comme d'un tampon. Abou Lhassen à la suite d'une querelle avec le gouverneur Abd-El-Ouadite de cette dernière ville, marcha sur Tlemcen, en s'emparant d'abord de Nédroma (août 1335).

La ville, attaquée de vive force, fut prise d'assaut et pour punir leur résistance, tous ses défenseurs furent passés au fil de l'épée.

Pendant douze ans ils supportèrent le joug odieux de leurs vainqueurs, les Mérinides de Fez, sans faire acte de soumission ; lassés pas les exactions de leurs maîtres, les Nédromiï implorèrent en 747 de l'hégire (1347 de J. C.), la clémence d'Abou-Lhassen, qui reçut leur soumission et les releva de l'esclavage dans lequel ils étaient tombés.

Il donna le commandement de la place à l'émir Abou Zeïd, petit fils du sultan Abou Yahia, en lui ordonnant de partager avec ses frères les impôts de cette localité.

Pendant ce temps, Tlemcen s'était enfin affranchie, et les Abd-El-Ouadites avaient fondé en cette ville l'empire du Maghreb central sous la dynastie des Beni Zeiyan.

Abou Saïd, sultan de Tlemcen organisa une armée dans le but de reprendre les anciennes limites de l'empire Tlemcénien, qui s'étendaient à l'ouest jusqu'à la Moulouïa et de réoccuper militairement les villes dépendant de son royaume et non encore soumises à la nouvelle dynastie. Les Koumïa n'avaient pu se consoler de la chûte des Almohades ; ils profitèrent des troubles qui agitaient le pays pour tenter de reconquérir leur indépendance et allumèrent la guerre sur tout le littoral et dans les montagnes voisines du pays de Nédroma.

Abou Thabet frère du sultan Zyanite Abou Saïd, et généralissime de son armée, marcha d'abord sur Honaï pour punir les Koumïa de leur rébellion et de leur tentative d'indépendance. Il les battit, s'empara de la ville d'Honaï et leur fit un grand nombre de prisonniers.

Quant à Nédroma, où se trouvait encore une dernière garnison

Mérinide, qui ne voulait ni lâcher pied ni se rendre, elle fut de nouveau emportée d'assaut et livrée à toutes les horreurs du pillage en 749 de l'hégire (1348 de J. C.).

A partir de cette date, Nédroma demeura définitivement sous la dépendance du royaume de Tlemcen jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs, en janvier 1518.

« L'histoire de Nédroma, dit Louis Piesse. ressemble à celle de beaucoup d'autres villes du Maghreb, sans cesse désolées par les guerres continuelles des compétiteurs qui se succédèrent, si fréquemment, dans cette partie de l'Afrique. »

HISTOIRE DE NÉDROMA PAR L'AGHA SI HAMZA

Nous avons cité plus haut le nom de l'ex-agha de Nédroma El Hadj Si Hamza ben Rehhal. Nous lui devons une histoire très originale de Nédroma, traduite par son fils Si M'hammed ben Rehhal ancien caïd de cette ville.

Le manuscrit nous a été remis par ce dernier ; nous lui devons une place dans cette monographie, tant comme souvenir historique inédit que par reconnaissance envers notre affectueux ami et collaborateur, Si M'hammed ben Rehhal.

Voici sa traduction rédigée en 1877 :

« L'auteur du Kartass, parlant du règne des Almohades, raconte que la ville de Nédroma, qui est située au pied du mont Filaoussen, fut fondée par Abdel-Moumen dans les circonstances suivantes :

En 554 de l'hégire ce conquérant avait soumis tout le pays alors connu sous le nom d'Ifrikia et s'étendant du royaume de Borka à Tilinçane[1]. L'année d'après ayant réuni une armée formidable il se jeta sur le Maghreb (Maroc), dont il voulait agrandir son empire déjà si vaste. Dans son trajet, d'Oran à Tlemcen, les hordes d'Arabes qui le suivaient, lui ayant demandé la permission de retourner dans leurs foyers, Abdel-Moumen les laissa partir, ne gardant de chaque tribu que mille hommes qu'il se proposait de laisser, afin d'affermir ses conquêtes, dans les diverses villes qu'il allait occuper. Ce que voyant, les soldats almohades se révoltèrent, n'ayant jamais pu obtenir la même faveur. Une réunion secrète fut tenue par les principaux chefs de l'armée, et la mort du tyran fut résolue pour le soir même. Un marabout qui se trouvait au milieu de l'armée, Ahmed El Bedjaï, ayant eu vent du complot vint le dévoiler à l'émir, le suppliant de le laisser s'immoler pour lui. Celui-ci lui permit de coucher dans la tente royale, et le lendemain le cadavre du marabout gisait sanglant sur le lit du prince.

On chargea le martyr sur une chamelle, à laquelle on laissa prendre, comme il l'avait recommandé dit-on, lui-même, la direction qu'elle voudrait, et à l'endroit même où elle s agenouilla, on enterra son cadavre ; sur son tombeau fut élevée une mosquée qui subsiste toujours, auprès de la mosquée fut élevée une ville, et dans cette ville furent abandonnés les plus turbulents de l'armée almohade. Ce fut Nédroma.

Telle est l'origne que l'auteur du Kartass, donne à notre ville dont il attribue formellement la fondation à Abdel-Moumen.

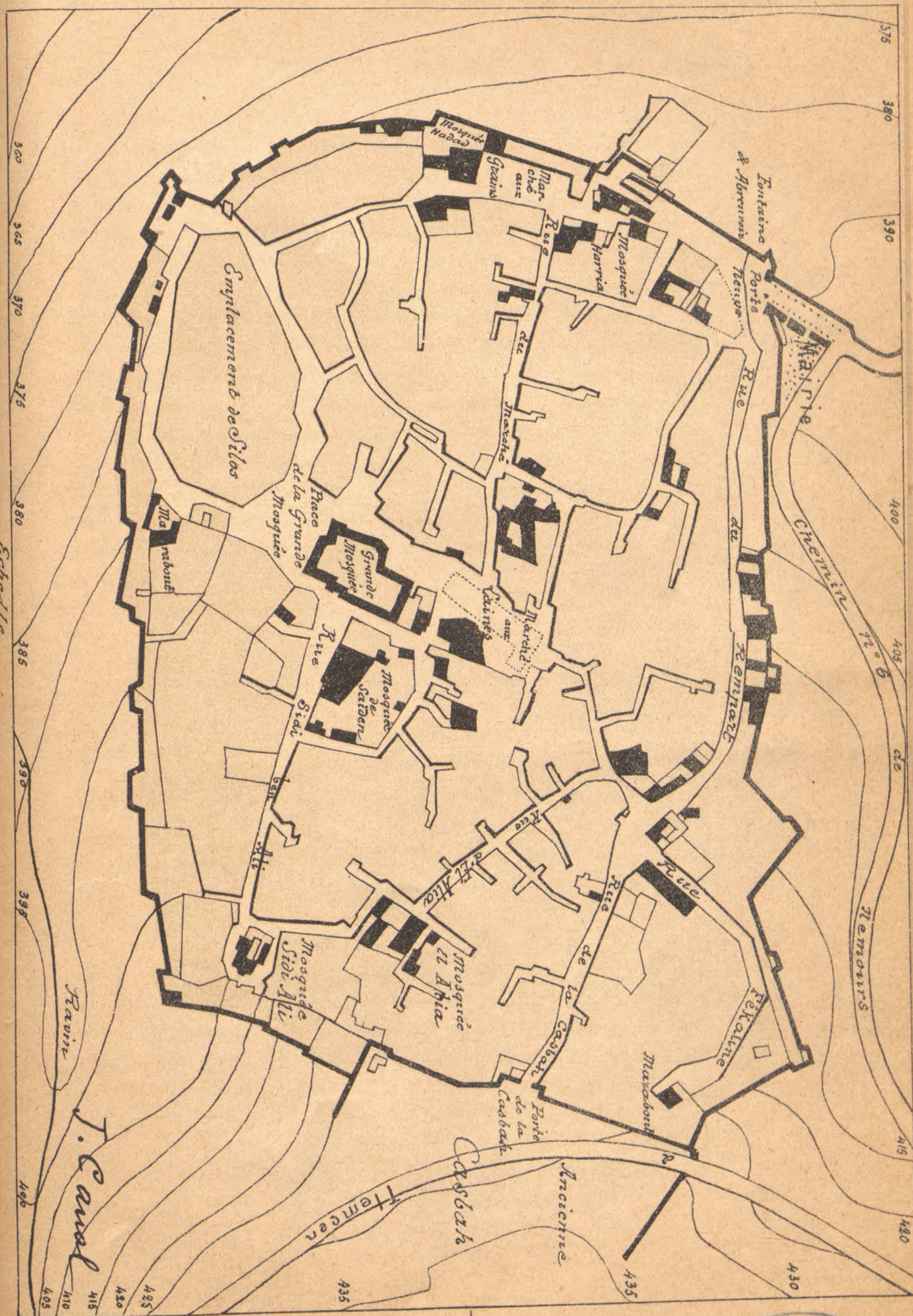
Ce prince est-il bien le fondateur de Nédroma ou a-t-il seulement relevé cette ville de ses ruines ?

Nous inclinons pour cette dernière hypothèse.

En effet, aux environs de Nédroma, et tout à l entour, en fouillant le sol à une certaine profondeur on trouve des restes de fondations de murs, de la brique, de la pierre, enfin tous les matériaux annonçant l'existence d'anciennes constructions, la multiplicité de ses gisements, la solution de continuité qu'ils semblent présenter, annoncent l'existence d'un ancien mur d'enceinte.

(1) Tlemcen.

Plan du Village de Nédroma



Comme il est certain que les fortifications actuelles de Nédroma datent d'Abdel-Moumen, ce mur s'il avait été élevé par lui, devrait exister toujours, tandis qu'on n'en voit plus de trace apparente. Ce mur est donc bien antérieur à l'arrivée du conquérant almohade, qui en réalité n'a fait que relever une partie de Nédroma de ses ruines. Je dis une partie car, si l'on s'en rapporte à l'espace circonscrit par l'ancienne muraille, l'ancienne ville devait occuper un espace considérable par rapport à celui qu'elle occupe actuellement.

On raconte que Abdel-Moumen avait d'abord eu l'intention de bâtir une ville à Aïn-Kebira, à sept ou huit kilomètres de Nédroma actuel, il avait même commencé les fortifications que l'on y voit encore, lorsqu'une phrase prononcée par un indigène du pays, appelant son oncle, lui fit mal augurer de son entreprise. Ce fut alors qu'il releva la ville de Nédroma.

A la mort de ce grand prince, ses débiles successeurs, se partagèrent son vaste empire, et pendant près de cinquante ans, Nédroma fit partie du royaume du Maghreb.

Vers le commencement du septième siècle, Djaber ben Youssef maître de Tlemcen, vint mettre le siège devant Nédroma. Une pierre lancée de dessus les remparts par un des assiégés, Youssef El Chaffari, originaire de Tlemcen, en mettant fin aux jours du tyran, fit lever le siège à l'ennemi. Elle resta indépendante jusqu'au moment ou Haroum ben Mouça ben Chalifa el Meghari, partisan du Mérinide Yacoub ben Abdel-Hack, vint l'occuper pour le compte de ce dernier, il y était à peine qu'Igmoraçan, qui avait alors Tlemcen vint l'en chasser, comme il le chassa aussi de Tount que Haroum avait élevé au bord de la mer sur un rocher inaccessible pour protéger ses partisans.

Le sultan Yacoub, voyant son lieutenant battu, vint avec des forces considérables, déloger le conquérant. L'ennemi chassé, le sultan s'en retourna au Maroc laissant le gouvernement du pays à son lieutenant Haroum. Sitôt Yacoub parti, Igmoraçan revint à la charge. Pour la seconde fois Nédroma subit son joug et pour la seconde fois aussi Tount fut assiégé. Après cinq ans de résistance, Haroum ayant obtenu des conditions avantageuses, livra la forteresse à Igmoraçan (672 H.) et abandonna à son

frère Tachefin le gouvernement du pays et celui-ci le conserva jusqu'à la fin du septième siècle (H.).

Vers le commencement du huitième, le sultan Mérinide Abou Yacoub vint l'assiéger. N'ayant pu s'en emparer, il se retira à Oudjda où il installa la tribu des Béni Asker, son frère Abou Yahia à leur tête, avec ordre d'affamer Nédroma et Tlemcen, alors sous l'autorité de la famille des Béni Zian. Abou Yahia exécuta si bien les ordres du sultan son frère, que peu de temps après, Nédroma voyant ses champs ravagés, ses moissons détruites et menacée de la famine, était obligée d'envoyer ses notables demander l'aman à Abou Yahia et remettre à ses troupes la casbah de la ville. Lorsque Abou Yacoub revint à Tlemcen il passa par Nédroma, dont les principaux notables lui rendirent hommage.

On sait la mémorable campagne que fit à cette époque ce valeureux sultan. Tlemcen, Ahnay (Honaï), Oran, Mazagran, Mostaganem, Mazouna, Miliana, Cherchell, l'Ouarensenis, Médéa, tombèrent une à une entre ses mains. Il ne s'arrêta que lorsque Alger lui eut ouvert ses portes.

De retour à Tlemcen il s'occupa activement de l'embellissement de la ville et de la construction de son fameux palais de la Mansoura qu'il occupa jusqu'au jour où il fut assassiné.

Sous son règne Nédroma acquit une certaine importance : elle était le chef-lieu de l'amalat de Metghara, qui comprenait Nédroma, tous les Traras, les Souhalias, Djebalas, les Msirdas, enfin toutes les tribus riverains du Kiss.

Mais l'heure où la famille des Béni Abd-el-Oued devait cesser de régner arriva, et les Turcs vinrent prendre le commandement de l'Algérie, amenant avec eux un redoublement de despotisme et de cruauté (fin du dixième siècle de l'hégire). Pendant toute la durée de leur domination, Nédroma ne put jouir d'un seul moment de repos. En effet, les Turcs prétendant que la limite de leurs possessions était la Moulouya et les marocains soutenant qu'elle était à la Tafna, Nédroma était le théâtre de sanglants combats et subissait toujours l'insolence et la cruauté du parti victorieux. Le belliqueux Mouley Ismaël qui venait de monter sur le trône de Maroc, résolut d'en finir avec cette question et de la trancher par une action énergique; à la tête d'une grande

armée il se jeta sur les possessions turques, qui ne purent résister à son impétueux élan et ne s'arrêta qu'aux bords du Chéliff où une députation, parmi laquelle se trouvait le frère du dey d'Alger, vint lui affirmer solennellement que la frontière était la Tafna.

Cette déclaration, arrachée au bey par la peur, ne reçut pas une application complète et l'état des choses resta le même, jusqu'au moment de l'avènement du bey Hassan au trône d'Alger (1791 de l'ère chrétienne).

A cette époque, les procédés de la garnison turque de Nédroma étaient, avec les citadins, d'une violence inouïe, un des soldats, surpris en flagrant délit de violence sur la personne d'une jeune fille fut massacré par la populace ; Hassan en ayant été informé marcha contre Nédroma. Les habitants, bien conseillés, accueillirent le prince les mains pleines de riches cadeaux. Celui-ci consentit à ne pas donner de suite à l'affaire, se contenta d'imposer à la ville une rançon annuelle de cent pièces de grosse toile de coton destinées à confectionner des tentes de soldats. Cette imposition fut augmentée plus tard et atteignit le chiffre de mille pièces.

Des troubles intérieurs excités, quelque temps plus tard, par la division de la ville en deux partis dont l'un était dévoué aux Marocains et l'autre aux Turcs amenèrent ces derniers à mander de nouveau le dey. Celui-ci accourut et fit camper son armée à quelque distance de Nédroma. Un grand nombre de soldats entra dans la ville sous prétexte d'y faire des emplettes. Quelques heures après, à un signal convenu, le bey accourt avec le reste de ses troupes et un massacre horrible suivi de sac et de pillage ensanglanta les rues de Nédroma. Plusieurs habitants purent se sauver avec leurs familles et se réfugier dans les tribus voisines. Le dey s'en retourna à Alger laissant dans la ville une forte garnison sous les ordres d'un bey qui avait pour territoire de commandement tout le pays compris entre la Tafna et le Kiss.

Quelque temps après la rude leçon infligée à Nédroma, Mouley Sliman montait sur le trône du Maroc. Son avènement heureux pour ce malheureux pays livré à la plus complète anarchie sous son prédécesseur, faillit amener un conflit entre ce souverain et le dey d'Alger. Les arabes d'Oudjda enhardis par la faiblesse du gouvernement marocain, étaient devenus d'une insolence et d'une

méchanceté telles que le dey, sur les réclamations des habitants de Nédroma, fut obligé d'envoyer des troupes pour occuper Oudjda et faire respecter ses possessions. Mouley Sliman, sitôt monté sur le trône n'eut rien de plus pressé que d'envoyer une armée pour les en déloger. Le dey, qui n'avait ordonné cette occupation que dans un but d'intérêt général, et sans aucune idée de conquête, s'empressa d'envoyer un message dans lequel il assurait le souverain marocain de son amitié, lui expliquant en même temps le motif qui l'avait déterminé à agir comme il avait fait. Le sultan se déclara satisfait et le dey retira ses troupes. Cette protection du gouvernement turc porta les habitants de Nédroma à la reconnaissance, et depuis ce moment ils lui furent entièrement dévoués. Aussi lorsque l'agitateur Ben Chérif vint leur prêcher la guerre contre les Turcs, ils ne lui répondirent qu'en se jetant sur ses partisans qu'ils dispersèrent et auxquels prirent un grand butin. Une partie de ce butin lui fut plus tard restituée, sur les instances de son gendre, Sidi Ali bou Terfès, que l'on vénérait beaucoup alors. Plus tard lorsque le bey Ali, d'Oran, vint attaquer les Béni Ouarsous, Nédroma lui envoya un fort contingent de troupes. Ce contingent se conduisit d'une façon si brillante pendant l'action, que le bey lui fit présent d'une bannière de soie, en signe de sa haute satisfaction. On sait que dans cette expédition les Ouled Deddouche furent razziés, leurs maisons détruites et que trente-quatre de leurs principaux chefs eurent la tête tranchée, sans compter le nombre de femmes et d'enfants tués, ni même celui des hommes morts sur le champ de bataille. Nédroma était donc bien vue du gouvernement turc et la capitale d'un beylik assez important. Ses toiles de coton quoique grossières approvisionnaient tout le pays environnant, ainsi que ses poteries, sa cordonnerie et ses tissus de laine ; son marché, alors considérable, était fréquenté par près de quatre mille individus d'Oudjda, de Marnia, de Tlemcen, voire même de Sefran et de plus loin, on se rendait avec empressement sur le marché de Nédroma.

Telle était la situation de Nédroma lorsque les Français débarquèrent en Algérie.

El Hadj Abdelkader ben Mahi-ed-din commençait alors sa brillante carrière; son avènement fut mal vu de Nédroma, qui, refusant de se rallier à son parti, avait réclamé la protection du

gouvernement marocain ; mais des gens de Nédroma s'étant rendus à Mascara pour affaires de commerce, il les fit arrêter tous, et ne les relâcha que sept ou huit mois après, à la reddition de la ville ; cette obéissance à l'émir n'était que factice : sitôt en effet, que les ôtages furent mis en liberté, les habitants se soulevèrent contre leur gouverneur, qui fut chassé à coups de pierres. L'arrivée de El Hadj Mustapha un des lieutenants de l'émir, en rendant la paix à Nédroma, lui rendit aussi le gouverneur lapidé.

Celui-ci administra le pays jusqu'en 1258 de l'Hégire, époque à laquelle le général Bedeau accompagné de la cavalerie des Douaïrs, sous les ordres de Mohamed ben Abdallah, prenait possession de Nédroma. En retournant à Tlemcen le général emmenait avec lui six hommes de Nédroma et six des Beni-Mishel ; quand aux Beni-Ménir, qui étaient en froid avec ces derniers, leur chef avait déjà fait sa soumission au dit général, à Tlemcen : on ne lui demanda donc pas d'ôtages.

Sitôt les Français partis, Abdelkader vint camper aux environs de Nédroma, qui ne chercha pas à l'en empêcher. Ce fut là que vinrent le rejoindre les Djebalas, Mesirdas, Souhalias et même une partie des Beni-Menir qui lui étaient toujours restés fidèles.

Le général Bedeau accourut ; une recontre où l'émir fut vaincu eut lieu à Bab-Taza, non-loin de Nédroma. Délivré de son adversaire le général agit vigoureusement : plus de soixante-dix des principaux chefs kabyles furent emmenés en captivité, et un agha qui était en même temps le caïd des tribus qu'il commandait fut nommé à Nédroma. L'arrivée du général Cavaignac qui, venait remplacer Bedeau, modifia cette organisation et établit à sa place celle qui existe actuellement. L'agha de Nédroma eut sous ses ordres les caïds des Beni-Ménir et des Beni-Mishel, et il rendit lui-même compte de ce qui se passait à Nemours, que l'on venait de fonder.

Et louange à Dieu ? »

Commencé et fini au mois de Rebi 1er en l'an de miséricorde ɛ٦٢١, par le serviteur de son Dieu, le très humble :

M'Hammed ben Rahhal,
Que Dieu lui fasse miséricorde ! Amen !

(A suivre.) J. CANAL.

NEMOURS

Son port. — Son extension commerciale. — Son avenir

Par M. Le Frotter de la Garenne, lieutenant de vaisseau en retraite, avec une introduction par J. Canal.

INTRODUCTION

Dans le Bulletin de Géographie et d'Archéologie d'Oran, du premier trimestre 1888, on lit à l'article : *Statistique commerciale* (p. 70). « Le port d'Arzew a conservé le second rang parmi les ports du département d'Oran, mais Béni-Saf s'est vu distancer par *Nemours ;* cette circonstance est due à ce fait, que Béni-Saf n'expédie *que du minerai de fer.* »

« Mostaganem vient en dernier lieu ; ne serait-ce pas, dès lors, « équitable de doter Nemours d'un crédit budgétaire, pour cou- « vrir sa rade très-dangereuse, au moins égal à celui voté pour « celui de Mostaganem ? Ce dernier port figure dans le mouve- « ment commercial de 1887, pour 188 navires seulement, avec « 113,866 tonnes de marchandises ; tandis que Nemours, malgré « les difficultés d'abordage qu'il présente, compte, pendant la « même année, 562 navires, montés par 11,892 hommes d'équi- « page, ayant transporté 177,648 tonnes de marchandises et « 2,408 passagers. »

Ces observations de M. Bouty, secrétaire général de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, sont des plus justes.

Puisque Nemours occupe, dès maintenant, après Oran et Arzew, le troisième rang parmi les ports de la province de l'ouest, il est équitable de le doter d'un crédit supérieur à celui alloué au port de Mostaganem qui vient après lui.

Or, d'après les délibérations du Conseil supérieur de l'Algérie (session de novembre 1887), voici la répartition des crédits affectés aux ports du département d'Oran en 1889 ;

On verra que le chiffre de 2,000 fr. alloué au port de Nemours est absolument insuffisant pour améliorer quoi que ce soit et rendre praticable aux embarquements et débarquements cette rade foraine si délaissée.

Ports d'Oran et de Mers-el-Kebir	60.000f 00
— Arzew	20.000.00
— Mostaganem	2.000.00
— Nemours	2.000.00

J. C.

NÉCESSITÉ D'UN PORT A NEMOURS

Commerce et Industrie

Nous avons souvent entendu dire qu'en Algérie il y avait trop de ports !

Effectivement sur une longueur de 200 lieues, la côte septentrionale algérienne possède quinze ports, et pourtant, chose bizarre, sur le parcours d'Oran à la frontière marocaine, c'est-à-dire, sur une étendue de 35 lieues, à part le petit port industriel de Béni-Saf, construit par la Compagnie concessionnaire des mines de Mokta-el-Hadid, on ne trouve absolument que la rade de Nemours, qui a su se créer une si large place dans le mouvement commercial de ces dernières années.

A quoi peut donc tenir cette singularité ?

Est-ce à ce que Nemours ne possède aucune personnalité puissante qui appelle l'attention du Gouverneur général sur sa position géographique ou politique ? Ou qu'elle ne pèse d'un assez grand poids dans la balance électorale ?

Nous l'ignorons ; mais nous allons exposer les motifs qui plaident en faveur de son port, persuadé que nos ministres, s'ils sont soucieux de l'avenir de notre colonie, demeureront convaincus qu'il est nécessaire de ne pas négliger *la seule ville maritime* que l'on rencontre depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à Oran, la vraie sentinelle qui garde la frontière du Maroc.

Les événements récents du Tonkin et l'occupation de Madagascar, ont détourné, un instant l'attention de la France africaine, de la France de l'avenir ; mais aujourd'hui il ne faut pas oublier, plus longtemps, les grands intérêts que nous y avons, car, depuis

que l'Algérie s'est accrue du protectorat Tunisien, nous y possédons une superficie de plus de 75 millions d'hectares, supérieure par conséquent à celle de la France européenne.

Toute notre attention doit maintenant se tourner du côté du Maroc, pays neuf, qui n'est séparé de notre province d'Oran que par une frontière mal définie, et qui semble devenir de plus en plus le terrain d'une lutte d'influences.

Pour bien faire comprendre la nécessité de ne plus négliger davantage cette partie, si intéressante, de l'extrêmité ouest de nos possessions africaines, nous demandons la permission d'entrer dans quelques détails. Peut-être vaincrons-nous certaines oppositions, certaines résistances, provenant de l'indifférence des uns et du mauvais vouloir des autres.

L'Algérie, accrue de la Tunisie, comprend près de 76 millions d'hectares. La population indigène s'élève à environ 3 millions d'habitants. Sa superficie étant de 39,090,000 kilomètres carrés, il en résulte qu'elle renferme 767 habitants par kilomètre carré, ou cent hectares. Ce qui revient à dire que la population indigène de l'Algérie est environ 16 fois moindre que celle de l'Angleterre et 8 fois et demie moindre que celle de la France ; il faudrait donc ajouter à cette population indigène plus de 22 millions d'habitants pour que l'Algérie fut proportionnellement aussi peuplée que la France.

Cependant, tandis que de nombreux Européens qui ne peuvent trouver place dans leur patrie, pour y développer toute leur activité et satisfaire aux exigences de la vie, trouveraient ici, avec une direction intelligente, les conditions les plus favorables de travail et d'existence, nous ne comptons guere que 400 mille Européens !

On voit donc quelle large place la population actuelle laisse à la colonisation du pays et combien cette population de l'Algérie est clair-semée sur un sol pourtant si bien doué, couvert de richesses de toute sorte et sur lequel on n'a su attirer, jusqu'ici, qu'une immigration bariolée, renfermant peu de colons sérieux, presque tous d'une profession étrangère à la culture ; aussi, si quelques-uns ont réussi à s'établir dans des conditions avantageuses, aux prix des plus durs labeurs et des plus cruelles souffrances, les autres ont échoué dans leur entreprise et ont

regretté trop tard, la détermination qui les avait arrachés du sol natal en se laissant bercer par de fallacieuses promesses, qui les ont exposés à de si cruelles déceptions.

Néanmoins, depuis la prise de la Smala d'Abd-el-Kader, c'est-à-dire depuis 42 ans, à part quelques insurrections partielles, promptement réprimées, la colonisation est en bonne voie ; la culture se développe tous les jours, notamment celle de la vigne qui comprend maintenant plus de cent mille hectares. Le commerce, l'industrie, prennent chaque jour plus d'extension.

Mais quand l'initiative privée du colon n'existe plus ; quand cette existence toute de labeur, de courage et de privations, sous un climat pénible et un sol parfois aride, fait place à la direction administrative, que voit-on, depuis que le régime civil, si justement réclamé d'ailleurs, a reçu une plus large application et que l'avènement d'un régime plus libéral nous a été donné ?

A peine quelques villages disséminés, au nombre d'environ 600, sur cette vaste étendue de territoire ! La plupart sont misérables et végètent péniblement privés des dotations les plus élémentaires.

Des concessions maladroitement attribuées ayant grévé le budget de dépenses considérables, et souvent abandonnées dès le principe, à cause des exigences onéreuses du cahier des charges ou le manque de crédit.

Il est avéré que l'Etat dépense 4,877 francs pour chaque lot concédé et 2,031 francs pour chaque individu des familles attributaires.

Quelques lignes de chemin de fer, environ 1,900 kilomètres ; 1,500 kilomètres de routes, dont un grand nombre non empierrées, et tout fait craindre qu'il ne s'écoule encore de longues années avant que l'ensemble de ces réseaux ne soit entièrement exécuté et livré à la circulation ; la sécurité, elle-même, est à peine assurée, dans certains parages, et tout cela, parce que l'Algérie s'est trouvée et se trouve encore divisée en deux administrations rivales, jalouses l'une de l'autre : régime militaire, régime civil.

Aujourd'hui, le régime militaire est beaucoup moins étendu, mais en revanche l'administration civile se divise en territoires de plein exercice et territoire mixte, et il arrive ceci d'étrange

que, contrairement à ce qui devrait exister, ce sont les communes mixtes, héritières du régime militaire, qui entravent l'extension et le développement des communes de plein exercice.

Nédroma, par exemple, commune mixte de création récente, possède une superficie de plus de 63 mille hectares, alors que Nemours, commune de plein exercice datant de 1845, n'en possède que 2 mille. Singulière façon d'étendre la colonisation, que de continuer les errements, reconnus défectueux, du régime militaire lequel repoussait toute idée d'extension des communes de plein exercice.

Le régime militaire poursuivait au moins un but: la conquête définitive du pays; mais aujourd'hui, il ne s'agit plus de conquérir, d'agrandir l'Algérie par les armes.

Le régime civil, c'est-à-dire l'Administration remplaçant le Commandement, peut seul accomplir cette œuvre d'extension de la colonisation, cette œuvre de prospérité, cette ère de bien-être. Pour atteindre ce but, il faut des routes, des chemins de fer, des ports, il faut faire de la colonisation raisonnée et progressive, tandis que l'on cite encore, en 1888 des villes importantes dépourvues de routes carrossables, privées de communications et par suite isolées de tout transit.

Cependant, grâce à ce sol privilégié, les produits naturels de la terre n'en sont pas moins abondants et remarquables, mais il manque le moyen de les écouler.

Notre commerce avec nos colonies (moins l'Algérie et la Tunisie), s'est élevé, en 1883, à 480 millions ; avec l'Algérie seule à 400 millions ; avec la Tunisie il a été de 35 millions. Soit un total de 915 millions. En 1840 l'Algérie ne faisait qu'un commerce de 23 millions, et, bien que le chiffre ci-dessus de 915 millions d'affaires soit de beaucoup inférieur à ce qu'il devait être, on peut constater de réels progrès et concevoir de sérieux espoirs pour l'avenir.

En somme, ce qui entrave notre développement économique, c'est surtout la routine administrative. Sous la pression de la nécessité, qui rend les peuples industrieux, notre commerce finira par sentir que les relations commerciales peuvent lui offrir encore d'immenses ressources, et il se tournera forcément du côté de cette branche si active de la vie humaine.

On ignore généralement que, jusqu'en 1850, notre belle colonie algérienne fut traitée commercialement comme une terre étrangère. On s'est demandé souvent pourquoi nos colons avaient négligé jusque là la culture si productive de la vigne ? C'est tout simplement parce que, jusqu'à cette époque, l'introduction des cépages fut interdite en Algérie, comme *nuisible aux intérêts de la mère-patrie.*

En 1850 l'Algérie n'avait que 790 hectares de vigne. En 1888, elle en possède plus de 100,000 hectares, produisant plus de 2,400,000 hectolitres de vins.

En ne considérant, des trois provinces de l'Algérie que celle d'Oran qui est la plus petite, on sait qu'elle contient 102 mille kilomètres carrés de superficie.

En juillet 1886, par suite de diverses modifications, l'étendue du territoire civil, qui était de 3,486,542 hectares a été portée à 3,615,106 hectares, soit 36,151 kilomètres carrés.

En France, le plus grand département, qui est celui de la Gironde, contient 10,825 kilomètres carrés. Le plus petit département de l'Algérie est donc quatre fois plus vaste que le plus grand des départements français. Sa population est de 680,000 habitants ; quant à son chef-lieu, Oran, c'est la première ville de l'Algérie par son commerce et son industrie ; elle est presque aussi peuplée qu'Alger et renferme 75,000 habitants.

Son port a été fréquenté, en 1887, par une moyenne de 2,000 navires, jaugeant près d'un million de tonnes (772,770), portant 34,000 hommes d'équipage et ayant transporté 39,000 passagers. En France, Marseille, Bordeaux, Dunkerque et le Havre, ont seuls un mouvement de navigation aussi considérable.

Les richesses naturelles du département d'Oran sont connues de tous les pays étrangers ; sa végétation y a une vigueur extrême ; un seul jardin de Nemours, appartenant au sieur Corrieu, a produit, l'an dernier 1,200,000 mandarines, 1,000,000 d'oranges et 60,000 citrons, donnant un revenu net de 6 à 7,000 fr. Tout y est à l'avenant. On ne compte plus le nombre considérable de gisements minéralogiques aux environs de Nemours : minerais de fer, de plomb, de zinc, de pyrites, de phosphates de chaux ; les marbres, les pouzzolanes, les pierres de taille, tout y existe à profusion ; les grains y sont d'une surprenante abondance,

l'alfa y est l'objet d'un grand commerce, le crin végétal se fabrique dans vingt usines, la plupart à vapeur, les farines, la semoule, y sont abondantes et de bon choix,....... malheureusement le défaut de voies de communications, et par suite la difficulté de l'écoulement de tous ces riches et abondants produits, empêchent d'en tirer le moindre parti.

Cette merveilleuse végétation de Nemours et de ses environs est due à son climat, participant à la fois des zônes torrides et des zônes tempérées. L'été y est rarement chaud, grâce à la division montagneuse du sol, et à la fraîcheur qu'y répand la brise de mer. Il n'y a guère qu'un écart de 12 à 15° entre le maximum et le minimum de la chaleur.

Quant à l'hiver, il y est inconnu. Il serait difficile de trouver dans toute l'Algérie un seul point occupé par nous, où les maladies dépendant du climat, soient en si petit nombre. Les cas de longévité y sont des plus fréquents.

La douceur du climat, l'abondance des eaux, et cette luxuriante végétation, donnent un aperçu du résultat prodigieux que l'on pourrait atteindre, si on entreprenait des cultures sérieuses et raisonnées, dans ces parages si richement dotés par la nature.

Il en est de même de toutes les richesses qui avoisinent le Maroc et qu'on semble complètement ignorer aussi : c'est ce qui explique que tout l'ouest de Tlemcen, Gar-Rouban, Sebdou, Marnia, les massifs des Trara, Nédroma et Nemours sont pour ainsi dire abandonnés.

Citons Gar-Rouban, à 35 kilomètres au sud de Marnia et à 83 de Nemours, centre minier, naguère si animé, en raison de l'exploitation de ses mines, connues des Romains, utilisées par les Turcs et par Abd-el-Kader, il est aujourd'hui complètement abandonné.

La concession faite à la Société Guérin de Cayla ne date que du 16 juin 1856 ; elle embrasse le droit d'exploiter des gisements de cuivre et de plomb argentifère de près de 3 kilomètres de longueur sur 2 de largeur. Sa richesse moyenne, après lavage peut être évaluée à 70 % de plomb et la teneur en argent est de 20 à 150 grammes par quintal métrique de minerai pur. Peu d'exploitations minières en Europe atteignent un résultat aussi satisfaisant. Eh bien, malgré cette richesse extrême, malgré cette

abondance considérable de matière exploitable, la difficulté d'exportation est si grande et si onéreuse, qu'on a dû cesser tout travail et abandonner l'exploitation !

Si cet admirable gisement se trouvait en Europe, il serait le centre d'une agglomération ouvrière, il serait desservi et silloné par des routes carrossables ou des voies ferrées permettant d'en écouler les riches produits.

Ici, depuis la conquête, c'est à peine si on a rendu praticable aux piétons et aux cavaliers, la vieille piste arabe qui relie Gar-Rouban à Marnia ; et encore sont-ce les besoins de la défense militaire qui y ont fait apporter quelques légères améliorations. Aussi des 3 ou 4 mille ouvriers qui formaient jadis la population du village, ne reste-t-il plus qu'un gardien pour la mine et 25 hommes de troupe commandés par un adjudant.

Comme toutes les maisons de Gar-Rouban, une église, elle-même, tombe en ruines, et l'on n'entend plus le son argentin de la cloche annoncer tour à tour, une naissance ou un décès.

Commerce de Nemours avec l'intérieur et le Maroc

Nous avons souvent entendu dire : Un port ! à Nemours ! mais et n'y a rien ! — Nemours n'a pas de commerce ni d'industrie et ne peut pas en avoir ! — Nous croyons avoir répondu victorieusement à ces erreurs.

Nemours est une plage des plus inhospitalières ; à la moindre houle, aucune opération ne peut plus se faire à bord des navires en rade. Dès que le moindre vent commence à souffler, il faut se hâter d'appareiller car tout bateau surpris près de terre par un coup de vent, est infailliblement perdu s'il n'a pas eu le temps de prendre le large, ou de se hâler à terre.

Or, on a vu plus haut, que pendant l'année 1887, Nemours a eu un mouvement maritime comprenant 562 navires, tandis que Mostaganem, où la nécessité d'un port a été reconnue et consacrée par le vote des Chambres, n'a vu dans sa rade pendant la même année, que 188 navires.

Ainsi, en se basant sur les dires de ceux qui affirment que cette ville est dépourvue de tout commerce, on est obligé de conclure que, si 562 navires, alors qu'il n'y a pas de port, pas de routes, aucun débouché pour les plus simples produits, exportent 177.000 tonnes de marchandises, valant plus de un million et demi de francs, dans une année réputée moyenne, on est obligé d'en conclure, disons-nous, qu'avec un port, des routes latérales et de pénétration, des moyens de transport faciles et peu coûteux, ce commerce d'exportation serait vite doublé, triplé; les transactions commerciales se développeraient et deviendraient des plus prospères.

Non seulement les riches produits de cette partie occidentale de l'Algérie trouveraient un facile débouché, mais encore les produits du Maroc y afflueraient, car il faut bien s'occuper sérieusement de notre riche voisine la *terre marocaine*, dont les intérêt économiques deviennent de plus en plus solidaires des nôtres; on peut juger par suite, de l'importance extrême qu'acquerrait le port Nemours, seul débouché maritime sérieux sur le littoral ouest-algérien, depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'à Oran et seul poste avancé à trois ou quatre heures seulement de la frontière.

Le Maroc se trouve en ce moment dans un état de décadence, de décomposition tel, que les grandes puissances de l'Europe convoitant cette proie, semblent déjà se préparer à son partage anticipé.

A quoi tient cette situation?

En consultant son histoire, on voit que le Maroc a eu, lui aussi, son grand siècle. Fez, qui n'est qu'à 200 kilomètres de notre frontière, se trouve être la plus importante des trois capitales entre lesquelles le sultan alterne ses résidences.

Cette grande cité, qui a été nommée autrefois la Mecque de l'occident, et a possédé jusqu'à 300.000 habitants, en compte encore 80,000.

Son commerce bien que languissant, est encore très actif et reçoit tous les ans le transit des caravanes du Sud. Elle possède de riches campagnes, très fertiles, arrosées par le *Sébou*, le plus grand fleuve de l'Afrique septentrionale après le Nil. Nous n'avons pourtant pour représenter la France à Fez, qu'un indigène dépourvu de tout prestige, lequel remplit les fonctions d'Agent consulaire.

Un chef de bataillon, qui a laissé à Nemours les plus sympathiques souvenirs, M. de Breuille, réside bien à Fez, mais cet officier français, chef de la mission militaire au Maroc n'a aucune mission politique ou commerciale.

La France n'a pas non plus de représentant, ni à Maroc (Marakesh) ni à Mequinez, ni à Salé, ni à Mogador. On est en droit de se demander jusques à quand les puissances européennes continueront à supporter une situation diplomatique aussi anormale, qui les place dans une situation d'infériorité si préjudiciable à leurs intérêts, vis à vis d'un état musulman, de second ordre, qui n'a aucun représentant accrédité près des gouvernements de l'Europe.

Si nous arrivions à faire admettre des agents consulaires dans les grands centres marocains, quels profits n'en tirerions-nous pas ?

Il y a quelque temps, un négociant français, M. Darmon, arrivant de Fez, nous écrivait que la route, entre cette ville et Oudjda, était fort praticable et très sûre. On peut aller à Fez sans crainte et cette ville est toujours un centre d'affaires important. Sa population, qui compte une dizaine de mille Juifs, est très industrieuse.

Nos négociants, suivant la nature de leurs affaires, peuvent suivre deux routes pour se rendre de Nemours à Fez : la première suit la mer à une distance d'environ 20 kilomètres passe par Adjeroud, Mélilla, El Arba, Mesoudja, Beni Saïd, Timsaouin, Oulichik, Taza et Fez. L'autre beaucoup plus courte, passe par Oudjda, Taourirt, Debdou, Oulad Mellouk, Taza et Fez.

En prenant cette dernière on passe à Marnia. On connaît l'importance considérable du marché de cette ville frontière, où les denrées du Maroc, le bétail, les céréales afflueraient encore bien davantage, si tous ces produits avaient un débouché certain

sur la mer, et si les négociants étaient affranchis de l'incertitude des embarquements au port de Nemours.

Dans presque tous les lieux traversés de Nemours à Fez, et que nous venons d'énumérer, on trouve des marchés hebdomadaires, puissamment approvisionnés et dont plusieurs sont encore plus importants que celui de Marnia où, chaque dimanche il se fait, d'après les statistiques officielles, de 40 à 50.000 francs d'affaires.

Les tribus marocaines que l'on rencontre sur ce parcours, sont fort riches, grâce à l'excellence et à l'étendue des merveilleux pâturages que parcourent leurs troupeaux.

Entre Oudjda et Fez, à Taza, se tient un des plus grands marchés du Maroc. Cette ville perchée sur un cirque de rochers, entourée de cours d'eau de trois côtés, est une des positions stratégiques des plus importantes, sinon la plus importante du Maroc. Elle est à peine à 120 kilomètres de notre frontière. Sa population d'artisans est de 4.000 habitants dont un cinquième d'israélites. Le caïd, commandant tout le territoire de Meknessa, réside à Taza. Ce dernier centre est un gros village de 800 habitants, sur la route de Taza à Oudjda, où se tient, tous les mercredis le marché régional.

La route de Nemours à Fez, indiquée plus haut comme suivant le littoral, est la plus longue et la plus accidentée ; elle traverse des pâtés montagneux peuplés de villages Kabyles, gens laborieux et sédentaires. Sa longueur est d'environ 355 kilomètres et le trajet s'effectue en neuf jours.

La seconde, celle de l'intérieur, qui passe par Nédroma, Marnia, Oudjda et Debdou, est d'une longueur approximative de 330 kilomètres ; soit huit journées environ de marche, constamment en plaine, présentant peu d'accidents de terrain et traversant aussi de très grands pâturages et d'importants marchés, dont le principal se tient à l'Oued Zà, confluent de ce fleuve avec la Moulouïa. Admirable position géographique, près de l'emplacement de l'antique *Sigilmessa*, au point de jonction entre le Sahara, le Tafilalet, le Touat et l'Algérie. C'est à l'Oued Zà que se tient le plus grand marché du Nord de l'Afrique ; c'est là que s'effectuent les échanges entre caravanes.

Tous les lieux d'étapes entre Oudjda et Fez, par Taza, sont

marqués par des Kasbas fortifiées, gardées par des postes de moghaznis, où s'enferment la nuit les troupes et les voyageurs de passage.

Si cette route présente peu de déclivités, parcourt d'importants marchés, et traverse des plaines remplies de troupeaux, de bois d'oliviers et dotées de riches pâturages, il faut reconnaître aussi que celle du littoral, plus accidentée et traversant les chaînes du Riff, renferme des gisements métallifères d'une grande valeur, de beaux cristaux de roche, des carrières de marbre, des affleurements de pétrole et d'huile de naphte. En outre tous les versants du Riff, sont recouverts d'alfa exploitable.

Au Nord-Ouest de Tlemcen, et à 48 kilomètres au Sud de Nemours, reliée à cette ville par une route qu'on achève de rendre carrossable, on trouve Marnia, dont il a déjà été question. Ce poste militaire, doublé d'un village, assez prospère, est situé sur l'oued Ouerdefou, affluent, rive droite de la Mouillah, qui elle-même est un des plus forts affluents de la Tafna. Elle est, dans l'intérieur, aussi rapprochée du Maroc, que l'est Nemours sur le littoral, la frontière n'étant distante de la redoute que de 14 à 15 kilomètres.

Par sa situation rapprochée d'Oudjda (24 kilom.), Marnia est le centre obligé de grandes transactions et le lieu d'un marché des plus fréquentés, qui a lieu hebdomadairement le dimanche. Nous avons déjà indiqué que la moyenne du chiffre d'affaires de chaque marché varie entre 40 et 50.000 francs. Parfois, au moment de la vente des laines et de l'arrivée du bétail, race ovine et bovine, les transactions atteignent le chiffre énorme de 200 à 300.000 francs par marché.

Les laines, blés, orges, dattes, les tapis en laine et en sparterie y sont très abondants ; les chevaux, mulets, ânes, chameaux, bœufs, moutons et chèvres, y concourent pour la plus forte partie de cette somme. Malheureusement, toute cette quantité de bétail, provenant de la plaine des Angad et des Béni Snassen, ne pouvant s'embarquer à Nemours, faute de port! est dirigée sur Oran. Pendant ce trajet long de 200 kilomètres, alors que Nemours n'en est qu'à 48, la mortalité des moutons est considérable, le déchet comme poids est énorme, et ceux de ces bestiaux qui sont embarqués pour France, sont expédiés dans les conditions

les plus défectueuses et ont de la peine à supporter les nouvelles fatigues de la traversée.

Toutes ces pertes seraient évitées, toutes ces conditions d'infériorité seraient supprimées avec, peut-être, 50 °/o de bénéfice, si Nemours avait un port d'embarquement.

Un autre marché qui serait encore autrement important et sur lequel il serait facile d'attirer une grande partie du trafic marocain, que les Anglais et les Espagnols ont dirigé jusqu'ici sur les présidios de la côte du Riff, c'est celui du Kiss, ou Adjeroud, sur la frontière même et tout à fait aux portes du Maroc. Les populations de ce pays le fréquenteraient d'autant plus assidûment qu'elles n'auraient pas besoin de pénétrer bien avant dans notre territoire.

Les relations commerciales entre la rive gauche du Kiss et le territoire algérien offraient, jadis, peu de sécurité; les négociants ou commerçants échappaient difficilement au pillage des tribus errantes et hostiles, qui jouissaient d'une impunité résultant du voisinage immédiat de la frontière; mais aujourd'hui, qu'un poste de spahis a été créé à *El Aïmeur*, à proximité du lieu où se tient le marché; maintenant que tout ce pays est protégé et surveillé par un détachement de troupes françaises, un négociant qui voudrait traiter des grands achats de bœufs et de moutons, pourrait facilement avoir 40.000 moutons, par an, dans les prix de 10 à 20 francs l'un.

De là à Nemours, il y a, à peine, 25 à 30 kilomètres par la route stratégique.

On sait que les pâturages sont nombreux au Maroc et que, pour notre Algérie, l'élevage du bétail pourrait devenir une grande ressource; eh bien, on estime que ce pays élève plus de 40 millions de moutons 12 à 15 millions de chèvres, 6 ou 8 millions de bœufs et vaches, près d'un million de chameaux, 2 millions d'ânes, autant de mulets d'une très belle espèce et un million de chevaux.

Bien que les marchés de Marnia et de Nédroma ne soient pas souvent pourvus de chevaux de grande valeur, la race chevaline est plus belle au Maroc qu'en Algérie; malheureusement les Marocains n'apportent aucun souci à l'amélioration de la race barbe. Cependant, les pays du Nord de l'Afrique ont été réputés

depuis la plus haute antiquité, pour l'excellente race des chevaux qu'ils produisaient. On n'a pas oublié ces qualités de vitesse et surtout cette surprenante force de résistance aux fatigues et aux privations dont parle Salluste, dans la *guerre de Jugurtha*, et qui ont si souvent contrarié les manœuvres de nos plus habiles généraux.

Ne serait-il donc pas urgent de tenter tous les efforts possibles pour préserver la précieuse race barbe de la décadence qui la menace.

En ce qui concerne la ville marocaine d'Oudjda, située à six lieux de Marnia, à trois de Gar-Rouban, son commerce n'a une importance qu'à cause du voisinage de ces derniers postes. C'est pourquoi l'empereur du Maroc y a placé un poste militaire. Oudjda contient une population de 4 à 5.000 habitants; elle est entourée d'une ceinture de bois d'oliviers de 2.000 mètres d'épaisseur renfermant des jardins et des vergers irrigables, d'un grand produit.

D'Oudjda à Marnia, le chemin est constamment en pleine, sans aucun obstacle naturel et très accessibles aux voitures qui peuvent le franchir en trois heures. Les négociants de Nemours, de Marnia et de Tlemcen y vont fréquemment et ne sont l'objet d'aucun acte d'hostilité.

Marnia se trouve conséquemment être la vraie porte du Maroc, et rien ne serait plus facile et moins couteux que de prolonger le chemin de fer de Bel Abbès-Tlemcen jusque là en le poussant ensuite jusqu'à Fez.

La première partie est projetée depuis longtemps et peu s'en est fallu qu'elle ne soit décidée y a trois ans par le Ministre de la Guerre; quant à la seconde, des obstacles diplomatiques ont empêché jusqu'ici sa réalisation, qui amènerait au port de Nemours tout le trafic de cette riche et immense contrée, en mettant en exploitation toutes ces richesses agricoles, minières et autres, si abondantes, tant sur cette partie de notre Algérie qu'au Maroc.

Il ne faut pas perdre de vue que Nemours, Marnia et Nédroma, sont entourées de montagnes extrêmement riches en produits métallifères et naturels des plus variés.

Les gisements de galène argentifère, de Calamine, de plomb, de pyrites, de Mâaziz, du Toumaï, du Nasser, du Filahouceu, du

Tadjera, de Bab, M'Teurba, de Sidna Oucha, d'Honaï, sont tous extrêmement abondants et riches, mais presque inexploités, à cause de la grande difficulté des transports et surtout de l'embarquement.

A l'époque des moissons, la banlieue de Nemours est envahie par des travailleurs marocains. Depuis longtemps déjà qu'ils connaissent nos cités hospitalières, c'est par milliers qu'ils accourent dans la province d'Oran pour se louer soit comme moissonneurs soit comme ouvriers terrassiers sur tous nos chantiers de travaux publics.

On en compte environ cent mille qui se répandent chaque année dans toute l'Algérie. La moisson terminée et nos douros en poche, redoutant les agressions qui les assaillissent souvent dans certains recoins des abords de la frontière, c'est par milliers aussi que nos paquebots côtiers les rapatrient soit à Tétuan ou à Tanger.

On trouve parmi eux d'excellents maçons, d'habiles mineurs et de rudes terrassiers.

On le voit donc par ce court aperçu, le Maroc, grâce à sa configuration topographique, à l'abondance de ses eaux, ce qui a fait dire à un explorateur que c'était : « *une Algérie sans sécheresse, avec une terre très fertile et un climat délicieux* » le Maroc, renferme, dans notre voisinage surtout, des richesses immenses. Son accès y est des plus faciles, et les Marocains qui sont en relations constantes avec nos Algériens, qui comparent leur misère avec l'état florissant de leurs voisins, qui entendent chaque jour les gens de nos tribus se féliciter de leur sécurité, de leur état de tranquillité et de prospérité, soupirent après leur émancipation, après le jour fortuné où viendraient les Français leur procurer, par le travail, ce bien-être envié, et les faire sortir de cet état d'oppression et de misère où ils se trouvent dans leur pays. Là, un fisc rapace et éhonté les dévore et les ruine; l'agriculture y est languissante, le commerce à peine connu (tant on est obligé de prendre des précautions pour dissimuler son avoir), et l'industrie y est nulle.

C'est bien de cet empire qui croule, qu'on pourrait dire : Un peuple n'a que le gouvernement qu'il mérite; puisque toute cette population de serfs marocains paraît n'avoir d'énergie que pour souffrir

Les circonstances nous sont pourtant bien favorables, mais nous ne devons pas perdre de vue que trois ou quatre grandes puissances européennes ont des vues sur le Maroc et que l'Empereur Mouley Hassan, parfaitement incapable d'opposer la moindre énergie aux visées de l'Europe, sait fort bien qu'il doit la garantie de l'existence de son empire précisément à la jalousie réciproque des grandes puissances qui le convoitent, tout en s'interdisant mutuellement d'y toucher.

En ce moment cependant, l'Espagne seule a des possessions au Maroc, mais l'Italie cherche à s'y créer des relations et l'Angleterre, sa grande protectrice, lutte d'influences avec l'Allemagne pour avoir le pas dans les Conseils de la cour chériffienne.

Quant à la France, ses rapports avec le Maroc se multiplient chaque jour; non seulement nous avons dans ce pays, déjà moralement annexé, les intérêts les plus nombreux et les plus sérieux, puisque en 1884, le mouvement commercial s'est élevé entre les deux pays à dix millions de francs, soit trois pour l'exportation et sept pour l'importation, mais nos relations de bon voisinage sont encore facilités par l'entremise du Chériff d'Ouazzan, Si Abd-es-Selam, qui s'est placé personnellement sous notre protectorat, qui fait élever ses enfants au Lycée d'Alger, et qui a toujours témoigné de son estime et de son intérêt en faveur des Français.

Mais revenons à Nemours; c'est le 26 juin 1844, alors que les hostilités étaient ouvertes avec le Maroc, que le maréchal Bugeaud, après être entré sans coup férir à Oudjda (19 juin 1844) obligé de se rapprocher de la mer pour faciliter ses approvisionnements, vint établir son camp à Djammâa Ghâzaouet, sur le versant des collines qui bordent la plage à l'ouest.

On choisit définitivement le fonds de la baie, entre les deux caps et c'est là qu'on s'occupa d'élever des magasins, des hôpitaux, etc., pour le cas où les hostilités se prolongeraient. On sait ce qu'il advint depuis : notre armée se couvrit de gloire sur les bords de l'Isly, ce qui valut le titre de duc à l'illustre maréchal Bugeaud.

Finalement, après de longs pourparlers un traité de délimitation des frontières fut signé à Marnia le 18 mars 1845 et ratifié à Tanger le 10 septembre suivant Nous passerons sous silence la façon déplorable avec laquelle s'opéra cette délimitation; nous

venions de battre l'armée marocaine mise en complète déroute à Isly, nous étions maîtres du pays situé entre la Tafna et la rive droite de la Moulouïa et c'est alors que, par la force des armes nous avions le pouvoir de dicter des lois, que nous avons subi, d'une façon si désastreuse, les capricieuses décisions du peuple vaincu.

Moins d'une année après la bataille d'Isly, l'Emir Abd-el-Kader qui s'était réfugié au Maroc et avait reconstitué sa *deïra*, fit de nouveau son apparition sur notre territoire, après avoir passé la Moulouïa à la tête de 800 fantassins réguliers et plus de 2.000 cavaliers.

Le 21 septembre 1845, le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur de Djammâa-Ghazaouet (Nemours) cédant imprudemment aux sollicitations perfides des tribus voisines qui se disaient menacée par l'émir, sortit à la tête de 450 hommes et se porta à la Kouba de Sidi-Brahim à 15 kilomètres de Nemours.

On sait combien ont été funestes, pour nos vaillants soldats, ces journées des 22, 23, 24, 25 et 26 septembre, où la troupe du colonel de Montagnac fut exterminée à l'exception de quatorze braves qui réussirent à atteindre les portes de la ville.

Mais, si ces tristes et immortels souvenir furent les débuts qui signalèrent la naissance de la future ville de Nemours, il faut se souvenir aussi que c'est de Nemours que date l'événement si considérable qui mit fin à la guerre.

En effet, le 22 septembre 1847, cet insaisissable agitateur, dont la rapidité des mouvements semblait tenir du prodige, poussé par les Marocains qui le chassèrent de leur territoire, cerné de tous côtés par Lamoricière qui était aux aguets le long du Kiss, l'Emir écrivit à ce dernier pour l'informer de son intention de se rendre, en se livrant lui et les siens à la générosité de la France.

Le duc d'Aumale qui, après avoir quitté Alger pour se rapprocher du théâtre des événements, s'était rendu à Nemours, se trouvait chez le commandant supérieur avec M. C. Dréveton : on devisait des choses de la guerre et de l'importance future de Nemours, lorsque, tout-à-coup, on vint le prévenir que notre redoutable adversaire venait de faire sa soumission. Le duc d'Aumale fit venir devant lui Abd-el-Kader qui prononça ces paroles : « J'aurais voulu faire plutôt ce que je fais aujourd'hui ; j'ai

« attendu l'heure marquée par Dieu. Le général Lamoricière, « m'a donné une parole à laquelle je me suis fié. Je ne crains pas « qu'elle soit violée par le fils d'un grand roi comme celui des « Français. Je demande sa protection. »

Le duc d'Aumale confirma la promesse qui lui avait été faite et congédia l'émir qui fut embarqué pour Oran et de là pour Marseille le 24 décembre suivant.

Depuis lors, le camp de Djammâa-Ghazaouet, qui venait d'être érigé en commune sous la dénomination de *Nemours*, se transforma à vue d'œil : les colons arrivent, défrichent, plantent, construisent, et bientôt la nouvelle ville compte une population de 412 individus, dont 209 Français.

Aujourd'hui, Nemours est un chef-lieu de canton et, malgré les justes considérations de son conseiller général et de sa municipalité, cette commune ne possède qu'une superficie dérisoire de 2334 hectares, quand sa voisine Nédroma, commune mixte, en compte 63.588 !

La population de Nemours est aujourd'hui de 2.769 habitants dont 1457 Européens : Nédroma ne compte que 357 Européens.

En venant d'énumérer, un peu longuement peut-être, tou'es les richesses naturelles qui environnent Nemours, tant sur le sol algérien qu'en territoire marocain, nous n'avons évidemment rien appris à ceux qui ont lu l'histoire et la géographie de ces contrées, pas plus qu'aux touristes qui ont pu se rendre compte *de visu ;* mais notre but était simplement de rappeler aux hommes du pouvoir, qui expriment parfois le regret de ne pas voir l'Algérie plus productive, que la faute en est à eux, et à eux seuls.

La cité maritime de Nemours est appelée à un grand avenir; qu'on lui donne les moyens de se développer, d'exploiter les merveilleuses richesses du sol qui l'environne; qu'on ouvre des routes carrossables sur le Kiss, sur Sidi Bou Djenan, sur les Trara, sur Rachgoun ; qu'on établisse un port où l'on puisse débarquer et embarquer par tous les temps, et le jour où des voies de communication et un port praticable auront été créés ; le jour où le cultivateur, le commerçant, l'industriel, les propriétaires des gisements miniers trouveront un écoulement sûr à leurs produits si variés, ce jour-là, la colonisation productive ne pourra manquer de se développer et le commerce prendra rapidement un grand essor.

N'est-il pas plus sage et plus judicieux, ce nous semble, de doter d'un port et de voies de communications une ville de 40 années d'existence et où les malheureux et vaillants colons de la première heure s'épuisent en vains efforts et se débattent dans le vide, malgré leurs patients labeurs et une persévérance digne d'un meilleur succès, plutôt que de créer de nouveaux centres agricoles, morts-nés, qui deviennent sous peu la proie des usuriers ?

Aujourd'hui, on s'adonne beaucoup à la culture de la vigne et l'Algérie qui a été le grenier de Rome, pourrait bien devenir le cellier de l'Europe. Nemours suit naturellement le mouvement ascendant de la viticulture ; le sol se prête merveilleusement à ce genre de culture et chaque année on recueille de superbes grappes, dont quelques unes atteignent la longueur de cinquante centimètres avec des grains de la grosseur des forte noisettes. La viticulture doit donc s'ajouter à tant d'autres éléments de prospérité.

Quant au mouvement de la navigation, nous démontrerons par les chiffres de la statistique, aux personnes dont l'opinion est d'un si grand poids dans la répartition des fonds budgétaires, qu'elles sont dans la plus complète erreur lorsqu'elles affirment qu'à Nemours on ne peut pas faire un port parce que le commerce y est nul.

Or, voici le mouvement maritime des dernières années, comparé à celui de Mostaganem, dont l'importance a été reconnue tellement grande que la construction d'un port y est décidée.

Remarquons en passant que Mostaganem n'est qu'à 40 kilomètres du port naturel d'Arzew, le *portus Magnus* des Romains, tandis que Nemours est la sentinelle maritime la plus avancée de l'Ouest-Algérien, susceptible de veiller à la fois, en cas d'hostilités, sur toute la côte du Riff marocain et le passage du détroit de Gibraltar.

Navires entrés à Nemours		Navires entrés à Mostaganem
1880	276	139
1881	277	159
1882	305	223
1883	300	237
1884	230	200
1885	295	227
1886	643	216
1887	562	188

Les chiffres des deux dernières années sont particulièrement éloquents et se passent de tout commentaire.

Béni-Saf, malgré son port et conséquemment la possibilité certaine d'exploiter et d'embarquer son riche minerai de fer, n'a eu en 1887 que 200 navires soit 362 de moins que Nemours.

D'après des calculs certains, que la pratique n'a fait que confirmer, il est admis qu'on peut décupler les transactions commerciales d'une ville dès qu'un port sûr y a été construit. Dès lors, sans chercher à bénéficier des circonstances exceptionnelles de sa position géographique, Nemours, qui a obtenu en 1887 un roulement commercial de 177.648 tonnes, arriverait assurément et dans un avenir prochain, à un trafic de 2.000.000 de tonnes (deux millions de tonnes).

S'il n'était pas de la plus haute témérité de comparer cette pauvre cité maritime, si délaissée, à la capitale algérienne et à la si florissante ville d'Oran, nous ferions remarquer qu'Alger n'a eu en 1887, qu'un mouvement de 400.000 tonnes et Oran de 773.000.

Dépenses occasionnées pour l'établissement de certains ports

Bône a coûté 8 millions et n'a qu'un port défectueux qui tend toujours à s'ensabler et à s'envaser à cause de la *Seybouse* et de la *Boudjemâa*.

Philippeville a coûté 16 millions et coûte encore d'énormes sommes pour réparations et entretien annuel. Aussi, sur les 170.000 francs votés en moyenne chaque année pour l'entretien des ports du département de Constantine, la majeure partie de cette somme est-elle réservée pour Philippeville et Bône.

Alger a coûté 52 millions et continue à coûter beaucoup pour son entretien.

Il y a en moyenne 158.000 francs de votés annuellement pour l'entretien des ports, phares et fanaux du département d'Alger, mais, inutile de le dire, la plus forte part est pour le port d'Alger.

Oran a coûté 19 millions ; exposé à toute la violence des vagues du Nord et du Nord-Ouest, il exige d'énormes sommes, tous les ans, pour réparer les brèches que la violence de la mer y pratique chaque hiver.

Les jetées, quelque fortes qu'elles soient, subiront probablement toujours des avaries fort coûteuses pendant les grands coups de vent de l'hiver ; aussi des 113.000 francs qui sont votés chaque année pour l'entretien des ports du département, c'est le port d'Oran qui absorbera forcément la presque totalité de ce crédit.

A Mostaganem, le projet de l'amiral de Gueydon est élevé à 7 millions.

Béni-Saf a coûté 3 millions et dépense par an au moins 30.000 francs d'entretien et de dragages.

En faisant à Nemours un port nécessité par les besoins commerciaux et surtout par sa situation géographique et politique, on créerait, pour une somme maxima de 4 millions, un des beaux ports de l'Algérie. Il servirait de port de refuge et de ravitaillement à cette flotte de l'avenir, à ces torpilleurs qui pourraient surveiller efficacement les agissements de toutes les puissances, *qu'un certain courant semble vivement entraîner vers cette partie de l'Afrique.*

Nemours, Juillet 1888.

J. Le Frotter de la Garenne,

Lieutenant de vaisseau en retraite, ancien directeur des ports de Nemours, Mers-el-Kebir et Bône.

CONTRIBUTION

au Recueil des Monnaies frappées par les dynasties musulmanes du nord de l'Afrique. *(Suite)*.

ALMOHADES

La monnaie que nous publions aujourd'hui appartient à la dynastie des Almohades. Elle a été frappée sous le règne d'Abou Yousef ben Abd-el-Moumen ben Ali, qui a régné de 558 Hég., 1163 de J.-C., à 580 Hég., 1184 de J.-C., et nous a été confiée par notre excellent collègue et collaborateur Mhammed ben Rahhal, de Nédroma.

Avant d'en faire la description, nous allons, fidèle au programme que nous nous sommes tracé, rappeler en quelques mots l'histoire des Almohades :

Les Almohades الموحدون *(unitaires)*, ainsi appelés parce qu'ils prétendaient professer seuls dans toute sa pureté le dogme de l'unité de Dieu, eut pour fondateur un réformateur sonnite nommé Mohammed-ibn-Toumert, de la tribu des Herga, branche de la grande tribu des Masmouda, dans l'Atlas marocain.

A sa voix, ces montagnards se soulevèrent contre le gouvernement Almoravide. Le sultan Ali-ben-Yousef-ben-Tachfin essaya vainement de les anéantir. Au nombre de 40,000 fantassins et de 400 cavaliers, ils le battirent deux fois et s'emparèrent d'Aghmat, sa capitale.

Ibn-Toumert mourut en 522 Hég., 1128 de J.-C., après avoir légué le souverain pouvoir à son disciple et compagnon Abd-el-Moumen, qui se prétendait issu du prophète, mais qui, en réalité, était le fils d'un potier de la tribu berbère des Koumia.

Abd-el-Moumen continua la guerre, et, dans une campagne mémorable de sept ans, soumit la plus grande partie du Maghreb-el-Aqça, marcha contre les tribus zenètes des environs de Tlemcen et enleva Oran, où le malheureux Ali-ben-Yousef-ben-Tachfin, le dernier souverain Almoravide, trouva la mort. Revenant ensuite vers l'Ouest, il s'empara successivement de Fès, de Meknès et enfin de Maroc. (Avril 1147).

Ses vues se portèrent alors sur l'Espagne, où l'appelaient d'ailleurs plusieurs princes Almoravides. Il y envoya une armée qui s'empara d'Algésiras, Tarifa, Séville et Xérès. Reprenant ensuite le cours de ses conquêtes dans le nord de l'Afrique, il prit Alger, Bougie, El Qala ; enfin, après avoir levé cent mille hommes, il partit de Salé et marcha contre les Normands de Sicile qui venaient de rançonner les princes Zirites et s'étaient successivement emparés de l'île de Djerba, de Mehdia, de Djidjelli, de Tripoli, de Sfax, de Sousa et de Zouila. Après avoir enlevé aux Siciliens toutes ces possessions, il revint au Maghreb.

En l'an 556 Hég., 1161 de J.-C., il débarqua à Gibraltar pour combattre Sanche III de Castille, Alphonse Enriquez de Portugal et les princes musulmans qui ne reconnaissaient point encore son autorité. N'ayant pas obtenu sur eux des avantages décisifs, il revint en Afrique, où il fit publier la guerre sainte et prépara une nouvelle et formidable expédition, mais au moment où il allait passer le détroit, il mourut à Salé, à l'âge de 63 ans. (558 Hég., 1163 de J.-C.).

Sous ses successeurs Abou Yagoub Youssef et Abou Youssef Yagoub El-Mançour (1130-1163), le pouvoir des Almoravides fut entièrement détruit en Espagne.

Le règne de ce dernier fut troublé en Afrique par la révolte d'Ali ben Ghania, prince de la famille des Almoravides, qui était resté gouverneur des îles Baléares pour l'autorité almohade.

Débarqué à Bougie, au mois de mai 1185, à la tête d'une bande d'aventuriers déterminés, Ali ben Ghania s'empara de cette ville, puis d'Alger et de Miliana, qui lui furent repris, souleva les

arabes Djochem, Riah, Atbedj, Soleïm, et soutint pendant 40 ans contre les Almohades une guerre acharnée, qui pesa lourdement sur leurs destinées et précipita leur chute. Les provinces de l'est, le Djerid, la Tripolitaine, les villes de Tunis, Qafça, Gabès, Biskra et plus tard quelques places du Maghreb, entre autres Tiaret, furent mises à feu et à sang par cet agitateur.

L'Espagne ressentit nécessairement le contre-coup des événements d'Afrique. Les princes chrétiens vaincus à la célèbre bataille d'Alarcos, qui mérita à Yagoub le surnom d'El-Mançour (le victorieux), (19 juillet 1195), profitèrent de cette situation pour entreprendre une nouvelle croisade contre les Musulmans.

A la nouvelle de l'invasion de l'Andalousie par les troupes chrétiennes, le Khalife Mohammed En-Nacer, fils d'El-Mançour, fit prêcher la guerre sainte, puis passant en Espagne, où il avait réuni plus de cinq cent mille hommes, il marcha contre les Chrétiens. La rencontre eut lieu dans les plaines de Tolosa, au nord de Jaën, le 16 juillet 1212. Après un combat acharné les Musulmans furent mis en pleine déroute.

Ce désastre marqua le déclin de la puissance des Almohades, qui, à la suite de nouvelles défaites, sous les règnes de Ferdinand III et d'Alphonse X (1228-1269), furent définitivement chassés de l'Espagne.

En Afrique leur décadence date du règne de Yousef El Moustancer (1199 à 1224), prince faible et efféminé qui abandonna les rênes de l'empire aux gouverneurs des provinces. Ceux-ci substituèrent alors leur autorité à celle des Khalifes et régnèrent en maîtres dans leurs circonscriptions. En Ifrikia, le gouverneur Abou-Zekaria se déclare indépendant et fonde la dynastie des Hafsides de Tunis (1230). Cinq ans plus tard, dans le Maghreb, El Oust, Yaghmoracen, émir des Abdelouades, fonde le royaume de Tlemcen et la dynastie Abdelouadite ou Zianite. Enfin dans le Maghreb El-Aqça, les Beni-Merin, tribu Zenète, se mettent en guerre ouverte vis-à-vis du Khalife Es-Saïd et, sous la conduite de leur chef Abou Yahia Ibn Abd-el-Haq, s'emparent de Fès et de Taza. En vain les Khalifes font-ils d'énergiques efforts pour arrêter leurs progrès, les Beni Merin leur infligent de sanglantes défaites, sous les murs de Taza en 1248, au djebel Bahloula en 1255, sur l'Oued Telagh en 1267, et enfin au combat de l'Aghfou

ou périrent les derniers débris Almohades avec leur khalifa Abou Debbous.

Ainsi finit la dynastie d'Abd-el-Moumen pour faire place dans le Maghreb-el-Aqça à celle des Mérinides.

Abou Yagoub Yousef Ibn Abd-el-Moumen ben Ali

Abou Yagoub Yousef, sous le règne duquel a été frappé le dinar décrit plus bas, est le fils et le successeur d'Abd-el-Moumen, l'illustre fondateur de la dynastie Almohade. Il fut proclamé sultan le 11 Djoumad 2e de l'année 558 Hég., 1162 de J.-C.

Doué de brillantes qualités, esprit élevé, fin politique, il dirigea sagement les affaires publiques et sut maintenir la discipline dans l'administration et dans l'armée.

Dès l'année 1164, il envoya en Espagne un corps de troupes sous le commandement de ses frères les Cid Abou Hafs et Abou Saïd, pour arrêter les progrès d'Ibn Merdenich, émir de Valence qui, avec l'appui des rois de Castille et d'Aragon, menaçait Cordoue.

En 1171, il se rendit lui-même en Espagne et, après une campagne de 5 ans, il força les fils de Merdenich à lui céder Valence, Murcie, le littoral de Carthagène et les îles Baléares.

Revenu au Maroc, il envoya sa flotte ravager les côtes du Portugal ; mais les Portugais, prenant leur revanche, attaquèrent deux fois Ceuta, en 1180 et 1182, et capturèrent un grand nombre de vaisseaux Maures.

Abou Yagoub fit alors de nouvelles levées et décidé à attaquer le Portugal par terre et par mer, il passa le détroit et réunit à Séville les contingents musulmans d'Espagne. Déjà, à la tête de

forces considérables, il était arrivé sur le Tage, lorsqu'il fut tué devant la place forte de Santarem, héroïquement défendue par les Espagnols et un nombre considérable de croisés (1194).

Il n'avait que 47 ans et avait régné 21 ans, 10 mois et 8 jours.





AVERS. — CARRÉ INSCRIT DANS UN CERCLE. LÉGENDE DES SEGMENTS :

والهكم	*Votre Dieu*
اله واحد	*Est un Dieu unique.*
لا اله الا هو	*Point d'autre Dieu que Lui !*
الرحمان الرحيم	*Le Clément Le Miséricordieux,*

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

بسم الله الرحمان الرحيم	*Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux,*
لا اله الا الله	*Point d'autre Dieu que Dieu ;*
محمد رسول الله	*Mohammed est le Prophète de Dieu.*
المهدى امام الامة	*Le Mehdi est l'Imam de la Nation (musulmane),*
بمدينة اشبيلية	*En la ville de Séville.*

REVERS. — CARRÉ INSCRIT DANS UN CERCLE. LÉGENDE DES SEGMENTS :

امير المومنين	*L'Émir des Croyants,*
ابو يعقوب	*Abou Yagoub*
يوسف بن	*Yousef fils de*
امير المومنين	*L'Émir des Croyants.*

Légende du carré inscrit :

القايم بامر الله	*L'Exécuteur de l'ordre de Dieu,*
الخليفة ابو محمد	*Le Khalifa Abou Mohammed*
عبد المومن بن على	*Abd-el-Moumen ben Ali,*
امير المومنين	*Émir des Croyants.*

Or, dinar du module de 21 millim. — Poids 2 grammes.

L. Demaeght.

COMPTE-RENDU

Des Travaux de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran pendant l'année 1887-1888.

Messieurs,

Une nouvelle année vient de compléter le cycle décennal parcouru par notre Société, depuis sa fondation; c'est-à-dire : depuis le 19 juin 1878. Selon l'usage, nous allons examiner, sommairement, les travaux accomplis et les résultats obtenus, pendant cette période d'une année.

1° Sociétaires

Le nombre des membres actifs était, lors de notre dernière Assemblée générale, de	478
Les membres honoraires, de	13
Total	491
Mais il convient de déduire de ce chiffre quelques erreurs découvertes sur le catalogue des Membres de la Société, dont le chiffre est de	66
Restait réellement, à la fin du dernier exercice	415

Vous le voyez, Messieurs, notre Société ne périclite pas; si elle subit forcément les fluctuations d'une population encore instable, comme toutes les population coloniales au début de leur installation, du moins, elle est assise sur des bases solides qui assurent sa durée.

Hâtons-nous d'ajouter, que les villes algériennes, presque toutes de création récente, sont encore dépourvues des éléments intellectuels tels que : laboratoires, bibliothèques, collections, dont les grandes cités de la métropole sont si riches. Ces éléments créent des collaborations, facilitent les études. Voilà une circonstance atténuante, de nature à faire ressortir, avec plus de vigueur, certains travaux élaborés pour ainsi dire en pleine thébaïde scientifique.

2° Travaux

Examinons à présent, succinctement, les actes accomplis.

Comme les années précédentes, notre Bulletin a présenté un réel intérêt au point de vue de l'Algérie, et, notamment, de la province d'Oran, par la variété des articles publiés et l'importance des questions qui ont été traitées.

Dans cet ordre d'idées, nous devons mettre en première ligne les remarquables travaux de M. le commandant Demaeght.

L'infatigable directeur du Musée continue d'enrichir notre publication du fruit de ses patientes études sur l'archéologie de notre province et la numismatique des dynasties musulmanes du Nord de l'Afrique. Ce n'est pas ici le moment d'analyser les travaux de notre vaillant collègue. La tâche serait d'ailleurs au-dessus de mes moyens. Il convient de signaler cependant que de nouvelles inscriptions lapidaires, tout-à-fait inédites, ont été relevées et publiées par lui dans notre Bulletin.

Nous citerons encore l'étude intéressante, concernant la géographie comparée relative à la Maurétanie césarienne, correspondant à la province d'Oran. Ce travail jette un nouveau jour sur l'histoire de la période romaine ; il a permis de rectifier quelques erreurs de synonymies et de fixer définitivement la position de plusieurs points très importants encore incertains. Une excellente carte accompagne cette étude.

Si de semblables documents géographiques eussent existé au début de la colonisation, nos administrateurs auraient eu des indications précieuses sur le choix des emplacements des centres agricoles à créer, car les Romains étaient nos maîtres dans l'art de coloniser.

Notre devoué collègue, M. Canal, a continué la publication de la *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen.* L'éloge de cette œuvre consciencieuse et réfléchie n'est plus à faire : les succès obtenus, les approbations recueillies, sont un témoignage aussi flatteur qu'évident de la valeur du travail de notre collaborateur.

Nous disions l'année dernière, à cette occasion, qu'il était regrettable que notre collègue n'ait point d'imitateurs. Pour créer cette émulation, il serait peut-être utile d'établir un programme de concours, avec des récompenses déterminées. Cette question pourra être l'objet d'une étude de la part du Comité administratif. En entrant dans cette voie, nous suivrons la trace pratiquée d'ailleurs en beaucoup d'autres Sociétés de Géographie.

M. Mhammed ben Rahhal, nous a donné une traduction extrêmement curieuse, et pleine d'à-propos, sur la conquête du Soudan au XVIe siècle, par Hamed el Mansour (Almanzor des historiens), ainsi que sur une expédition dirigée vers l'Est, visant les pays voisins de la Tunisie. Coïncidence remarquable, à deux siècles de distance, les Français, occupant eux aussi le Nord de l'Afrique, manifestent le même désir de conquérir, ou du moins d'établir leur influence régénératrice, dans les régions du Soudan occidental. Un attrait irrésistible nous entraîne vers ces contrées à peine connues ; c'est le génie de notre race qui nous pousse ainsi à répandre les bienfaits de la civilisation chez les peuples déshérités ; tandis que bien d'autres nations n'entrevoient, dans les entreprises coloniales, que le côté purement spéculatif.

Déjà, nous avons pris pied à Timbouctou, grâce à l'intrépidité et à l'énergie du lieutenant de vaisseau Caron, commandant la canonnière *Le Niger*. C'est là un acte d'une importance capitale ; c'est le prélude des opérations futures qui vont être entreprises pour asseoir notre influence dans la grande vallée du Niger. Nous, Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, dont un des principaux objectifs est justement d'établir, à l'aide du temps, des relations commerciales avec les pays dont Timbouctou est le marché principal, nous devons adresser nos plus chaudes félicitations à M. Caron, et l'inscrire sur le catalogue des membres honoraires de notre Société, à côté de M. Zweinfel, l'explorateur des sources du Niger, de Nordenskiolt, l'explorateur du pôle nord, etc.

Revenons au travail de M. Mhammed ben Rahhal. Nous dirons qu'il ressort clairement de sa traduction, qu'une armée de 140.000 hommes, pourvue d'artillerie, a pu traverser toute la région saharienne comprise entre Maroc et Timbouctou, sans rencontrer des difficultés sérieuses. Si des circonstances climatériques ou géologiques ne sont pas venues modifier la topographie du pays, il est permis de croire que cette zone n'est pas aussi déserte qu'on a pu le supposer jusqu'à présent, et qu'elle est suffisamment accessible.

Nous devons donc émettre le vœu, que le Gouvernement de la République prenne en considération la question du chemin de fer transsaharien, cet instrument de civilisation par excellence, qui nous permettra de propager, au milieu des tribus sauvages du Soudan, les principes de liberté et d'humanité que la France a pour mission de répandre à travers le monde.

Au moment où le grand continent africain est dépécé, pour ainsi dire, par les Anglais et les Allemands, soucieux de procurer des débouchés à leur industrie manufacturière, pourquoi la France resterait-elle inactive, en présence de ces âpres envahisseurs. Encore 500 kilom. de voie ferrée prolongeant le raillway d'Aïn-Séfra au Touat, et nous créerons pour ce dernier pays un grand marché dont l'action rayonnera jusqu'au Soudan central. L'exécution sera relativement facile. Le mémoire que nous avons communiqué en 1881, à Alger, au Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences, les intéressantes notices publiées et les travaux accomplis par M. l'Ingénieur en chef des Mines, Pouyanne, au nom du Gouvernement, et de notre député, M. Sabatier, en fournissent des preuves indiscutables. Ces premiers renseignements constituent la base sur laquelle sont venus s'appuyer des travaux plus récents.

Le général Annenkoff a construit, en quelques mois, le transcaspien, à travers un désert de sables mouvants, dont le Sahara présente peu d'exemples. Voilà une initiative à imiter.

M. Ben Rahhal nous a fourni encore une étude ingénieuse sur l'application de l'instruction publique aux indigènes. Ce travail contient des aperçus judicieux; il se recommande particulièrement à l'attention du Conseil Académique d'Alger.

M. de Cardaillac, bien qu'ayant quitté notre département, où il

a laissé de si cordiales sympathies, ne nous a point oubliés; il nous a adressé, pour être publiées dans le Bulletin, des lettres inédites du comte de Montgommery, écrites en 1569, durant les troubles religieux qui ont ravagé l'Armagnac et le Bigorre.

Notre Bulletin à rendu compte encore des résultats obtenus par les caravanes qui se sont dirigées vers le Sud de notre province, en 1886. Le succès a été complet. Ce fait démontre la possibilité d'établir des relations commerciales actives avec les populations du Gourara et de la vallée de l'Oued Messaoud. Ces caravanes comprenaient un effectif de 3.411 hommes, femmes et enfants et 14,200 chameaux, transportant, non compris les approvisionnements en vivres du voyage, une valeur de marchandises de 4.500.000 francs. La durée du trajet a été d'un mois et demi à deux mois. Par voie ferrée, ce voyage eût duré 8 jours à peine.

Aucune attaque de la part des Chambâa pillards, ni aucun accident ne se sont produits. Cette sécurité doit être attribuée au voisinage de notre armée, que le chemin de fer place pour ainsi dire au seuil du désert.

Bien que la Société de Géographie ait cédé à la ville d'Oran, le Musée qu'elle a créé, ainsi que les splendides mosaïques qui ont fait l'admiration des membres du Congrès, nous ne devons pas nous désintéresser entièrement de cette création, si utile, si instructive et si démocratique, puisqu'elle est accessible à toutes les classes de la Société. Il est de notre devoir d'émettre le vœu que notre municipalité dote le Musée d'un crédit annuel suffisant, non seulement, pour parer à son entretien, mais encore, pour améliorer et augmenter son matériel et les collections existantes. Le dévouement de M. Demaeght serait impuissant sans le concours financier de la Commune. Grand nombre de villes en France favorisent généreusement l'organisation de musées municipaux. Quelques-unes ont édifié de véritables monuments richement dotés.

Il n'a pas encore été donné satisfaction à l'engagement pris par le Conseil municipal, d'affecter aux réunions mensuelles du Comité administratif de notre Société un local convenable, dans le nouvel Hôtel-de-Ville. Le nouveau Comité ne devra pas perdre de vue cette question facile à résoudre, étant connus le bon vouloir de notre municipalité et les services rendus par notre Société à la population.

Dans une des séances du Comité de l'année dernière, on a décidé l'établissement et le vote d'un budget rationnel, pour l'exercice 1888, qui devra être clos au 31 décembre, de la même année. Ce mode d'administration financière sera appliqué à chacune des années qui suivront. La situation de la Société sera communiquée par M. le trésorier à chaque assemblée générale.

Cette amélioration introduite dans notre système financier rendra facile le contrôle des recettes et des dépenses; elle tracera les limites dans lesquelles le Comité administratif, désormais ordonnateur, devra se mouvoir pour la régularisation des opérations de la comptabilité.

3° Commerce et Navigation

Vous apprendrez sans doute avec plaisir, le résultat du mouvement commercial des ports de notre province, pendant l'année 1887. Selon les renseignements fournis par notre excellent et dévoué collègue, M. Coudray, directeur du port d'Oran, ce mouvement se résume par les chiffres suivants :

Navires à l'entrée et à la sortie..................	3.821
Tonnage environ......	1.700.000
Passagers....................................	41.700
Hommes d'équipages...................... ..	76.712

Par rapport à l'année dernière, il y a une diminution dans le nombre des navires, mais par contre, le tonnage a augmenté de 82.000 tonnes environ ; encore peut-on ajouter que ce tonnage devrait être notablement majoré, ainsi que nous l'avons démontré dans le précédent Bulletin, au sujet de la statistique commerciale.

Cette circonstance indique nécessairement que les navires qui fréquentent notre port augmentent de capacité.

En ce qui concerne le mouvement par nature de marchandises, il a été reproduit aussi dans le dernier bulletin.

4° Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences

Il convient, maintenant de dire quelques mots, relativement au Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences, qui a tenu ses assises à Oran, dans le mois d'avril dernier.

Si notre Société n'est pas intervenue directement dans l'organisation administrative et préparatoire du Congrès, c'est à elle cependant que sont dues l'idée première et les premières démarches auprès de la municipalité. C'est pour consacrer, en quelque sorte, cette initiative, que M. Levasseur, membre de l'Institut, désigné pour présider, au Congrès, la section de géographie, s'est désisté de cette fonction, en faveur de notre cher président, M. Monbrun, sous la présidence d'honneur de M. Elisée Reclus.

Je ne reproduirai pas ici les questions fort intéressantes qui ont été débattues dans la section de géographie : ce serait sortir du cadre restreint d'un simple compte-rendu ; ce serait empiéter, d'ailleurs, sur le droit qu'a l'Association Française de reproduire les procès-verbaux des séances du Congrès. Je dirai cependant, que M. Monbrun a fait, avec un légitime succès, l'historique de notre Société en mettant en relief le zèle des principaux collaborateurs du Bulletin, et le dévouement des Comités administratifs. De chaleureux applaudissements ont récompensé M. Monbrun de son intéressante conférence.

M. E. Reclus a lu un excellent travail de M. Trolard, président de la Ligue de reboisement d'Alger, montrant, à bref délai, la ruine inévitable de la Colonie, par suite du déboisement du sol, si nos administrateurs n'y prennent garde.

Dans une conférence très attrayante, l'illustre géographe a expliqué d'une façon lumineuse la formation de la grande zone désertique qui, partant de la côte orientale du continent asiatique, se développe comme une immense écharpe de deuil et de désolation sur l'Asie centrale jusqu'en Egypte, puis à travers tout le Sahara africain jusqu'aux côtés de l'Atlantique.

Dans la même section, M. Sabatier et M. Bédier ont traité avec beaucoup de succès, la question du chemin de fer transsaharien. A force de frapper sur la tête d'un clou on finit par l'enfoncer, dit le vulgaire. Les démonstrations répétées, faites par les deux conférenciers, ont fait pénétrer dans l'esprit des auditeurs non prévenus la conviction, non seulement de la possibilité, mais encore de la nécessité d'exécuter cette œuvre patriotique et humanitaire, qui s'impose malgré le dénigrement systématique de certain publiciste aussi aveugle que passionné.

M. Canal a montré le tracé de l'ancienne ligne de démarcation qui séparait autrefois, l'empire du Maroc de l'Algérie. La frontière actuelle, déterminée par le traité de 1844, ne peut pas exister ainsi; elle est très défectueuse et contraire aux données de l'histoire. Nous ne devons pas cesser, a dit M. Canal, et chacun partage ce sentiment, d'en réclamer la rectification.

5° Nécrologie

Avant de terminer ce compte-rendu déjà trop long, nous devons consacrer un pieux souvenir et adresser un dernier témoignage de sympathie à deux membres éminents de notre Société, que la mort nous a ravis, et qui représentaient, l'un et l'autre, à un haut degré, les deux branches de notre Société :

1° M. Charles Robert, de l'Institut, président de la Société des Antiquaires de France et de plusieurs autres sociétés savantes ;

2° M. Perrier, général, directeur du Service Topographique et Géographique au Ministère de la Guerre, membre de l'Académie des Sciences, membre du Bureau des Longitudes.

Nous avons reproduit dans le dernier Bulletin de la Société, un article nécrologique sur M. Charles Robert. Son auteur, M. Héron de Villefosse, nous a montré l'illustre archéologue se sacrifiant à la science et au bien de la patrie, ayant laissé dans le cœur de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de le connaître, les regrets les plus sincères et les plus émus.

Quant au général Perrier, on peut dire que l'armée et la science ont éprouvé une perte irréparable. Lui aussi a travaillé, avec un dévouement absolu, au progrès de la science, à tout ce qui pouvait relever l'éclat de la patrie.

C'était un savant autant remarquable que modeste : la modestie est le caractère de la vraie science. Il serait trop long de raconter tous les travaux extraordinaires auxquels il a attaché son nom. Il convient de dire cependant qu'il a pris une grande part à la triangulation qui unit l'Angleterre au continent européen. Il a fait la triangulation géodésique de la nouvelle carte d'Algérie ; il a fourni son expérience et sa science pour le rattachement de cette triangulation au réseau géodésique européen, à travers le canal qui nous sépare de l'Espagne.

La précision de ses opérations, était telle que je crois devoir citer un fait, ignoré de beaucoup de personnes, et sans précédent dans l'histoire de la géodésie.

Son réseau de triangulation algérienne entrepris sur une base mesurée dans la plaine de Bône, s'est fermé dans la plaine d'Oran, après avoir traversé l'Algérie sur une largeur de 9 degrés, d'un relief extrêmement accusé, par une ligne allant du village de l'Étoile au marabout de Sidi-Lasereg, entre la Sénia et Misserghin. La mesure directe de cette ligne, comparée à la longueur donnée par les calculs, n'a relevé qu'une différence de 19 centimètres seulement.

Tous les mathématiciens ont trouvé ce résultat simplement prodigieux.

Les hommes comme Charles Robert et Perrier honorent les Sociétés desquelles ils ont fait partie. C'est à ce titre que la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran conservera précieusement leur souvenir.

Le Secrétaire Général,

BOUTY.

INFORMATIONS

Congrès géographique. — La Société de Géographie de Paris a résolu de profiter de l'Exposition universelle de 1889 pour réunir, à Paris, un congrès international des sciences géographiques. Ce congrès se tiendra au mois d'août de l'année prochaine et sera divisé en sept sections.

Chaque société ferait établir pour le pays qu'elle représente un exposé sommaire des voyages, des recherches et des publications qui, depuis un siècle, ont le plus contribué aux progrès de la géographie.

OMISSION

Sur la liste des Membres de la Société, publiée dans notre bulletin, nº 35, a été omis M. Cheylard, chef de bataillon, commandant le Pénitencier militaire de Douéra, membre perpétuel.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

ONZIÈME ANNÉE. — TOME VIII

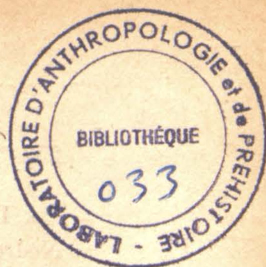
FASCICULE XXXIX. — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1888

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1889



MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

(Suite)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III

NÉDROMA ET LE PAYS DES TRARA

NÉDROMA PENDANT LA CONQUÊTE

Après la chûte des Turcs et la prise d'Alger par le général de Bourmont, le dernier bey d'Oran — Hassen — sollicita notre protection et c'est ainsi que les troupes françaises entrèrent à Oran, le 4 janvier 1831.

Les villes de l'intérieur affranchies du joug odieux des Turcs, saluèrent avec joie ce retour à leur vieille indépendance, et vécurent en paix pendant quelques années, après s'être organisées en fédérations défensives.

On connait les sentiments républicains et les mœurs libérales de ces montagnards ; tout alla pour le mieux à Nédroma jusqu'à l'avènement de l'émir Abd-el-Kader.

En janvier 1836, le maréchal Clausel résolut d'étendre notre domination vers l'ouest ; il marcha sur Tlemcen secourue par Abd-el-Kader et s'en empara sans coup férir, après avoir dispersé jusque dans les montagnes les troupes de l'Émir, battues sur les bords de la Tafna.

« L'Émir, depuis l'expédition de Tlemcen, s'était établi à Nédroma, au centre du pays des Kabyles. Ces hommes vraiment patriotes, en acceptant Abd-el-Kader comme général, lorsque le maréchal Clausel menaça leur territoire, n'avaient cru se donner qu'un défenseur de leur indépendance ; ils s'étaient donné *un maître*. Ce n'était pas l'Émir qui était l'instrument de leur délivrance, c'étaient eux qui, saisis par sa main de fer, étaient devenus les instruments de tous ses desseins ; et ces fiers républicains allaient, de leurs bras et au prix de leur sang, lui rendre cet empire de l'Afrique que les Arabes n'avaient pu lui conserver. » (1)

Après le traité de la Tafna (30 mai 1837), Nédroma resta au pouvoir d'Abd-el-Kader jusqu'en 1842, et à cette époque, l'Émir jetant le masque et rompant le traité, les hostilités furent reprises. Le général Bugeaud s'empara définitivement de Tlemcen, le 30 janvier, et de là rayonna de tous côtés afin de contrebalancer l'influence de l'Émir sur les tribus nouvellement soumises ; le général Bedeau à la tête d'une petite colonne composée : des 8e et 10e bataillons de Chasseurs à pied, du 2e bataillon des Zouaves, d'un escadron de Chasseurs d'Afrique et des cavaliers douairs de Mustapha-ben-Ismaël, plus une section d'Artillerie de montagne, descendit vers le nord, traversa les Ghossels, longea l'Isser et traversa la Tafna, au gué de Sidi-bou-Lenouar.

Il remonta par Souk-el-Arba et se présenta devant Nédroma, qui s'empressa de lui ouvrir ses portes.

La djemmâa, ou conseil des notables, vint lui demander *l'aman*; il accepta ces offres de soumission, à la condition de retenir, auprès de lui, douze otages qu'il fit désigner par Mustapha-ben-Ismaël.

Le quartier général fut établi autour de Nédroma, position excellente qui permettait d'agir très efficacement contre tous les Trara.

Nous avons raconté précédemment la tactique d'Abd-el-Kader qui se réfugia au Maroc, ne se sentant pas en sûreté auprès d'un si redoutable adversaire. Mais, il reparut l'année suivante,

---

(1) Duc d'Orléans. — Campagnes d'Afrique.

cherchant à investir Nédroma, où Bedeau n'avait laissé qu'une très faible garnison.

Pour débloquer cette place, nos troupes, accourues de Tlemcen, dûrent livrer le 29 avril 1843 un sanglant et décisif combat dans lequel Abd-el-Kader et ses contingents furent taillés en pièces et mis en complète déroute.

La ville de Nédroma ne cessa, dès lors, d'être soumise à la domination française.

Après la victoire d'Isly (août 1844), lorsque le poste militaire de Nemours (Djammâa Ghazaouet) fut créé, Nédroma dépendit de cette dernière place, dont le colonel de Montagnac fut le premier commandant supérieur.

Nous trouvons, à ce propos, dans les *Lettres d'un soldat*, publiées par M. L. de Montagnac, neveu du colonel, un curieux épisode se rapportant à Nédroma et que nous croyons devoir placer sous les yeux de nos lecteurs :

« Un officier de Chasseurs, écrit le colonel de Montagnac, chargé de la remonte et venant de Tlemcen, s'était arrêté à Nédroma en mai 1845, dans la maison qui nous était affectée pour le service. Il remisa son cheval dans la cour.

« Dans une des fontes de la selle étaient 500 francs ; on arrache les couvre-fontes et on vole les 500 francs.

« L'officier vient à Nemours et me rend compte du vol dont il vient d'être victime.

« Sans perdre une minute, j'écris au caïd et à la djemmâa pour les sommer de me rendre la somme volée. — Ils me répondent que ce n'est pas eux qui l'ont prise et qu'ils ne rembourseront rien.

« A minuit sonnant, je pars avec 250 hommes et je file sur Nédroma ; j'arrive à la pointe du jour aux portes de la ville. Chacun se frotte les yeux et paraît étonné de me voir là à pareille heure.

« Je forme ma troupe en colonne serrée, en avant de la porte ; tous les citadins sortis de leurs *turnes* sont bientôt établis sur les remparts et l'on me détache les membres de la djemmâa avec le Caïd.

« — Que veux-tu de nous, me demandent-ils ?

« — De l'argent : les cinq cents francs qui ont été volés, ou je vous rase.

« — Mais cependant..., si... car... d'autant plus que. .

« — Assez causé ; payez ou je vous rase.

« — Nous n'avons pas d'argent !

« — Vous en trouverez...

« J'entre aussitôt dans Nédroma ; je poste quelques hommes sur les remparts, le reste du détachement sur la place, et là je tiens le discours suivant :

« — Si, dans une demi-heure, je n'ai pas mes 500 francs, j'envahis vos maisons et je vous pille.

« Un instant après j'avais la somme. Je sortis de la ville, mon petit bataillon se rangea sous les remparts et mes hommes firent le café à la barbe de ces coquins, qui avaient voulu se montrer si récalcitrants. »

Le général Cavaignac blâma, il est vrai, cette équipée du colonel de Montagnac qui parut trop expéditive aux timorés, mais il faut avouer que, sans l'énergie dont firent preuve certains chefs militaires, on ne serait jamais venu à bout de la conquête.

En septembre 1845, lors de l'insurrection générale fomentée par Abd-el-Kader, qui avait franchi la Moulouïa et envahi de nouveau nos tribus de l'ouest, tous les Traras se soulevèrent contre nous et firent cause commune avec l'Émir, à l'exception toutefois des gens de Nédroma, qui observèrent la plus stricte neutralité, et pour cause : Ils sentaient devant eux la colonne du colonel de Montagnac, qui alla si imprudemment se faire tuer, lui et les siens, dans le guet-apens de Sidi-Brahim, et derrière eux la colonne du colonel de Barral, qui venait de Marnia pour rallier le général Cavaignac aux prises avec les Kabyles dans les Béni-Ouarssous. Nédroma se trouvait donc au milieu de trois colonnes.

On sait ce qu'il advint de cette insurrection racontée dans la partie relative aux Béni-Ménir. Lamoricière accourut d'Alger, rassembla toutes ses troupes à Nemours et battit les confédérés des Trara aux *Oulad Zekri*, près des Trembles, à *Aïn Kébira*, à *Bab M'Teurba* et à *Bab-el-Mesmar*, pendant qu'Abd-el-Kader, indifférent à la lutte et se dérobant aux coups qui l'attendaient,

assistait de loin, impassible, à tous ces combats, laissant écraser les alliés soulevés pour soutenir sa cause, lesquels ne durent leur salut qu'à la loyale clémence du général en chef.

Après les avoir acculés au pied du Tadjera, Lamoricière pouvait précipiter tous les rebelles à la mer. Son indulgence prévalut et ces égarés reçurent *l'aman*.

Les gens des Trara se le tinrent pour dit, et, depuis cette époque, ils n'ont cessé d'être d'une soumission exemplaire.

RÉSUMÉ HISTORIQUE

Depuis l'antiquité la plus reculée, on trouve les Nédromi installés sur le territoire qu'ils occupent encore aujourd'hui.

On ne sait rien de ce qu'était la ville de Nédroma avant les Almohades (12e siècle); l'Agha Si Hamza parle d'un vaste mur d'enceinte en pisé dont on retrouve les traces beaucoup plus étendues que celles de la ville actuelle.

L'ancienne cité était presque en ruines, lorsque le sultan Abd-el-Moumen la réédifia dans les circonstances citées par Si Hamza. — Fidèle à la dynastie des Almohades jusqu'à sa chûte Nédroma passa tantôt sous la domination des Mérinides de Fez, tantôt sous le pouvoir des Abd-el-Ouadites de Tlemcen, suivant les fluctuations de la guerre et la fortune des compétiteurs.

Soumise aux Turcs vers la fin du XVIe siècle, le seul évènement que signale son histoire pendant cette dernière période, est une rébellion momentanée que motivèrent la mauvaise conduite et les exactions brutales de la garnison turque. Mais la ville ne tarda pas à rentrer dans le devoir et resta l'alliée fidèle des Beys d'Oran dans leurs luttes contre les *Derkaoua*. A cette époque un représentant de l'autorité turque résidait à Nédroma et son commandement s'étendait, au moins nominalement, sur la partie du pays

comprise entre la Tafna et la frontière marocaine qui était alors la rive droite de la Moulouïa.

Après la chute des Turcs et la prise d'Alger par les Français, Nédroma dépendit d'Oudjda.

A l'issue des combats livrés en 1831 sur les bords de la Tafna par le maréchal Clausel à l'émir Abd-el-Kader, ce dernier voulut s'emparer de Nédroma et en faire sou quartier général de l'ouest, mais les habitants refusèrent de lui ouvrir leurs portes ; il réussit néanmoins à s'emparer de plusieurs notables qu'il amena comme otages à Mascara.

Cet incident amena la soumission de la ville qui se rendit au khalifa El-Bou-Hamédi. Les otages furent alors mis en liberté et ramenés par un Caïd nommé par l'Émir ; les habitants refusèrent d'obéir à ce nouveau chef qui leur était étranger ; mais le caïd El Hadj Mostefa sut les y contraindre, et conserva le commandement de la ville jusqu'en 1842, époque de l'arrivée sous les murs de Nédroma de la colonne commandée par le général Bedeau. Ce général crut devoir imiter les prudentes mesures d'Abd-el-Kader et se fit remettre aussi des otages. Après son retour à Tlemcen, l'Émir tenta de reprendre Nédroma, mais, ainsi que nous l'avons déjà vu, il fut battu au col de Bab-Thaza et mis en fuite. Depuis ce dernier évènement, la ville resta constamment soumise à la France.

Plusieurs historiens assurent que parmi les Maures chassés d'Espagne et refugiés à Nédroma certains d'entre-eux conservent encore les clefs de leurs maisons de Grenade et de Cordoue ; cette assertion est démentie par Si M'hammed ben Rehhal, qui prétend que ce fait n'a jamais été prouvé et qu'aucun des descendants des anciens Maures andalous réfugiés à Nédroma ne se trouve dans ce cas.

Ce qui est plus certain, c'est la présence parmi ces exilés de membres de la famille du sultan *Youssef ben Tachefin*, dont les descendants habitent encore la banlieue de Nemours. Trois sont *derrers* (instituteurs), deux autres journaliers.

Si El Mokhtar ben Tachefin, de Sidi-Amar (Nemours) possède, en manuscrit, une histoire du sultan son ancêtre due à la plume de l'écrivain Mohammed ben Abdallah ben Ali el Mortabi, plus connu sous le nom de : *El Kartas*.

Jusqu'en 1880, les Européens avaient été exclus de Nédroma, sans doute par respect pour cette sorte de ville sainte capitale des Trara, et aussi à cause des engagements moraux pris par les chefs des premières colonnes françaises en échange de la soumission des Nédromiï (Alias Nédromis).

On ne connait que deux exceptions à cette sorte d'ostracisme voulu : La famille Authier qui s'y était implantée, depuis fort longtemps, tenant une petite auberge pour les passagers et cultivant un petit jardin ; et le directeur de l'école arabe-française, M. Baudet qui habite Nédroma depuis le mois d'octobre 1876, et qui dirige cette école à la satisfaction générale des habitants qui parlent presque tous le français, surtout les enfants.

Lors de la promulgation de la récente loi sur l'instruction primaire, les habitants de Nédroma ont été les premiers à demander la création d'une école de filles. Ce fait parle éloquemment en leur faveur ; à l'exception de la Kabylie, il est peut-être unique en Algérie.

Caractère, mœurs, commerce et industrie des habitants statistique générale

Les habitants de Nédroma sont très laborieux ; ils sont à la fois cultivateurs, éleveurs, industriels et marchands. Leurs rapports commerciaux s'étendent dans l'ouest, jusqu'à Fez et Tanger ; ils ont de fréquentes relations d'affaires avec Nemours, Marnia et Tlemcen. Ils connaissent nos usages, nos lois, nos travaux publics, où ils s'emploient souvent comme tâcherons ou journaliers ; les progrès économiques, agricoles, industriels, y sont plus sensibles que dans les autres tribus voisines.

Leurs mœurs sont généralement plus douces, plus affables que celles de la généralité des indigènes musulmans. Leur territoire

a toujours été très exigu; il ne compte, pour la ville et la tribu de Nédroma, que 2156 hectares; il serait insuffisant pour les besoins des habitants, si ceux-ci ne possédaient les ressources de leurs industries diverses qui sont : le filage de la laine, le tissage des haïks, burnous, etc; la fabrication des poteries, la bijouterie grossière, la teinturie des laines, etc., etc.

La ville de Nédroma compte 414 ménages composés de 3,680 individus, dont 65 Français, 305 Israélites et 3,219 Indigènes musulmans; 91 étrangers, dont 85 Marocains et 6 de diverses nationalités.

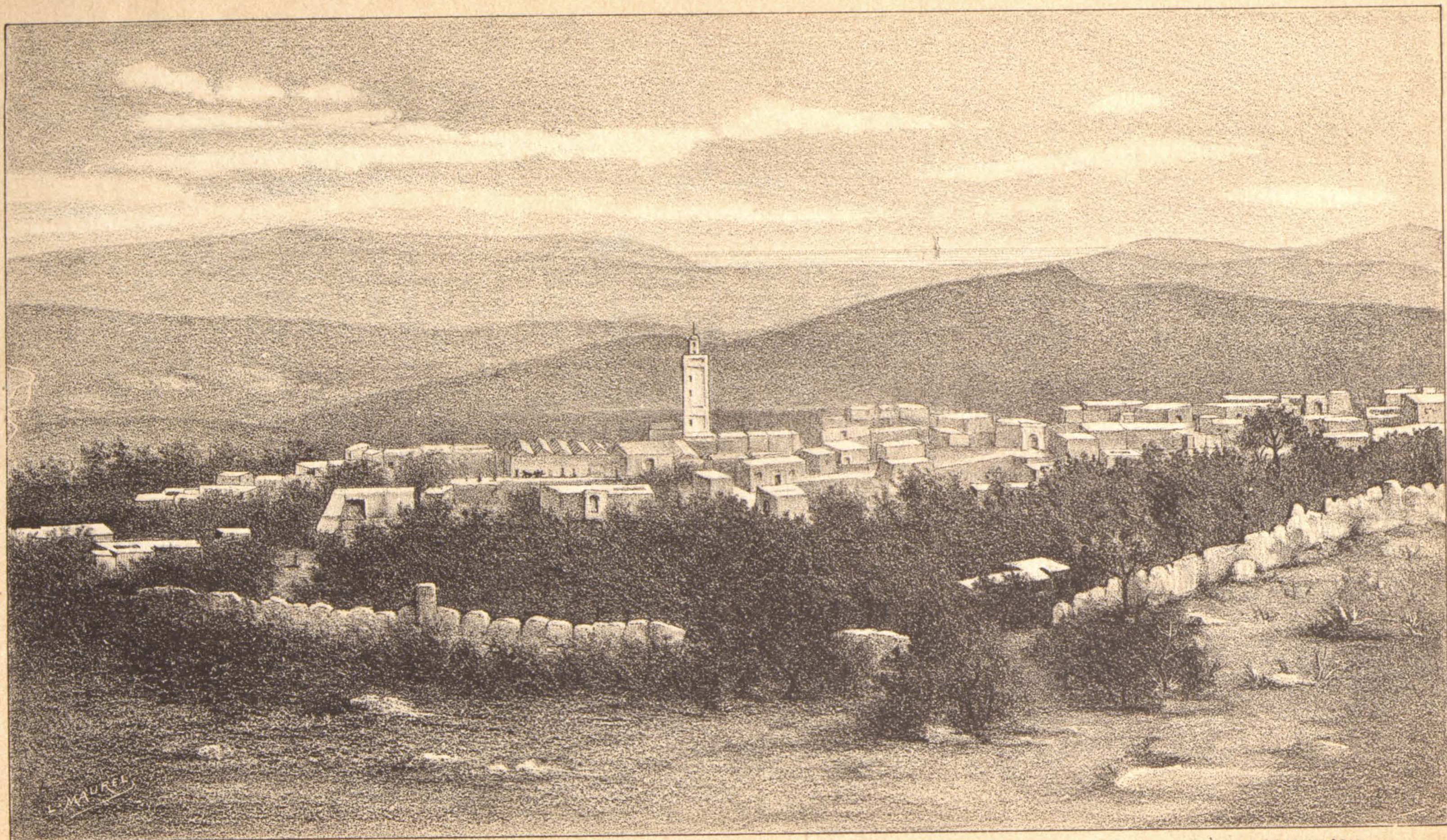
Les indigènes musulmans ont défriché de vastes espaces de terrains environnants couverts de broussailles qu'ils louent pour la plupart aux tribus voisines dans le but d'étendre leurs cultures. Le terrain aux abords de Nédroma se vend couramment de deux mille à cinq mille francs l'hectare; il y a beaucoup de jardins et de vergers complantés en vignes et où l'on cultive le melon, la pastèque, les haricots, la bechna, le maïs, les pommes de terre. Dans la seule campagne de 1886 Nédroma a expédié plus de mille quintaux de pommes de terre à Tlemcen, Marnia et Nemours. Les Indigènes excellent dans la culture des céréales; ils en produisent chaque année des milliers de quintaux de la plus belle qualité.

On n'a jamais cité un seul cas d'assassinat ou autre crime dans Nédroma; aucune rixe grave n'est jamais survenue entre les habitants.

Chacun se contente de ce qu'il a et vit pour le mieux, appliquant sagement, et en paix, la maxime du poète arabe : « *Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.* »

Les israélites de Nédroma au nombre d'environ 70 familles, la plupart originaires du Maroc, possèdent des terres qu'ils cultivent eux-mêmes à l'exemple des indigènes. Quelques-uns sont installés dans le pays depuis très longtemps; ils sont presque tous commerçants ou artisans : savetiers, fabricants de babouches, bijoutiers, armuriers, menuisiers. On compte environ une cinquantaine de maisons acquises et habitées par les juifs. Ces derniers, quoique Marocains pour la plupart, ont été considérés comme juifs indigènes et ont bénéficié du décret Crémieux les naturalisant en masse.

Nédroma



D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DU COMM^T. L. DEMAEGHT.

LITH. P. PERRIER. ORAN.

En résumé, l'agriculture est prospère à Nédroma ; on y a renoncé, il est vrai, à la culture du lin, mais afin de donner plus d'extension à celle des céréales qui y a fait de réels progrès. Les jardins sont bien entretenus ; les oliviers sont greffés ; les eaux bien aménagées et les canaux entretenus en bon état. On tire le meilleur parti possible des eaux et des jardins et les défrichements s'étendent progressivement vers la partie nord, dans toute la plaine de Mézaourou que la ville couronne.

Le recensement de 1887 a permis de constater chez les habitants de Nédroma la possession de 399 chevaux ou mulets, 2088 bœufs ou ânes, 9 chameaux, 12,098 moutons, 26.516 chèvres ayant produit un impôt *Zekkat* en principal, de 16,203 francs.

L'impôt sur les prestations a produit 29,568 fr. ; quant à *l'Achour*, il a été constaté 960 charrues, ayant produit un impôt de 51,170 francs.

Le sol se prête, comme on le voit, à tous les genres de culture ; la propriété a toujours été considérée comme *Melk* (privée) et se transmet par héritage ou acte de vente. Les habitants sont très attachés au sol et conservent précieusement leurs titres de propriété.

Description de Nédroma

Nédroma est le chef-lieu de la commune-mixte de ce nom, dont nous avons décrit ci-dessus tous les éléments.

Elle est admirablement située au fond d'un cirque de contreforts se détachant du Djebel Filhaoucen, sur le versant nord-est du col de Bab-Thaza, à 384 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer et entre deux rivières abondantes et boisées : l'Oued Sbaïr et l'Oued Tléta.

Elle est à 4 lieues de la mer et se relie à Nemours par une route départementale empierrée ; elle se trouve à 7 lieues de Marnia et à 15 de Tlemcen.

Sa position topographique sur le flanc de la montagne d'où elle paraît se détacher et le caractère du paysage, entouré de bois d'oliviers, lui donnent l'aspect, à petite échelle, d'une réduction de Tlemcen.

Nédroma possède intérieurement dix mosquées déjà décrites précédemment.

Le minaret de la grande mosquée (djemmâa El Kébir) est brodé, comme ceux de Tlemcen, d'arabesques et de mosaïques en faïence vernissée ; il est facheux qu'ont ait eu le mauvais goût de le badigeonner au lait de chaux, ce qui lui enlève tout caractère artistique et toute finesse d'ornementation. Néanmoins, sa grande hauteur figure bien dans la vue générale de la ville, dont il complète le caractère arabe.

Il y a quelques années, la vue de cette ville aux rues sales tortueuses et mal pavées, celle de son abattoir en plein vent sur les glacis des fortifications, des monceaux d'immondices, des mares infectes d'eau croupissante, auraient donné au visiteur une triste idée de la civilisation des habitants ; aujourd'hui, tout cela a changé d'aspect : la présence des administrateurs, d'une police locale et l'institution de services d'ordre et de propreté ont rendu à Nédroma, malgré son caractère oriental, tout l'attrait, toute la coquetterie, tout le bien-être qu'elle devait avoir au temps des Émirs.

Le marché se tient tous les jeudis, sur une esplanade au nord de la ville ; il est fréquenté par 3 ou 4000 marchands européens, israélites, marocains ou indigènes algériens. C'est le lieu de rendez-vous de toute la contrée.

Les bouchers européens et les marchands de bestiaux y trafiquent de leur commerce. On y trouve, outre le bétail, des chevaux, ânes et mulets, des céréales, de la laine, des peaux, tannées ou non, des nattes en laine, en palmier et en sparterie ; une poterie spéciale qu'on expédie jusque dans le Sud, des étoffes et tous les objets de consommation pour la vie matérielle

Des améliorations très sensibles s'effectuent tous les jours depuis l'érection de Nédroma en chef-lieu de commune-mixte.

Une porte en pierre de taille a été percée au N. E. des fortifications pour donner passage à une grande avenue reliant la ville de plain pied avec la route départementale de Nemours à Marnia et à Tlemcen.

Sur le prolongement extérieur de cette nouvelle porte, on vient de construire un grand mur de soutènement avec parapet et trottoir, qui remplace avantageusement la vieille rampe d'accès en terre. Une avenue d'arbres y a été plantée et, enfin, en 1887 la commune-mixte a fait construire sur le côté sud de cette avenue, extra-muros, les bâtiments municipaux comprenant les bureaux de la mairie et les logements du personnel administratif.

Une très belle pépinière, actuellement en plein rapport, a été créée au pied des glacis du côté nord de Nédroma, entre le marché arabe et la kouba de Sidi-Yahia ben Ezzaïou, précédemment décrite.

Toutes ces nouvelles constructions et améliorations sont dues à l'initiative de l'administrateur Meissonnier, qui dirige cette commune-mixte depuis 1882.

Il n'existe dans l'intérieur de la ville qu'une seule maison, construite à l'européenne, avec étage, balcons et couverture en tuile : elle a été élevée il y a quatre ans par la famille Sahut.

Nédroma possède en outre un bureau postal et télégraphique ; elle dépend de Nemours pour tous les autres services publics : Contributions diverses, Domaine, Recette municipale, etc.

Mais s'il est un service qui fasse encore grand défaut à la population mixte de Nédroma, c'est le service de santé : toutes les fois qu'un cas de maladie se révèle, on se trouve dans l'alternative, ou d'envoyer le malade à l'hôpital de Nemours, translation souvent très dangereuse ; ou d'envoyer chercher le médecin du dit hôpital, chargé aussi du service de santé dans les corps de troupe de la garnison, de la douane, de la gendarmerie, etc., ce qui l'empêche souvent de quitter son poste pour aller donner ses soins ailleurs.

C'est une question très grave que celle de l'hygiène et de la santé publiques ; l'Administration locale s'en est émue : elle a fait des démarches pressantes pour obtenir un médecin de colonisation ; aussi lui a-t-on envoyé.... un commissaire de police, dont

la présence à Nédroma ne se faisait nullement sentir, mais dont le traitement grève inutilement le budget. C'est au moins bizarre ! ! !

Quand on pénètre dans la ville après avoir examiné ces vieilles fortifications en pisé, souvenirs d'antan, on est étonné à la vue de ces petites maisons arabes, basses, serrées les unes contre les autres, crépies en terre argileuse et recouvertes d'un simple lait de chaux, qui abritent une population si nombreuse.

Les rues sont étroites et tracées à la diable; souvent elles aboutissent à des culs de sac ou impasses sans issues, qui obligent le visiteur à retourner sur ses pas à travers les mailles de ce capricieux labyrinthe.

A peu de distance de la porte neuve, entre les deux mosquées, El Riah et El Haddadin (des forgerons) se trouve une petite place, ornée en son milieu d'une fontaine abondante et connue sous le nom de : marché aux grains (voir le plan) ; c'est autour de cette place que se logent, tant bien que mal, les quelques familles européennes qui ont établi leur résidence à Nédroma.

L'eau coule en abondance, distribuée par un grand nombre de fontaines qui favorisent l'alimentation des ménages, l'arrosage et le nettoiement des rues.

La grande mosquée avec son haut minaret est d'aspect imposant ; les touristes ne manquent jamais de faire l'ascension de son interminable escalier aboutissant à la plate-forme de la tour, du haut de laquelle la mer, aux flots bleus, apparait baignant les maisons blanches de Nemours.

Le panorama que le spectateur a sous les yeux du haut de ce minaret est vraiment merveilleux : tout Nédroma se déroule à ses pieds, avec ses ruelles tortueuses et ses mystérieuses impasses, avec sa ceinture de vieilles murailles grises ébréchées et déchiquetées, enfouies dans un grand massif de verdure et d'oliviers séculaires. Au nord les pentes de la vaste plaine de Mézaourou avec le long serpent blanc de la route de Nemours ; à l'est, les villages des Béni-Ménir : Les Oulad Ichou, les Ahl Tahar, les Béni Chabane, les Oulad Sidhoun, adossés aux flancs des montagnes qui avoisinent le Tadjera ; à l'ouest, les montagnes grisâtres des Souahlia et des M'Sirda, avec leurs pitons côniques encadrant les dècheras de Tient, Béghaoum, Gamès

Saffra, Zaouïet-el-Mira et tant d'autres points remarquables rappelant chacun un souvenir du passé : tels le marabout de Sidi-Brahim et la colonne Montagnac.

On dit que l'Administration se propose de faire de Nédroma un centre de colonisation européen ? On adjoindrait à la ville arabe un second village adjacent pour l'établissement des colons français. Sera-ce un bien ? sera-ce un mal ?

Nous penchons à croire que si la colonisation doit y gagner, le souvenir du passé y sera éteint bientôt sous la pioche des démolisseurs et des aligneurs de rues. Le côté oriental, pittoresque, artistique, unique en son genre dans toute cette région, y perdra toute sa saveur et toute son originalité.

(A suivre). J. CANAL.

DES

PROGRÈS DE LA SCIENCE

AU POINT DE VUE MARITIME

Il serait vraisemblablement oiseux de chercher à prouver que la science marche en raison directe de la civilisation ; mais les faits sont surtout évidents, palpables, depuis quelques années seulement. Toutes les nations s'occupant, par ce temps de dynamite, de mélinite, de roburite, de bellite, que nous traversons, à apporter des perfectionnements au matériel de la guerre, nous allons d'abord nous occuper plus spécialement de ce qui a trait à la marine.

Dans l'antiquité, les balistes et catapultes n'avaient qu'une puissance de projection bien insignifiante. A cette époque reculée, les engins les plus perfectionnés lançaient à une distance maxima de 500 mètres des projectiles dont le poids équivalait à 30 kilogrammes.

Non seulement on a atteint déjà comme calibre et projectiles des dimensions d'une puissance et d'une portée énormes, mais il est question actuellement, en Angleterre, de créer une pièce de 200 tonnes pouvant projeter un obus de trois mille kilogrammes, destiné à perforer des plaques de blindage de 0,90 d'épaisseur !

Il y a 10 à 12 ans, les cuirasses, déjà bien perfectionnées de nos navires n'atteignaient encore que 20 à 22 centimètres lorsque l'artillerie en arriva alors à percer, à 520 mètres, des plaques de 35 centimètres.

A partir de cette époque s'établit un véritable duel, qui continue encore, entre l'artillerie et le blindage ; duel ruineux pour toutes les puissances et d'où, malgré les efforts de nos plus savants constructeurs, l'artillerie semble devoir rester toujours victorieuse.

L'année passée, l'Angleterre armait un cuirassé à tourelles, *Victoria*, dont l'épaisseur de la cuirasse est de 0,45 ; ses canons pèsent chacun 110,000 kilos, reçoivent une charge de 900 livres de poudre et lancent des obus de 1,800 livres !

Que dirait Nelson, lui qui fit des prodiges à Trafalgar, en 1805, avec son vaisseau, *Victory*, dont le plus lourd canon n'atteignait même pas trois mille kilos et lançait un boulet de 68 livres avec une charge maximum de huit livres de poudre ?

Mais le *Victoria* est à peine armé que déjà il est dépassé ; on vient de lancer, dans l'arsenal de Pembroke, un navire cuirassé, le *Nile* ; c'est un des plus énormes engins de guerre qu'on puisse voir. Mais quelles dépenses incroyables nécessitent de pareils navires ? Le *Nile* qui est loin d'être prêt à naviguer, puisqu'il n'a encore ni son armement ni son artillerie, coûte déjà plus de 20 millions !

Si les bâtiments ont une valeur vénale considérable comparée avec nos anciens navires, il en est de même pour l'artillerie ; ainsi il y a 32 ans à peine, un canon du plus gros calibre coûtait 2,800 francs ; son chargement ne revenait qu'à 14 francs ; actuellement les pièces de 110 tonnes se paient 47,500 francs et chaque coup qu'on tire occasionne une dépense de 4,675 francs. Nous payons donc, aujourd'hui, pour tirer un coup de canon, le double environ de ce que coûtait, il y a une trentaine d'années seulement, un canon entier.

Et dire qu'avec notre mélinite à laquelle les Allemands prétendent nous opposer leur roburite, nous sommes appelés à en voir encore bien d'autres !

Pendant que dans l'arsenal de Lyon on vient d'installer un outillage d'une rare précision, d'une puissance considérable et qui sera mis en mouvement par une force d'environ 2,000 chevaux ; que l'Allemagne et l'Italie mettent à l'étude un appareil qui lance deux torpilles par minute et les envoie à plus d'un

mille de distance, la marine américaine, elle, fait l'essai d'un canon qui lance des torpilles. Ce canon se charge à air comprimé.

On peut dire pourtant que la transformation de notre marine ne date que de la guerre de Crimée. Ce fut, en effet, pour lutter contre la puissance extraordinaire que commençait déjà à prendre l'artillerie et surtout pour attaquer les forteresses du littoral que les gouvernements anglais et français firent construire, à cette époque, des batteries flottantes recouvertes d'une forte carapace métallique, armées de canons de gros calibre et ayant un très faible tirant d'eau.

On n'a pas oublié le succès énorme qu'obtinrent ces nouveaux types de navires au siège de Kimburn. Trois ans après, un éminent ingénieur français, Dupuis de Lôme, mort récemment, mettait en chantier la frégate la *Gloire* qui, lancée en 1859, fut armée en 1860. Ce navire recouvert d'un blindage de 0,11 d'épaisseur, armé de 36 canons de 50 et filant 12 nœuds attira, à juste titre, l'attention générale et parut être un type achevé.

On s'empressa de construire sur ce modèle une flotte cuirassée. L'Angleterre s'en émut et fit construire avec une activité fiévreuse un grand nombre de cuirassés ayant la *Gloire* pour type, mais avec diverses modifications et adoptant, la première, l'éperon d'acier placé à la hauteur de la ligne de flottaison.

Dès lors notre vaisseau en bois, si pittoresque, si monumental, fut abandonné et à partir de ce moment commencent les dépenses immenses pour cette transformation, car le navire en fer coûte 20 0/0 plus cher que le même navire en bois.

Mais l'artillerie, de son côté, fait des progrès tels qu'on ne tarde pas à reconnaître que les navires de fer ne pourraient pas résister au choc d'une artillerie devenue formidable, et pendant que nos ingénieurs trouvent le moyen d'augmenter l'épaisseur du blindage, on parvient à fondre des canons qui augmentent le poids des projectiles. Nos ingénieurs ne se rebutent pas et croient toujours en augmentant l'épaisseur du blindage rendre nos navires invulnérables; l'artillerie augmente de son côté ses calibres et, la chimie lui venant en aide, elle démontre d'une façon victorieuse combien ses projectiles seront à redouter.

Mais n'importe, on ne prend pas, on ne peut pas prendre le

temps d'étudier un nouveau type, connaître ses qualités, que déjà on le laisse de côté pour en construire un nouveau et pendant qu'on dépense follement des millions de cette façon, une des particularités caractéristiques de notre singulière époque c'est qu'avec une simple torpille on parvient à faire couler d'autant plus vite ce formidable engin, qu'il est plus fortement cuirassé.

Enfin, de transformation en transformation, nous en sommes arrivés à avoir des navires qui ont perdu beaucoup de leurs qualités nautiques, qui sont extrêmement coûteux, de peu de durée, puisque, à chaque instant, une invention nouvelle fait abandonner le dernier navire, regardé pourtant comme le type par excellence des vaisseaux cuirassés, pour une nouvelle construction considérée toujours comme le dernier degré de perfection ; et pendant que les dépenses augmentent d'une façon insensée, les qualités nautiques diminuent. C'est la ruine d'un budget : chaque nation le reconnaît et on ne cesse de se lancer dans une voie sans issue. Pourtant, déjà en 1871, l'amirauté anglaise avait émis le vœu qu'on ne se lançât plus à l'aventure dans la construction de nouveaux types, elle ajoutait : il reste à voir si le blindage des vaisseaux conserve quelque valeur et s'il ne doit pas être totalement abandonné comme un coûteux embarras.

Chez nous, un ingénieur des constructions navales, M. Dislère, considère comme impossible de continuer à demander à une cuirasse la protection de nos navires de combat.

L'amiral Touchard, mort dernièrement, prétendait que le navire d'escadre n'a plus de raison d'être pour arrêter en chemin une flotte ennemie, protéger une flotte de transports ou de débarquement. Il est incapable de s'attaquer aux croiseurs et d'établir un blocus effectif, car il ne se trouve pas vis-à-vis de corvettes rapides, comme les vieux vaisseaux à voiles vis-à-vis de frégates de croisière ; il sera forcé de s'arrêter dans sa poursuite par manque de charbon ; et d'autre part, quelques gardes-côtes suffiront toujours pour l'empêcher de tenir un blocus.

Malgré les vœux de l'amirauté anglaise, malgré l'opinion d'hommes aussi éminents et si compétents que l'ingénieur Dislère et l'amiral Touchard, on n'en coutinue pas moins cette période de coûteuses extravagances au lieu d'en revenir, car on y

reviendra fatalement, à nos anciens types modifiés naturellement, et à faire consister la force défensive principalement dans la force offensive elle-même.

Quand nous parlons de types coûteux et d'armements extravagants, il faut bien que nous citions l'Amérique. Cette nation est en train d'achever deux nouveaux croiseurs qui seront des engins d'une puissance considérable et doués d'une vitesse exceptionnelle. Ils porteront comme armement principal 12 canons rayés de 15 centimètres. Ils devront avoir une vitesse de 19 nœuds au moins. Chaque croiseur coûtera 7,500,000 francs.

L'amirauté anglaise, qui demandait naguère qu'on abandonnât le blindage des vaisseaux comme un coûteux embarras, a dans ce moment six navires qui vont être prochainement prêts et dont la somme représente déjà un chiffre vraiment fantastique, plus de 114 millions ! Voici les noms de ces gigantesques engins :

Nile	20,024,400	francs.
Victoria	18,926,900	»
Trafalguar	21,331,100	»
Sans-Pareil............	18,686,375	»
Auson	16,851,474	»
Beulow	18,874,700	»
	114,694,949	francs.

Ces prix ne comprennent pas l'artillerie ni l'armement, sauf pour le *Victoria*, qu'Armstrong a livré garni de canons de sa fabrication.

Est-ce croyable ? 114,694,949 francs pour six navires qui n'ont encore ni armement ni artillerie !

En outre de ces mastodontes, la grande Bretagne disposera prochainement de 80 croiseurs à grande vitesse tandis que la France et la Russie n'en possèdent encore que 59.

Voici depuis les croiseurs-torpilleurs jusqu'aux torpilleurs-vedettes du plus petit calibre, le nombre de torpilleurs que les

les principales puissances possédaient au commencement de 1887 :

Russie.......	170 d'une dépense totale de		11,500,000 fr.
Angleterre.. .	156	»	»	31,585,000 »
Allemagne....	155	»	»	22,338,000 »
France......	143	»	»	31,337,000 »
Italie........	89	»	»	12,500,000 »

Le nombre des bâtiments de guerre chez nous est à peu près le même que celui des Anglais, qui en possèdent 600 non compris, par exemple, ceux qui sont affectés aux colonies ; ils sont aussi armés d'un nombre à peu près égal de canons nouveaux modèles.

D'ailleurs, d'après la liste officielle de notre flotte, notre force navale se composait au commencement de 1888, de 505 bâtiments y compris 67 navires condamnés comme étant sans valeur sérieuse ; en voici le nombre par catégories : 22 cuirassés d'escadre ; 10 cuirassés de croisière ; 11 gardes-côtes cuirassés ; 6 canonnières cuirassées ; 4 batteries flottantes ; 10 croiseurs à batterie ; 9 croiseurs de 1re classe ; 15 de 2e ; 18 de 3e ; 4 croiseurs-torpilleurs ; 18 avisos de 1re classe ; 26 de 2e ; 5 de 3e ; 16 avisos transports ; 8 avisos-torpilleurs ; 20 canonnières ; 42 chaloupes-canonnières ; 1 bateau-canon ; 9 torpilleurs de haute mer ; 68 torpilleurs, plus 52 lancés ou à lancer ; 26 transports ; 80 navires à voiles ; 16 navires d'instruction.

Notre plus beau type de cuirassés est l'*Amiral Baudin*. Ce cuirassé sur lequel l'amiral du Petit-Thouars va arborer son pavillon, coûte 21 millions !

Sa vitesse aux essais a dépassé 15 nœuds. Il est muni de deux mâts en tôle, où sont installés des canons à tir rapide de 47 m/m.

Il est armé de trois pièces de 42 centimètres pesant chacune, affût compris, 80 tonnes, pouvant lancer des projectiles de 750 kilogrammes.

Ces pièces monstres sont en acier ; elles mesurent, de la culasse à la gueule, onze mètres de longueur. Six tubes lance-torpilles complètent la puissance offensive de ce superbe cuirassé.

Dans cette nomenclature nous allions oublier un type tout nouveau, c'est le bateau sous-marin, le *Gymnote*, construit par M. Zédé, ingénieur de la marine en retraite, avec le concours de M. Krebs, capitaine du génie, pour toute la partie électrique.

Ce bateau, qui présente la forme d'un fuseau effilé, a dix-sept mètres de longueur et 1,80 de diamètre — je n'engage pas ceux qui dépassent cette taille à faire partie de l'équipage du *Gymnote*, — on calcule qu'il atteindra une vitesse de dix nœuds sous l'eau.

L'intérieur sera éclairé par des lampes électriques à incandescence. Ce navire est destiné à aller fixer des torpilles sous les flancs des navires ennemis pour les faire éclater ensuite par un fil électrique.

Pour les torpilleurs, la France, avec ses 143 torpilleurs était au quatrième rang, mais notre Ministre de la Marine, utilisant un crédit de trente millions qui lui a été accordé en 1887 pour travaux extraordinaires, a fait mettre en chantier 3 croiseurs de 1re classe, 3 de 2e classe, 3 de 3e classe ; 8 éclaireurs à grande vitesse et 24 torpilleurs de 1re classe qui sont construits par l'industrie.

L'Allemagne possède 7 grands cuirassés d'escadre; 24 corvettes à marche rapide ; 35 canonnières dont 23 cuirassés ; 155 torpilleurs ; 8 avisos ; 2 grands transports ; mais l'armement de toute la flotte est en canons système Krupp.

L'Italie possède en tout 250 navires parmi lesquels de véritables types fort imposants et qui seraient peut-être plus redoutables que certains navires anglais ou français... s'ils pouvaient manœuvrer.

La Turquie possède 164 navires ; l'Espagne 152 ; la Russie, qui vient de lancer ces jours-ci un cuirassé de croisière de six mille tonneaux et de 8,500 chevaux, qui filera de 16 à 17 nœuds et dont le principal armement sera de quatre canons de 20 centimètres et de quatorze de 16 centimètres : il sera protégé par une ceinture de cuirasse fabriquée en Russie, à la fameuse usine de Kolpino. La Russie, disons-nous, a 680 navires.

En définitive, au point de vue des forces navales, la première place appartient à l'Angleterre, puis viennent la France, la Russie, l'Italie, l'Allemagne, la Turquie, l'Espagne, etc.

Quant aux navires marchands du monde entier, ils étaient

en 1887, au nombre de 51,092 dont 8,547 à vapeur, jaugeant ensemble 22,975,342 tonneaux ; la France occupe le second rang en ce qui concerne les navires à vapeur et le huitième pour les voiliers.

Mais revenons à notre marine de combat. Est-ce à dire que telle nation qui occupe le premier rang aujourd'hui l'occupera encore demain ? Tandis que les types varient à l'infini et que, à cause des progrès accomplis, les cuirassés et les canons présentent la plus inconcevable variété grâce à nos artilleurs et à nos ingénieurs, qui luttent entre eux, ceux-ci pour défendre nos navires contre les inventions terribles de ceux-là, nos chimistes, eux, se chargent depuis quelque temps de révolutionner tout ce monde de savants, de leur faire transformer à chaque instant tout notre matériel de guerre, aussi bien le canon que le blindage ; de bouleverser même la situation respective des nations.

Tantôt, c'est notre mélinite qui nous fait tenir le premier rang ; tantôt c'est la roburite que les Allemands prétendent être bien supérieure à notre mélinite.

Voici maintenant les Russes qui viennent d'inventer un explosif nouveau le silostvas (créateur de force), qui doit dépasser tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour.

En attendant, ce ne sont plus des millions que les puissances dévorent pour les choses de la guerre, ce sont des milliards, car, on peut le dire, il n'est pas de mois où l'on n'invente un fusil, un canon ou une torpille ; et pendant que chaque nation maritime met tout son orgueil dans ces murailles flottantes, on vient de construire dans les usines Krupp, un canon formidable du poids de 140,000 kilogrammes ; la longueur du canon est de seize mètres ; il traverse une plaque de 1^m20 !

Puisque toutes ces nouvelles découvertes de la science appliquées à la marine condamnent le cuirassé qui est aujourd'hui à la merci de torpilles si redoutablement perfectionnées, il semble qu'il nous faudrait, au lieu de ces colosses ruineux et inutiles, des croiseurs à marche très rapide, car une flotte sans vitesse est une flotte sans puissance ; des torpilleurs, cette véritable bayonnette du marin ; des gardes-côtes.

Le grand rêve de l'amiral Aube, quand il était ministre, était d'étudier d'une façon pratique le rôle que doit jouer un torpilleur

dans une action navale. L'amiral Aube est un travailleur, très intelligent, malheureusement mal équilibré, et dans cette circonstance il a eu le tort d'agir trop vite et sans avoir fait longuement étudier cette question par des hommes spéciaux.

Quoiqu'il en soit, pour lui, le torpilleur était le type du bâtiment de combat, et, après avoir dépensé de 60 à 80 millions pour la construction de ces petits navires et en avoir commandé des quantités sans s'assurer de leur valeur réelle, il a été démontré, sous son ministère même, par des expériences ruineuses pour le budget, que le torpilleur actuel ne peut tenir la mer dès qu'elle est houleuse et que la lutte contre le cuirassé est une véritable utopie.

De cette lutte entre le blindage et l'engin destiné à le percer, la conclusion serait peut-être, dans un avenir qu'on ne peut prévoir par exemple, de revenir à nos anciens navires auxquels on donnerait toutes les perfections dues aux progrès de la science. Evidemment la marine de nos jours ne peut pas reprendre ces types de vaisseaux qu'on mettait en chantier une cinquantaine d'années avant de s'en servir — le vaisseau à trois ponts la *Ville de Paris*, commencé en 1807 a été armé en 1853 — mais comme nous l'avons dit ci-dessus, avoir simplement des torpilleurs et des croiseurs à marche rapide, l'avantage dans une guerre devant tourner surtout à la nation qui aura les bâtiments les plus rapides. D'ailleurs on prétend que nous avons déjà des torpilleurs comme le *Balny* qui réalisent une vitesse de plus de vingt nœuds. L'Angleterre, de son côté, avait déjà concentré particulièrement ses efforts sur les croiseurs, en faisant construire il y a quelques années, une flotte de torpilleurs et nombre de bateaux-rapides.

Mais ces navires de l'avenir devront-ils être construits en fer ou en bois ? les navires en fer, avec un entretien de peinture et un nettoiement intérieur et extérieur bien fait, peuvent durer 25 à 28 ans. La durée moyenne de nos navires en bois n'était que de 20 à 22 ans. Il est vrai que le navire en fer coûte plus cher, mais le déboisement de nos forêts, surtout la rareté du chêne dur ont encore diminué cette limite de durée de nos bâtiments en bois qui n'est plus maintenant que de 12 à 14 ans. Cette courte durée tient surtout à ce que nos approvisionnements se trouvent fortement diminués par la consommation des chemins de fer pour leur matériel et leurs traverses ; on est obligé d'employer des bois

qui n'étant pas toujours secs, ne sont pas assez purgés de leurs sèves; il s'ensuit qu'au bout de 9 à 10 ans un navire en bois a déjà beaucoup de pièces mauvaises et qu'il faut songer à de très sérieuses réparations.

Quant aux navires à vapeur ils durent forcément moins que les navires à voiles, à cause des eaux chaudes, des pertes de vapeur, des dépôts de poussière de charbon, de graisse, d'huile, qui se répandent dans l'intérieur et qui corrompent le bois.

D'ailleurs quelles que soient les considérations, quelles que soient les économies qu'on puisse faire sur un voilier, il est clair que le bâtiment à vapeur ne peut être sacrifié au premier, c'est une trop précieuse découverte pour l'abandonner.

Et pourtant, si nous envisagions cette invention sous un autre point de vue, si nous la greffions à la question sociale; en tirerions-nous la même conclusion? D'où proviennent la plupart de nos grèves? Pourquoi y a-t-il tant de malheureux? On a calculé que les machines à vapeur fixes, en activité en 1876, représentaient une force de 24 millions 1/2 de chevaux-vapeur. Les Etats-Unis en avaient 7 millions 1/2; l'Angleterre 7; l'Allemagne 4 1/2; la France 3.

Pour la France seule, l'industrie avec ses 50 mille machines représente une force équivalente à celle de plus de 60 millions d'hommes. Un cheval-vapeur vaut la force musculaire de vingt-un hommes et de trois chevaux vivants. Chaque cheval-vapeur coûte 1,000 francs, cela représente, en intérêt et amortissement, un centime par heure, plus quatre centimes de charbon, soit cinq centimes par heure. Or l'homme se fait payer trente-cinq centimes l'heure et produit vingt fois moins.

Mais laissons ces questions sociales et reprenons notre sujet. Nous disions que si le navire en bois est à jamais sacrifié, il n'en pourrait être ainsi pour la machine à vapeur que des hommes de génie, comme Napoléon Ier et Thiers, avaient pourtant condamnée. On n'a pas encore oublié les résistances de toutes sortes qui entravèrent le développement des voies ferrées et des bateaux à vapeur et quelle peine on eut à vaincre même certains préjugés. Ce qui n'empêche pas qu'aujourd'hui, la France possède, à elle seule, 34,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation.

Il y a à peine quelques années les nouvelles mettaient pour arriver de Londres à Paris neuf jours ! aujourd'hui il suffit de quelques heures. Nos grands Transatlantiques font la traversée de New-York au Hâvre en six jours et demi, autrefois il fallait soixante-six jours. *Times is money*. De Paris à Marseille on mettait de trois à quatre jours, aujourd'hui il ne faut que quinze heures, et on est en train, actuellement, de mettre à l'essai une locomotive géante dont les roues mesurent $2^{m}50$ et destinée à réaliser la vitesse vertigineuse de 130 à 150 kilomètres à l'heure !

Quant aux appareils de transmissions, ils ont déjà atteint un merveilleux degré de perfection. Comme nous sommes loin de l'enthousiasme causé par l'invention de Chappe, avec sa télégraphie aérienne, en 1793 ! A cette époque, par un temps clair — condition indispensable — un signal télégraphique mettait quatorze minutes pour parcourir un espace de 48 lieues. Aujourd'hui, avec la téléphonie, la transmission est instantanée.

Notre génération peut difficilement comprendre l'époque où il n'y avait ni chemins de fer, ni télégraphes et pourtant, à en juger par les rapides perfectionnements, les merveilleux progrès que la science a faits depuis quarante ans seulement, ne sommes-nous pas amenés à nous demander plutôt combien nos petits-fils jugeront peut-être notre époque actuelle d'arriérée ?

Au milieu de tous ces progrès rapides, rapides surtout au point de vue de la destination, une expérience nous reste, c'est qu'avec tous les perfectionnements de la science on en arrivera à trouver quelque chose qui pourra détruire instantanément toute une flotte, toute une ville et exterminer cent mille hommes à l'heure. Ce jour-là, nous serons assurés d'avoir définitivement la paix et les puissances ne se ruineront plus à faire des recherches pour en imposer, par la force, aux autres nations.

En attendant ce jour bienheureux, nous allons nous occuper — maintenant qu'il est tant question de guerre, maintenant que le vent souffle partout aux armements, aux mobilisations — de notre armée comparée avec celles des autres puissances.

J. Le Frotter de la Garenne,
Lieutenant de vaisseau en retraite.

Nemours, Octobre 1888.

GÉNÉRALITÉS

HISTORIQUES & MINÉRALOGIQUES

L'or est, de l'avis général, le premier métal qui ait dû être employé dans l'enfance de la civilisation ; l'argent ne l'a été que plus tard. Cela tient à la nature des gisements de ces métaux et à l'état plus ou moins pur dans lequel ils se rencontrent. Le premier se trouve pur ou allié à un peu d'argent; on l'obtient par un simple lavage. Le second existe généralement en filons encastrés dans les roches les plus dures des terrains primitifs et exige pour son extraction des travaux compliqués et l'emploi de machines.

L'étude des plus anciens monuments de la Grèce et de l'Asie, du Nord de l'Europe et des relations originales des conquérants du Nouveau-Monde, démontre que l'or en ustensiles ou en bijoux peut très bien s'allier avec un état de choses voisin de la barbarie, tandis que l'emploi de l'argent à ces mêmes besoins dénote par lui seul un état social assez avancé (1) ; et l'on peut, dit Dureau de la Malle, déterminer à priori le degré de civilisation d'un peuple d'après la seule connaissance de l'espèce de métal, or, cuivre, argent ou fer, qu'il emploie pour ses armes, ses outils ou sa parure (2).

Les Chinois, les Indiens, les Egyptiens, les Hébreux, les Assyriens, les Perses cultivèrent de bonne heure les arts et les sciences. La préparation du pain, du vin, des couleurs, la

---

(1) *Essai sur les dolmens*, par le baron DE BOUSTATTEN. Genève, 1865.

(2) DUREAU DE LA MALLE. *Economie politique des Romains* I. p. 48 et suiv.

teinture des étoffes, l'emploi des pierres précieuses et de quelques métaux remontent à une antiquité très reculée ; mais le premier catalogue minéralogique est dû au législateur juif (1).

L'or était déjà très répandu dans ces temps antiques. L'Eternel dit à Moïse : « Vous recevrez de l'or, de l'argent et de l'airain » (2)

Tout le monde connaît l'histoire du veau d'or fabriqué dans le désert; Job parle de l'or d'Ophir. Les Egyptiens, de leur côté, recueillaient de l'or dans les sables du Nil, et ce métal était fort abondant à Ninive et à Babylone, d'après Diodore de Sicile et Pline. Il paraît aussi avoir originairement abondé dans la Gaule ; mais les mines d'où il était extrait, les rivières qui le charriaient, durent s'épuiser promptement, car le titre des monnaies gauloises s'abaisse d'autant plus que l'époque de leur fabrication se rapproche davantage de la conquête romaine (3).

Les Egyptiens paraissent les premiers, parmi les peuples qui entourent la Méditerranée, avoir fait usage de la monnaie. Abraham (1,900 ans avant J.-C.) ne connaissait l'or et l'argent comme signe de la richesse, qu'après son voyage en Egypte (4).

Après l'or, les hommes firent usage de l'argent et du cuivre, et ces trois métaux furent longtemps les seuls employés, ce qui est naturel, puisqu'ils sont les plus faciles à reconnaître et à travailler.

Le métal qui recevait le plus d'emploi était sans contredit l'airain : on l'employait à la fabrication des armes, des outils, des fermetures, à fondre des statues, à mille emplois domestiques. Il servait notamment à la confection des haches, des *rasoirs*, ainsi que des faux, dernier emploi qui, par parenthèse, nécessitait une double opération pour le fauchage des prés, opération d'autant plus difficile que les Romains n'ont eu que plus tard de bonnes pierres à aiguiser (5) Il se tirait d'un minerai analogue

---

(1) *Exod.*, cap. XXVIII, V. 5, 6, 8, 9, 10, 15 et 20.

(2) *Exod.*, cap. XXV, V. 3.

(3) Napoléon III. *Histoire de César*, chap. IV, livre I.

(4) *Genèse* XIII, 2. — Des auteurs veulent que l'idée de la monnaie ait pris naissance chez les Assyriens ; Hérodote l'attribue aux Syriens ; Ovide en fait remonter l'origine au temps où Saturne et Janus régnaient en Italie ; les Chinois, enfin, frappaient, paraît-il, de la monnaie de cuivre 2,000 avant J.-C.

(5) *Varro*. I, 49, 2, *De re rusticâ*. — Quatremère, *Mémoires sur l'Egypte*, II. p. 175.

à l'orichalcite des Grecs, minéral facile à fondre et qui produisait du laiton ou cuivre jaune. L'airain s'obtient par la fusion d'une pierre, dit Job (1).

L'airain (ar, c'est-à-dire *métal par excellence,* en sanscrit), combinaison naturelle, et plus tard volontaire, de cuivre et d'étain, fut connu longtemps avant le cuivre et le fer. Cependant, il paraît, d'après la Genèse, que Tubal-Caïn, le huitième homme après Adam, (2) forgeait à la même époque le fer et l'airain.

Les Mexicains et les Péruviens, d'après A. de Humboldt, possédaient aussi des haches, des ciseaux en cuivre, et savaient les rendre durs et tranchants au moyen d'un alliage d'étain. En Amérique, c'est parmi ces deux peuples seuls que l'on rencontra l'argent ; aussi étaient-ils les plus civilisés du Nouveau-Monde.

Job, que les interprètes de la Bible placent entre Joseph et Moïse, paraît avoir eu quelques connaissances de la métallurgie et des mines. Il cite quatre métaux : l'or, l'argent, l'airain et le fer. C'est dans son livre que l'on trouve la première idée du feu terrestre central (3).

L'usage *volontaire* de l'étain remonte aussi très loin. Ce métal était connu en Egypte, utilisé par les Assyriens, les Babyloniens, les Phéniciens, les Carthaginois, etc. ; allié au cuivre, à l'argent, à l'or il formait l'airain ou le bronze. Sous forme de sels, il paraît avoir servi pour la teinture des étoffes dans les temps les plus reculés. Les marins de Tyr et de Carthage allaient le chercher jusque sur les côtes de la Cornouaille anglaise et de l'Armorique. Le plomb était déjà connu (4).

La lenteur du progrès des arts manuels, dit Lyell, ressort visiblement de ce fait que les premiers instruments de bronze furent modelés exactement sur la forme des outils de pierre de l'âge précédent, quoique de pareilles formes n'eussent à coup sûr jamais été choisies si les métaux avaient été connus dès l'origine. La répugnance ou l'incapacité des tribus sauvages à adopter les nouvelles inventions a été bien mise en évidence dans l'ouest de

(1) *Job*, XXVIII, 2.

(2) *Malleator et faber in cuncta genera æris et ferri.*

(3) *Job*. XXVIII, 5.

(4) *Iliade*, VII, 492.

l'Amérique, puisque les autochthones continuent encore aujourd'hui à se servir des mêmes ustensiles de pierre que leurs ancêtres; et pourtant de puissants empires, où l'usage des métaux était fort connu, ont prospéré pendant 3,000 ans dans leur voisinage.

Il est probable que le fer ne fut employé que longtemps après l'airain, (1) quoique sa découverte se perde dans l'antiquité (1431 ans avant J.-C., d'après les marbres d'Oxford). Og, roi de Basan, avait un lit de fer. « Ta chaussure sera de fer et d'airain, » (2) dit le Deutéronome. Des tombeaux scandinaves, assurément fort anciens, qui ont été explorés par les antiquaires danois et dont le mobilier est déposé au musée de Copenhagne, ont offert des outils et des armes dont la lame est en bronze avec la pointe en fer. La profusion de l'emploi de l'or et du cuivre dans ces tombeaux contraste avec la parcimonie évidente de l'application du fer, et prouve que chez le peuple inconnu qui éleva ces tumuli, ce dernier métal était bien moins commun.

Quant aux *dolmens* et aux *tumuli* que l'on rencontre dans les autres parties de l'Europe, ceux du Nord-Est appartiennent à l'âge de pierre. Ceux du Nord-Ouest (Bretagne, îles Britanniques) contiennent, mais très rarement, des objets en bronze et en or. Ceux du Sud (centre et sud de la Gaule, Espagne, Portugal) renferment généralement du bronze, mais on y trouve encore des instruments de pierre en quantité assez notable, et le fer y apparaît quelquefois.

La trempe du fer avait été inventée et pratiquée plus de mille ans avant l'ère chrétienne, (3) mais du temps d'Homère le fer était encore si précieux qu'Achille en offre une boule pour prix de la lutte dans les jeux célébrés en l'honneur de Patrocle ; (4) et à l'époque de Jules César, il était si rare dans la Grande-Bretagne qu'il y servait de monnaie (5).

Une opinion singulière était née dans les sanctuaires sacrés

(1) *Et prior æris erat quam ferri cognitus usus.* LUCRÈCE, *de rerum naturâ.*

(2) *Deutéronome.* III, 2 ; XXXVIII, 2.

(3) HOMÈRE, *Odyssée* IX, 393.

(4) HOMÈRE, *Iliade*, XXIII.

(5) CÉSAR, *Bell-gall*, V, 12.

des Egyptiens et y avait pris une importance extraordinaire : elle consistait à considérer l'or comme le seul métal parfait et à croire que tous les autres métaux pouvaient être convertis en or par une addition ou une épuration convenables. La découverte du mercure date de cette époque : il est assez probable qu'elle donna naissance à cette opinion et par suite à la philosophie hermétique, qui prit son nom d'Hermès, à qui l'on attribue le livre du *Pymandre* ou de la *Table d'Emeraude* (1). D'Egypte, Démocrite d'Abdère rapporta cette prétendue science, 500 ans avant l'ère chrétienne, en Grèce où elle prit le nom de *Cumeia*. Elle passa ensuite chez les Arabes, qui, en ajoutant leur article *al*, en firent l'*Alchimie*, dénomination qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

La philosophie hermétique eut bientôt un double but : acquérir de la richesse en même temps que de la santé. Il n'est donc pas étonnant que les premiers adeptes et la plupart de leur successeurs aient cultivé la médecine, et que la minéralogie ait été considérée à cette époque et longtemps après comme une branche de l'art de guérir (2).

Hérodote, quatre siècles après Homère, donne des détails circonstanciés sur les minéraux connus de son temps (3). Nous y trouvons mentionnés, pour la première fois un marbre *porus*, le basalte, le *toph*, et de prétendues émeraudes gigantesques qui pourraient bien n'avoir été que des verres colorés, car les anciens savaient déjà travailler le verre sur de grandes dimensions. L'art des mines était connu aussi, puisque les Perses assiégeant Barcé s'avancèrent souterrainement jusqu'aux murailles.

Aristote, né en 384 avant J.-C., ne parle des minéraux que superficiellement et seulement à la fin de ses quatre livres des *Méteores*. Il attribue leur génération à la chaleur, au froid, à la sécheresse, mais il n'y suit aucune division ni méthode.

La cosmogonie est empreinte des idées de Pythagore et de celles de Manou, qui le premier, dans ses *Institutes*, livre sacré des Indous, a fait des cataclysmes une condition de l'équilibre du monde et a déclaré qu'il y a eu une longue succession de ces

(1) FLANDRIN *Dict. minéral*, IX.
(2) V. notamment LOUIS FIGUIER. *Découvertes scientifiques modernes.*
(3) HERODOTE. VI, 125.

périodes de révolutions, dont chacune a duré plusieurs milliers de siècles. Aristote ne paraît pas avoir eu l'idée de rechercher l'origine des coquilles fossiles, qui cependant ont occupé Eratosthène et plusieurs savants grecs.

Théophraste (114ᵉ Olympiade) disciple du philosophe de Stagyre, a écrit un traité des *Pierres*, plein de lacunes, qui se distingue par la singulière prétention de diviser les pierres en mâles et femelles, suivant leur plus ou moins d'éclat. Je ne citerais point ce livre s'il ne nous parlait du combustible fossile que l'on connaissait déjà sous le nom de *Lithanthrace*, charbon de pierre, mot qui s'est conservé dans l'italien *Lithantrace*. Les anciens connurent donc le charbon de terre, mais les Grecs et les Romains employèrent peu ce combustible, qui donnait tant de fumée et brûlait mal parce qu'on ne savait pas le brûler. Au reste, les forêts suffisaient amplement aux besoins d'une industrie encore bien restreinte ; puis, les peuples civilisés d'alors habibitaient des pays chauds, la Grèce, l'Egypte, l'Asie Mineure, l'Italie, contrées où, du reste, la houille est fort rare. Les choses n'étaient pas tout à fait les mêmes dans l'Extrême-Orient, où la civilisation s'était développée avant celle de l'Italie et de la Grèce. Les Chinois, auxquels on fait hommage de toutes les grandes découvertes, hors celle de l'Amérique, connaissaient et exploitaient le charbon fossile de toute antiquité ; mais leurs exploitations étaient et sont encore dans l'enfance. En Europe, les houillères qui paraissent avoir été travaillées les premières sont celles de la Grande-Bretagne : au XIᵉ siècle, Guillaume le Conquérant partage à ses compagnons d'armes les mines de Newcastle ; au XVIᵉ siècle, toutes les houillères britanniques sont en pleine exploitation et fournissent même les côtes de France. Vers cette même époque, la corporation des houilleurs de Liège avait aussi une grande importance, elle possédait une charte, des privilèges, voire même des armes, qui étaient *d'azur aux deux pics d'or en sautoir*.

Dioscoride (de remedicâ) ne traite des minéraux que sous le rapport de la médecine, et cela sans ordre et sans classification. Il nous apprend cependant que les Romains faisaient usage du bitume comme ciment, et aussi pour vernir les statues, les barres de fer, les têtes de clous, etc.

Quelques années plus tard, Pline écrivait ses trente-sept livres sur l'histoire naturelle. Ils sont le résumé des connaissances naturelles du temps, mais sans aucune nomenclature géologique (1).

Pline cite un métal qui se trouvait dans les sables aurifères et les filons d'or, dont le poids était analogue à celui de l'or et qui se présentait sous forme de calculs noirs, tachés de blanc. Ne serait-ce point le platine ? Il décrit exactement le *diamant* ; mais il confond avec lui une pierre qu'il nomme *Sidérite*.

Varron, (2) témoin oculaire, cite un fait curieux sur l'emploi que, de son temps, les Gaulois faisaient de la *marne* comme engrais, et du *charbon* de certains bois brûlés, *en place de sel.* C'est la plus ancienne mention de l'usage de la marne en Gaule, usage qui subsiste encore ; mais je ne connais aucun pays de France où l'on use de charbon au lieu de sel.

Les tribus indigènes de la Gaule exploitaient non seulement le fer, mais aussi le cuivre, l'or, l'étain, le plomb, l'argent.... ; César, dans plusieurs passages de ses *Commentaires*, mentionne l'adresse des Gaulois à creuser des galeries souterraines pour attaquer ou se défendre, et cette adresse, il l'attribue à l'habitude qu'ils ont du travail des mines. César cite les gîtes de cuivre et de fer de la Gaule, il aurait pu aussi nommer les gîtes d'or et d'étain, dont les anciennes excavations n'ont pas cessé d'être visibles, au pied des Cévennes et des Pyrénées, pour l'or ; sur les plateaux du Morbihan et du Limousin, pour ce métal et pour l'étain.

Pour ne point trop allonger ces généralités, sautons brusquement jusqu'au XII[e] siècle en notant, dans l'intervalle, l'apparition d'un grand nombre de traités sur les minéraux tels que ceux de Galien, d'Athénée, de Zozime, d'Archélaüs, de Geber, inventeur de l'acide azotique, d'Al-Farabi, de Mardobée, etc. Avicène, ou Abou-Ali-Hussein, de Cordoue (XI[e] siècle), a la première idée du soulèvement des montagnes. Les alchimistes découvrent que leur introuvable pierre philosophale a la propriété de prolonger indéfiniment la vie ; en outre, considérant l'analogie qui leur

---

(1) C. Plinii, *secundi historiae naturalis, libri* XXXVII.
(2) *Varro*. I. VIII, V, op. cit. Dureau de la Malle.

semblait exister entre le nombre des métaux connus et les sept astres alors les mieux observés, ils s'avisent de donner le nom du soleil à l'or, celui de la lune à l'argent, de Mars au fer, de Vénus au cuivre, de Mercure au vif-argent, de Saturne au plomb et de Jupiter à l'étain.

Le XIIe siècle est signalé par d'importants développements de la métallurgie, et par les grandes exploitations de houille de Liège et de l'Angleterre.

L'emploi de la boussole se répand dans l'exploitation des mines en même temps que dans la navigation. Albert le Grand fait en minéralogie d'intéressantes remarques.

Le XIIIe siècle inventa la méthode de la coupellation.

Au XIVe siècle, les mines de Suède, de Norwège, de Silésie, du Hartz, furent en grande activité.

Il en est des périodes de l'histoire comme des années, il y en a de stériles, comme il y en a de fertiles. Quel siècle est plus fécond que le XVe ? Si vous ajoutez à la découverte de l'imprimerie, à l'invention des armes à feu, à la fondation de l'Empire Ottoman en Europe, la création des postes, l'abaissement de la féodalité par la politique de Louis XI, la découverte du Nouveau-Monde, vous aurez un ensemble d'évènements peut-être unique dans les fastes du genre humain. Ajoutons-y, comme dernier trait, la découverte la plus importante dans l'ordre d'idées qui nous occupe : la fusion du fer à l'état de carbure, découverte si capitale pour la civilisation.

N'ayant point à parler ici des immortels travaux de Galilée, Copernic, Képler, pas plus que de ceux postérieurs de Newton, nous ne signalerons au XVIe siècle que les traités de Georges Agricola, François Ruens, André Césalpinus, les inventions de notre grand potier Palissy, et la taille du diamant par Louis de Berghem.

La rigueur exercée contre les faux monnayeurs arrêta longtemps, nous apprend Gobet, [1] les progrès de la chimie, si l'on peut toutefois donner le nom de chimie aux essais empiriques et cabalistiques de cette époque. Charles V ayant fait, dès 1380, très

(1) Gobet, anciens minéralogistes. *Passim.*

expresses défenses à toutes personnes, de *quelque état et de condition qu'elles fussent, de se mêler du fait de chimie ; d'avoir, ni tenir aucune sorte de fourneaux dans leurs maisons*, et ayant commis les généraux des monnaies pour punir les contrevenants, il fallait des lettres-patentes, obtenues dans les Chancelleries pour pouvoir faire des essais. Par des édits de 1551, 1554, 1570, 1571, 1635, 1636, 1637, 1638, il avait été défendu *à tous et chacun, sous prétexte de médecine ou autrement, de tenir chez soi fourneaux ou autres choses servant à fondre ou altérer les métaux, sans permission du roi, vérifiée en la Cour.*

D'après ces principes, il fallut, sous les règnes d'Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, donner des lettres-patentes à *tous médecins spagiriques et aux chimistes,* sans quoi ils auraient été vexés dans leurs opérations. Ces lettres permirent de tenir chez soi *laboratoire, fourneaux et autres instruments.* Un sieur Bochas obtint même la permission d'enseigner publiquement la prépation des matières *métalliques, végétales* et *animales.*

Quel âge d'or pour la science ! Le XVIIe siècle trouva de nombreux éléments rassemblés, mais continua à marcher dans la voie superstitieuse qu'avaient adoptée ses devanciers en s'occupant des pierres sacrées, fines, médicinales, etc., jusqu'à ce que deux ouvrages, le livre de *Lemery* et celui de *Luidius* vinssent détruire pour toujours la philosophie d'Hermès et montrer à la science sa véritable route.

C'est à cette époque que remontent : l'invention de la brouette, par Blaise Pascal ; l'heureuse idée d'appliquer le microscope aux études minéralogiques ; et l'examen sérieux de la forme des minéraux, la cristallographie. En même temps une autre science, d'une portée plus philosophique peut-être, la Paléontologie ou science des fossiles, naissait sans bruit et déracinait sans retour possible les conjectures ridicules enfantées jusqu'à ce jour à propos des fossiles disséminés en quantités si prodigieuses sur le globe. Les *pierres figurées*, comme on disait alors, ont été, en effet, l'objet des divagations les plus énormes avant qu'on en arrivât à l'idée la plus simple et la seule rationnelle sur leur formation, ou plutôt leur dépôt, celle du soulèvement et del'abaissement des roches stratifiées par les phénomènes géologiques.

Le XVIIIe siècle fut un bon temps pour la métallurgie. Il fut

rempli par de nombreux et importants travaux ; l'acier fondu fut découvert en 1751 par Haussman : le platine et la magnésie firent leur apparition ; Romé de Lisle inventa le goniomètre ; Haüy, à l'aide du clivage, disséqua, pour ainsi dire, toutes les substances minérales cristallines ; Crawfort et Cruikshank découvrirent la strontiane ; W. Gregor le titane, klaproth l'urane et le zircone, Vauquelin le chrome et la glucine... Turgot, Linné, Werner, Bergman, Cronstedt, Dolomieu, Laplace, Berzélius, Fourcroy, Guyton de Morveau, Lavoisier, Papin, Watt et tant d'autres génies créateurs marquèrent d'un rayon lumineux leur passage à travers l'humanité. Buffon, lui, fit faire peu de progrès à la géologie : il ne produisit en la matière qu'un roman brillant, revêtu de la pompe de son style, mais dont le fond est contraire à l'expérience et à l'observation. De Saussure, par ses observations sagaces prépara la voie à la géologie positive, et fut celui qui, dans ce siècle, contribua le plus aux progrès de cette science. Calcott, enfin, jeta les fondements du travail de Georges Cuvier sur le cataclysme diluvien, en rassemblant les traditions des diverses inondations qui ont bouleversé le monde.

Les Chinois fabriquaient la porcelaine dure bien des siècles avant nous. C'est seulement en 1769 qu'un chirurgien de St-Yriex (Haute-Vienne), Darnet, découvrit en France le Kaolin, et, dotant ainsi la France d'une de ses grandes industries, permit à notre céramique d'atteindre le degré éminent où elle est parvenue.

Nous arrivons à l'époque actuelle ; mais ici nous devons nous arrêter, en avouant notre impuissance à donner même la plus sommaire analyse des travaux si importants, si considérables enfantés, par nos ingénieurs, et nos sommités scientifiques, par MM. Humbolt, Arago, Biot, Gay-Lussac, Ampère, Poncelet, Babinet, Becqueral, Elie de Beaumont, Fresnel, Dumas, Leymeric, Pelouse, Freney, Stevart, d'Orbigny, Stephenson, Polonceau, Laboulaye, Oppermann, et tant d'autres travaux, qui ont enfin élevé les sciences minéralogiques et géologiques au degré de développement où nous les voyons et en ont fait en quelque sorte des sciences positives.

F. de CARDAILLAC,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger.

CONTRIBUTION

au recueil des monnaies frappées sous les dynasties musulmanes du nord de l'Afrique *(Suite)*.

DYNASTIE DES KHALIFES FATIMITES

Le dinar décrit ci-dessous nous a été confié par M. Bardoux, d'Oran, membre de notre Société. Il a été frappé sous le règne d'Abou Temim Mâdd-el-Moëzz-li-Din-Illah, le troisième successeur du Mehdi Obeïd Allah, fondateur de la dynastie des Khalifes Fatimites.

Ces Khalifes appartenaient à la secte religieuse des Chiites, qui ne reconnaissaient pour *imams*, ou chefs suprêmes de la Religion, que les descendants d'Ali et de Fatima, fille du Prophète. De là les noms d'*Alides* ou de *Fatimites* donnés aux princes de cette dynastie.

Les Chiites étaient divisés en deux branches : les *Imamiens*, qui reconnaissaient douze *imams* et les *Ismaïliens*, qui n'en admettaient que sept, dont les derniers furent appelés les *imams cachés*, parce qu'ils furent obligés de se cacher pour échapper aux persécutions des Abbacides. Les imams fatimites, appartenant à cette dernière école, furent appelés aussi *Ismaélites*.

Obeïd Allah dut son élévation à un Chiite ardent, ambitieux et entreprenant, nommé Abou-Abdallah, l'un des *dâi* ou apôtres envoyés par les chefs de la secte dans le nord de l'Afrique pour y propager leurs doctrines.

Venu de la Mecque avec des pélerins de la tribu des Ketama, habitant les montagnes au nord de Sétif, il s'installa à Guedjal, l'une de leurs villes, où il enthousiasma la population par ses discours et rassembla bientôt un nombre considérable de partisans. L'émir aghlabite de Kairouan, qui gouvernait le pays au nom des Abbacides s'émut de cette agitation et envoya des troupes pour la réprimer. Bou Abdallah, à la tête de nombreux contingents, les battit et profita de ce premier succès pour appeler Obeïd Allah, que les Chiites regardaient comme le Mehdi annoncé par le Coran et qui devait rétablir le Mahométisme dans ses véritables règles par toute la terre. Celui-ci s'empressa de quitter Salemia (ville du territoire d'Emesse en Syrie), sa ville natale, et s'achemina avec son fils Abou el Gacem Mohammed vers l'Afrique septentrionale. La surveillance exercée sur le pays par l'émir Aghlabite Ziadet Allah l'ayant empêché de rejoindre Abou Abdallah, il se rendit à Sidjelmessa, mais l'Emir, ayant appris son arrivée dans cette ville, envoya des ordres pour qu'il fût arrêté et jeté en prison.

Pendant ce temps, Abou Abdallah gagnait du terrain. Après avoir enlevé Sétif et écrasé une nouvelle armée Aghlabite envoyé contre lui, il s'empara de toutes les places fortes de l'Ifrikia. Ziadet Allah tenta un dernier effort pour arrêter sa marche, mais ses troupes ayant essayé une nouvelle défaite à Laribus, il jugea sa cause perdue sans retour et s'enfuit en Egypte.

Maître ainsi de tout le pays de Sétif à Kairouan, Bou Abdallah prit le chemin de Sidjilmessa. En vain, Eliça, émir madrarite de cette ville, s'avança-t-il pour le repousser à la tête des forces dont il put disposer, il fut défait et mis en fuite. Le lendemain de cette bataille, les habitants firent leur soumission au Chiite et l'accompagnèrent à la prison où le Medhi et son fils étaient enfermés. Après les avoir délivrés de leurs fers, Bou Abdallah les fit monter à cheval, salua Obeïd Allah du titre d'*imam* et le présenta au peuple en s'écriant : « Voici votre *imam*, votre Seigneur. »

Obeïd-Allah ne resta que quarante jours à Sidjelmessa. Il y laissa un gouverneur et reprit le chemin de l'Ifrikia, où il fonda la ville et le Califat d'El Mehedia.

Telle fut l'origine de la dynastie Fatimite qui, après avoir ren-

versé le trône des Abbacides, régna dans l'Afrique Septentrionale de 909 à 972 et en Égypte de 972 à 1172, étendit un instant sa domination sur la Syrie, l'Arabie et la Mésopotamie et fut elle-même renversée par les Ayoubites, en 1172.

ABOU TEMIM MAAD EL MOEZZ LI DIN ILLAH, 4e khalife fatimite, régna en Ifriquia et au Maghreb de 341 à 361 (952 à 971 de J.-C.), et en Égypte de 362 à 365 (972 à 975 de J.-C.).

ABOU TEMIM MAAD fils d'El-Mansour Billah Abou-et-Tahar Ismaïl, fils d'El Gaïm bi Amrillah Abou El Gacem Mohammed, fils du Mehdi Obeïd Allah, né à El Mehedia en l'année 319, monta sur le trône, à la mort de son père, l'an 341 de l'Hégire (952 de J.-C.) et prit le surnom de El Moëzz li din Illah (donnant force à la religion de Dieu).

Les premières années de son règne furent consacrées à réduire à l'obéissance les tribus de l'Aurès qui refusaient de se soumettre et celles du Magreb-el-Aqça, où les Gouverneurs de Fez et de Sidjelmessa avaient répudié la domination fatimite et fait alliance avec Abd-er-Rahman-en-Nacer, l'Omeïade d'Espagne. Il avait surtout à cœur de tirer vengeance de Yala-ben-Mohammed, chef des Beni Ifren, qui avait détruit Oran, enlevé Tehert (Tagdemt) et fondé Ifgan, dont il avait fait sa place d'armes. En 347 (958 de J.-C.), son général Djouher, Sicilien d'origine, arriva sous les murs d'Ifgan, qu'il dévasta. Yala implora son pardon, mais il le fit assassiner. De là, il se porta sur Fez qu'il assiégea vainement, puis sur Sidjelmessa, qui fut enlevée de vive force. Enfin, il poussa jusqu'à l'Océan, où, s'il faut en croire El Kairouani, il fit pêcher des poissons, qu'il envoya dans un bocal plein d'eau à son maître El Moëzz, avec une lettre débutant par ces mots : « De la part de l'*humble* Océan. »

Il revint ensuite sur Fez, qui, cette fois, fut prise d'assaut après quelques jours de siège.

Ayant employé ainsi trente mois à mettre ordre aux affaires du Maghreb, Djouher reprit le chemin de l'Ifriquia, où l'attendait El Moëzz, pour lui confier la conquête de l'Égypte, déjà tentée plusieurs fois sans succès par ses prédécesseurs.

Tandis que le Khalife faisait travailler jour et nuit à creuser des puits et construire des châteaux sur la route d'Égypte en vue

d'assurer la marche et le ravitaillement de l'armée, il envoya une seconde fois Djouher au Maghreb pour y apaiser de nouvelles séditions. Il le chargea en même temps de réunir les contingents des Ketama et des Senhadja et de lever chez les tribus berbères les contributions nécessaires à la grande expédition qu'il projetait. Enfin, le samedi 15 de Rebi 1er, 358 (969 de J.-C.), tous les préparatifs étant terminés, Djouher se mit en route à la tête de forces considérables, composées principalement de Ketama et de Senhadja.

En arrivant sur le territoire égyptien, il apprit que le prince Houssein, qui, à la mort du dernier roi, Kaffour, avait usurpé le pouvoir, se disposait à arrêter sa marche. L'ennemi apparut en effet, mais il fut culbuté et mis en fuite et Djouher arriva bientôt sous les murs de Fostatt, où les émirs égyptiens, fatigués des discordes qui déchiraient le pays depuis l'usurpation d'Houssein, l'accueillirent comme un libérateur. Il prit possession de la ville et y fit faire le *khotbah* (la prière publique) au nom du Khalife El Moëzz, dans la principale mosquée, celle d'Amrou.

Tout le reste de l'Afrique s'étant également rangé sous son autorité, il envoya en Syrie son lieutenant Djafar à la poursuite d'Houssein, qui fut atteint aux environs de Damas et fait prisonnier.

Djouher l'envoya au Khalife d'El Mehedia, avec des lettres lui annonçant le succès complet de l'expédition et le pressant de venir prendre possession de sa nouvelle conquête.

Mais des troubles avaient éclaté au Maghreb chez les tribus Zenètes. Moëzz marcha lui-même contre les rebelles, et, voulant assurer le Gouvernement du pays avant de le quitter, il délégua son autorité à Ziri-ben-Menad, chef des Senhadja.

A peine le Khalife fut-il rentré en Ifrikia que les Maghraoua firent irruption dans le pays des Senhadja, et Ziri-ben-Menad succomba dans la lutte qu'il eut à soutenir pour la défense de son territoire. Son fils Bologguine accourut pour le venger. Il atteignit les Maghraoua près de Sidjelmessa et leur infligea une sanglante défaite.

Cependant El Moëzz, résolu à ne pas différer plus longtemps son départ, fit appeler Bologguine, le combla d'honneurs et lui remit le gouvernement du pays qu'il allait quitter.

Au mois de Choual 361 (972 de J.-C.), il partit de la ville de

Mansouriah, construite par son père, et, après avoir abordé et séjourné en Sardaigne, en Sicile, et à Tripoli, où il organisa le gouvernement, il arriva à Alexandrie. Enfin, le 6 du Rhamadan de l'année 362, il fit son entrée à El-Cahira (la Victorieuse — nom dont nous avons fait celui du Caire) que le valeureux et fidèle Djouher avait fondée en l'attendant et y fixa le siège de son empire.

El Moëzz, grâce à la paix et à la prospérité qui ne cessèrent de régner en Égypte depuis son arrivée, put se livrer à ses goûts pour les lettres et la poésie, dans le magnifique palais que Djouher lui avait élevé. Mais il ne l'habita pas longtemps : il y mourut à l'âge de 45 ans, le 17 de Rebi 1er de l'an 365 (976 de J.-C.), après un règne de 24 ans, tant dans les États barbaresques qu'en Égypte. Pendant ses 3 années de séjour au Caire, il y fit construire la célèbre mosquée de Djemah-el-Azhar, fonda une riche bibliothèque et fit creuser un canal longeant le Nil. Les villes d'Alep, Médine et La Mecque furent également embellies par ses soins de mosquées, de fontaines, d'établissements d'utilité publique. Tous les historiens orientaux se plaisent à célébrer la justice, la modération et la générosité de ce prince.

Avers *Revers*





Avers, dans le champ :

معد	*Màdd,*
لا اله الا	*Il n'y a de Dieu que*
الله وحده	*Dieu unique ;*
لا شريك له	*Il n'a pas d'associé,*
امير المومنين	*Prince des croyants.*

En exergue :

محمد رسول الله ارسله بالهدى ودين الحق ليظهره على الدين	*Coran, Sourate LXI, verset 9.*

REVERS, dans le champ :

الامـام	*L'Imam*
محمد	*Mohammed*
رسول	*est l'apôtre*
الله	*de Dieu*
المعز لـديـن	*(et) El Moëzz li Din*
الله	*Illah.*

En exergue :

بسم الله ضرب هذا الدينار سنة	*Au nom de Dieu, ce dinar a été*
تسع و خمسين	*frappé en l'année (3)59.*

Or, dinar du module de 20 millim. — Poids, 43 décigrammes.

Cette pièce paraît être un dinar Moëzzy du petit module frappé en Égypte par les ordres de Djouher, qui en émit une grande quantité.

Les dinars Moëzzys du grand module frappés en 358 portaient des mentions plus étendues et qui ont été abrégées sur les pièces plus petites frappées en 359.

On lit dans El Magrizi : « Il se fit une émission considérable « de dinars Moëzzys. Aussi lorsqu'en 362, El Moëzz, arrivé en « Égypte, chargea de la perception du Kharadj Yaqoub-Ibn-Keles- « Ibn-Asloudj, celui-ci refusa de recevoir dans les caisses de l'État « d'autres dinars que les Moëzzys ; il en résulta pour le dinar El « Radhy une dépréciation telle que celui-ci perdait au change un « quart de dinar. Quant au dinar Moëzzy, il était au change de « vingt-cinq dirhems et demi. »

Nous devons remercier ici le savant arabisant et bibliophile, M. Pilard, d'Oran, qui a bien voulu nous aider à déterminer le dinar ci-dessus, dont les légendes frustes et en partie effacées offraient d'assez grandes difficultés de lecture.

L. DEMAEGHT.

Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

Dans une excursion que je viens de faire à Aïn-Khial et à Aïn-Temouchent, j'ai relevé les inscriptions suivantes :

AIN-KHIAL

N° 1120. Sur une pierre encastrée dans un mur de la ferme Fages, située à 3k500 au S.-O. d'Aïn-Khial :

D E O S A N C T O
A V L I S V A E
C A L L V I C T O /
C V R A N T E S I V L I O
// G E N V O P ////
//// P O M E T ///
// S A R D ////

Lettres liées : AN à la 1re ligne ; VA à la fin de la 2e ; LL à la 3e ; VRANTE et LI à la 4e. Le commencement et la fin des trois dernières lignes ont disparu sous une couche épaisse de ciment, qu'il est impossible d'enlever, sans détruire en même temps les lettres qu'il recouvre.

Lecture proposée : Deo Sancto Aulisuae C(aius) All(ius) Victo[r], curante s(exto) Iulio [In]genuo, p[raep(osito) al(ae) expl (oratorum)] Pom(ariensium) et[Coh(ortis) II] Sard(orum).

On sait que le dieu Aulisua était la divinité tutélaire de Pomaria (Tlemcen) et que l'aile des Éclaireurs pomariensiens formait la garnison permanente de cette ville, et la Cohorte II des Sardes celle d'*Altava* (Lamoricière). Ces deux troupes avaient sans doute été réunies, pour une action commune, sous le commandement en chef de Sextus Iulius Ingenuus.

No 1121. Sur un stèle de 0m53 de hauteur sur 0m53 de largeur, trouvée dans les ruines d'un petit poste situé sur la voie romaine de Safar à Pomaria, à 1500 mètres au sud de la ferme Fages. L'angle supérieur gauche de la pierre a disparu, ainsi que le bas de la stèle avec la majeure partie de la dernière ligne :

/ M S
H O R T E S
S V S L V C / /
T / / / / / V I X I T
A N I S X C / /
E T D I S C E S
K D A S I V L I A S
F I L B E N M
F E C E R V N T
/ / / / / / / / / V I I

[*D(is)*] *M(anibus) S(acrum). Hortessus (pour Hortensius) Luc*[*re*] *t*[*ianus*]*? Vixit an(n)is 9? et disces(sit) K(alen)das Iulias. Fil(ii) ben(e) m(erenti) fecerunt* [*an(no) Pro(vinciae)*] /////VII *ou plutôt* XII.

AIN-TEMOUCHENT (Safar)

No 1122. A Aïn-Temouchent, sur une pierre de 0m70 de hauteur sur 0m45 de largeur, trouvée dans la propriété Ayme. L'angle droit a disparu :

D / /
I V L I V S
A D V E N T
V S S P I O
R A T O R B A
T A O R V M
V I X I T A N I S
X X X X H· E·

Les lettres, qui ont 0m06 de hauteur, sont bien gravées et parfaitement conservées. La barre des A au lieu d'être horizontale forme un X avec le jambage de droite.

D(is) [*m(anibus) s(acrum)*]. *Julius Adventus (e)splorator Bata(v)orum. Vixit an(n)is 40. Hic e(st).*

Dans le mot SPIORATOR, à la 4e ligne, on remarque tout d'abord une erreur du lapicide, qui sans aucun doute aura voulu écrire SPLORATOR. Mais comment expliquer la suppression de l'E ? Elle est peut-être due à l'érudition un peu trop rudimentaire de l'auteur de l'épitaphe. Sachant qu'il était incorrect d'écrire *ispeculator, ispiritus,* que l'on rencontre assez souvent dans les inscriptions africaines (*Corpus* tome VIII, page 1110) et qu'on devait prononcer aussi *especulator, espiritus,* comme de nos jours des illettrés disent *espécial, estatue, estation,* il se sera imaginé que l'E dans *esplorator* n'était pas plus correcte que dans *speculator* et il l'aura supprimé.

Quant à la forme *esplorator* pour *explorator,* elle est très commune dans les inscriptions africaines.

Julius Adventus était donc *explorator Batavorum,* c'est-à-dire *miles de numero Exploratorum Batavorum.* Ce numérus est connu par une inscription de Hollande (Bramb. Insc. Rhenan., n° 7), qui date du règne de Septime Sévère et de Caracalla.

On sait que les Bataves ont joué un rôle important dans la vie militaire des Romains. A la bataille de Pharsale, leurs cohortes firent les premières charges et contribuèrent puissamment à la victoire décisive que César y remporta sur Pompée. Sous Vitellius et Vespasien, un de leurs chefs, Civilis, les entraîna dans sa révolte, et les Romains ne purent les réduire qu'au bout de deux ans. Mais, à partir de cette époque, ils redevinrent leurs alliés fidèles et furent traités avec la plus grande faveur par Septime Sévère et ses successeurs, qui les admirent dans les cohortes prétoriennes.

Mais à quelle époque le *Numerus* des Éclaireurs bataves vint-il en Maurétanie Césarienne? Notre inscription étant l'unique trace trouvée jusqu'ici de son passage dans cette province, il est permis de supposer qu'il y a fait un court séjour. Il n'est pas impossible que, faisant partie des *Auxilia* de la *Légion XIIe primigenia,* il y soit venu de la Germanie avec cette légion, dont la présence momentanée dans la Césarienne est constatée par plusieurs inscriptions découvertes à Cartenna (Ténès).

J'ai visité à Aïn-Temouchent les travaux exécutés pour l'ouverture de deux grands boulevards qui relieront la ville à la gare. Les déblais ont mis au jour les substructions de la partie orien-

tale de l'antique Safar. On y a trouvé une amphore, des monnaies et quelques menus objets en bronze, mais aucune découverte épigraphique n'est encore venue récompenser le zèle de M. le docteur Gaucher, qui, avec une constance digne d'une meilleure chance, consacre tout le temps dont il peut disposer à surveiller les travailleurs, pour assurer la conservation des objets antiques qu'ils pourraient découvrir. Il partage cette surveillance avec l'excellent et très sympathique maire, M. Bacquès, sous l'habile et vaillante administration duquel la ville d'Aïn-Temouchent, qui s'embellit chaque jour, ne tardera pas à devenir l'une des plus coquettes de l'Algérie.

J'en ai rapporté pour le Musée :

Une amphore de la forme la plus commune, don de M. Bacquès.

Une lampe sépulcrale en terre rouge, ornée d'une croix, don de M. le docteur Gaucher.

Une autre lampe sépulcrale en terre grise, ornée d'un oiseau et portant une marque de fabrique, don de M. Dezan.

Deux monnaies, l'une de Gordien, l'autre d'Aurélien et deux fragments d'objets en bronze, don du même.

L. Demaeght.

DÉCOUVERTE D'UNE STATION PRÉHISTORIQUE

à Oued-Imbert

Ces jours derniers, ayant eu occasion de séjourner plusieurs heures à Oued-Imbert, je consacrais le temps que me laissèrent mes occupations à me promener autour du village. Je parcourus avec assez de soin plusieurs champs cultivés pensant que peut-être j'y pourrais faire quelque trouvaille. Mes espérances ne furent point déçues, car dans les terres labourées situées derrière la Gendarmerie Nationale, je trouvais de suite des éclats de silex qui éveillèrent mon attention. Quelques instants de recherches me suffirent pour ramasser une petite série de silex travaillés ; dans le nombre il y a des grattoirs, des lames, des nucléus et plusieurs fragments de quartzite travaillée. Comme mode de fabrication et comme nature de roches ces objets me semblent rappeler la station d Eckmühl.

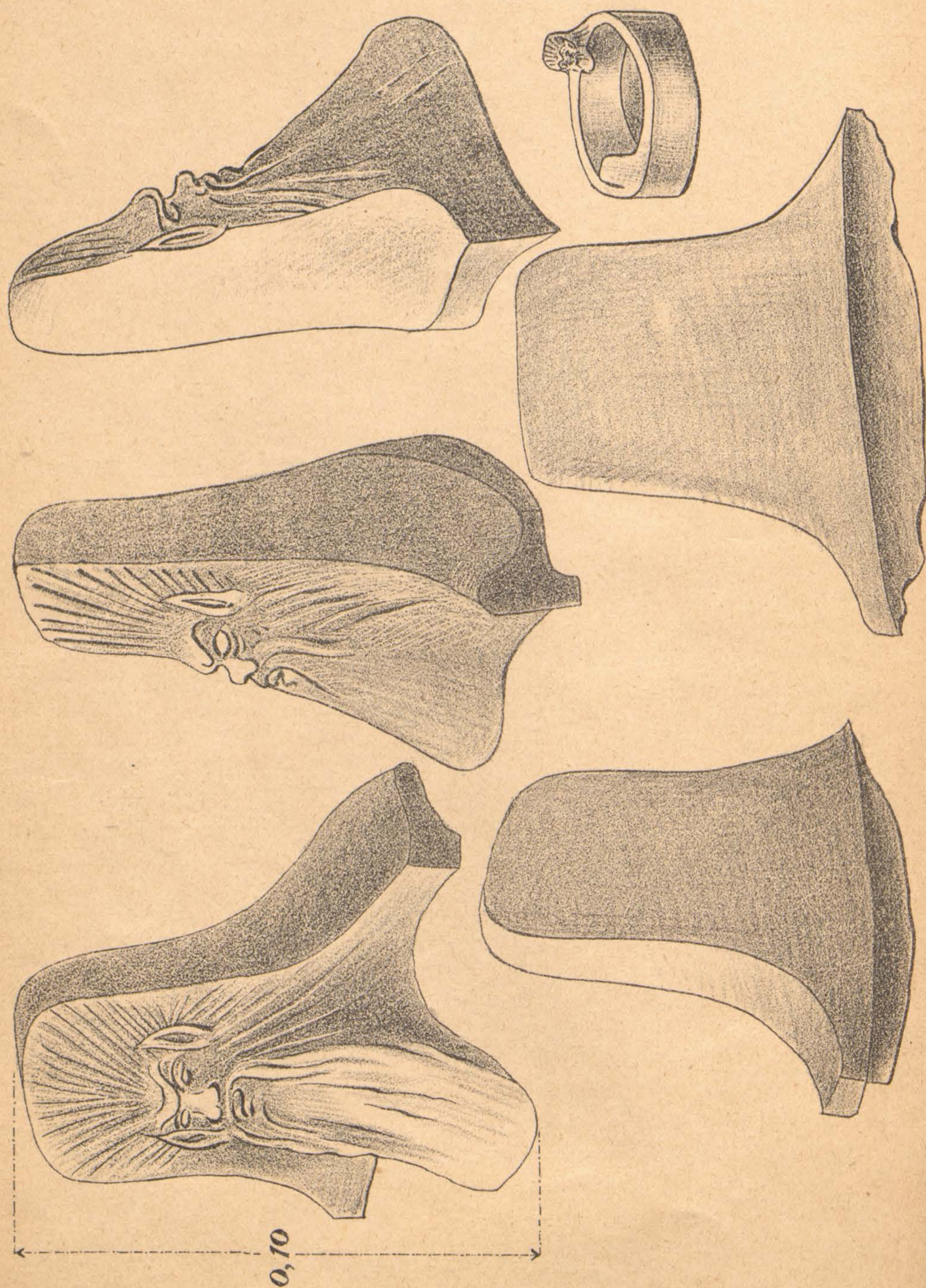
Le temps me manqua pour pousser mes investigations jusqu'au pied de la montagne, où doit se trouver probablement le centre de la station dont l'existence nous est révélée par ces quelques silex travaillés.

J'appelle donc l'attention des chercheurs sur cette localité, qui me paraît susceptible de donner de précieux éléments pour l'étude de la préhistorique algérienne.

E. MAUFRAS.

Novembre 1888.

Anses de brasier en terre cuite, rouge ou grise



A NOS LECTEURS

Nous prions instamment nos lecteurs de nous signaler les objets semblables ou analogues à ceux représentés *ci-contre* qu'ils pourraient posséder ou découvrir, au sujet desquels les archéologues ne sont pas encore bien fixés. On croit généralement que ce sont des anses de brasier ou des queues de lampe. Les ruines romaines en ont fourni un certain nombre dans d'autres provinces. En trouve-t-on également dans la Maurétanie Césarienne (Province d'Oran et d'Alger) ? Telle est la question qui nous est posée. Nous accueillerons avec reconnaissance toute communication qui pourra nous être faite à ce sujet.

L. Demaeght.

NOTES GÉNÉALOGIQUES

Sur Mouley Hassan, empereur du Maroc et sur Si El Hadj El Arbi Abd-Es-selam chérif d'Ouazzan

Monsieur le capitaine Leguay, de la mission militaire française au Maroc, précédemment détaché à *Rabat*, avec lequel j'étais en relations depuis quelque temps et qui fait partie, du reste, de notre Société de Géographie et d'Archéologie, a eu l'aimable attention de faire copier, pour moi, deux inscriptions arabes, gravées sur des tablettes de marbre, dans l'intérieur de la grande Mosquée de *Salé* (Maroc).

Les inscriptions portent les généalogies de l'empereur du Maroc et du Chérif d'Ouazzan, que presque tous les Oranais connaissent.

J'ai reçu le 7 mai dernier, de Tanger, une très belle copie en deux couleurs du texte arabe que M. Leguay m'a envoyée à titre de souvenir ; bien que ce document, tout moderne, n'ait pas une grande valeur historique, j'ai cru, à mon tour, être agréable à quelques uns de nos collègues en l'offrant à la Société de Géographie et en le faisant insérer dans le bulletin.

Nous en donnons, ci-dessous, le texte français, dont la traduction est due à l'obligeance de Monsieur Mahmoud Chaâb (Émir) un érudit arabisant, interprète militaire à Tlemcen ; je me fais un devoir de lui adresser ici, mes sincères remerciments, ainsi qu'à M. le capitaine Leguay qui vient de quitter la mission militaire du Maroc pour rentrer en France.

Tlemcen, le 12 Octobre 1888.

J. Canal.

Généalogie de Moulay Hassan, empereur du Maroc

❋ الحمدلله وحده ❋ هذا بيان النسبة الشريف العالى الفدر
المنيف لمن انفذت عليه المحاسن بغير رسن امير المومنين سيدنا
و مولانا الحسن ادام الله نصره او اعلا على الاندار فدره ❋
❋ هو مولانا الحسن بن مولانا محمد بن مولانا عبدالرحمان بن
مولانا هشام بن مولانا محمد بن مولانا عبدالله بن مولانا اسماعيل
ابن مولانا الشريف بن مولانا على السجلماسى بن مولانا الحسن
بن مولانا محمد بن مولانا الحسن الينبوعي الحجازى الداخل الى
المغرب بن مولانا فاسم بن مولانا محمد بن مولانا ابى الفاسم
بن مولانا محمد الحسن بن مولانا عبدالله بن مولانا ابى محمد
بن مولانا عرفة بن مولانا الحسن بن مولانا ابى بكر بن
مولانا على بن مولانا الحسن بن مولانا احمد بن مولانا اسماعيل
بن مولانا فاسم بن مولانا محمد النفس الزاكية ابن مولانا
عبدالله الكامل بن مولانا الحسن المثنى بن مولانا الحسين
السبطى بن مولانا على بن ابى طالب و مولاتنا فاطمة الزهراء
بنت مولانا رسول الله صلى الله عليه وسلم ❋

« Louange à Dieu unique !

« Voici la désignation de la noble généalogie de l'auguste, de l'éminent seigneur et maître El-Hassan (Sultan du Maroc), à qui toutes les bonnes qualités ont été conduites sans longe. Que Dieu perpétue sa grandeur et élève sa puissance sur les créatures !

« Notre maître El-Hassan est le fils de notre maître Mohammed, fils de notre maître Abderrahman, fils de notre maître Hacham, fils de notre maître Mohammed, fils de notre maître Abdallah, fils de notre maître Ismaïl, fils de notre maître Ech-Chrif, fils de notre maître Ali El-Merakchi (originaire de Mera-

kech), fils de notre maître Mohammed, fils de notre maître Ali, fils de notre maître Youcef, fils de notre maître Ali Es-Sedjelmaci (originaire de Sedjelmassa), fils de notre maître El-Hassan El-Yambouy (originaire d'El-Yambou — ville située sur le bord de la mer Rouge en Arabie ou El-Hadjez) — qui a émigré au Maroc, fils de notre maître Kassem, fils de notre maître Mohammed, fils de notre maître Bou-El-Kassem, fils de notre maître Mohammed, fils d'El-Hassan, fils de notre maître Abdallah, fils de notre maître Bou Mohammed, fils de notre maître Arfa, fils de notre maître El-Hassan, fils de notre maître Bou-Bakre, fils de notre maître Ali, fils de notre maître El-Hassan, fils de notre maître Ahmed, fils de notre maître Ismaïl, fils de notre maître Kassem, fils de notre maître Mohammed qui a l'âme pure, fils de notre maître Abdallah El-Kamel (le parfait), fils de notre maître El-Hassan El-Metni (Hassan II), fils d'El-Hosseïn ancêtre des Chérifs, issu de notre Seigneur Ali Ben Bou Taleb et de Fatma Ez-Zohra, fille de l'envoyé de Dieu.

« Que Dieu le comble de ses bénédictions et de son salut ! »

Généalogie du Chérif d'Ouazzan

❋ الحمدلله وحده ❋ نسبت سيدى الحاج عبد السلام بطنجة ❋
❋ هو سيدى عبد السلام ابن سيدى الحاج العربى بن مولانا
على بن احمد بن محمد بن مولانا الطيب بن محمد بن عبدالله
الشريف بن ابراهيم بن موسى بن الحسن بن موسى بن ابراهيم
بن عمر بن احمد بن عبد الجبار بن محمد بن يمليح بن مشيش
بن ابى بكر بن على بن حرمة بن عيسى بن سلام ابن مزوار

بن حدرة بن محمد بن مولانا ادريس بن مولانا ادريس بن
عبدالله الكامل بن مولانا الحسن المثنى بن مولانا الحسين
السبطى بن مولانا على بن ابى طالب و مولاتنا فاطمة الزهراء
بنت مولانا رسول الله صلى الله عليه وسلم *

« Louange à Dieu unique !

« Généalogie de mon Seigneur El-Hadj Abdesselam de Tanger.

« Monseigneur Abdesselam est le fils de Monseigneur *El-Hadj El-Arbi*, fils de *notre maître Ali*, fils d'Ahmed, fils de Mohammed, fils de *notre maître Et-Taïeb*, fils de Mohammed, fils d'Abdallah Chérif, fils de Brahim, fils de Moussa, fils d'Ibrahim, fils d'Omar, fils d'Ahmed, fils d'Abdeldjebar, fils de Mohammed, fils de Yamlih, fils de Mechich, fils de Boubakre, fils d'Ali, fils de Horma, fils d'Aïssa, fils de Salem, fils de Mezouar, fils de Hedra, fils de Mohammed, fils de notre maître Idris, fils de notre maître Idris ben Abdallah El-Kamel (le parfait), fils de notre maître EL-HASSAN El-Metni (II), fils de notre maître El-Hosseïne ancêtre des Chérifs, issu d'Ali ben Bou-Taleb et de notre Dame Fatma Ez-Zohra, fille de notre maître l'envoyé de Dieu.

« Que Dieu le comble de ses bénédictions et de son salut ! »

Pour traduction conforme :

MAHMOUD CHAAB,
Interprète militaire.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

ET

Ouvrage intéressant les anciens systèmes et moyens de répression

---

Le Ministre de l'Intérieur doit figurer par plusieurs de ses services et spécialement par les services et les établissements pénitentiaires, à l'Exposition Universelle de 1889.

Une des parties, et non la moins intéressante, de cette Exposition spéciale doit avoir un caractère rétrospectif. Elle portera sur les systèmes de détention et de répression antérieurs à la Révolution française, sans que l'on doive négliger, bien entendu, de présenter le tableau comparatif de ce qui s'est fait depuis cent ans. Il est aisé de concevoir ce qu'une œuvre de ce genre peut avoir d'instructif, au point de vue des lois, des mœurs et des coutumes des diverses époques.

L'Administration tient à ne se priver d'aucun des bons vouloirs, d'aucun des éléments de succès dont elle pourra bénéficier dans la limite des ressources et des moyens d'action dont elle dispose.

Non seulement on peut mettre à contribution les institutions locales, les juridictions multiples, les législations particulières, les différents modes d'organisation que comprenait la France avant d'être la France moderne et la France contemporaine, —

mais on peut demander de précieux secours à l'histoire et aux monuments historiques, à l'érudiction et à l'archéologie, à l'art et aux musées, aux bibliothèques et aux archives, aux collections publiques ou particulières, aux recueils de documents, d'estampes et de gravures, aux objets originaux et aux procédés de reproduction, aux curiosités, aux ruines mêmes du passé, enfin à toutes choses comme à toutes personnes propres à mettre en lumière les richesses de notre pays.

Aucune source de renseignements ne doit être dédaignée, et l'on sera heureux de marquer ce qu'on devra aux études et aux recherches des hommes distingués qui fouillent, chacun dans son sillon, et qui amassent d'inestimables trésors pour la science.

Afin de compléter cette Exposition et de montrer ce qu'ont été les modes d'emprisonnement, de coercition et de châtiment, l'administration se propose de présenter dans un ouvrage accompagné de planches les faits les plus saillants, les extraits, analyses ou copies de pièces, d'actes, de manuscrits et mémoires les plus curieux. Ainsi s'ajouterait à l'enseignement par l'aspect l'enseignement par le livre.

C'est pour mener à bien cette double tâche que l'administration pénitentiaire fait appel au bienveillant concours des Sociétés savantes. Il serait souhaitable et urgent que ceux des membres de notre Compagnie qui ont connaissance de mémoires, livres, annales ou publications quelconques contenant des études, des monographies, des reproductions, voulussent bien en faire part le plus promptement possible à l'administration pénitentiaire (Cabinet du Directeur), car elle se féliciterait d'en bénéficier pour le travail à accomplir. Elle recevrait avec reconnaissance tous renseignements, tous aperçus, toutes propositions qui tendraient au but qu'elle se propose en organisant une exposition rétrospective. Dans cette exposition peut trouver place tout ce qui caractériserait de la façon la plus frappante les pratiques et les systèmes suivis autrefois, à quelque partie de notre sol, à quelque origine, à quelque idée qu'ils se rattachent. — Organisation des anciennes géôles et prisons, aspect des bâtiments et des cours ou préaux, des salles, des cellules et des cachots, des portes, des fenêtres et des grilles ; lieux d'exécution, appareils et instruments de supplices, bancs de torture, piloris, modes de châtiments corpo-

rels, chaînes et carcans, barres de justice, entraves, menottes et liens — tout ce que comprenait l'attirail de la répression peut être utilisé, non pas sans doute comme appât d'une vaine curiosité, mais pour marquer les phases douloureuses et les longs efforts par lesquels s'est réalisé le progrès des mœurs et des lois.

RÉSUMÉ

DES

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU COMITÉ

SÉANCE DU 9 JANVIER 1888

Présidence de M. MONBRUN.

Adoption du Procès-Verbal de la séance antérieure.

ORDRE DU JOUR

M. Pousseur, trésorier, annonce qu'il a encaissé la somme due à la Société par la Commune d'Oran. Cette somme a été déposée à la Caisse du Mont-de-Piété d'Oran.

Le Comité décide que des démarches seront faites auprès de la Municipalité, pour l'affectation à la Société de Géographie, d'un local dans le nouvel Hôtel-de-Ville ; ce local servira aux réunions du Comité et au dépôt de la Bibliothèque et des Archives de la Société.

M. le Commandant Demaeght est chargé de la préparation du catalogue de la Bibliothèque.

Vote d'une somme de 627 francs 50, pour l'impression du dernier Bulletin.

M. le Docteur Goujon, président de la Société de Géographie de l'Ain, annonce la réunion d'un Congrès Géographique à Bourg, en 1888.

M. Monnier Sans, de Barcelone, annonce l'envoi d'une brochure et demande l'autorisation de prendre le titre de membre correspondant de notre Société. Cette autorisation est accordée.

M. le Commandant Demaeght fait part de la mort de M. Charles Robert, de l'Institut, membre honoraire de notre Société. Il est chargé par le Comité de publier, dans le prochain bulletin, un article nécrologique ; des compliments de condoléance seront adressés à la famille de M. Charles Robert.

ADMISSIONS NOUVELLES

MM. Nelson (Chierico), Directeur de la Banque à Alger.
Cohen (Mathieu), Clerc de Notaire à Tlemcen.
Jeannet, Directeur des Postes et Télégraphes à Oran.
Brégeat, Docteur-Médecin à Oran.
Guyonnie, Inspecteur primaire à Oran.

DÉMISSIONS & RADIATIONS

MM. Thiéfin, Frétille, Boutau, Cureyras

SÉANCE DU COMITÉ DU 6 FÉVRIER

Présidence de M. Monbrun.

Adoption du dernier procès-verbal sans modification.

ORDRE DU JOUR

Vote du Budget, se résumant ainsi :

Recettes	15,456 05
Dépenses	15,456 05

RADIATIONS & RECTIFICATIONS A OPÉRER

sur la Liste des Membres de la Société

MM. Legrand, Vincent, Lévy (Marcel), Lacroix, Balavoine, Borelly, Cuinet, Bonnamy, Mathieu, Chailloux, Vernier, Villet, Campagnol, El-Hadj, Chabaud, Mentière, Cercle militaire de Nemours, Buendia, Reyne, Delmas, Guigues, Roblin, Luciani, Amy, Dupuy, Pierrefeu.

SÉANCE DU COMITÉ DU 5 MARS

Présidence de M. Demaeght, *Vice-Président.*

Par suite de l'arrivée tardive de M. le Secrétaire général, il n'a pas été donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel, d'ailleurs, ne portait rien de particulier.

ADMISSION NOUVELLE

Le Cercle militaire d'El-Aricha.

SÉANCE DU COMITÉ DU 9 AVRIL

Présidence de M. Monbrun.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

ORDRE DU JOUR

Il est décidé que l'on portera à l'ordre du jour de la prochaine réunion, la proposition d'une demande d'admission à l'exposition universelle de 1889.

M. le Président de la Société de Géographie de Bourg envoie le questionnaire établi en vue du Congrès de Géographie qui doit se réunir dans cette ville au mois d'août 1888.

Le Comité d'étude pour la création à Paris d'un Hôtel des Sociétés savantes, demande l'admission de notre Société parmi les souscripteurs.

Après discussion, le Comité passe à l'ordre du jour.

M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception de l'envoi d'un rouleau d'estampages d'inscriptions romaines fait par M. le Commandant Demaeght.

Le Comité approuve une dépense de 29 francs 45, faite par M. Demaeght.

Approbation de la facture Perrier, s'élevant à 979 francs 60, pour l'impression du Bulletin.

M. Bedier est autorisé à publier, dans le prochain Bulletin, le résumé de la conférence qu'il a faite à Paris, et concernant le chemin de fer transsaharien.

ADMISSION NOUVELLE

M. Giraud, Louis, avocat à Oran.

DÉMISSIONS & RADIATIONS

MM. Dougny, de Beauval, Larbi ben Fecar, Amperoger, Scovato Stéphano, Saint-Cyr, Frauard, Le Comte de Chavignac, Barreau, Cohen Scali.

Le Comité décide que tout membre en retard de deux quittances n'aura droit à l'envoi du Bulletin, qu'après le paiement des quittances arriérées.

L'Assemblée générale sera convoquée le Samedi 12 Mai.

SÉANCE DU COMITÉ DU 7 MAI

Présidence de M. Cousin, *2e Vice-Président*

Adoption du précédent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

M. le Comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, Président du Congrès archéologique de Bayonne, exprime le désir de voir notre Société se faire représenter à ce Congrès, qui aura lieu du 12 au 20 juin.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que la 12me réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira le 22 mai 1888, à l'École nationale des Beaux-Arts.

Acte est donné de cette communication.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, invitant les Sociétés savantes à adresser un état des objets mobiliers appartenant à l'État, aux Départements ou aux Communes, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt national.

M. le Commandant Demaeght est prié de faire le nécessaire.

Le Comité décide qu'une demande d'admission à l'Exposition universelle de 1889 serait faite par M. le Secrétaire Général.

M. Carrière présente un certain nombre de photographies coloriées, représentant des coupes géologiques de divers terrains. Il demande, conformément à une délibération antérieure du Comité, que M. le Trésorier veuille bien lui payer la somme de 100 francs votée à cet effet. Le Comité décide le paiement de la somme votée, mais M. Carrière devra fournir une notice géologique du terrain du pays considéré, pour le Bulletin.

M. le Secrétaire Général donne lecture du compte-rendu des travaux sommaires de la Société de Géographie et d'Archéologie

de la province d'Oran, pendant l'année 1887-1888, qui doit être fait à l'Assemblée générale du 12 mai. Ce compte-rendu est approuvé.

Vote d'une dépense de 19 fr. 57, pour affranchissements divers.

Il est décidé que la Société sera représentée au Congrès de Bourg par M. Bayle, directeur de la *Revue Coloniale*, et par M. Sabatier, député de la province d'Oran au corps législatif.

M. le Sécrétaire Général est chargé de faire le nécessaire.

SÉANCE DU COMITE DU 4 JUIN

Presidence de M. Feningre, *doyen d'àge*

Approbation du procès verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR

Élection des membres du Comité.

Sont élus : MM. Monbrun, président ; Demaeght, 1er vice-président ; Cousin, 2e vice-président ; Bouty, secrétaire général ; Pousseur, trésorier ; Coudray, secrétaire-adjoint pour la section de géographie ; Tommasini, pour la section d'archéologie ; Mondot, membre du sous-comité de géographie ; Poisson, du sous-comité d'archéologie.

Commission du Bulletin : MM. Demaeght, Cousin, Poisson, Bouty.

La Société de Géographie de Lisbonne communique un travail sur un système international de balises et de bouées maritimes ; cette question sera mise à l'étude ; le Comité charge M. Poisson de faire un rapport.

ADMISSIONS

MM. le Docteur Paul, représentant, à Oran, du Crédit Algérien.
Merlet, consul d'Espagne, à Oran.

DÉMISSION

M. Carrière.

SÉANCE DU COMITÉ DU 2 JUILLET

Présidence de M. Monbrun

Approbation du dernier procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

Question du local et de la bibliothèque. M. Monbrun doit s'entendre avec M. le Maire, à cet effet.

M. Bouty soumet la liste des écoles de garçons et de filles des communes qui font partie de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, pour lesquelles il a été décidé que des prix d'encouragement seraient distribués aux élèves les plus méritants. Vote d'une somme de 200 fr. à cet effet.

M. Poisson rend compte de l'étude qu'il a faite du système de balisage proposé par la Société de Géographie de Lisbonne. Il conclut qu'il y a lieu d'adopter le système proposé.

M. le Secrétaire général écrira en conséquence.

ADMISSIONS

MM. Mariaud, commis à l'Inspection académique d'Oran.
Siadoux, instituteur suppléant.
Mme Guttron, directrice de l'Ecole normale des filles à Oran.

M. Justus Perthes, de Gotha, demande de pouvoir insérer, dans l'annuaire géographique de Gotha, quelques renseignements sur la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran ; accordé.

Le Comité décide que les vacances de l'année 1888 commenceront aujourd'hui, pour finir le 1er lundi du mois d'octobre.

BIBLIOGRAPHIE

M. Ch. Bayle, 16, rue de l'Abbaye, Paris, vient de fonder un journal hebdomadaire « La Géographie ». Le but de cette publication est ainsi défini par son fondateur : « Contribuer, du mieux « possible, à vulgariser la connaissance géographique de tout or- « dre, pour le plus grand profit de tous nos compatriotes ».

Nous ne saurions trop recommander le nouveau journal à toutes les personnes qui s'intéressent aux études géographiques et coloniales. Pour mettre en relief l'importance de cette publication, il suffira de rappeler que M. Ch. Bayle est l'auteur de *l'Atlas Colonial* de la France, lequel est certes l'ouvrage cartographique le plus complet et le plus intéressant qui ait été publié jusqu'à ce jour dans cet ordre d'idées.

L'abonnement au journal est de 6 francs par an.

Carte d'une partie du Sahara septentrional

à l'échelle de 1,000,000^me

Cette carte a été dressée par l'infatigable explorateur saharien M. P. Fourreau, d'après les données topographiques les plus récentes et les plus complètes connues jusqu'à ce jour. Elle embrasse toute la région comprise entre le méridien 5° 30' Est, et 1° Ouest, par rapport au méridien de Paris. La partie Nord s'élève jusqu'au 33e parallèle ; la partie Sud s'arrête au 26e. Soit une étendue de 420,000 kilomètres carrés.

Cette carte est absolument indispensable pour bien connaître la partie Sud de nos possessions algériennes, sur laquelle on n'était pas suffisamment renseigné jusqu'à présent, puisque aucun travail de coordination des reconnaissances particulières n'avait pas été fait.

Elle se recommande, par conséquent, aux Algériens et à toutes les personnes qui croient, avec raison, au développement de notre colonie transméditerranéenne.

Le dessin a été fait avec beaucoup de soin. L'auteur a désigné les cours d'eau, les sources, les puits et les *redirs* par la couleur bleue. Les accidents topographiques sont signalés par une teinte noire légèrement fondue. Les dunes et les *areg* sont marqués par une teinte couleur terre de Sienne.

Editeur : Ehrard F., rue d'Enfert Rochereau, 35, Paris.